TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 11740 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 27 OCTOBRE 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr.; Espagne, 80 pes.; G.-B., 45 p.; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

AU SALVADOR

Les guérilleros sont prêts à négocier

LIRE PAGE 3.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Offensive contre Israël à l'ONU

Le représentant de l'Iran, M. Radjaïe-Khorassani, a provoqué une petite sensation, lundi 25 octobre à l'Assemblée des Nations unies, en demandant l'invalidation des pouvoirs de la délégation israélienne.

L'invalidation d'une délégation aux Nations unies n'a qu'un précédent : en 1976, les pouvoirs de la délégation sud-africaine ont été rejetés et, depuis cette date, le gouvernement de Pretoria n'est plus représenté à l'Assemblée générale. Mais Israël n'est pas l'Afrique du Sud. Dans le cas présent les Etats-Unis sont d'autant plus déterminés à soutenir l'Etat hébreu sur une question de procédure que, sur le fond, ils ont choisi une autre voie que celle de M. Begin pour résoudre le problème palestinien.

Le 16 octobre, le gouvernement américain a fait savoir qu'il couperait les vivres à l'Organisation des Nations unies (ce qui la priverait d'un quart de son budget) si les Israéliens se voyaient retirer le droit de siéger. « Du bluff », a déclaré lundi M. Radjaïe-Khorassani. D'ailleurs, a-t-il ajouté, les Etats arabes pourraient « aisément » se substituer à la contribution américaine. Il n'a soulevé aucun applaudissement. Le porte-parole américain, M. Blocker, a immédiatement répondu que la position de son gouvernement était « sérieuse et claire ».

De fait, les Etats-Unis ont déjà prouvé qu'ils disaient bien ce qu'ils voulaient dire. Le 25 septembre à Vienne, à la conférence de l'Agence internationale de l'énergie atomique, les pouvoirs d'Israël ayant été invalidés, les Etats-Unis ont annoncé qu'ils suspendaient leur participation, y compris leur contribution financière.

Le coup de semonce a porté. La semaine dernière, à la conférence de l'Union internationale des télécommunications, à Nairobi, la même menace qui pesait sur Israël a été écartée au cours d'un vote nocturne. A New-York, à l'Assemblée des Nations unies, les Etats arabes se sont efforcés de trouver une porte de sortie : ils ont rédigé une lettre faisant des « réserves » sur la délégation israélienne, dont le gouvernement — disaient-ils — était coupable de « génocide ». Ce blâme devait leur suffire. Le représentant libyen a lu lui-même cette lettre à la tribune sans demander de vote. Mais c'était compter sans l'imam Khomeiny.

Celui-ci a tout de même peu de chances d'être suivi, l'Assemblée pouvant décider à la majorité simple et par vote secret que l'invalidation d'Israël requiert l'inaccessible majorité des deux tiers.

Pour sa part, le gouvernement français, sans prendre une position aussi cassante que Washington, continue à prendre l'affaire au sérieux. Il fait campagne sur deux thèmes : 1) l'ONU doit rester universelle quels que soient les mérites ou les démérites de ses membres ; 2) alors que, des Arabes modérés à M. Reagan, une coalition s'esquisse pour convaincre Israël que seules des concessions réciproques peuvent mettre fin au conflit du Proche-Orient, le moment est mal choisi pour le mettre à la porte des Nations unies.

L'ONU n'est pas l'instrument efficace dont rêvaient ses promoteurs pour faire régner la paix et respecter les droits de l'homme ; mais, quoi qu'en disent ses détracteurs, c'est un point de rencontre irremplaçable et qui, de temps en temps, permet dans le règlement des conflits d'éviter ou de limiter l'effusion de sang.

(Lire nos informations page 3.)

Les syndicats et la politique salariale

• Vives critiques de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

• Le relèvement du SMIC est repoussé au 1er décembre

La C.G.T. et la C.F.D.T. viennent de durcir leurs critiques de la politique salariale du gouvernement. Pour M. Viannet (C.G.T.) « il ne peut y avoir aucun compromis sur le pouvoir d'achat en 1982 ». M. Maire s'en est pris de son côté à « l'hypocrisie » du gouvernement qui « pense qu'il y aura réduction du pouvoir d'achat mais ne le dit pas ».

Cette montée du mécontentement syndical se manifeste dans le secteur public par une série de grèves. Le 27 octobre, à la veille de la reprise des discussions sur les salaires de 1983 dans la fonction publique, les fonctionnaires C.G.T. sont appelés à des arrêts de travail. Le même jour des grèves risquent de perturber fortement la R.A.T.P. et la S.N.C.F.

A E.G.F., F.O. vient de juger « non acceptable » l'ensemble des propositions salariales pour 1982 et 1983. Elle propose une démarche commune de tous les syndicats auprès du premier ministre pour obtenir de « véritables négociations ».

D'autre part, le SMIC sera majoré au 1er décembre, et non au 1er novembre comme cela avait d'abord été envisagé. Pour tenir son engagement de revaloriser le pouvoir d'achat du SMIC de 4 % en 1982, le gouvernement devrait consentir un gain de pouvoir d'achat de 1,8 % d'ici à la fin de l'année. Or, il est certain que ce ne sera pas le cas, ce qui risque d'accentuer la grogne syndicale.

Enfin, le jeudi 28 octobre, une réunion tripartite (gouvernement, syndicats, patronat) tentera de régler le problème de l'assurance-chômage.

A six jours de la sortie du blocage des salaires, les pouvoirs publics ne semblent pas manifester une inquiétude particulière face à l'apparente montée du mécontentement syndical. « *On est entré dans la période chaude,* souligne-t-on dans l'entourage de M. Pierre Mauroy, *celle de la phase difficile des négociations. Il est donc inévitable qu'il y ait des mouvements. Ou on signe, ou on rompt.* » Pour les syndicats, il n'en demeure pas moins que le dépérissement de la politique contractuelle, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, et la perspective d'une sévère baisse du pouvoir d'achat pour la majorité des salariés sont difficilement acceptables. Tout le monde ne fait pas sien, en effet, le raisonnement de M. Jacques Delors, l'initiateur des « contrats de progrès », selon lequel « *il vaut mieux que la politique contractuelle marque le pas pendant un moment et que l'économie française s'en sorte* ».

Ainsi M. Edmond Maire, présentant le 25 octobre à la presse les conclusions du conseil national de la C.F.D.T., au demeurant assez mesuré, a dénoncé l'« *hypocrisie* » du pouvoir : « *Le gouvernement joue Il pense qu'il y aura réduction du pouvoir d'achat, mais il ne le dit pas. Que le gouvernement commence à dire clairement ce qu'il en est de sa politique salariale, sinon on reste dans les faux-fuyants.* »

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 42.)

La menace protectionniste

Faute d'action communautaire la France prendrait seule des mesures contre le Japon

La montée du protectionnisme se précise à travers le monde. A Luxembourg, le lundi 25 octobre, M. Jobert a menacé ses collègues européens d'agir seul si la C.E.E. ne prenait pas des mesures de protection contre le Japon. A Londres, le gouvernement britannique devait, le 26 octobre, mettre en œuvre une limitation des importations. Dans le même temps, les industriels américains de la chaussure déplorent l'attitude européenne, alors que l'excédent commercial de la R.F.A. a dépassé, de janvier à septembre, 100 milliards de francs (soit le montant estimé du déficit français pour 1982).

Toujours à Luxembourg, mardi matin, les représentants de l'Allemagne fédérale, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, ainsi que de la Commission et de la présidence du Conseil des ministres des Dix, ont tenu une réunion consacrée à l'affaire du gazoduc sibérien. Il s'est agi de définir à quelles conditions la C.E.E. pourrait souscrire à un accord avec les Etats-Unis.

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — La France s'apprête à limiter l'importation d'un certain nombre de produits japonais, en tête desquels figurent les tubes de télévision en couleurs et les machines-outils à commande électronique. Même si l'annonce n'en a pas été faite aussi explicitement, c'est bien ce qui ressort de l'intervention de M. Jobert, le 25 octobre à Luxembourg, dans le débat que le conseil des ministres des Dix a consacré au commerce extérieur de la Communauté. « *Nous sommes,* a-t-il dit, *lassés d'attendre les procédures communautaires. Elles s'enlisent. Nous avons réclamé et nous préférons que l'on prenne la voie communautaire. Mais nous n'avons pas l'intention d'attendre trop longtemps.* »

Le conseil, quelque peu médusé, a entendu M. Jobert longuement lui expliquer qu'en matière de commerce avec le Japon la Communauté et ses institutions se moquaient du monde. Depuis longtemps, le conseil des ministres, voire le conseil européen, soulignent avec inquiétude l'absolue nécessité de rééquilibrer les échanges entre la C.E.E. et le Japon. Mais, chaque année, le déficit croît, sans que, pour autant, des décisions soient prises afin d'enrayer cette évolution.

En mars dernier, le conseil des ministres — dernier épisode masquant l'impuissance de la Communauté à entreprendre une riposte collective — a décidé la création d'un groupe de travail à haut niveau pour mettre sous surveillance les importations en provenance du Japon de cinq produits : les tubes de télévision en couleurs, les machines-outils à commande numérique, les magnétoscopes, les montres à quartz et les chaînes hi-fi. Depuis, il n'a plus guère été question des travaux de ce groupe, ce que déplore M. Jobert, qui invite la Commission à engager sans tarder avec Tokyo la négociation d'accords d'autolimitation portant d'abord sur les tubes de télévision et sur les machines-outils à commande numérique.

Le ministre français du commerce extérieur a été appuyé par les Italiens et, d'une certaine manière, par les Britanniques. Mais le conseil, dans son ensemble, a réagi, à son habitude, de façon vague et mièvre.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 39.)

Point de vue

Les blocages et leur « sortie »

par LOUIS FRANCK (*)

A peine le blocage général des prix des produits et des services (14 juin 1982) et celui des rémunérations, des loyers et des distributions de bénéfices (loi du 30 juillet 1982) avaient-ils été décidés que notre opinion, rapidement et non sans fièvre, donna libre cours aux perplexités et aux soucis que suscitait la « sortie » de ces blocages prévue pour le 31 octobre. Pour les salaires surtout, elle a provoqué un examen de conscience général et la découverte progressive de l'extrême complication de leur structure. Avec une surprise craintive, on apprit ainsi la fréquente indexation des salaires (et non seulement celle du SMIC) sur les prix. Cela ne fut pas sans rappeler l'inquiétude de Jacques Rueff quand, durant l'automne de 1958, chef d'orchestre célèbre de la réforme économique et monétaire de cette époque, lui fut révélé l'immense domaine des indexations des salaires, mais aussi des prix agricoles et des marchés publics et privés.

Invite à réfléchir à la spécificité de ces blocages, à leur étendue et aux dangers qui nous guettent, selon les modalités de leur suppression ou de leur effacement progressif.

Depuis 1950 c'est la première fois en France que des décisions gouvernementales ont fixé, pour une période très courte, les cadres institutionnels d'une politique des revenus. Sans doute s'agit-il d'une politique des revenus figée, sclérosée ; mais enfin, c'est la première fois que les revenus salariaux, les honoraires, les dividendes, ont été bloqués au même titre que les prix, les tarifs, les loyers. La décision est considérable.

Mais nous n'avons pas innové. Aux Etats-Unis, du temps de M. Nixon, qui n'avait certes rien ni d'un dirigiste ni d'un révolutionnaire, le blocage des prix et des salaires avait éclaté comme le tonnerre le 15 août 1971. Durant les trois premiers mois, le blocage se révéla très efficace. Il fut ensuite assoupli.

(Lire la suite page 40.)

(*) Ancien directeur général des prix et des enquêtes économiques (1947 - 1962), ancien professeur à l'Institut d'études politiques.

LE DIFFÉREND SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE

Une rude affaire

par RAYMOND BARRILLON

L'historien scrupuleux, ou tout simplement pourvu de mémoire, doit et devra toujours convenir que, entre le 1er juin 1958 et le 28 avril 1969, il y eut bien deux ou trois occasions où la France de gauche fut contrainte de prêter son cœur à Charles de Gaulle et de lui tirer son chapeau.

Il n'est guère contestable que l'une de ces occasions fut la révolte d'un « quarteron de généraux en retraite », à laquelle on répondit, le 23 avril 1961, depuis l'Elysée : « *Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés pour barrer la route à ces hommes-là en attendant de les réduire... J'interdis à tout Français, et d'abord à tout soldat, d'exécuter aucun de leurs ordres.* »

Quelle fierté républicaine, quelle sobre fermeté, quel contraste avec la fébrilité un peu dérisoire, assez risible, de Michel Debré nous invitant, le même sinistre soir, à aller « à pied ou en voiture », à la rencontre des éventuels envahisseurs ! En deux mots : quelle gueule !

Au moment où, de tous côtés, on célèbre la noblesse et la rigueur de Pierre Mendès France, souvent avec sincérité et parfois avec hypocrisie, à moins que ce ne soit l'inverse, c'est le droit de chacun d'avoir en mémoire l'historique semonce. Et de supporter difficilement, en conséquence, l'idée que puissent être entièrement blanchis les artisans de la « conjuration militaire ».

C'est ce droit qu'ont exercé deux cent soixante-six des deux cent quatre-vingt-six députés socialistes, dont beaucoup n'étaient que des jeunes gens en avril 1961, en refusant d'accorder ce que Gaston Defferre appelle le « pardon complet ». Devant être entendu, nous semble-t-il, que l'on va sensiblement au-delà d'un « pardon partiel » en n'excluant que huit personnes du bénéfice de la loi réconciliatrice.

(Lire la suite page 8.)

FORTE BAISSE A WALL STREET

Les cours des valeurs mobilières ont chuté très fortement lundi 25 octobre à la Bourse de New-York, l'indice Dow Jones perdant plus de 36 points pour revenir en dessous du seuil des 1 000 points. Cette chute, la plus importante en valeur absolue depuis le « mardi noir » du 29 octobre 1929, ne représente, en réalité, qu'une baisse de 3,5 %, contre près de 13 % il y a cinquante-trois ans. Traduisant, au premier abord, la déception des milieux financiers, qui ont attendu, en vain, une nouvelle *réduction du taux d'escompte* officiel, elle se produit après une hausse de 30 % en dix semaines, et constitue un correctif assez normal dans une conjoncture économique qui reste morose, en dépit de la baisse récente des taux d'intérêt.

LES JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE

Les deux Afrique

Pionnières lors de leur fondation, en 1966, les Journées biennales de Carthage, qui ont lieu jusqu'au 30 octobre, font figure aujourd'hui de « classiques » parmi les festivals cinématographiques (1).

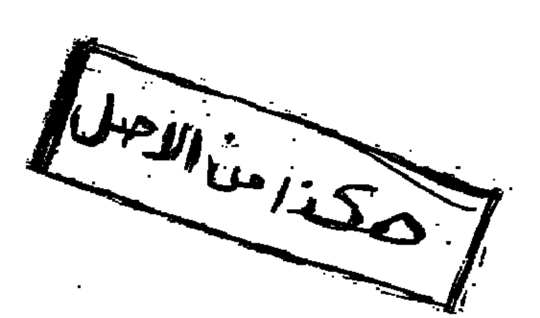
Ayant su habilement utiliser l'éclipse du Liban et l'incapacité de l'Egypte à assumer dans la région son rôle de « mère des arts », la petite Tunisie peut s'enorgueillir maintenant d'avoir chez elle la seule grande manifestation culturelle de la rive méridionale de la Méditerranée. La neuvième session des Journées, dirigée tambour battant par le cinéaste tunisien Rachid Ferchiou, frise même une sorte de gigantisme, gage aux yeux des uns d'une ouverture encore plus large, mais phénomène un peu déroutant pour d'autres, nostalgiques d'une époque où la rencontre tunisoise du cinéma afro-arabe prenait des airs de soirée familiale sous les ficus de l'avenue Bourguiba.

Cette année, Carthage accueille deux cents invités de quatre continents, vingt-cinq pays, dont dix-sept de l'espace géographique afro-arabe (le seul admis à concourir), une cinquantaine d'œuvres inédites ou peu communes, des rétrospectives tunisienne, palestinienne et hongroise, des sections consacrées aux films d'art et essai ou aux films pour enfants, des hommages à plusieurs cinéastes mondiaux (Fassbinder, Rocha, Saura, Chahine, etc.), un colloque sur « Cinéma, création et créativité », etc.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 18.)

(1) *Le Monde* a consacré, le 23 octobre, une page « Idées » au cinéma et à la culture arabes. Contrairement à ce que nous avons écrit dans cette page, en nous fiant au livre d'Yves Thoraval, *Regards sur le cinéma égyptien* (éditions Dar-el-Machrek, Beyrouth), le film de Chadi Abdesselam, *la Momie*, n'a jamais reçu le Grand Prix des Journées de Carthage.



هكذا من الاصل

idées

Publicité

L'élévation du Musée de l'affiche à la dignité de Musée de la publicité est de nature à surprendre beaucoup de publicitaires qui ne s'attendaient pas que la gauche au pouvoir rendrait un tel hommage à leur profession. Yves Crehalet félicite Jack Lang d'avoir compris qu'il y a dans ses rangs des créateurs admirables et Philippe Calleux de leur donner une chance de faire progresser leur art. Il n'empêche, note Vincent Clergier, que le vrai Musée de la publicité est dans la vie, et qu'il reste fort à faire pour que 66 % d'opposants trouvent enfin plaisir à la rencontrer. Et que, pour Georges Peninou, la publicité, dont l'impact sociologique est énorme, a plus besoin de stratèges, en dernière analyse, que de poètes.

Danger, musée imaginaire

par VINCENT CLERGIER (*)

PIED DE NEZ de l'histoire, il aura fallu attendre un ministre de la culture socialiste pour voir Dame Publicité entrer au musée.

Putain devenue respectueuse, aurait pu écrire Sartre. Nouvelle qui va redonner des couleurs aux publicitaires qui, au soir du 10 mai, ne donnaient pas cher de leur avenir. *J'entends déjà briquer les arguments* qui vont fleurir dans les dîners « parisiens » de France et de Navarre.

« Ça y est, j'entre au musée ! Enfin on apprécie mon talent, j'expose actuellement deux de mes films et la moitié de mon œuvre est ouverte au public. J'ai aussi un recueil de mots qui vient d'être sélectionné par le musée, quant à mes compositions musicales sur Buitoni et Ravioli, elles passent à la postérité. »

Comment en serait-il autrement, bercés que nous sommes depuis la plus tendre enfance dans l'idée que le musée est le Panthéon de la célébrité, la voie royale de l'art pour qui a la chance d'y entrer.

Trêve de plaisanterie : les publicitaires lucides savent bien que leur *vrai musée* est dans la vie. Et que les visiteurs ne viennent pas pour les complimenter. Il serait malsain, me semble-t-il, que l'ouverture d'un Musée de la publicité fasse croire au plus grand nombre que les publicitaires sont des artistes purs. Et que leur seul objectif est la poursuite d'une œuvre personnelle qui n'a pas l'obsession de plaire.

Le vrai publicitaire d'aujourd'hui doit regarder en face la réalité de son métier. Loin de le mettre au musée, le public le conteste.

Une preuve parmi d'autres : du 4 au 11 octobre, sur un échantillon de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus, la Sofres a sondé le jugement des Français sur la publicité :

– 66 % y sont plutôt opposés ou très opposés ;

– 20 % y sont plutôt favorables ou très favorables ;

– 14 % y sont indifférents.

Dans le détail, les plus hostiles sont les *femmes,* les *jeunes,* les ouvriers, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les communistes 54 %, les R.P.R. 55 %, les socialistes 58 % sont au moins d'accord sur ce point. Au moment où les publicitaires exposés risquent de *penser que tout est dit,* il est essentiel d'insister sur l'idée que tout est à faire.

Pour que 66 % d'opposants prennent *enfin* du *plaisir à rencontrer* la publicité au coin de leur vie, il faut de véritables publicitaires engagés, conscients qu'il est plus utile d'établir un dialogue authentique entre le public et son environnement. Seulement voilà, rares sont les publicitaires qui *se préoccupent d'embellir* le quotidien. Ceux qui, en plus des critères de coût, de mode et de rendement, prennent en considération la qualité du cadre de vie.

Il est trop simple de s'abriter derrière l'idée que le publicitaire est le micro des annonceurs qui le rémunèrent.

Il est trop facile, sous prétexte d'impact, de viser systématiquement au-dessous de la ceinture. Il est scandaleux d'user de son adresse pour allumer l'espoir des gens et finalement enfanter des frustrés. La publicité, *pour jouer son vrai rôle,* doit *s'engager.* Elle a un devoir vis-à-vis de la collectivité : celui de participer à l'amélioration du cadre de vie. Et ceux qui la font doivent avoir cette ambition.

Si ce Musée de la publicité est le coup de fouet d'une telle ambition, alors ce ne sera pas un musée imaginaire.

Si c'est une fin en soi, vite, monsieur Lang, déplacez-le au Panthéon !

(*) Directeur général de *Partenaire.*

Réhabilitation des Huns

par YVES CREHALET (*)

SEUL *un ministre* de la culture socialiste pouvait inaugurer le Musée de la publicité et, d'emblée, lui conférer ce soudain prestige. Un libéral eût craint d'être surpris en compagnie d'une prostituée, et l'eût-il risqué *que l'écho n'en* serait pas si clair.

Encore faut-il *que M. Lang soit un* honnête *homme, entouré d'esprits éclairés. Car,* après tout, plus d'un publicitaire s'attendait que l'alternance muterait en pestilence de bouc émissaire le parfum délicieux de sa muse.

La publicité, partie *officielle du patrimoine national, voilà qui vaut bien le baptême de* Clovis. Ainsi *nous* ne sommes plus des barbares, des « étrangers » qui mettent la paix sociale à feu et à sang, qui enfument l'air pur des pensées et troublent la limpidité des consciences.

Il y avait bien jusqu'ici un Musée de l'affiche, où *l'on admettait que subrepticement se glissent* quelques signatures de publicitaires d'exception et déjà hors du temps, Cassandre ou Savignac. On admettait à la rigueur que quelques concepteurs repentis, Cendrars, Prévert ou Pilhes reviennent, en *fils prodigues, dans le giron culturel.*

Mais dans l'opinion publique et surtout intellectuelle, la publicité sentait l'argent. Fi ! donc, elle faisait commerce de ses charmes.

De même que le libéralisme économique était incapable de progrès social, la publicité ne pouvait ni beauté ni édification.

Ces questions sont abordées aujourd'hui avec un peu *plus de nuances. L'expérience a montré* qu'il *y avait des jungles pires* que l'économie de marché ; et aussi que l'art pouvait se dévoyer sous la dictature de petites clientèles.

Or cette « pub » qui subit les reproches contradictoires d'inutilité et de servilité, cette « pub » n'a pas l'art pour finalité. *Elle a largement et mondialement démontré son utilité économique ; on commence à le savoir* en France. Dans une économie internationale au creux de la crise, les entreprises les plus dynamiques accroissent largement leurs budgets : c'est un phénomène nouveau, car il y a peu, on raisonnait encore en pourcentages du chiffre d'affaires. De « Bison futé » aux « Yeux ouverts », l'Etat lui-même a découvert que *la* publicité était économique pour *ses* propres projets.

Si elle n'a pas l'art pour finalité, elle en sécrète pourtant bien, et en assez grande *quantité malgré* les apparences. *Tout néophyte* en sera convaincu après avoir visionné la bande *Dix ans de cinéma et de télévision publicitaires* montée par Jean-Pierre de Wulf pour le Musée. (L'impression n'est pas aussi vive à *20 h 30 sur TF 1, mais rappelons que la peinture ne se révèle* pas au passant de la place du Tertre.)

« Plaire et toucher »

Ce schéma de l'art sous-produit de l'utile *n'est pas récent.* Meubles, architecture et cuisines *ont* d'autres fonctions (vitales) que la production de beauté. Et l'admirable Michel-Ange de Lascaux songeait, paraît-il, aux faveurs du gibier.

Devant ces temples illustres, l'accusation de servilité a peu de poids. *Les contraintes n'ont jamais empêché l'éclosion de l'art.* Sans doute *l'ont-elles* constamment favorisé, de même que les digues freudiennes transcendent la divine libido. Voir les règles du théâtre classique, l'alexandrin, les instructions de Louis XIV à Versailles, et jusqu'aux fantasmes de *Louis II* de Bavière.

Si ces contraintes sont bien des conditions *d'éclosion,* la publicité doit jaillir très haut, car elle n'en manque pas : il y a bien sûr le respect du produit, centre de tout, seul sujet admissible du message publicitaire. Il y a *les* propres règles de cet art en *considération de son public : il faut « plaire et toucher ».* Il faut pouvoir *se répéter, perdurer* des années. Voici encore les contraintes des médias et de leur fugacité : il faut se concentrer, passer la rampe en un éclair de vision d'une affiche, ramasser la vie en quinze secondes de télévision...

Enfin, moralité sociale oblige, l'œil de la censure regarde Caïn, (B.V.P., *répression des fraudes, organisations de consommateurs,* R.F.P....). Et Caïn *lui-même se censure* : sa femme et ses enfants sont devant la T.V...

En bref, une ascèse baigne la *création publicitaire, dont* longtemps encore les ordinateurs seront incapables. Est-ce là le signe de l'un des beaux-arts *ou* d'un art mineur ? D'un art martial ou du grand art ? Ah ! publicité équivoque, il y a de tout cela en toi. Mais l'étiquette d'alchimiste *nous* rapproche trop à *notre* goût des sorciers que *nous* ne sommes pas, c'est juré. Plus que des judokas, nous espérons laisser une trace après la conquête, et la rue de Paradis nous encourage. Art utilitaire, sans doute, mais pas si mineur car chaque création *est unique, car le choc que vous donneront* Jean-Jacques Annaud, Serge Gainsbourg ou Catherine Lefebvre n'a pas de commune mesure avec l'effet d'un bureau Mazarin.

La publicité est portée par des créateurs sur tous les registres d'expression : photo, peinture, calligraphie, musique, poésie, théâtre (filmé), cinéma. *Plus que tout autre, le film est représentatif de la nature étonnante de la publicité ;* elle est une œuvre collective, dans laquelle chacun a un rôle important : concepteurs, rédacteurs, commerciaux, graphistes, réalisateurs... En cela, voici *un art résolument moderne* et démocratique, dont *il faut rechercher les premiers inspirateurs au temps des cathédrales. Les dieux sont morts mais l'art subsiste.*

Le commerce a surgi ; il a porté sur ses déferlantes une mousse glorieuse, de la Venise du seizième siècle au siècle d'or hollandais, de la grande Grèce au siècle de la publicité.

Le modèle anglais

Aujourd'hui, une double dictature s'atténue : l'excommunication de Mercure et l'art pour l'art sont en *voie de disparition.* Dans les civilisations avancées le contrat social peut se doubler d'un contrat culturel : *c'est ainsi que s'est épanouie la publicité anglaise, qui demeure un modèle. Le Japon est en route,* et d'autres.

La France compte dans notre métier des créateurs admirables. Ils produisent une œuvre qu'il faut protéger ; mieux, ils démontrent quotidiennement que l'art est utile, que l'investissement y est productif. Merci, monsieur le *ministre* de la culture, de l'avoir compris, et d'être *ainsi le successeur d'André Malraux.*

On redécouvre maintenant qu'Attila était imprégné de *culture gréco-latine et que ses cavaliers du vent jouissaient d'un art raffiné.* Si les publicitaires sont encore un peu huns, profitons de la fraîcheur des barbares.

(*) *Directeur général* C.F.R.P.

Culture du prosaïque

par GEORGES PENINOU (*)

ELEVER le Musée de l'affiche à l'exposant supérieur qu'est un musée de la publicité ne procède pas, seulement, de la volonté d'y adjoindre des œuvres appelant d'autres médias-supports : cinéma, presse, radio ou télévision ; d'assembler de la sorte, dans une même unité de lieu, ce qu'il peut y avoir de plus démonstratif ou de plus significatif en cette activité ; d'enrichir ses ressources documentaires de celles d'une bibliothèque, d'une cinémathèque, d'une sonothèque ou d'une téléthèque spécialisées. C'est surtout une invite à considérer que son intérêt *ne se limite* pas à ses apports aux arts *décoratifs* ou *graphiques. Cette reconnaissance-là lui était acquise,* et *trop de noms fameux avaient marqué* l'esthétique de la *vie quotidienne,* à *travers* la *somptueuse* lignée des *affichistes,* pour que la consécration muséographique ne leur soit finalement, bien que tardivement, consentie.

Mais on pouvait se désoler que la publicité ne soit jugée digne d'être conservée qu'à proportion du témoignage artistique qu'elle pouvait représenter. Non que l'exceptionnel ne méritât l'hommage, et l'éclat sa reconnaissance : on *sauvegardait les monuments, faute d'avoir su sauver les documents. On sait les difficultés* et les tribulations inouïes auxquelles ont été exposés ceux – cinéphiles, musicologues, chercheurs – qui ont tenté des reconstitutions, des restitutions, des recensements à prétention quelque peu systématique. Elles illustrent le désordre et la dilapidation de cet art de l'éphémère, aussi précaire à se conserver que généreux à se diffuser, et qui préserva si mal de l'oubli des messages grâce auxquels tant de produits furent sortis de l'obscurité.

Si elle garde tout son attrait en tant que manifestation artistique – on sait ce que lui doivent l'op'art, l'hyperréalisme, l'expressionnisme abstrait, – l'intérêt de la publicité s'est toutefois beaucoup déplacé de l'effet d'art qu'elle sut être au fait de société qu'elle est. En témoigne un musée qui est une légitimation sociale *autant qu'une consécration* culturelle : *lieu du rare et lieu du commun, où l'instructif côtoiera* l'éminent.

L'expression populaire qui fait de la publicité un « élément » (la société baignerait dans l'air et dans la publicité) illustre, dans sa naïve exagération, combien elle est consubstantielle du cadre, sinon du mode de vie. Son influence – d'aucuns diraient : sa responsabilité – excède largement celle qu'aurait dû lui assigner la discrète grandeur économique qu'elle ne cesse d'être, en France du moins. C'est que la société se figure en elle, même si elle consent peu à s'y reconnaître, tout en conspirant, comme dirait Descartes, avec les illusions agréables qu'elle lui procure. Dans cette figuration résident son intérêt et la source des *rapports* ambivalents *qu'elle n'a cessé de susciter.*

Les ambitions accrues

Initialement vouée à servir de langage, triomphant ou dévot, à la marchandise, dont elle inventait le champ de parole propre en stimulant son échange, ses ambitions se sont accrues à la mesure d'une technique qui s'assurait : moyennant quoi, elle se prévaut, en politique, de ses capacités, rusant avec ses procédés, puisque rusant avec sa vocation. *Le citoyen s'en amuse,* quand il *ne s'en émeut,* pensant qu'il est séant que les *affaires* d'Etat *soient* évoquées dans l'ordre de l'Etat.

Prodigue de signes, elle a jalonné l'espace social d'une emblématique contemporaine, ponctuant de repères familiers le parcours des nécessités, des utilités, et des gracieusetés de la vie quotidienne. Disciplinée, elle contribue à la civilité des espaces publics. Trop avide, la *réglementation se charge,* de *plus en plus,* de *lui* éviter de porter atteinte à leur qualité d'espaces républicains.

Prodigue de mots, elle a plié la langue à son efficace, non sans bonheur, ni péril. La réserve des littérateurs pèse sur elle, au nom de la critique du goût (Valéry) ou du jugement (Etiemble). On lui objecte de ne passer contrat ni envers la langue ni envers le réel. On la dit incivique ou désinvolte, sans toujours considérer qu'elle est dans le lexique, d'ailleurs exigu, de la louange et dans la syntaxe, nécessairement contractée, des langages d'effets. Si l'honnête homme ne peut se désintéresser de la juste qualification (car tel est le vrai problème publicitaire, celui de la valeur intrinsèque de ses épithètes), les ressources langagières dégagées du discours marchand constituent des extensions originales. *Les séductions,* si fortes, des enfants ne sont pas étrangères aux *affinités de structure de la langue publicitaire et de l'acquisition de la langue tout court.*

Mise en mots, mise en page, mise en scène des mots : là où la littérature essaya, sous des contraintes inouïes, une logique signifiante de la disposition – que l'on songe à Mallarmé, Apollinaire ou Butor ; que l'on songe aussi à La Fontaine, dont *la* publicité retrouve parfois *les homologies structurelles* des fables (*telles sont les affinités des conteurs*), – la *publicité s'épanouit,* donnant à l'information commerciale la plastique qui lui est propre.

Prodigue d'images, elle en a sensiblement modifié le statut, l'économie, et la destination, suscitant un nouveau rapport entre l'image et le texte, longtemps prisonnier de l'ancien *couple légende-dessin.* Elle a élaboré une visualité sans équivalent du petit peuple des objets et des biens, inaugurant envers eux une sensibilité qui n'est plus celle de l'usage. Elle a mis la consommation en spectacle : l'objet en effusion, et le consommateur en euphorie. On peut suivre cette sensibilité, que l'air du temps module et que les idées du temps font fléchir. *Point* n'est besoin d'être sociologue ; il suffit d'être consommateur, ou consumériste, avec la liberté d'y céder ou d'y résister.

Prodigue de sens, elle s'est complue à faire signifier les « *choses* », pour les sortir de leur mutisme, créant un des *systèmes* sémiologiques les *plus* concrets, où les marques valent moins pour ce qu'elles sont que pour ce qu'elles représentent. Elle chercha dans les significations rapportées des démarcations qu'elle ne trouvait pas nécessairement dans les qualités intrinsèques des choses, traquant ainsi en elles le signe qu'elles pouvaient devenir. Le sens fut leur éloquence, faute d'être leur vérité ; il fut leur exotisme, en place de leur profondeur. C'est qu'il convenait à la publicité d'avoir ses stratèges, non ses poètes, et n'est d'ailleurs pas Ponge qui veut.

(*) Directeur d'Intelligences, conseil en communication.

Peut-être de l'art ?

par PHILIPPE CALLEUX (*)

ON aurait pu imaginer que les publicitaires accueilleraient *avec enthousiasme, en tout* cas avec *intérêt,* la *création* d'un Musée de l'affiche. Après avoir beaucoup emprunté aux arts plastiques, la publicité se voyait à son tour invitée au musée et accédait à la respectabilité. Face aux fanatiques de la toile et du pinceau, l'affiche faisait irruption *dans le cercle brillant de la culture.* Et *pourtant, les publicitaires* ont ignoré avec affectation le nouveau musée. Peut-être parce qu'il leur paraissait contre nature d'isoler un des terrains d'expression de leurs campagnes et de lui donner une consécration particulière. Sûrement aussi, parce qu'ils *étaient réfractaires à cette dictature du joli, qui occultait leurs vraies émotions, leur vrai savoir-faire.*

Le Musée de l'affiche se transcen*dant en musée de la publicité,* voilà *qui devrait apprendre* aux *praticiens* le chemin de la rue de Paradis. La publicité est honorée non plus sous le seul angle esthétique, mais reconnue comme jouissant d'une densité spécifique où la finalité marchande est incorporée, où *l'expression* peut *s'appuyer sur tous les médias,* de la *télévision à l'objet.* Y *seront* décrites la complémentarité ou l'interaction des médias. Y sera conservé le produit de cet antagonisme fertilisant entre pulsion et réflexion qui constitue le pain quotidien des agences. Y seront stockées des données brutes auxquelles plus tard l'ordinateur donnera *une logique, un éclairage, un sens.*

Oui, ce musée, collecteur frileux et avide de toute la publicité, sera beaucoup plus qu'une bonne manière rendue à ses artisans. *Plus aussi* que la *reconnaissance éclatante de la responsabilité sociologique de ce métier.* Ce sera un des lieux où les publicitaires, toujours désireux de se rapprocher de la certitude, pourront faire progresser leur art. Peut-être de l'art ?

(*) Directeur général, Feldman, Calleux, Associés publicité.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

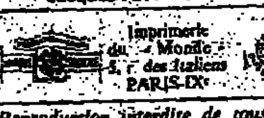
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

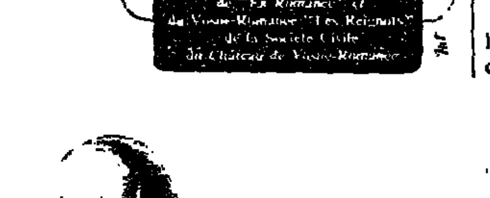
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

M. SHARON DEVANT LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR SABRA ET CHATILA

« Nous savions qu'il y aurait des victimes civiles, mais n'avions jamais imaginé que de tels massacres pourraient se produire »

De notre correspondant

Jérusalem. — Lorsque le ministre israélien de la défense, M. Ariel Sharon, est arrivé lundi matin dans la salle d'audience de la commission d'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila, il ne s'attendait certainement pas que sa déposition publique dure plus de deux heures et demie, et qu'il soit ainsi amené à brosser devant une cinquantaine de représentants de la presse un tableau de ses agissements et de ses décisions pendant les journées qui ont précédé et suivi les massacres, confirmant, avec plus de détails, ses déclarations devant la Knesset (*le Monde* du 24 septembre).

La veille, M. Sharon avait en effet adressé une lettre à la commission dans laquelle il demandait de témoigner à huis clos, hormis une déclaration préliminaire qu'il désirait faire en public. Et effectivement, après l'ouverture de l'audience, le général Sharon a donné lecture d'une sorte de plaidoyer en faveur de l'opération « paix pour la Galilée ». Puis, immédiatement après la première question du président de la commission, le juge Kahane, il a réclamé le huis clos.

Le magistrat en a décidé autrement et il s'avère que la commission fait de la publicité des débats une question de principe. La loi impose en effet que les audiences d'une commission d'enquête judiciaire soient publiques, sauf s'il s'agit de secrets militaires ou de secrets d'État. Il n'est pas question d'essayer de se dérober à cette obligation en s'abritant derrière une trop large interprétation de cette loi.

Après s'être montré quelque peu réticent, le ministre de la défense a donc longuement répondu aux nombreuses questions de la commission. Ses témoignages publics sur ses activités entre le 14 et le 18 septembre dernier comportant, il est vrai, certaines lacunes qui auraient souvent été comblées lors de la déposition à huis clos. Les protocoles des réunions du gouvernement en particulier n'ont pas été divulgués. Il n'empêche que M. Sharon a finalement très largement reconstitué les événements dans lesquels il est impliqué.

Le 14 septembre, c'est vers 17 heures qu'il reçoit les premières informations sur l'attentat contre Béchir Gemayel. Immédiatement il entame des consultations avec les chefs des services de renseignements de l'armée et du Mossad (services spéciaux). Puis il décide d'envoyer le chef d'état-major, le général Raphaël Eytan, sur place à Beyrouth. A minuit, après une conversation téléphonique avec M. Begin, la décision est prise de pénétrer à Beyrouth-Ouest.

Le 15 septembre, M. Sharon gagne Beyrouth. Il rencontre M. Pierre Gemayel au quartier général des Phalanges. Cette fois, sans consulter M. Begin, il décide, avec le général Eytan, que ce sont les Forces libanaises (Phalanges) qui pénétreront dans les camps de Sabra et de Chatila.

Le 16 septembre, le gouvernement israélien se réunit et approuve à l'unanimité cette décision. M. Sharon conteste les informations selon lesquelles le vice-premier ministre, M. David Lévy, aurait mis en garde le cabinet contre d'éventuels massacres.

Le 17 septembre, peu avant 21 heures, M. Ariel Sharon apprend, pour la première fois, — assure-t-il, — par un coup de téléphone du général Eytan, que dans les camps de Chatila et de Sabra les choses ne se sont pas déroulées exactement comme prévu. « *Ils ont exagéré* », aurait dit le général Eytan en parlant des phalangistes. Le chef d'état-major annonce alors que le commandant de la région nord, le général Amir Drori, a déjà pris une triple mesure : l'opération des phalanges a été immédiatement interrompue, l'entrée de nouvelles forces phalangistes à l'intérieur des camps a été interdite, et ordre a été donné aux miliciens de se retirer le lendemain à 5 heures du matin. Ces mesures paraissent suffisantes à M. Sharon. Il n'estime pas devoir prendre personnellement des initiatives supplémentaires.

C'est alors qu'un membre de la commission, le juge Aharon Barak, pose une des questions-clés : « *Pourquoi jusqu'à 5 heures du matin ? Pourquoi ne pas avoir donné l'ordre aux Phalanges d'évacuer immédiatement les camps ?* » Dans sa réponse M. Ariel Sharon s'adresse alors à un autre membre de la commission, le général de réserve Yonah Efrath, en sa qualité de militaire : « *Vous savez comment ça se passe sur le terrain. Il faut que les ordres soient transmis, il faut se regrouper, s'organiser. Dans ces conditions, le laps de temps jusqu'à 5 heures du matin me paraît tout à fait raisonnable.* »

Ce dialogue est sans doute symptomatique : tout au long de l'audience les membres de la commission ont exigé des précisions et des éclaircissements de M. Sharon. La majorité de leurs questions ont en fait porté sur deux points : pourquoi les Forces libanaises (que M. Sharon désigne toujours comme « les Phalanges ») ont-elles été chargées d'une mission à l'intérieur des camps de Sabra et de Chatila ? Connaissant la situation et les précédents au Liban, ne fallait-il pas s'attendre que ces milices commettent des massacres ?

Sur le premier point les explications de M. Sharon ont été parfois embarrassées. Une décision de principe de faire participer les Phalanges aux opérations avait été prise par le gouvernement — rappelle-t-il — dès le 15 juin au neuvième jour de la guerre.

En ce qui concerne l'opération dans les camps de Beyrouth, le problème, a expliqué le ministre de la défense, était de ne pas laisser se reconstituer un nouveau noyau d'« *organisation terroriste* » palestinien. Quelque deux mille « terroristes » étaient restés sur place dans les camps après l'évacuation de l'O.L.P. au mois d'août. Les armes n'avaient pas été livrées à l'armée libanaise, conformément aux accords Habib, et, en plus, se trouvaient dans les camps quelque sept mille hommes appartenant à vingt-sept milices différentes. Tout cela risquait, selon M. Sharon, de provoquer une « *nouvelle division* » de Beyrouth. Pour écarter ce danger, pour identifier les « terroristes », pour mener ce genre de combat de rue, les Phalanges faisaient mieux l'affaire que l'armée israélienne. D'ailleurs, assure M. Sharon, à plusieurs reprises, le souci d'éviter de nouvelles pertes importantes du côté israélien a pesé très lourd dans la balance.

A la question de savoir si les massacres étaient ou non « prévisibles », le général Sharon répond par toute une série d'arguments. Il cite l'exemple de plusieurs opérations auxquelles les Phalanges avaient participé auparavant à l'instigation de l'armée israélienne pendant la guerre au Liban sans commettre d'exactions. Il ajoute savoir d'expérience que même lorsque les Arabes veulent exercer une vengeance ils ne s'en prennent pas d'ordinaire à des femmes, des enfants ou à des vieillards. Enfin et surtout, il fait état de ses rapports avec les dirigeants phalangistes : « *Ce ne sont pas des boute-feu, des impulsifs mus par des instincts violents ; leur organisation est bien structurée, quasiment comme une armée régulière.* »

Alors ? Alors le général Sharon ne peut que répéter : « *Nous savions qu'il y aurait des victimes civiles, mais à aucun moment nous n'avons imaginé que de tels massacres pourraient se produire. Jamais nous n'avons évoqué une telle possibilité.* » — (*Intérim.*)

● *Un Palestinien âgé de quinze ans, Ihcham Lutfa*, a été tué le mardi 26 octobre par balles lors d'une manifestation anti-israélienne au camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse. Le couvre-feu a été imposé par l'armée israélienne sur ce camp qui abrite plusieurs milliers de réfugiés palestiniens. — (*A.F.P.*)

Egypte

Le Caire s'apprêterait à demander la reprise des négociations sur l'enclave de Tabah

Correspondance

Le Caire. — Pour la première fois depuis son accession au pouvoir, le président Moubarak s'est rendu samedi 23 octobre dans la péninsule du Sinaï, rendue dans sa totalité à l'Egypte depuis le 26 avril dernier. Accompagné de son premier ministre, M. Fouad Mohieddine de son ministre de la défense, le maréchal Abou Ghazala, et d'une centaine de parlementaires, il est allé accueillir le président Nemeiry, du Soudan, à El-Arich, sur la côte méditerranéenne. Les deux hommes ont signé les décrets portant création des institutions prévues par la charte d'intégration entrée en vigueur à Khartoum le 12 octobre dernier. C'est donc paradoxalement très loin du fleuve qui unit leurs pays que les deux chefs d'Etat ont réaffirmé avec force leur volonté de « *faire vivre l'unité du Nil* ».

Ce séjour de vingt-quatre heures dans le Sinaï, au cours duquel les deux présidents se sont également rendus à Charm-El-Cheikh, intervient à un moment où l'Egypte, apprend-on de bonne source, s'apprêterait à demander la reprise des discussions sur Tabah, cette enclave d'un kilomètre carré au sud d'Eilat, que les parties israélienne et égyptienne revendiquent (1). Selon la revue *Al Moussawar*, fidèle à leur politique de « fait accompli », les Israéliens seraient en train d'annexer *de facto* cette zone sur laquelle ils ont bâti un hôtel ultra-moderne qui devrait, toujours selon la revue, être inauguré prochainement par M. Begin.

Le séjour du président Moubarak lui aura aussi permis de prendre directement connaissance des multiples problèmes de la péninsule depuis son retour sous administration égyptienne.

Le développement touristique, en particulier, n'a absolument pas tenu ses promesses et tous ceux qui s'y sont rendus, venant du Caire, se plaignent à la fois des rares et médiocres conditions d'accueil et des prix excessifs qui sont pratiqués. Enfin, depuis leur départ du Sinaï, les Israéliens qui, au temps de l'occupation, avaient l'habitude de se rendre par dizaines de milliers tout le long du golfe d'Akaba, d'Eilat jusqu'à Charm-El-Cheikh, ont pratiquement déserté la région.

MOUNA EL-BANNA.

(1) Un accord intérimaire avait été conclu en avril dernier à ce sujet entre Israël et l'Egypte, à la veille du départ des troupes israéliennes du Sinaï. Aux termes de cet accord, les Israéliens devaient se retirer jusqu'à la ligne de 1906, délimitant la frontière entre la Palestine ottomane et l'Egypte. La zone litigieuse devait être confiée à la force multinationale du Sinaï, jusqu'au règlement définitif du contentieux par l'arbitrage ou la conciliation. Les réunions qui ont eu lieu depuis n'ont abouti à aucun résultat.

Liban

M. Shultz affirme que les États-Unis comptent obtenir le départ des troupes étrangères avant la fin de l'année

M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, a déclaré lundi 25 octobre, à Ottawa, que Washington comptait obtenir le départ des forces étrangères du Liban d'ici à la fin de l'année. M. Shultz, qui s'adressait à un groupe de responsables de la presse canadienne, a aussi noté que plusieurs pays étaient prêts à contribuer à l'élargissement de la force multinationale de sécurité déployée au Liban pour aider les autorités de Beyrouth à rétablir leur autorité sur leur territoire.

M. Shultz a fait état d'une réaction « *constructive* » des pays arabes au plan de paix du président Reagan pour le Proche-Orient, estimant que « *le camp arabe montre un souci évident d'élaborer une formule de paix* ». Il a souligné à ce propos que le roi Hassan II du Maroc avait, au cours de son récent séjour à Washington, souhaité « *vivre en paix avec un Israël reconnu* » (*le Monde* du 26 octobre) et évoqué les résolutions 242 et 338 de l'ONU et des propositions américaines et arabes comme une base pour la paix dans la région. La résolution 242 engage tous les Etats du Proche-Orient à une coexistence pacifique, et la résolution 338 prévoit des négociations en vue d'une paix juste et durable.

« *Je ne vois donc pas ce qu'on peut en déduire d'autre qu'une acceptation par les Arabes du fait qu'Israël fait définitivement partie de la région*, a dit M. Shultz, *L'effort doit maintenant consister à définir une formule de paix avec Israël. Les Arabes estiment en avoir déjà fait beaucoup, ce qui est vrai.* »

Le responsable américain a ajouté que Washington s'employait à favoriser une « *émergence* » du roi Hussein de Jordanie, en vue de l'associer à des négociations avec le président Moubarak et M. Begin.

A Damas, la radio officielle syrienne a de nouveau rejeté, lundi, l'idée d'un éventuel retrait simultané des forces israéliennes, syriennes et palestiniennes du Liban. « *La question du retrait simultané auquel tiennent les Israéliens constitue en fait une sorte d'occupation politique et vise à dissimuler les réalités et les priorités sur la scène libanaise* », a notamment affirmé Radio-Damas.

La radio syrienne a en outre rejeté toute tentative visant à mettre sur un pied d'égalité les « *forces occupantes israéliennes* » et la force arabe de dissuasion (FAD, à effectifs syriens). Cette « *question syro-libanaise sera résolue entre les deux parties après la décision libanaise de se libérer des baïonnettes israéliennes* ».

Selon des témoins, des miliciens chrétiens ont investi, lundi matin, un quartier du centre de Saïda, tirant en l'air et procédant à une dizaine d'arrestations au sein de la population. Au quartier général de l'armée israélienne à Saïda, on précise que les soldats israéliens se sont rendus sur les lieux, libérant les prisonniers et arrêtant les Phalangistes. Ces derniers, précise-t-on de même source, ont été relâchés quelque temps après, « *après une sévère mise en garde contre de tels agissements* ». — (*Reuter, A.F.P.*)

AMÉRIQUES

El Salvador

LES GUÉRILLEROS SOUHAITENT NÉGOCIER AVEC LE GOUVERNEMENT

Que se passe-t-il au Salvador ? Selon certaines informations, des conversations « *au plus haut niveau* » auraient lieu en ce moment à San-José-de-Costa-Rica entre des représentants de l'armée salvadorienne et des émissaires de la guérilla. Selon l'Agence France-presse, le Front Farabundo-Marti de libération nationale a fait des propositions — ce ne sont pas les premières — pour engager des négociations avec le gouvernement.

Ces propositions, précise l'agence, prévoiraient que chaque partie se fasse représenter par deux personnes au cours d'éventuelles négociations, qui se dérouleraient en présence d'observateurs salvadoriens et étrangers.

L'ambassadeur des Etats-Unis au Salvador, M. Dean Hinton, a évoqué récemment une telle possibilité dans un entretien avec le *Times* de Londres. Le thème a été également abordé par l'Eglise, au cours d'une homélie prononcée le dimanche 24 octobre par le Père Jesus Delgado dans la cathédrale. Mais le prêtre a accusé les autorités d'avoir fait enlever cinq dirigeants de l'opposition pour torpiller un éventuel règlement négocié de la guerre civile.

Ces cinq personnalités, qui appartiennent à diverses formations composant le Front démocratique révolutionnaire (allié à la guérilla), ont été arrêtées entre le 18 et le 20 octobre. Il s'agit de MM. Luis Menjibar, Jorge Herrera, Mauricio Domenech, Elias Gurdun et Carlos Molina.

Selon de nombreux observateurs, c'est pour imposer des pourparlers de paix que la guérilla a déclenché au début d'octobre une vaste offensive, alors que le gouvernement la disait « *très affaiblie* ». Les maquisards se sont emparés, en effet, de plusieurs localités dans les départements de Morazan et de Chalatenango, au nord du pays, obligeant l'armée gouvernementale à envoyer cinq mille soldats pour reprendre ces positions, de faible valeur stratégique. Selon les guérilleros, au moins cent quatre-vingt-neuf soldats auraient été tués et capturés au cours des combats. Les militaires affirment pour leur part avoir tué deux cents guérilleros.

Canada

La visite de M. Shultz a permis d'apaiser certaines tensions entre Ottawa et Washington

De notre correspondant

Montréal. — La visite de vingt-quatre heures effectuée lundi 25 octobre à Ottawa par le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a été l'occasion pour les deux gouvernements de s'engager à faire preuve de bonne volonté pour régler les différends qui se multiplient depuis deux ans entre le Canada et les Etats-Unis. Visiblement satisfaits de cette première prise de contact, M. Shultz et le ministre canadien des affaires extérieures, M. Allan MacEachen, sont convenus de se rencontrer au moins quatre fois par an et de mettre en place des mécanismes de consultation pour faciliter le règlement des désaccords.

Les relations entre les deux partenaires s'étaient très nettement dégradées par suite d'un accroissement du contentieux, allant des mesures protectionnistes adoptées d'un côté et de l'autre au contrôle des investissements, en passant par les « *pluies acides* » déversées sur le Canada par les usines américaines.

M. Reagan était venu à Ottawa pour son premier voyage officiel en janvier 1981 afin de sonder le gouvernement canadien sur son projet de créer un marché commun nord-américain qui inclurait également le Mexique. Le Canada, qui fait environ 70 % de son commerce avec les Etats-Unis et dont l'économie est en grande partie contrôlée par son voisin, n'est guère favorable à cette idée. Il craint en effet que l'intégration plus poussée des deux économies ne conduise à une aggravation de sa dépendance à l'égard des Etats-Unis et ne réduise encore davantage ses espoirs de diversifier ses échanges.

En fait, au moment de la visite de M. Reagan, les relations entre les deux pays étaient déjà tendues à la suite de l'annonce par Ottawa, en octobre 1980, d'une « nouvelle politique énergétique » qui devait permettre aux Canadiens de réduire progressivement de 75 % à 50 % la participation du capital étranger dans l'industrie pétrolière nationale.

Cette politique nationaliste fut très mal accueillie par les sociétés pétrolières américaines qui continuent encore aujourd'hui de dénoncer les « mesures discriminatoires » dont elles s'estiment victimes, par le biais de la fiscalité notamment. Washington prit alors fait et cause pour les hommes d'affaires américains.

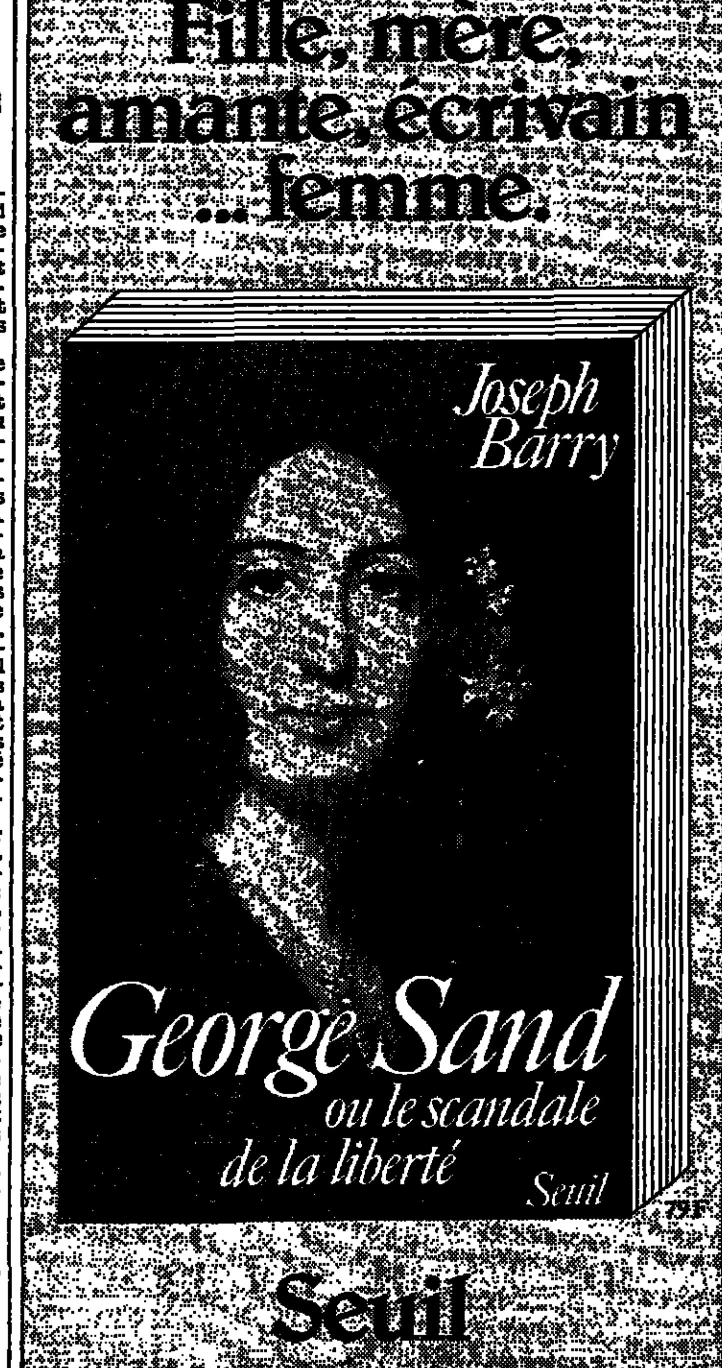
Avec l'aggravation de la crise économique au Canada, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est finalement résolu à mettre une sourdine au nationalisme de certains de ses ministres en procédant, en septembre, à deux remaniements successifs de son gouvernement. Il faisait un pas de plus en recevant, il y a quelques jours, à Ottawa, avec la plus grande discrétion, vingt et un des plus importants dirigeants d'entreprise des Etats-Unis (Standard Oil, Proctor and Gamble, Union Carbide, Westinghouse, etc.) qu'il avait personnellement invités pour leur dire que le Canada n'avait pas changé, qu'il était toujours le meilleur ami des Etats-Unis et qu'il était disposé à donner le meilleur accueil possible aux investissements américains.

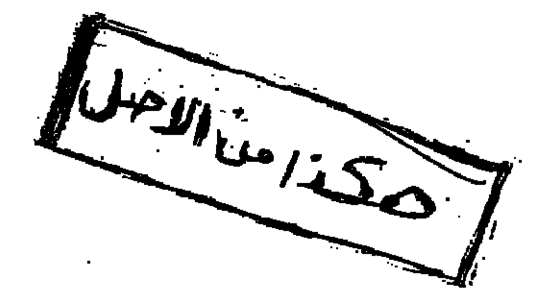
Le coup de barre donné par M. Trudeau a été bien reçu à Washington où l'on semble maintenant prêt à faire preuve d'un peu plus de compréhension à l'égard d'un partenaire qui demande le « *droit à la différence* ».

Si M. Shultz, comme il l'a lui-même déclaré lors d'une conférence de presse, n'a pas demandé au gouvernement canadien de modifier sa politique énergétique ni d'assouplir les règles de fonctionnement de l'agence chargée de contrôler les investissements étranger, il a regretté cependant le caractère « *vague* » des critères utilisés par cette agence et qualifié d'« *injustes* » certaines mesures de la politique énergétique canadienne.

Il a également été question, en matière de défense, des missiles de croisière (Cruise), mais Ottawa n'a pas encore répondu à la demande des Etats-Unis qui souhaitent tester ces missiles dans le nord du Canada.

BERTRAND DE LA GRANGE.





DIPLOMATIE

LA VISITE A PARIS DU GÉNÉRAL KOLINGBA

M. Cheysson souligne la rigueur avec laquelle le gouvernement de Bangui s'emploie à redresser la situation

« C'est l'autorité légitime que nous soutenons en République Centrafricaine », a déclaré, lundi 25 octobre, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, portant un toast en l'honneur du général André Kolingba, chef de l'Etat centrafricain, qui, en visite officielle de travail en France, était son hôte à dîner au Quai d'Orsay.

M. Cheysson a souligné la rigueur avec laquelle le gouvernement centrafricain s'emploie à redresser la situation, *« héritage du passé »*, malgré des *« difficultés redoutables et au prix de grands sacrifices »*. De son côté, le général Kolingba a déploré les *« inégalités criantes »* entre les pays industrialisés et les pays du tiers-monde qui peuvent, a-t-il précisé, *« déboucher sur de graves bouleversements »*.

A sa sortie de l'Elysée, où il venait d'être reçu à déjeuner par M. François Mitterrand, le général Kolingba, interrogé sur l'aide française à son pays, a répondu : *« Non seulement la France va continuer son effort actuel, mais elle va l'augmenter. »* A propos de la coopération militaire, le président centrafricain a observé : *« Par sa présence en R.C.A., l'armée française joue un rôle économique, et nous avons tout intérêt à la garder pour nous permettre de résoudre certains problèmes dans nos régions reculées. »*

Au Quai d'Orsay, on indique enfin que l'entretien que le président Kolingba a eu lundi au cours d'un petit déjeuner de travail, avec M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, a essentiellement porté sur la coopétion bilatérale. *Le porte-parole a ajouté à ce sujet : « L'effort de la France dans ce domaine doit accompagner l'effort de rigueur dans lequel s'est déjà engagé le gouvernement centrafricain. »* On rappelle que l'aide budgétaire française au Centrafrique s'élève, pour les huit premiers mois de 1982, à 74 millions de francs et qu'elle est sensiblement plus importante que celle de l'année dernière qui, pour toute l'année, s'est élevée à 100 millions de francs.

A travers le monde

Iran

● LE CHARGE D'AFFAIRES IRANIEN A DAKAR, M. Mohsen Eskander, en poste au Sénégal depuis août 1981, a annoncé lundi 25 octobre à Stockholm son intention de demander l'asile politique en Suède. Le diplomate iranien a indiqué à l'A.F.P. qu'il avait quitté il y a trois semaines ses fonctions à l'ambassade d'Iran au Sénégal. Il a précisé dans un long communiqué qu'il *« prenait position contre le régime de terreur de Khomeiny »* et annoncé son adhésion à l'organisation des Moudjahidin du peuple. — (A.F.P.)

Kenya

● ONZE SOLDATS DES ANCIENNES FORCES AÉRIENNES KENYANES ont été condamnés, lundi 25 octobre, par un tribunal militaire, à des peines allant de l'exclusion de l'armée à dix-huit ans de prison, pour leur participation au coup d'Etat manqué du 1er août dernier. Ces condamnations portent à trois cent soixante et un le nombre de militaires condamnés. — (A.F.P.)

Ouganda

● M. HANS CHRISTEN BENNETZEN, âgé de soixante ans, de nationalité danoise, un des délégués de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, chargé des questions administratives au siège de Kampala, a été attaqué dans cette ville, vendredi 22 octobre, par des hommes armés qui, après l'avoir jeté hors de sa voiture, lui ont tiré une balle dans la tête. En dépit de la gravité de son état, M. Bennetzen a pu être transporté à Nairobi. Depuis six mois, le siège de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à Kampala a connu cinq incidents graves dus principalement au brigandage. — (Corr.)

U.R.S.S.

● UN MOUVEMENT DE PANIQUE INEXPLIQUÉ a causé, mercredi 20 octobre, la mort de plus de vingt personnes au stade Lénine de Moscou à l'issue d'un match de football opposant les Pays-Bas à l'Union soviétique. Plusieurs dizaines de spectateurs auraient été blessées et une enquête indique le quotidien *Vetchernaya Moskva* a été ouverte. — (A.P.)

Le collectif de grève du quai d'Orsay répond à M. Thibau : les « échanges culturels » ne sont pas une nouveauté

Le collectif de grève de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des relations extérieures nous a adressé la réponse ci-dessous au « Point de vue » *du directeur général, M. Jacques Thibau, publié dans* le Monde *du 5 octobre. A la suite de la grève générale déclenchée ce même jour à la D.G.R.C.S.T., le ministre M. Cheysson a demandé à l'inspecteur général des relations extérieures, M. Viot, de procéder à une « évaluation » de ses objectifs, de ses méthodes et de son fonctionnement et de ceux de la coopération.*

Dans l'article qu'il a publié dans *le Monde* du 5 octobre 1982, intitulé « L'action culturelle extérieure : d'une gestion à une politique », M. Jacques Thibau, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des relations extérieures, opposait la « gestion » dans laquelle, selon lui, se serait cantonnée la direction générale avant son arrivée, à la « politique », à la définition et à la poursuite de laquelle il allait, lui, désormais s'attacher.

Cette distinction n'a pas manqué de surprendre les agents de la D.G.R.C.S.T., qui voyaient ainsi citer, pour illustrer une orientation prétendument nouvelle, des opérations engagées depuis plusieurs années (aide à l'enseignement du créole à Haïti, lycées biculturels, réciprocité dans l'action culturelle) ou cherchaient en vain dans l'article mention des relations scientifiques et techniques.

Il y a des années, *en réalité*, que la *direction* générale des relations culturelles, scientifiques et techniques s'efforce d'instaurer une véritable politique de dialogue et d'échanges avec l'étranger, à tel point que l'un de ses trois services s'appelait jusqu'au mois dernier « service des échanges culturels ». Des années que des efforts importants sont déployés pour aider à la diversification de l'enseignement des langues vivantes en France, ou à la promotion des cinémas et des arts étrangers, tant il est évident qu'aucune action culturelle n'est possible sans une meilleure connaissance des partenaires et une ouverture des frontières à leur patrimoine et leurs créateurs. Comme si Jack Lang se vantait d'avoir inventé les maisons de la culture ou Jean-Pierre Chevènement d'avoir mis en place le C.N.R.S.

En vérité, la situation de la D.G.R.C.S.T. depuis des mois est d'une clarté tragique : il n'y a plus de gestion, tant les principes de fonctionnement les plus élémentaires d'une structure administrative dont le budget atteint 3 milliards de francs sont bafoués. Et il y a moins encore de « politique » que par le passé : tout au plus une poignée de slogans et la récupération de quelques orientations ou opérations mises en œuvre depuis longtemps.

La plupart des agents, à Paris comme à l'étranger, savent de longue date que bien des choses ne vont pas dans notre action culturelle. Il y a à définir un « projet culturel extérieur », cohérent, novateur, adapté à notre temps et aux besoins d'un monde bouleversé, notamment, par l'émergence brutale à la « modernité » de plus de cent nouveaux pays et par la mise en place généralisée de systèmes de communication des images et des idées toujours plus performants. Il y a des ressources nouvelles à y affecter, des modes de gestion plus efficaces à adopter, des personnels nouveaux à mobiliser. Il faut largement redéfinir les modalités d'intervention de l'Etat dans nos rapports avec les pays occidentaux, tant les initiatives parapubliques et privées se sont — et heureusement — multipliées. Il faut penser — enfin et véritablement — notre coopération culturelle avec le Sud... D'où l'espoir qu'avait fait naître, indépendamment des appartenances politiques des agents, l'évident intérêt porté par le chef de l'Etat à cet aspect fondamental de la politique extérieure de la France. D'où aussi leur consternation, un an plus tard, lorsqu'ils constatent que non seulement aucun projet culturel n'a à ce jour été articulé, mais que la machine qu'il fallait dépoussiérer, relancer, est désormais totalement bloquée.

Que ces agents — diplomates, enseignants, chercheurs... gens peu portés à l'agitation — aient fait grève massivement le 5 octobre pour demander au gouvernement non pas des améliorations de leur sort personnel ni même des moyens financiers pour les actions qu'ils mènent, mais des décisions urgentes mettant fin au désastre dans le domaine de la « gestion » et au bluff en matière de « politique », devrait faire réfléchir...

● *Des pays du tiers-monde ont été élus*, vendredi 22 octobre, à neuf des douze sièges nouvellement créés du conseil d'administration de l'Union internationale des télécommunications. La conférence plénipotentiaire de l'I.U.T., réunie à Nairobi et qui groupe cent cinquante-sept Etats, a porté le nombre des sièges du conseil d'administration à quarante et un, en y élisant le Bénin, le Kenya, la Zambie, l'Indonésie, le Koweït, le Pakistan, les Philippines, la Colombie et le Pérou, ainsi que la R.D.A. et la Yougoslavie. — (Reuter.)

● *La femme de l'ambassadeur de France à Madrid, Raoul Delaye*, qui s'est tué dimanche dans un accident de la route, près de Burgos, était toujours hospitalisée lundi 25 octobre, dans un état grave, à la résidence sanitaire de Burgos. Elle souffre d'un traumatisme crânien, de contusions multiples et de fractures de plusieurs côtes.

La fin de la visite de M. Marchais à Pékin

« Le temps des anathèmes et des excommunications est bien révolu »

déclare le secrétaire général du P.C.F.

De notre correspondant

Pékin. — Avant de quitter Pékin pour Pyongyang, ce mardi 26 octobre, M. Georges Marchais s'est dit *« satisfait »* de ses conversations avec les dirigeants chinois, en dépit de la persistance de différences d'appréciation, voire de *« divergences sur telle ou telle question »*. Les positions des deux partis sont notamment restées inchangées sur l'Afghanistan et le Cambodge, mais ces questions ont été discutées, comme les autres problèmes abordés, *« de manière directe, ouverte et sereine »*. « Vous voyez, a dit le dirigeant français, *le temps des anathèmes et des excommunications est bien révolu.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a saisi l'occasion que lui offrait sa dernière conférence de presse, à l'issue d'un voyage de treize jours dans le pays, pour préciser plus nettement la position de son parti à l'égard de la querelle sino-soviétique. *« J'ai dit à nos camarades chinois que nous regrettions la persistance de ce contentieux tant entre les Etats qu'entre les deux partis, car il s'agit dans les deux cas de pays socialistes et de partis communistes »*, a déclaré M. Marchais. La délégation française souhaite donc *« une normalisation des relations d'Etat à Etat entre la Chine et l'U.R.S.S., et l'établissement de relations saines entre les deux P.C. pour une lutte commune vers des objectifs communs »*. Ayant noté que M. Hu Yaobang, secrétaire général du P.C., s'était exprimé dans le même sens et que M. Brejnev avait lui aussi fait des ouvertures vers Pékin, M. Marchais a exprimé l'espoir que *« les choses progresseront dans la même direction »*.

« Ce fut une erreur profonde que d'avoir voulu marginaliser, au sein du mouvement communiste, le P.C.C. », a déclaré le dirigeant français. Dans cette affaire, *« tous les partis portent une part de responsabilité, y compris le nôtre »*. Cette question a été discutée lundi par M. Marchais lors de sa rencontre avec M. Deng Xiaoping, lequel s'est dit lui aussi *« satisfait »* des échanges de vues qui viennent d'avoir lieu. Selon l'agence Chine nouvelle, M. Deng a indiqué, à ce propos, qu'*« un parti étranger est condamné à commettre des erreurs s'il essaie de s'ingérer dans les affaires d'un autre ou de faire à son sujet des critiques peu judicieuses »*.

A l'issue de cette reprise de contacts, l'analyse d'ensemble de la situation internationale que font les Français et les Chinois reste cependant assez différente. Corrigeant l'impression qu'avait pu donner une formulation qu'il avait employée une semaine auparavant à la fin de ses conversations avec M. Hu, M. Marchais a reconnu que les Chinois maintenaient leur position consistant à considérer que *« l'indépendance des nations et la souveraineté de leurs peuples sont aujourd'hui mises en cause par ce qu'ils appellent l'hégémonisme des superpuissances »*.

Les dirigeants du P.C.C. n'ont pas caché non plus à leurs interlocuteurs qu'ils qualifiaient la politique de certains pays socialistes, notamment celle de l'U.R.S.S., d'*« hégémonique »*. A l'appui de leur thèse, ils ont évoqué *« les problèmes existant aux frontières de la Chine »*. Mais M. Marchais a redit que *« ce qui était venu au premier plan dans les conversations, c'est la détérioration de la situation au Proche-Orient, en Afrique australe, en Amérique centrale et en Asie, du fait des agissements de l'impérialisme, et ce n'est qu'ensuite qu'a été évoquée la question des rapports entre la Chine et l'U.R.S.S. »*.

La divergence de vues est apparue encore plus clairement à propos du Cambodge et du rôle du Vietnam dans la péninsule indochinoise. Rappelant les *« liens tissés par l'histoire »* entre communistes français et vietnamiens — *« Plusieurs générations de communistes français portent le Vietnam dans leur cœur du fait de cette histoire »*, a-t-il dit, — M. Marchais a défendu le rôle joué par Hanoï au Cambodge. Prenant le contrepied des positions chinoises, il a affirmé qu'*« il n'y a pas de tâche plus urgente que d'aider le gouvernement de Heng Samrin à relever son pays afin de faciliter le retour à une situation normale et le départ des troupes vietnamiennes »*.

En ce qui concerne la coopération future entre les P.C. français et chinois, un programme d'échanges de délégations d'études sur des thèmes précis, de voyages de journalistes, a été mis au point. *L'Humanité* ouvrira un bureau prochainement à Pékin, et une délégation officielle du P.C.C. a été invitée à se rendre en France.

Interrogé sur ce qu'il pensait de la libération du poète cubain Valladares, après vingt ans de détention, et de la grève de la faim d'Anatoli Chtcharansky, M. Marchais a assuré qu'il avait abordé le cas du prisonnier cubain au mois d'avril dernier, lors d'un séjour à La Havane. M. Castro aurait justifié alors l'emprisonnement du poète, responsable selon lui de la mort de soldats cubains, mais aurait promis une mesure de clémence au moment opportun, tout en demandant à son interlocuteur de garder le silence à ce sujet. M. Marchais, parlant, a-t-il précisé, au nom du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme qu'il préside, a dit espérer le même résultat dans le cas du dissident soviétique.

MANUEL LUCBERT.

Du 1er au 4 décembre

M. REAGAN SE RENDRA DANS TROIS PAYS D'AMÉRIQUE LATINE

Washington (A.F.P.). — Le président Ronald Reagan fera une tournée en Amérique latine, du 1er au 4 décembre, qui le conduira successivement au Brésil, en Colombie et au Costa-Rica, a annoncé lundi 25 octobre la Maison Blanche. L'avenir des relations interaméricaines à la suite de la guerre des Malouines, la situation économique du continent, les questions de sécurité et les progrès vers la démocratie seront les principaux sujets qu'évoquera le président Reagan au cours de sa tournée, a indiqué un haut responsable américain.

M. Reagan sera au Brésil les 1er et 2 décembre à l'invitation du président Joao Figueiredo. Il se rendra le 3 décembre à Bogota à l'invitation du président Belisario Betancur avant de gagner le Costa-Rica le 4 décembre pour s'entretenir avec le président Luis Alberto Monge. M. Reagan regagnera Washington dans la soirée du 4 décembre.

ESPAGNE : des élections sous la menace...

II. – *Un pays coupé en deux ?*

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

L'Espagne s'apprête à voter, le 28 octobre, au milieu de rumeurs incessantes de putsch militaire. Favoris dans les sondages, les socialistes s'efforcent de dissiper la peur du *golpe*, favorisée par une bipolarisation croissante des intentions de vote (*le Monde* du 26 octobre).

Madrid. – « *Votez Tejero.* » Quelques tracts à moitié recouverts de feuilles mortes jonchent le trottoir devant les Cortès que le colonel putschiste a tenues sous sa coupe pendant toute une nuit de février 1981. Symbole d'une démocratie assez forte pour permettre à ceux qui prétendent l'assassiner de participer librement aux élections du 28 octobre ? Ou signe de faiblesse d'un gouvernement qui n'a cessé de composer, depuis vingt mois, avec une armée devenue *de facto* un groupe de pression politique ?

Par manque de moyens et faute d'autorisation officielle, plus sans doute que par discrétion, les porte-parole de Solidarité espagnole, le parti qui se réclame du « héros » de l'extrême droite, ont fait une campagne modeste. Ils ont parcouru Madrid en caravane automobile équipée de haut-parleurs, et tenu à Tolède, haut lieu de l'Espagne « nationale », un meeting en présence d'un millier de personnes. Mais s'il était élu, le lieutenant-colonel Tejero poserait un problème redoutable au gouvernement, à la classe politique et aussi aux chefs de l'armée.

L'extrême droite classique, celle de M. Blas Pinar, député aux Cortès et leader de Fuerza Nueva, est surtout présente et agissante dans ce qu'on appelle à Madrid la « zone nationale » : le quartier bourgeois de Salamanca. Les jeunes militants ultras font la loi dans les rues et les cafés, pourchassant tout individu aux allures « progressistes ». Mais aucun incident sérieux n'a eu lieu depuis le début de la campagne. Il est vrai que les partisans de la gauche ne se risquent apparemment pas à arracher les affiches qui recouvrent les murs : posters de M. Blas Pinar, portraits de Franco et slogans assortis de la croix gammée à la gloire du national-socialisme.

Pour M. Blas Pinar, tout allait bien sous Franco. « *Le peuple espagnol réconcilié vivait tranquille et prospère.* » Avec la démocratie, « *qu'il faut remplacer par un autre système* », tout va mal « *à cause des traîtres* », des « *faux amis de Franco qui ont pactisé avec les marxistes* ». Ce discours n'est pas nouveau, et l'extrême droite – encore capable de rassembler plusieurs dizaines de milliers de personnes sur la place d'Orient pour l'anniversaire de la mort du Caudillo – est divisée en plusieurs courants. M. Blas Pinar affronte en outre le 28 octobre la concurrence sévère de l'Alliance populaire de M. Manuel Fraga, dont l'appel au « *vote utile* » face à la « *menace marxiste* » a déjà séduit bien des militants « nationaux ».

Si l'extrême droite est embarrassée, l'extrême gauche ne l'est pas moins. On compte en Catalogne cinq listes communistes, rivales du P.S.U.C. (parti socialiste unifié de Catalogne) et du P.C.C. (parti communiste de Catalogne). Trotskistes, marxistes-léninistes, communistes « révolutionnaires » poursuivent un combat difficile et sans grand espoir. Mais ils tiennent manifestement à être présents dans la campagne électorale comme ils le sont encore dans certaines usines ou à l'Université. Ils dénoncent le « *vote utile en faveur du parti socialiste de Felipe Gonzales* » et offrent rituellement la « *seule véritable alternative révolutionnaire* ». Sans illusion : l'Espagne de 1982 n'est pas celle des drapeaux rouges, de l'Internationale, des manifestations ouvrières, mais une Espagne en récession économique, frappée par le chômage et la hausse spectaculaire du coût de la vie, morose, repue de slogans et de promesses.

A la recherche d'un « centre »

Les anarchistes sont pour l'abstention, recommandation sans grand effet aujourd'hui. Certes, l'anarcho-syndicalisme n'est pas mort. C'est une tradition, un état d'esprit, surtout en Catalogne et dans certains corps de métier. Mais la vieille C.N.T. (Confédération nationale du travail) n'est plus une force, ni politique ni syndicale. Elle se manifeste parfois sur les vieux murs de Barcelone, et les militants anarchistes vendent Bakounine sur les Ramblas aux côtés des stands des « prosoviétiques » du P.C.C. et des calicots socialistes. Sans aigreur et dans la joyeuse cohue de boulevards chargés d'une histoire tumultueuse et sanglante.

L'effacement ou la perplexité des extrêmes, à gauche et à droite, contribuent à accélérer le phénomène de bipolarisation des intentions de vote, provoqué par l'effondrement du centre et les dissensions internes du parti communiste de M. Santiago Carrillo. Une bipolarisation qui ne cesse de se préciser et qui inquiète nombre de dirigeants politiques à commencer, semble-t-il, par M. Felipe Gonzales.

Le leader du P.S.O.E. ne souhaite pas se retrouver au Parlement en face d'une « grande droite » dirigée par M. Manuel Fraga. Il préférerait pouvoir traiter soit avec le Centre démocratique et social (C.D.S.) de l'ancien chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, soit avec l'Union du centre démocratique (U.C.D.) nouvelle formule, dirigée par M. Landelino Lavilla. Le numéro un du parti socialiste a beaucoup insisté, dans ses derniers meetings, sur cette nécessité d'un « centre » pouvant atténuer les inévitables polémiques avec une Alliance populaire qui a le vent en poupe. « *Avant la dissolution des Cortès*, dit-il, *nous avons multiplié – en vain – les offres de collaboration à Calvo Sotelo. Car nous étions persuadés qu'il fallait un gouvernement disposant d'une large base parlementaire pour affronter une crise que ni les centristes ni les socialistes ne sont, seuls, capables de résoudre...* »

La personnalisation – « à l'américaine » – de la campagne renforce encore le caractère de « duel » entre les deux hommes qui bénéficient, selon des sondages convergents, des meilleures chances : MM. Felipe Gonzales et Manuel Fraga. Pas ou presque de programme vraiment exposé, pas de vrai débat d'idées, pas de controverse. Les principaux partis ont d'abord misé sur l'« image » de leurs numéros un. Les posters géants de MM. Santiago Carrillo, Felipe Gonzales, Landelino Lavilla, Adolfo Suarez et Manuel Fraga sont tellement semblables dans l'inspiration et la conception qu'ils en perdent presque tout pouvoir d'attraction. Une campagne publicitaire monotone et simpliste fondée sur le sourire, l'œil sévère, la mine sérieuse ou la force tranquille. Les slogans de base sont élémentaires : le « *changement* » socialiste ; l'« *heure des solutions* » de l'Alliance populaire ; « *Nous allons progresser* », affirme Adolfo Suarez ; « *Je vous réponds* », proclame un Landelino Lavilla debout. Les communistes souhaitent seulement que « *rien ne s'arrête* ».

Le discours « éthique » des socialistes

Sans doute conscients que la majorité des électeurs sont un peu fatigués des grandes tirades et des professions de foi, les partis ont apparemment choisi de miser sur le « charisme ». Tous affirment de bonnes intentions, la défense des libertés et de la démocratie, de la Constitution, promettent de lutter contre le chômage, l'inflation, le terrorisme et les menaces de coup d'Etat militaire. En fait, à droite comme à gauche, les dirigeants paraissent « en retrait » par rapport aux véritables aspirations de leur base.

Plus encore que lors des élections générales de 1977 et de 1979, les meetings sont d'abord des messes rituelles où les assistants sont convaincus et charmés d'avance : pas un seul contradicteur. C'est tant mieux pour la paix civique, suffisammment perturbée par une recrudescence d'attentats terroristes de l'ETA et par les rumeurs persistantes de coup d'Etat militaire. Mais la confrontation sérieuse des programmes n'a pas lieu. Ni celle des chefs de file.

Le « non-dit », la crainte d'un attentat mettant le feu aux poudres ou d'un accès de fièvre des militaires contribuent à ce ton relativement mineur de la campagne.

Pendant sa tournée, M. Felipe Gonzales a voulu convaincre, et il semble avoir réussi à transmettre un message de grande sincérité et de responsabilité. Son discours a été plus « éthique » que « politique ». La « moralisation de la vie publique » et la « nationalisation de l'Etat » sont deux thèmes séduisants mais difficiles dans un pays où la bureaucratie est solidement installée et où la coutume du *pluri-empleo* (des emplois multiples) est bien enracinée (dans bien des cas, d'ailleurs, par nécessité).

M. Santiago Carrillo s'est dépensé comme un diable dans un bénitier pour tenter de reconquérir le terrain perdu en raison des querelles internes du P.C.E. (dont il est responsable), des exclusions, des scissions multiples. Alors que son *leadership* est mis en cause même par des dirigeants du courant eurocommuniste, notamment en Catalogne, il sait qu'un recul important (moins de quinze sièges aux Cortès) précipiterait la levée de boucliers contre sa personne et ses méthodes. Il ne demande rien pour son parti. S'il déplore que les socialistes l'aient exclu *a priori* de tout accord, il promet malgré tout de soutenir un éventuel gouvernement socialiste.

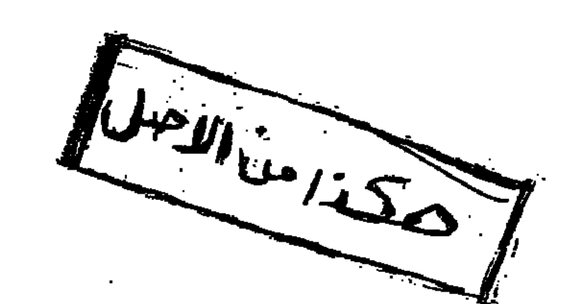
Quant au leader de l'Alliance populaire, il apparaît, malgré son caractère tempétueux et son intransigeance, comme le seul homme politique capable, dans le contexte actuel, de regrouper les droites espagnoles.

Le sort des centristes demeure incertain. M. Adolfo Suarez, leader d'un Centre démocratique et social qui a été pris de court par l'annonce des élections anticipées, et M. Landelino Lavilla, champion d'une U.C.D. à la dérive, ont fait, dans un registre différent, une campagne courageuse, intelligente, sans démagogie. Froid, sévère, M. Suarez a contre lui le désavantage d'un parti inorganisé. Il dispose de peu de moyens (les grandes banques lui ont refusé tout crédit alors qu'elles ont prudemment réparti leur « aide » entre les socialistes et les « partisans » de M. Fraga). Et c'est lui qui évoque le plus souvent le thème du coup d'Etat. « *Felipe*, dit-il, *est redouté, mais, moi, ils me haïssent.* »

M. Landelino Lavilla s'est lancé dans une bataille nouvelle pour lui. Il tente de compenser son inexpérience par un ton incantatoire et parfois exalté. Mais la sincérité de l'ancien président du Congrès des députés est évidente : il pense que le « centre » est indispensable pour éviter cette dangereuse « bipolarisation » qui se dessine. Mais comment pourrait-il convaincre, alors que la crise actuelle a précisément été provoquée par l'éclatement sans gloire de l'U.C.D. ?

Les indécis, exceptionnellement nombreux à la veille du scrutin, peuvent encore modifier les pronostics. « *En 1979*, écrit le directeur de l'hebdomadaire *Cambio 16*, *j'avais voté U.C.D. pour me donner la possibilité de voter socialiste aux élections qui devaient avoir lieu en 1983. Aujourd'hui, comme quarante-cinq pour cent des Espagnols, je m'interroge. Je suis séduit par le message d'espoir et de changement de Felipe. Mais j'ai peur que les socialiste aient les plus grandes peines à gouverner face à l'opposition turbulente de Fraga* ».

FIN



EUROPE

Espagne

AU PAYS BASQUE

Les socialistes suscitent la déception des nationalistes et la méfiance des milieux militaires

De notre correspondant

Bilbao. — Une fois de plus, le P.N.V. (Parti nationaliste basque) a fait salle comble dans le village d'Echevarri, à une dizaine de kilomètres de Bilbao. Sur les gradins de la petite salle des sports, habituel théâtre des parties de pelote, le public, en majeure partie d'âge mûr, applaudit avec enthousiasme les orateurs qui égrènent leurs griefs contre le gouvernement de Madrid et les « partis centralistes ». *« Nous voulons développer notre statut d'autonomie parce que nous, les Basques, savons qu'avec ou sans Constitution, nous formons une nation,* affirme l'un d'eux. *Il n'y a aucun dirigeant politique à Madrid capable de mettre un terme à notre lutte pour la libération nationale. Si nous avions pu gouverner Euskadi depuis 1936, l'ETA n'existerait pas. »*

Les problèmes les plus graves de l'Espagne sont sans aucun doute la crise économique et la menace militaire. Mais, dans les trois provinces basques, les préoccupations semblent d'un autre ordre. La violence (les attentats se sont multipliés depuis le début de la campagne), le rythme des transferts d'attribution au gouvernement autonome de Vitoria, l'éventuelle intégration de la Navarre au Pays basque, tels sont les thèmes qui intéressent en priorité les milieux nationalistes.

La perspective de voir le parti socialiste s'installer au gouvernement à Madrid ne laisse pas indifférent à Bilbao et à Vitoria. Non que l'on se préoccupe beaucoup du programme économique des socialistes ou de leur position sur le problème de l'OTAN. La seule question que l'on se pose, c'est de savoir si le P.S.O.E. réussira mieux que le gouvernement actuel à réaliser cette pacification du Pays basque que tout le monde affirme souhaiter.

La réponse des milieux nationalistes est loin d'être unanime. Paradoxalement, les modérés se montrent cette fois plus intransigeants que les « durs » : tandis que la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, paraît laisser aux socialistes le bénéfice du doute, le P.N.V. voit dans le P.S.O.E. l'incarnation du mal centraliste.

Le président du parti, M. Xavier Arzalluz, accuse : *« Les socialistes ont voulu apaiser les militaires en entrant dans leur jeu et en leur faisant des concessions à nos dépens. Ils ont rompu tous les pactes passés avec nous dans les années difficiles et au début de la transition politique, pour répondre aux pressions qu'ils subissaient à Madrid. Nous n'oublions pas cette trahison. Dorénavant, nous ferons alliance au Congrès de Madrid avec ceux qui nous offrent le plus de garanties pour développer notre statut d'autonomie, quelle que soit leur position idéologique ».* L'approbation par le Congrès, en juillet dernier, d'une *« loi d'harmonisation des autonomies »* négociée par le gouvernement et les socialistes a porté à son comble la colère des nationalistes. Cette loi, qualifiée par le P.N.V. de *« fille illégitime de la tentative de putsch militaire »*, représente une violation du statut d'autonomie accordé aux Basques et approuvé par référendum, affirme-t-on à Bilbao.

Si tous les secteurs du P.N.V. ne font pas preuve de la même virulence que son président, ils sont cependant unanimes à considérer que le « déblocage » des relations avec le P.S.O.E. passe par le gel d'une telle loi. Mais les socialistes peuvent-ils la remettre en question, et risquer *de mécontenter les forces armées,* prêtes à dénoncer ce qu'elles qualifieraient certainement de *« concession aux séparatistes »* ? A cette question, la réponse à Bilbao est unanime : *« Si le P.S.O.E. entend négocier avec les militaires la politique à appliquer au Pays basque, en quoi représentent-ils pour nous le changement ? »* Le président du gouvernement autonome basque, M. Carlos Garaikoetxea, s'exprime en termes plus diplomatiques : *« Nous n'admettons pas que la tranquillité de l'Espagne passe par l'annihilation de l'autonomie basque. Si nous avons choisi dès le départ le dialogue avec Madrid, c'est parce qu'il n'y a pas d'incompatibilité, selon nous, entre les deux concepts »*

Pris entre les suspicions des nationalistes et celles des militaires, le P.S.O.E. *risque de ne bénéficier que d'une étroite marge de manœuvre s'il parvient au pouvoir à Madrid. Tout pourtant n'est pas sombre dans* la situation basque. Le problème de la violence est peut-être moins *insoluble qu'il ne l'était hier.* Certes, l'ETA militaire a diffusé un communiqué qui, rédigé dans son style habituel, *paraît fermer la porte à* toute évolution : *« L'ETA est résolument opposée à ces élections et rejette totalement la Constitution sur laquelle elles se basent. Nous considérons que les partis qui y participent trompent le peuple et trahissent la cause nationale et sociale des travailleurs basques. »*

Toutefois, les nationalistes radicaux ne songent-ils pas, en fait, à réviser leur position ? On pourrait le croire à entendre certains membres d'Herri Batasuna (pour qui l'ETA militaire appelle à voter) : *« Une victoire socialiste éventuelle nous paraît positive,* affirme l'un d'eux, *mais il faut que le P.S.O.E. se montre capable d'épurer l'appareil de l'Etat resté intact depuis le début du franquisme. Il a tout intérêt aussi à résoudre rapidement le problème de la violence au Pays basque. Le P.N.V. ne peut à lui seul garantir la fin de la lutte armée. Il faudra donc que le P.S.O.E. négocie avec ceux qui la pratiquent. »*

La dernière tentative de négociation clandestine avec la branche la plus dure de l'ETA militaire date de 1977 : le secrétaire général des socialistes basques, M. Txiki Benegas, avait alors servi d'intermédiaire. Elle avait abouti à un échec. Mais *les temps ont changé. La poursuite* de la *« lutte armée »*, ainsi que le rejet du système d'autonomie octroyé par Madrid en 1979 (et approuvé en référendum par la majorité des Basques) semblent de plus en plus difficiles à justifier.

La tentative de putsch militaire du 23 février 1981 a montré, en outre, que le danger d'un régime dictatorial réglant le problème basque *« à la hussarde »* n'est pas seulement un *« épouvantail agité par Madrid »*, comme l'affirment les plus radicaux. *Le P.N.V. l'a bien compris* qui utilise à l'égard de l'ETA un ton de plus en plus dur. *« En quoi fait-on avancer la cause nationale basque en assassinant des pères de famille au coin des rues,* demande *M. Garaikoetxea. C'est faire le jeu de la droite la plus réactionnaire et porter ainsi un coup bas à notre lutte. »*

Autre élément qui pourrait favoriser une *« révision déchirante »* au sein de l'ETA militaire : la décision prise il y a un mois par un secteur *de la branche « politico-militaire »* d'abandonner les armes en échange de mesures d'amnistie. *« Même si les intéressés sont peu nombreux,* affirme M. Mario Onaindia, secrétaire général de la coalition nationaliste de gauche Euskadiko Eskerra, *cette initiative a montré qu'il était possible pour l'ETA de négocier une solution honorable et de sortir du cercle vicieux de la violence. »*

Si le P.S.O.E. devait mener une négociation, il lui faudrait agir avec prudence. Il devrait éviter à la fois de soulever un tollé dans les milieux militaires et de mécontenter le P.N.V., *qui veut rester au Pays basque* l'interlocuteur privilégié de Madrid. *« Négocier avec l'ETA serait lui reconnaître une représentativité qu'elle n'a pas acquise par les urnes »*, affirment certains nationalistes modérés de Bilbao.

Les formations conservatrices, de *leur côté, ne cachent pas leur scepticisme. « Les revendications politiques de l'ETA sont inacceptables pour tout gouvernement, quel qu'il soit,* affirme M. Florencio Arostegui, secrétaire général pour le Pays basque du parti Alliance populaire. *Le statut d'autonomie est le maximum de ce qui peut être assumé. La marge de manœuvre pour une négociation politique est donc étroite. »* C'est aussi l'opinion du délégué général du gouvernement de Madrid au Pays basque, M. Jaime Mayor Oreja : *« Il n'y a pas de solution miracle,* dit-il. *La seule thérapeutique possible est celle que nous avons employée en combinant les mesures politiques et policières pour isoler l'ETA de manière progressive. »*

Cet *« isolement graduel »* de l'ETA est-il une réalité ? La coalition Herri Batasuna, parvenue en seconde position derrière le P.N.V. lors des élections *pour le Parlement basque* en 1980, n'est-elle pas au contraire en ascension selon les derniers sondages ? *S'ils parviennent* demain au gouvernement, les socialistes n'auront peut-être pas le temps de *ménager des transitions.* Ils devront agir vite pour résoudre l'un des problèmes les plus *« déstabilisateurs »* de la démocratie espagnole.

THIERRY MALINIAK.

Irlande du Nord

LES EXTRÉMISTES PROTESTANTS ET L'IRA ONT ASSASSINÉ LEURS OTAGES RESPECTIFS

Le chantage croisé, auquel se livraient depuis plusieurs jours à Belfast l'Ulster Volunteer Force, organisation extrémiste protestante, et l'IRA provisoire *sur la vie des deux otages* qu'elles détenaient respectivement, s'est soldé par un double assassinat lundi 25 octobre.

M. Joseph Donegan, militant catholique, père de sept enfants, a en effet été tué par ses ravisseurs (nos dernières éditions datées du 26 octobre), qui l'avaient enlevé et menaçaient de l'exécuter dimanche à minuit si M. Tommy Cochrane, supplétif protestant de l'armée britannique, lui-même séquestré par l'IRA, n'était pas libéré à cette date. Peu après la découverte du corps de M. Donegan, l'organisation terroriste a annoncé qu'elle avait à son tour exécuté M. Cochrane.

Les deux familles avaient lancé un appel aux ravisseurs, et une personnalité très proche de l'IRA, M. Gerry Adams, élu jeudi député du Sinn Fein dans la nouvelle assemblée régionale, avait indiqué qu'elle userait de son influence auprès de ses amis pour éviter une telle issue. Il semble, en outre, que l'ancien maire de Belfast, M. John Carson, protestant modéré, ait tenté une médiation, mais en vain.

Italie

Le P.C.I. expulse pour « fractionnisme » un éditeur qui conteste la ligne

Correspondance

Rome. — La visite au P.C. italien de M. Vadim Zagladine, chef adjoint des relations internationales au comité central du P.C. soviétique, s'est achevée le 25 octobre, à Rome, par une nouvelle rencontre avec son homologue italien, ainsi que par un bref entretien avec le secrétaire général du P.C.I., M. Enrico Berlinguer. L'évidente volonté de *minimiser* la portée d'une telle rencontre *« officielle »* — la première depuis la rupture de fait avec Moscou après les événements de Pologne — ainsi que le texte *laconique* du communiqué rendu public par le P.C.I. montrent que les communistes italiens n'entendent pas revenir sur leur analyse des sociétés de l'Est : *« Les discussions ont continué dans le climat le plus cordial, et nous avons la commune opinion que des rencontres peuvent être utiles quand elles ont lieu, comme celles de ces derniers jours, dans la clarté permettant une information réciproque et l'illustration des positions de chacun, dans le respect et l'autonomie des réciproques jugements et analyses. »*

Le groupe dirigeant du P.C.I. estime-t-il pouvoir utiliser son *rôle d'interlocuteur des Soviétiques* à quelques mois d'un congrès qui s'annonce agité ? Une opposition interne comme celle de M. Armando Cossutta, qui essaie de regrouper sur une même plate-forme politique nostalgiques de la tradition *communiste* et maximalistes ouvriers, suscite plus de craintes que les marginaux et minoritaires du courant explicitement pro-soviétique comme celui qui se regroupe autour de la revue *Interstampa.*

La veille de la rencontre Berlinguer-Zagladine, la fédération romaine du P.C.I. a annoncé, dans un bref texte publié par *l'Unita* du 24 octobre, la radiation du parti de M. Roberto Napoleone, éditeur de la revue *Interstampa.* Les raisons données pour cette sanction ne font aucune *référence à l'édition de* ce mensuel ni à une éventuelle activité *« fractionniste »*. M. Napoleone est accusé d'avoir *« provoqué une campagne journalistique contre le parti »* à partir de deux interviews données aux quotidien *Il Giorno* et *Il Messagero.* Il y exploitait les cahiers que lui avait confié, avant de mourir, Paolo Robotti, beau-frère de Palmiro Togliatti, réfugié en Union soviétique pendant le fascisme. Ces documents évoquaient le sort de quatre-vingt-dix-neuf *communistes italiens* présents à Moscou pendant les purges des années 30. Ils furent envoyés en déportation et y sont morts.

Dans un premier temps, Roberto Napoleone a affirmé que ces « disparitions » avaient eu lieu avec l'accord de la direction du P.C.I., puis il l'a démenti. Il reste que ces faits sont connus depuis plus de vingt-cinq ans. Certains se sont étonnés que, sur *un point d'histoire même* litigieux ou délicat comme celui-ci, *la fédération communiste romaine* ait pris une telle sanction, d'autant que M. Roberto Napoleone, par peur de *« faire de l'antisoviétisme »*, ne voulait pas publier de sa propre initiative ces documents.

En rappelant que, accusés explicitement de *« fractionnisme »*, deux cadres communistes de Crémone et de Vérone avaient tout juste été suspendus pour six mois du parti, M. Roberto Napoleone se demandait au cours d'une *conférence de presse,* le 25 octobre, la raison d'une mesure disciplinaire aussi grave à son encontre. *« Je n'ai jamais eu d'action fractionniste. Je ne suis certes pas d'accord sur certains aspects de la politique du P.C.I., et notamment sur la remise en cause de la révolution d'octobre. Mais je veux en discuter au sein du parti »*, a-t-il déclaré, continuant à se définir *« comme un communiste italien de sensibilité internationaliste »* et disant que *« si le parti lui avait demandé de supprimer la publication de sa revue, il l'aurait fait ».*

En outre, l'éditeur d'*Interstampa* a souligné l'arbitraire d'une telle décision de radiation prise sans débat préalable et sans qu'il puisse se défendre devant les instances compétentes.

La direction du P.C.I. a-t-elle voulu faire un exemple, sans poser explicitement le problème suscité par la publication d'*Interstampa,* qui *ne diffuse que huit* mille exemplaires même si plus de 60 % des abonnés ont moins de quarante ans ? Certains communistes italiens ironisent sur l'apparente absurdité de cette situation où *« un parti eurocommuniste radie avec un procédé stalinien un pro-soviétique notoire pour avoir dénoncé le goulag par voie de presse ».*

MARC SEMO.

R.F.A.

● *M. Franz-Josef Strauss* a été réélu *mardi 26 octobre,* à *Munich,* ministre-président du Land de *Bavière. Le chef du parti* chrétien-social bavarois (C.S.U.), allié aux chrétiens-démocrates du chancelier Helmut Kohl et aux libéraux, au sein de la coalition gouvernementale, a obtenu à la Diète de Munich une large majorité de 125 voix sur 195. M. Strauss est ministre-président de la Bavière depuis 1978. — *(A.F.P.)*

Pologne

Mgr Glemp se déclare « un peu plus pessimiste » à son arrivée à Rome

Le primat de l'Eglise polonaise a été reçu lundi 25 octobre à déjeuner par le pape Jean-Paul II Mgr Glemp, qui doit séjourner environ une semaine en Italie et avoir de nouveaux *entretiens* avec le *souverain pontife,* s'est déclaré à son arrivée *« un peu plus pessimiste »* que lors de son précédent voyage à Rome en juillet dernier. Il a notamment indiqué qu'aucun élément nouveau n'était intervenu dans les pourparlers en cours sur l'organisation de l'éventuel voyage en Pologne du pape Jean-Paul II — ce qui confirme que les négociations sont actuellement bloquées.

Interrogé sur les conditions de détention de M. Walesa, il s'est contenté de dire : *« Le pauvre malheureux ! Il est toujours seul. »* Comme on lui demandait enfin si les relations entre l'Eglise et les autorités polonaises étaient rompues depuis la mise hors la loi de Solidarité, le primat a répondu : *« Non, dans ce monde rien n'est jamais définitif : le dialogue reste ouvert. »*

On vient cependant d'apprendre que, pour la première fois depuis de très longues années, les autorités ont refusé, le 5 octobre dernier, d'autoriser à *sortir* du pays un évêque, Mgr Tokarczuk. Connu pour son franc-parler, Mgr Tokarczuk, qui est évêque de Przemysl, avait été dénoncé fin septembre dans la presse *officielle* pour avoir prononcé un sermon particulièrement critique contre la politique de la junte militaire.

A Paris, le quotidien *le Matin* précise, ce mardi 26 octobre, les charges retenues contre son ancien correspondant à Varsovie, M. Wolicki, inculpé le 5 octobre, après avoir été interné le 13 juillet dernier. Il lui serait reproché d'avoir *« mené des activités syndicales clandestines et organisé des manifestations »*, et il pourrait être jugé en même temps que des responsables d'une des principales coordinations inter-entreprises clandestines de Varsovie, le M.R.K.S. L'atrophie des muscles de la main droite dont *M. Wolicki souffre depuis* plusieurs années se serait aggravée et sa main gauche serait maintenant atteinte.

La Diète devait examiner ce mardi le projet de loi sur la lutte contre le *« parasitisme social »*, aux termes duquel les autorités auraient les moyens de soumettre au travail obligatoire les personnes licenciées pour leurs activités syndicales et politiques.

ASIE

Japon

LA CRISE GOUVERNEMENTALE

La faction de M. Tanaka et celle de M. Fukuda se disputent le contrôle du parti libéral-démocrate

De notre correspondant

Tokyo. — Une semaine de trêve et d'âpres tractations n'ayant pas permis aux « mandarins » du parti libéral-démocrate (P.L.D.) de s'entendre à huis clos sur un candidat de compromis, la crise politique ouverte le 12 octobre par la démission de M. Suzuki, premier ministre et président du parti conservateur, se déplace sur le terrain électoral.

Cette guerre de succession met officiellement aux prises quatre candidats, tous ministres : MM. Yasuhiro Nakasone (réforme administrative), Toshio Komoto (planification *économique*) Shintaro Abe (industrie et commerce international *(MITI)*) et Ichiro Nakagawa (sciences et technologie).

En fait, la lutte se *résume,* par politiciens interposés, à un affrontement sans merci entre les deux *parrains* de la politique japonaise, MM. Kakuei Tanaka et Takeo Fukuda, tous deux anciens premiers ministres et patrons des principaux clans du P.L.D. M. Tanaka, toujours sous le coup *d'une inculpation pour son rôle* dans l'affaire des pots-de-vin Lockheed lorsqu'il était au pouvoir en 1974, cherche à tout prix à imposer M. Nakasone, également impliqué, mais jamais poursuivi. M. Fukuda fait opposition en soutenant les trois autres candidats.

A soixante-dix-sept ans passés, ce dernier n'a *jamais* pardonné à son rival de l'avoir battu lors de la course à la présidence du parti en 1972, en dépensant sans compter pour s'assurer les votes nécessaires. Il y a eu depuis des trêves, des compromis et *même des alliances tactiques, qui* n'ont jamais tenu. D'autant moins que M. Tanaka, quasiment mis hors jeu par l'affaire Lockheed, a bientôt reconstitué la puissance de son clan au détriment de celui de M. Fukuda, imposant ses *hommes* aux postes-clés de l'appareil politique, redevenant dans l'ombre, hors du parti, l'éminence grise qui fait et défait les cabinets, contrôlant *« à distance »* jusqu'au *premier ministre,* imposant sa loi — celle de la force et de l'argent — et savourant sa revanche.

Une menace d'éclatement

Ce règlement de comptes, que l'on s'était efforcé d'éviter par des marchandages en coulisses, comporte bien des risques : d'une part, en exacerbant les antagonismes de personnes, en ramenant à la surface des « affaires » et en *étalant plus que jamais* des pratiques que la morale politique et la démocratie sont censées réprouver. Il menace l'unité du P.L.D. en général et les intérêts de M. Tanaka en particulier. Or c'est en prétendant vouloir éviter l'éclatement de la coalition conservatrice, au pouvoir depuis plus de trente ans, que M. Suzuki, allié de M. Tanaka, s'était pour la même raison que la poignée des hiérarques qui président aux destinées du P.L.D. avaient concocté depuis une semaine toutes sortes de compromis et que le grand patronat, *sortant de* sa réserve habituelle en pareil cas, *avait appelé à une solution* rapide et négociée, donnant du même coup l'impression de faire pression en faveur du candidat soutenu par MM. Tanaka et Suzuki. D'autre part, l'affrontement hypothétique la vie de la nation en paralysant toute action *gouvernementale* sérieuse dans une conjoncture *économique* et internationale difficile.

La crise devrait se prolonger *jusqu'au 25 novembre* au plus tôt. On comprend que certains aient voulu à tout prix écarter ce qui est aujourd'hui devenu inévitable : l'élection du prochain président et premier ministre par la base et par les parlementaires du parti. Car c'est là que les choses risquent de se compliquer. La consultation va se dérouler à deux niveaux.

L'appareil du parti ayant fait *la preuve de son impuissance,* ce sont les militants de base (soit un peu plus d'un million d'électeurs) qui vont, dans un premier temps, désigner trois des candidats. On tient pour acquis que M. Komoto, censé être le plus populaire — et le plus fortuné — des quatre postulants, serait en tête de ce scrutin. Cependant, *tout indique que, dans un second* temps, le vote des parlementaires du parti donnerait une très confortable majorité à M. Nakasone : soutenu par les factions de MM. Tanaka et Suzuki, et par la sienne propre, il dispose théoriquement des deux tiers des voix.

Pareil déni du choix présumé des militants est d'ores et déjà jugé inacceptable, sur le plan des principes, par ceux qui s'en réclament encore ou par ceux qui *envisagent de s'en servir opportunément.* En mettant en lumière *l'inanité de tout recours au processus démocratique* dès lors que le jeu est soumis à la loi du clan Tanaka, pareille situation pourrait préfigurer un éclatement du P.L.D. Comment sortir du dilemme si, comme l'affirmait *récemment* un autre ancien premier ministre, M. Takeo Miki, *« l'argent est tout » et si « le parti est complètement dominé par M. Tanaka » ?*

Pour comprendre leur handicap défavorable, M. Fukuda et les trois *candidats* qu'il assiste entraînent M. Tanaka et ses alliés sur le terrain où ils sont les plus vulnérables : celui de la légitimité et de la morale politique.

Dans cet affrontement, tout peut sembler *« de bonne guerre ».* Cependant, il existe un abîme entre la morale politique souhaitée et le rapport de forces existant, *qui est* à *l'avantage de* M. Tanaka. Celui-ci devrait d'autant moins se priver de le faire jouer que sa survie politique en dépend. Après sa chute ignominieuse en 1974, toute l'énergie et toute la richesse de M. Tanaka *ont servi à reconstituer* sa puissance politique et à étendre, par *tous les moyens,* sa domination sur le parti, le gouvernement, l'administration et les milieux d'affaires. Il voyait loin : cette mainmise lui garantirait de pouvoir, le *jour venu, opposer* le contrepoids politique du P.L.D. au verdict de la justice. Or ce jour paraît désormais proche.

C'est toute cette stratégie personnelle qui se trouve menacée par la fronde de M. Fukuda. S'il perdait demain cette partie décisive, *si son influence* était réduite, sous couvert de moralisation *politique,* dans les instances supérieures du parti et du gouvernement, M. Tanaka risquerait de se retrouver *« à demi-nu »* devant la justice, avec des partisans clairsemés, *ses* ennemis et une presse sonnant l'hallali. On verra, *dans les prochaines semaines,* si les adversaires sont décidés à en découdre jusqu'au bout, quitte à briser le parti.

Ces déchirements se déroulent devant une opinion publique désabusée, mais qui n'a pas voix au chapitre. Ils mettent cruellement en évidence l'inertie des partis *d'opposition,* incapables jusqu'à présent de mettre à profit les divisions des conservateurs pour proposer à la nation une alternative politique crédible.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

ONU

LE KAMPUCHÉA DÉMOCRATIQUE CONSERVE LE SIÈGE DU CAMBODGE AVEC UNE MAJORITÉ ACCRUE

L'assemblée générale des Nations unies a repoussé lundi 25 octobre, par 90 voix *contre* 29 et 26 abstentions, un amendement présenté par *le Vietnam,* demandant de ne pas reconnaître les pouvoirs de la délégation de la coalition tripartite du Kampuchéa démocratique comme représentant du Cambodge. Cette motion était parrainée aussi par l'Angola, le Congo, Cuba, Grenade, la Guyana, l'Inde, le Laos, la Libye et le Yémen du Sud. Les Etats-Unis — *« pour des raisons techniques »*, — la Grande-Bretagne et la Chine ont voté contre ; la France s'est abstenue.

Ce vote représente un succès important pour *le* prince Sihanouk, qui avait pris la parole en faveur de la coalition devant l'assemblée, à laquelle il avait dit : « Reconnaître le régime dit de Phnom-Penh ou le favoriser en laissant *« vacant »* le siège du Cambodge serait, de la *part* des Nations unies, octroyer cette prime à la nation occupante », c'est-à-dire au Vietnam. En effet, le vote l'an dernier *sur* une motion similaire avait donné 37 voix pour, 77 contre et 31 abstentions ; le Cambodge était alors uniquement représenté par les Khmers rouges, aujourd'hui membres de la coalition. Le régime pro-vietnamien de *Phnom-Penh* a qualifié le vote d'« illégal et injuste » (A.F.P., A.P.)

LE CONFLIT SOMALO-ÉTHIOPIEN

Addis-Abeba n'est pas parvenu en quatre mois à briser la résistance de Mogadiscio

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Près de quatre mois après le réveil brutal des hostilités sur les confins somalo-éthiopiens, le conflit est au point mort. Les vifs combats des premières semaines ont tourné en une guerre d'usure qui se résume le plus souvent à de sporadiques échanges d'artillerie entre patrouilles ennemies. Les effectifs en présence sont pratiquement inchangés, les estimations avancées dès le début de juillet dans les milieux diplomatiques de Mogadiscio demeurent valables (*le Monde* du 17 juillet). D'un côté, une force combattante mixte regroupe entre six mille et dix mille hommes, et comprend en majorité des unités régulières éthiopiennes épaulant quelque deux mille dissidents du Front démocratique somalien du salut (F.D.S.S.). Meilleurs connaisseurs du terrain, ceux-ci servent surtout d'éclaireurs. Cette troupe, solidement armée, possède des chars et une artillerie efficace. Elle bénéficie d'une bonne couverture aérienne (Mig 23 et 21).

En face, l'armée somalienne aligne seulement deux mille cinq cents hommes. Son artillerie est médiocre, et elle n'a pas d'aviation. Contre toute évidence, le Front du salut continue de prétendre – notamment sur les ondes de Radio-Hallang (1), sa station émettrice – qu'il ne reçoit aucun soutien étranger tandis que le gouvernement d'Addis-Abeba se cramponne à la thèse du *« conflit interne »*. La Somalie leur oppose les cadavres de soldats éthiopiens trouvés sur le champ de bataille, et les prisonniers de guerre dont certains furent présentés récemment à Mogadiscio.

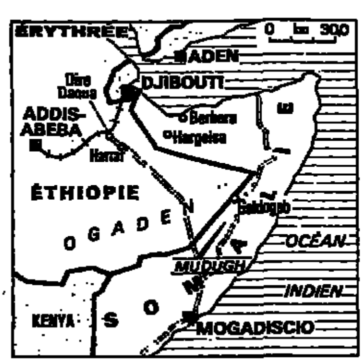
Les cartes diffusées par les autorités somaliennes mentionnent deux théâtres d'opérations. Dans la région de Galdagub, les envahisseurs tiennent le village de Ballambale, à 31 kilomètres à l'intérieur du territoire somalien. 300 kilomètres plus au nord, dans la région de Mudugh, ils occupent la localité de Galdogob, située à 10 kilomètres de la frontière. Selon Mogadiscio, les unités ennemies appartiennent, dans le premier cas, à la 8e division éthiopienne, et dans le second à la 11e division. Ces informations sont largement confirmées par les observateurs militaires et par les journalistes qui se sont récemment rendus sur le terrain.

Soutien américain à la Somalie

Supérieurs en hommes et en matériel, les assaillants avaient les moyens de poursuivre leur avance jusqu'à la route reliant le sud au nord du pays. En contrôlant cet axe vital, ils auraient coupé la Somalie en deux. Or ils ont délibérément choisi de ne pas pousser leur avantage. S'ils avaient continué leur progression, le mythe de la non-intervention éthiopienne aurait, il est vrai, volé en éclats. Cela confirme que le gouvernement d'Addis-Abeba ne cherchait pas à livrer chez son voisin une guerre de grande envergure, mais qu'il a cru venu le moment de donner le coup de grâce à un régime pro-occidental tenu pour agonisant, en prêtant main forte à ses adversaires. Le Front, quant à lui, s'était accordé trois mois pour abattre le président Syaad Barre. L'un et l'autre ont sous-estimé sa capacité de résistance. Pour les Éthiopiens, le bilan de l'opération est plutôt négatif.

Pour la première fois, le colonel Menguistu s'est retrouvé dans le mauvais rôle de l'agresseur, réservé jusqu'ici à ses adversaires, sa position diplomatique en est aujourd'hui affaiblie, notamment aux yeux de l'O.U.A. M. Arap Moi, son président en exercice, a implicitement rejeté la thèse de l' « innocence » éthiopienne en appelant les deux Etats voisins à cesser le feu.

Cela vaut d'autant plus d'être souligné que le Kenya avait, par le passé, toujours penché en faveur de l'Ethiopie. Face à la menace étrangère, l'armée somalienne a resserré les rangs derrière M. Syaad Barre. Son homme fort, le général Ali Satamar – également premier vice-président, – a manifesté un loyalisme sans faille envers le chef de l'État. Ce dernier s'est fait réélire triomphalement en août à la tête du



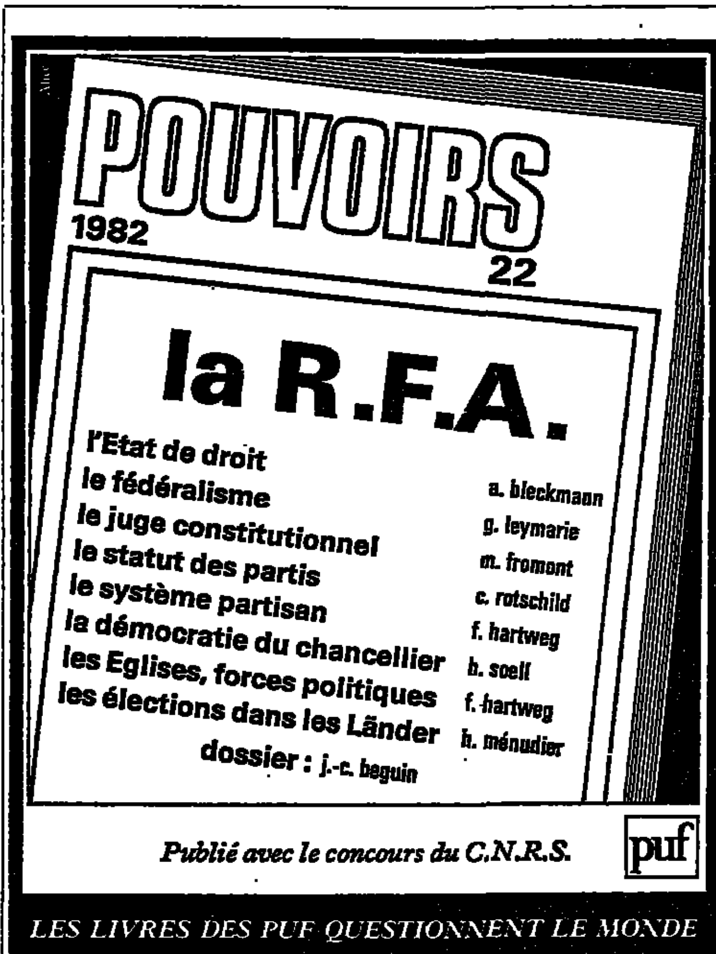
parti unique dont le congrès avalisa du même coup la « purge » qui avait frappé en juin plusieurs hauts dirigeants dont le général Ali Abokor, numéro deux du parti. M. Syaad Barre s'est même donné les gants de proposer au colonel Menguistu l'ouverture de négociations *« n'importe où, n'importe quand »*, pour régler pacifiquement le conflit de l'Ogaden. (L'Ethiopie, pour sa part, s'en tient à son exigence préalable d'une reconnaissance par Mogadiscio de l'intangibilité de la frontière commune.)

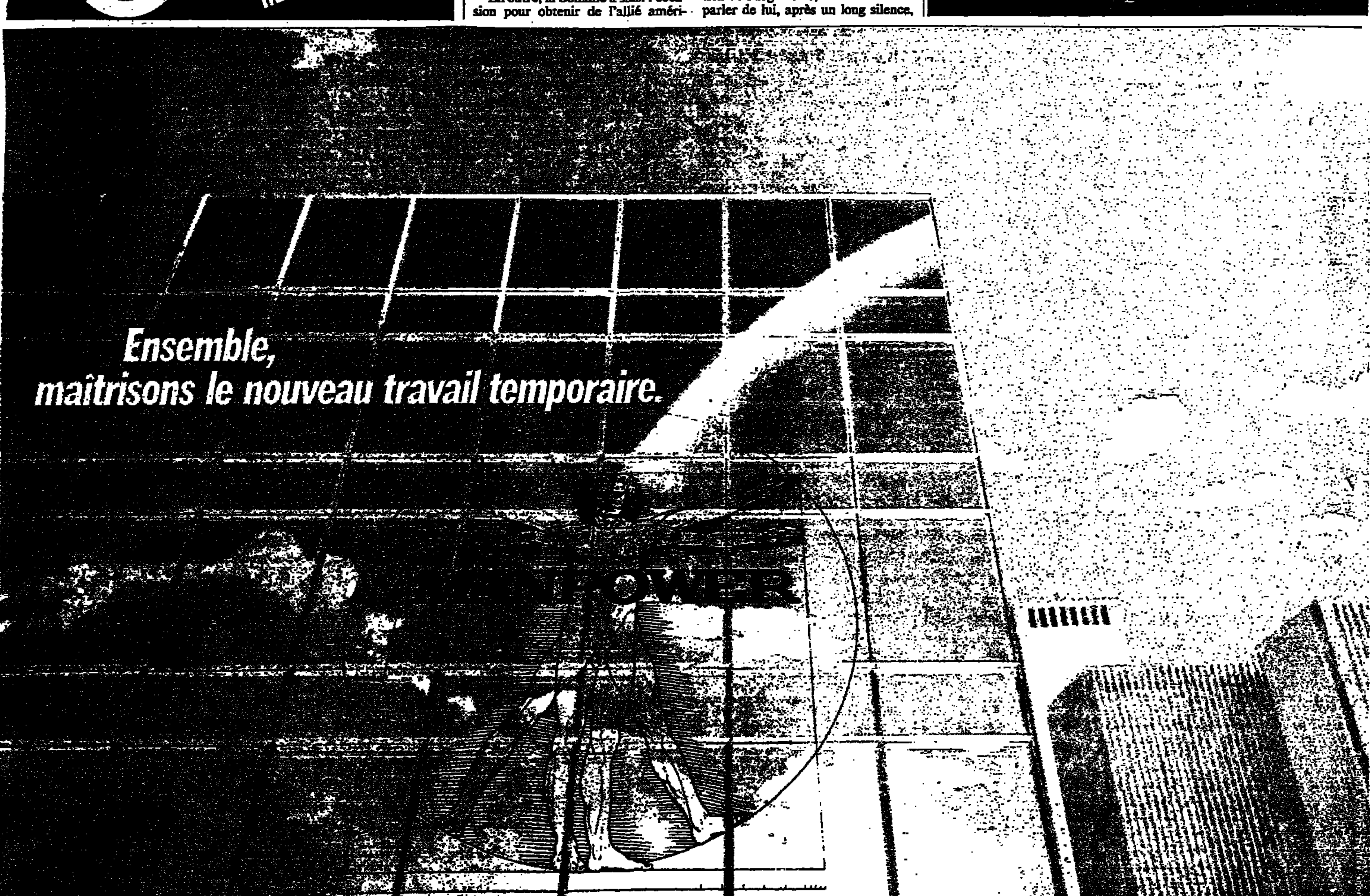
En outre, la Somalie a saisi l'occasion pour obtenir de l'allié américain, jusqu'ici plutôt tiède, une rapide et spectaculaire démonstration de solidarité. Les États-Unis ont annoncé le 24 juillet l'envoi d'une *« aide militaire d'urgence »* à Mogadiscio, qu'ils renouvelèrent le 16 août aussitôt après la proclamation de l'état d'urgence sur la frontière. Les appareils de l'U.S. Air Force, venus de Diego-Garcia, se contentèrent en fait de débarquer le matériel « défensif » promis depuis 1980 par Washington en contrepartie de la mise à disposition des « facilités » aéronavales de Berbera : équipement radar et de communications, batteries antiaériennes, jeeps, camions, missiles antichars, armes légères et munitions. Ce matériel n'a jamais été livré bien que M. Syaad Barre ait obtenu en mars du président Reagan un accroissement sensible pour 1983 de l'aide militaire américaine (30 millions de dollars au lieu de 20). En septembre, assurent les témoins, seuls les équipements radio étaient parvenus sur le front.

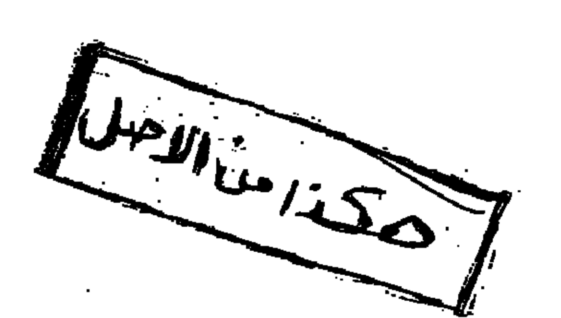
Les besoins de l'armée somalienne sont si aigus depuis sa défaite en Ogaden en 1978 que la fourniture initialement prévue de canons antiaériens Vulcan a été annulée au profit d'un matériel moins sophistiqué mais plus indispensable. Une vingtaine d'instructeurs américains sont en mission temporaire à Mogadiscio. En annonçant avec maladresse qu'il résilierait en cas de victoire l'accord de défense somalo-américain, le F.D.S.S. a fait le jeu de M. Syaad Barre, pour qui les témoignages d'amitié manifestés à Washington constituent un indéniable succès. L'Egypte, qui livra du matériel à la Somalie dans le passé, lui a fourni cet été des armes antichars et des munitions. Est-ce la réponse du berger à la bergère ? Toujours est-il que le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.), qui combat pour l'indépendance de l'Ogaden avec le soutien de Mogadiscio, fait de nouveau parler de lui, après un long silence, tandis que le Front de libération somali-abo (F.L.S.A.), actif dans les provinces éthiopiennes de Sisidamo et du Bale, publie lui aussi des communiqués triomphants. Reste à savoir quel rôle ont joué dans cette affaire les Soviétiques et leurs amis. Des officiers somalis, dont certains furent formés en U.R.S.S. lorsque celle-ci était l'amie privilégiée, assurent avoir capté des ordres émanant de conseillers soviétiques présents à bord d'hélicoptères éthiopiens. L'agence Tass a démenti toute participation des pays de l'Est au conflit. Une chose est sûre : le Kremlin s'est réjoui un peu vite de la mise en difficulté d'un régime somalien confronté, selon lui, *« à un véritable soulèvement populaire »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Le Front du salut et une autre organisation d'opposants, le Mouvement national somalien, ont annoncé le 8 octobre la formation d'un « front commun ».







Le Monde

politique

LE DIFFÉREND SUR LES SÉQUELLES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Quel « règlement à l'amiable » ?

Le premier ministre a démenti, lundi après-midi 25 octobre, avoir l'intention de recourir à la procédure de l'engagement de responsabilité pour essayer d'obtenir de l'Assemblée nationale l'adoption sans modification, en deuxième lecture, du projet de loi visant à effacer définitivement les séquelles de la guerre d'Algérie. *« En conséquence, nul ne pouvait évoquer cette hypothèse »*, nous a affirmé le directeur du cabinet de M. Pierre Mauroy, M. Michel Delebarre, désavouant ainsi les indications données le matin même à l'hôtel Matignon, de source généralement autorisée (*le Monde* du 26 octobre).

Au cabinet du premier ministre, *on ajoute que le gouvernement* espère qu'un *« règlement à l'amiable »* permettra de surmonter le différend avec le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, survenu à propos de l'intégration des anciens généraux putschistes dans le cadre militaire de la deuxième réserve.

Cette mise au point et cette précision s'accompagnent de la confirmation que le gouvernement n'entend pas modifier son texte initial.

Le premier *ministre* estime, semble-t-il, que l'état-major du P.S., d'une part, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, d'autre part, réflexion faite, ne persisteront pas à s'opposer à la réalisation de l'engagement pris par M. François Mitterrand à l'égard *des rapatriés d'Afrique du* Nord. Il espère que le bureau exécutif du parti et les députés contestataires reviendront sur leurs votes internes de la semaine dernière.

C'est la raison pour laquelle, de toute évidence, M. Mauroy a jugé maladroit que soit évoquée, dans son entourage, sans son accord, l'éventualité d'un recours à l'engagement de responsabilité du gouvernement, dont l'usage ne ferait, en effet, que crisper davantage les rapports entre les dirigeants du P.S. et le pouvoir exécutif.

Céder ou user d'une procédure contraignante

Il apparaît toutefois, que, si le groupe socialiste confirme son refus sur le point *litigieux*, le gouvernement devra céder ou user d'une procédure contraignante. Au secrétariat d'État aux rapatriés, on souligne, en effet, que cette question conflictuelle — l'intégration des anciens généraux factieux dans la deuxième réserve — doit être réglée nécessairement par la *voie législative*. S'il en avait été autrement, ajoute-t-on au *cabinet de M. Raymond* Courrière, le gouvernement n'aurait pas pris le risque d'un désaccord public avec la majorité parlementaire.

Dans ces *conditions*, il est *assez* difficile de concevoir quel « règlement à l'amiable » pourrait donner satisfaction à tout le monde.

Ce différend et les conditions dans lesquelles il a *surgi devaient* être évoqués, mardi après-midi 26 *octobre*, au cours de la réunion hebdomadaire du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. — A. R.

● *M. Henri Duffaut*, sénateur socialiste, maire d'Avignon, a regretté dimanche 24 octobre, à l'occasion du congrès départemental des évadés de guerre, que l'Assemblée nationale *« ait refusé d'effacer totalement les traces des événements qui ont divisé notre pays il y a vingt ans. Une amnistie totale aurait mis fin à ces douloureux événements, car l'amnistie ne peut être que totale, conformément aux vœux du président de la République »*, a-t-il déclaré. — *(Corresp.)*

POINT DE VUE

Les fausses fenêtres...

par HENRI NOGUÈRES (*)

ÉVOQUANT sans indulgence *« ceux qui font de fausses fenêtres pour la symétrie »*, Pascal disait d'eux que *« leur règle n'est pas de parler juste, mais de faire des figures justes... »*

Avant de voir dans la symétrie la caractéristique principale et le plus grand mérite du texte gouverne*mental sur les ultimes conséquen*ces des événements d'Afrique du Nord, l'auteur et le rapporteur de ce projet eussent été bien inspirés de méditer cette pensée.

Établir, au nom d'une « volonté symétrique de réconciliation nationale », un parallèle entre le communiste guillotiné Yveton et l'officier O.A.S. fusillé Bastien-Thiry était *beaucoup plus qu'une maladresse*. Même s'il y eut entre eux un trait commun, puisque la bombe posée par Yveton n'a pas fait de victime et que le chef d'État que Bastien-Thiry *voulait assassiner* est mort de mort naturelle quelques années plus tard.

Le député communiste Ducoloné a eu raison de lancer un *« ne mélangez pas tout ! »* que beaucoup de députés ont ressenti comme un rappel à la dignité du Parlement.

Cette dignité, les députés socialistes et communistes l'ont préservée en refusant d'étendre aux chefs qui avaient assumé et revendiqué la responsabilité des actes criminels de l'O.A.S. *le bénéfice de la « symétrie »*. Ces députés ont fait preuve non seulement de courage et de lucidité, mais aussi — la gauche ne tardera pas à en prendre conscience — *de sens politique. Ils ont préféré* parler juste, laissant à d'autres les fausses fenêtres et la symétrie.

Cette *péripétie* politique, qui s'est achevée sur la victoire de la rigueur morale, s'est déroulée au moment même où Pierre Mendès France entrait dans l'immortalité du souvenir. *C'était plus et mieux* qu'une coïncidence : P.M.F. aurait approuvé ceux qui, sans se laisser entraîner dans l'engrenage sécurisant d'institutions qu'il n'appréciait guère, ont montré que l'on peut, même sous la Vᵉ République, appartenir à la majorité sans pour autant *mériter l'épithète de « godillot »*.

La Ligue des droits de l'homme, par la voix de son comité central, est intervenue publiquement avant que ne s'ouvre ce débat. Elle avait non seulement le droit, mais le devoir de le faire. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois *qu'elle* condamnait la symétrie et le prétendu équilibre entre anciens adversaires.

Déjà, *nous avions refusé, à propos* d'une émission de télévision consacrée à Pétain, d'entrer dans le jeu qui nous était proposé et d'accepter de figurer sur un plateau dont on nous avait *promis* qu'il serait « équilibré ». Nous avions dit alors que cet équilibre — qui n'avait jamais existé — entre pétainistes et résistants n'avait pas de raison *d'être, et qu'il ne fallait pas compter* sur nous pour le cautionner.

La raison de cette attitude, dans laquelle certains ont cru pouvoir déceler du sectarisme, est aisée à *entendre : établir un tel équilibre* revient à porter un jugement de valeur et, qui pis est, d'égale valeur...

Il est heureux qu'une majorité se *soit trouvée, à l'Assemblée*, pour refuser de renvoyer ainsi, dos à dos, l'O.A.S. et ceux qui l'ont combattue. *C'est de bon augure* pour le cas où, demain, ceux qui veulent « tourner la page » auraient l'idée de suggérer de « symétriques » transferts de cendres...

(*) Président de la Ligue des droits de l'homme.

RÉUNIS EN CONGRÈS A PARIS

Les maires étudient la nouvelle répartition des compétences entre l'État et les communes

Près de deux mille cinq cents élus locaux participent, depuis mardi matin 26 octobre, à l'Hôtel de Ville de Paris, au soixante-cinquième congrès national de l'Association des maires de France. L'ouverture officielle de ces assises devait être marquée, mardi par des allocutions de MM. Jacques Chirac, maire de la capitale, Alain Poher, président du Sénat et de l'Association, et Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

L'année dernière, cette séance inaugurale avait été l'occasion, pour le maire de Paris et le maire de Marseille, d'échanger, sur le projet gouvernemental de régionalisation, des propos dont la *courtoisie* n'avait pas émoussé le caractère polémique.

Il apparaissait peu probable qu'il en fût différemment cette année. MM. Chirac et Defferre devaient, *en effet*, poursuivre leur dialogue sur un projet important *pour les élus locaux*, le texte sur la nouvelle répartition des compétences et des ressources respectives de l'État et des collectivités territoriales.

Ce projet gouvernemental, dont le Parlement a commencé l'examen, constituera *le thème* principal du congrès. Dans son rapport moral, le secrétaire général de l'Association, M. Georges Lemoine, secrétaire d'État à la défense, maire (P.S.) de Chartres, estime que les maires devraient débattre notamment *« de la question que l'on trouve nécessairement au cœur de la décentralisation, à savoir la part optimale des ressources communales qui doit provenir de l'État ou de la fiscalité locale »*.

Comme en 1981, où il avait traité des économies d'énergie, le congrès des maires de France se saisira, jeudi après-midi 28 octobre, en séance plénière, d'un thème d'actualité : la sécurité et la protection civile dans les *communes*.

En revanche, contrairement à son programme initial, ce congrès 1982 ne connaîtra pas les moments de fièvre politique qui caractérisent habituellement, tous les deux *ans, les scrutins pour* l'élection du président et des instances dirigeantes de l'Association.

Le bureau et le comité directeur sortant, au sein desquels tous les courants politiques sont représentés, ont décidé de proposer aux congressistes une modification des statuts de l'Association visant à faire élire, désormais, le président et les instances dirigeantes tous les trois ans au lieu de le faire tous les deux ans, comme c'est le cas *depuis 1979*. L'application des statuts actuels eût entraîné, en effet, un renouvellement immédiat des dirigeants de l'Association à cinq mois seulement des élections municipales. *« Or la représentativité de l'Association des maires implique que ses organes responsables reflètent au plus près les grandes tendances, donc les évolutions qui apparaîtront lors de la consultation nationale, alors que certains maires ne se représenteront pas devant leurs concitoyens, et que d'autres ne verront pas leur mandat renouvelé »*, souligne le bureau sortant. Pour éviter d'organiser des élections internes à deux reprises à un an d'intervalle, les dirigeants de l'Association souhaitent donc que le renouvellement statutaire soit différé jusqu'à l'issue des scrutins de mars prochain. Cette proposition devrait être acceptée sans *difficulté* par le congrès. M. Alain Poher conserverait donc la présidence de l'Association jusqu'aux municipales, avant d'être remplacé provisoirement, dans l'attente du congrès de 1983, puisque le président du Sénat, âgé de soixante-treize ans, a exprimé l'intention de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de maire d'Ablon-sur-Seine (Val-de-Marne), qu'il exerce depuis 1945.

UNE RUDE AFFAIRE

(Suite de la première page.)

Les deux cent soixante-six seront-ils contraints par la méthode *forte ou par l'amicale « persuasion »* de faire amende honorable, de se dédire ? Ne seront-ils plus, s'ils *s'inclinent, que des « godillots » du* chef de l'État, à l'instar de leurs collègues U.N.R.-U.D.T., puis U.D.R. de l'époque gaullienne, et pour la plus grande jubilation de ces *derniers* et de *leurs* successeurs ?

Ce n'est peut-être pas un drame, encore que l'on puisse en discuter, mais c'est une rude affaire.

Le président, qu'il soit de droite ou de gauche, est le roi élu au suffrage universel. On ne saurait l'*empêcher d'honorer* ses engagements dans leur totalité, puisqu'il n'y a rien qui soit plus respectable. Mais il semble bien qu'il faille, de surcroît, lui concéder les variations *de cap qu'impose la durété des* temps et tolérer qu'il fasse à tels ou tels adversaires aussi exigeants que puissants des promesses qui n'avaient jamais été inscrites à son *programme*.

C'est assurément beaucoup demander et peut être trop, mais les précédents n'ont certes pas manqué depuis que la France vit *sous la Constitution du 4 octo*bre 1958, aggravée par le référendum du 28 octobre 1962. Constitution et référendum dont François Mitterrand n'a jamais proposé, ni même envisagé de proposer, la désuétude.

Dura lex, sed lex. Pour tous, et donc *pour* les députés socialistes.

RAYMOND BARRILLON.

M. FORZY (U.C.D.A.R.) : M. Pierre Joxe tente de réaliser une opération personnelle

M. Guy Forzy, président de l'U.C.D.A.R. (Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés), coordinateur national du mouvement du RECOURS, a déclaré, lundi 25 octobre : *« La communauté rapatriée unanime reste solidaire de ceux qui, arrivés au sommet de la hiérarchie militaire et d'une carrière prestigieuse, ont tout sacrifié pour une « parole donnée » par la France et reniée par les gouvernants gaullistes du moment... Les belles consciences — communistes, et certains socialistes et gaullistes, une fois encore complices, — ont dénaturé l'histoire en oubliant qu'avant ce dernier combat du désespoir des défenseurs de l'Algérie française, la plus implacable vague de terrorisme F.L.N. avait frappé plus de cent mille victimes civiles, dont plus de 90 % étaient des musulmans, tandis que les sinistres accords d'Évian, signés en 1962 par MM. Jean de Broglie et Louis Joxe, allaient ajouter à l'horreur de cette tragédie plus de deux cent mille nouveaux martyrs français musulmans et neuf mille disparus européens, avant d'aboutir au déracinement d'un million et demi de personnes...*

» En même temps qu'il contre ouvertement M. Pierre Mauroy, M. Pierre Joxe tente de réaliser une opération de mise en valeur personnelle qui tente d'occulter la forfaiture de son père. M. Joxe fils a peut-être retardé — ou, au pire, fait échouer — la réconciliation nationale que tous attendaient (...). »

CORRESPONDANCE

« LE CHEMIN DE L'HONNEUR ET CELUI DE LA HONTE »

Nous avons reçu de MM. Pierre Vidal-Naquet, historien, et Laurent Schwartz, professeur à l'université de Paris-VII, directeur du centre mathématique de l'École polytechnique et membre de l'Institut, la lettre suivante : Le vote de la quasi-totalité des députés de la majorité et de quelques députés de l'opposition a, au moins, empêché le pire : les généraux qui ont tenté, au nom de l'Algérie française, de renverser la République, ne seront pas entièrement réhabilités. Ils ne le sont *déjà* que trop par les amnisties qui se sont succédé. Il *ne s'agit pas ici* de l'oubli, du pardon, de la prescription des *crimes politiques*. Nous ne protestons pas au nom de la lutte que *nous* avons menée avec d'autres contre la torture ; il y a vingt ans que les tortionnaires ont été complètement amnistiés, et ils l'ont été par le gouvernement du général de Gaulle, bel exemple qu'a donné le pays des droits de l'homme ! C'est tranquillement, aujourd'hui, qu'un film, lancé à grand fracas, réhabilite la *torture* et les tortionnaires.

Nous soutenons la révolte des députés socialistes contre la proposition du gouvernement, pour une raison très simple : la guerre d'Algérie, comme autrefois l'affaire Dreyfus, la guerre d'Espagne, ou la Résistance, a été un critère, pas forcément, pas immédiatement entre la gauche et la droite, mais tout *simplement* entre le chemin de l'honneur et celui de la honte, critère *pris à son compte* par la conscience universelle.

Supprimer ce clivage, pour le gouvernement de la gauche, serait une *décision* très grave. Elle voudrait dire qu'entre Guy Mollet et Pierre Mendès France, pour prendre un exemple symbolique, le gouvernement choisirait Guy Mollet.

En Nouvelle-Calédonie

M. Roynette veut accorder une attention prioritaire à la situation de la Société Le Nickel

De notre correspondant

Nouméa. — M. Jacques Roynette, nouveau haut commissaire *de la République* en Nouvelle-Calédonie, est arrivé dimanche 24 octobre à Nouméa, où *il* succède à M. Christian Nucci. Ce dernier, qui quitte le territoire à sa demande et a reçu l'assurance, semble-t-il, d'exercer bientôt des fonctions gouvernementales, n'a pu retenir ses larmes au moment de regagner la métropole.

Ancien président du conseil général de la Seine-et-Marne, M. Roynette, qui possède une longue pratique administrative, est *peut-être* le gestionnaire *dont* la Nouvelle-Calédonie a besoin en cette période de crise. Ce n'est sans doute pas par hasard qu'il a *souligné*, dès son arrivée, que la question prioritaire est, à ses yeux, la situation de la Société Le Nickel (S.L.N.) où des conflits sociaux ont eu lieu ces dernières semaines.

L'État est prêt à aider la Société, qui emploie trois mille personnes, à condition que des mesures draconiennes soient prises : fermeture d'un four de *transformation*, mise en *sommeil* de deux centres de brousse, licenciements (le chiffre de huit cents a été avancé), mises en retraite anticipées, etc.

Outre la situation économique qui va se dégradant, à l'image de la *S.L.N., dont l'exploitation* métallurgique a baissé de 30 % en un an, *M. Roynette* va se heurter à une contestation très nette de la part des partis politiques appartenant à l'opposition, parmi lesquels on compte désormais une nouvelle *formation*, le Front calédonien, créé par M. Justin Guillemard, un transfuge du parti de M. Jacques Lafleur, député apparenté R.P.R. *Quelques* personnes se réclamant de ce *Front calédonien ont d'ailleurs* organisé une manifestation le jour *de l'arrivée du haut commissaire*. Leurs banderoles clamaient leur opposition aux ordonnances et disaient : *« Non à l'indépendance canaque socialiste ! »*

M. Roynette ne pourra même pas compter sur l'appui du parti socialiste de Nouvelle-Calédonie (P.S.N.C.), dont le deuxième congrès s'est tenu samedi 23 octobre, et qui a estimé que le gouvernement, dont il soutient globalement la politique, commet une *erreur d'appréciation « en se taisant sur le futur statut du territoire »*, ce qui, dit-il, *« justifie la méfiance des indépendantistes et l'inquiétude de ceux qui ne veulent pas de l'indépendance »*. — *(Intérim.)*

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. ALAIN JUPPÉ (R.P.R.) CANDIDAT A PARIS

M. Alain Juppé, *secrétaire* général du Club-89, conseiller de M. Chirac pour les questions économiques, a annoncé dans un communiqué qu'il serait candidat aux élections municipales dans le dix-huitième arrondissement de Paris. M. Juppé estime que *« cet arrondissement peut et doit être gagné par l'actuelle majorité municipale pour peu que la page soit tournée sur les divisions du passé »*.

M. Roger Chinaud, ancien député U.D.F. de cet arrondissement, président de la Fédération U.D.F. *de Paris*, a annoncé *il y a* une semaine son intention *« d'animer et de conduire personnellement cette bataille »*, et qu'il était prêt à accueillir M. Juppé à ses côtés.

En 1977, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, la liste de gauche avait emporté les neuf *sièges (cinq communistes* et quatre socialistes, dont MM. Jospin, Estier et Delanoë, députés P.S.).

● *Les responsables du Réseau des Amis de la terre (RAT)*, du Mouvement d'écologie politique (MEP) et de la Confédération écologiste ont décidé de soumettre à chacune de leurs organisations, lors de sa prochaine assemblée *générale*, un *« processus de constitution en commun d'une organisation d'écologie politique unique »*. Réunies à Paris, dimanche 24 octobre, les délégations de ces trois formations ont constaté leur accord sur plusieurs *« principes d'organisation »* (*le Monde* daté 24-25 octobre).

● BLOIS (Loir-et-Cher). — M. Pierre Sudreau, ancien ministre, maire de Blois depuis 1971 (*apparenté U.D.F.*), sollicitera le renouvellement de son mandat en *mars* prochain. Il aura pour adversaire M. Marc Chesnot (P.S.), désigné par la section du P.S. de Blois pour conduire une liste d'union de la gauche. — *(Corresp.)*

● LAVAL (Mayenne). — A la suite d'un accord intervenu entre le R.P.R. et l'U.D.F. de Laval, M. François d'Aubert, député U.D.F. de la 1ʳᵉ circonscription de la Mayenne, conduira la liste de l'opposition aux élections municipales. Cette liste sera constituée pour un tiers de membres du R.P.R., pour un tiers de membres de l'U.D.F. et pour un tiers de représentants socio-professionnels. Lors du second tour de scrutin de mars 1977, le maire de Laval, M. André Pinçon P.S., avait devancé M. d'Aubert de 4 604 voix pour 22 912 suffrages exprimés.

M. GEHANT (P.S.) MAIRE DE BELFORT NE SE REPRÉSENTERA PAS

(De notre correspondant.)

Belfort. — M. Emile Gehant, P.S., maire de Belfort, a annoncé vendredi 22 octobre qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat, contrairement à ce *qu'il avait affirmé publiquement* au début du mois. La veille, les *militants socialistes de* Belfort, réunis en assemblée générale, avaient désigné à une large majorité (80 %) MM. Jean-Pierre Chevènement et Emile Gehant pour conduire la liste d'union de la gauche. Le ministre de la recherche et de l'industrie, qui est actuellement premier adjoint, devait mener la bataille, M. Gehant retrouvant sa place de premier magistrat en cas de victoire.

M. Gehant, qui justifie son retrait en expliquant que, depuis deux *ans, il n'a plus les moyens* d'exercer son mandat, a mis en cause le fonctionnement du parti socialiste. Il estime que les salariés de la ville, du district et du conseil général, contrecarrent, par leur nombre, le pouvoir des élus.

● *M. Marcel Debarge*, membre du secrétariat national du P.S., souligne, dans une interview publiée par *le Matin de Paris* du 2. octobre, qu'*« il serait malveillant pour quiconque de faire une différence entre les dirigeants socialistes »* et que *« la discussion* [sur la constitution de listes d'union pour les élections municipales] *s'engagera dans la cohésion entre les sections, les fédérations et la direction du parti »*.

● SARTROUVILLE (Yvelines). — Les sections du P.S. et du P.C. de Sartrouville ne sont pas parvenues à établir une liste d'union. Chacune des deux formations de la *majorité* revendique la direction de la liste. Le parti communiste propose M. Auguste Chrétienne, maire sortant, et le parti socialiste, M. Jean Le Gars, député de la *première* circonscription des Yvelines. Les socialistes *se prévalent*, pour appuyer leurs revendications, des résultats qu'ils ont obtenus lors des consultations de mai et de juin 1981.

[Au premier tour de l'élection présidentielle (26 avril 1981), M. Mitterrand avait recueilli à Sartrouville 34,71 % des suffrages exprimés et M. Marchais 21,51 %. Au premier tour des élections *législatives* (14 juin 1981), dans la 1ʳᵉ circonscription, *M. Le Gars* avait devancé le candidat communiste M. François Hilsum avec 15 741 voix contre 8 889 pour 48 543 suffrages exprimés.]

LA DISPARITION DE PIERRE MENDÈS FRANCE

LA CÉRÉMONIE DANS LA COUR DU PALAIS-BOURBON

La cérémonie organisée, mercredi 27 octobre, dans la cour d'honneur du Palais-Bourbon, en hommage à Pierre Mendès France, commencera à 12 h 15, heure de l'arrivée du président de la République dans la cour d'honneur. *La Marseillaise*, interprétée par la musique de l'armée de l'air, sera suivie d'un défilé aérien du groupe Lorraine

Le violoncelliste Frédéric Lodéon exécutera un extrait de la *Cinquième suite*, de Bach, puis on entendra le « message » adressé à la jeunesse par Pierre Mendès France en décembre 1955. M. François Mitterrand prononcera, ensuite, une allocution.

Le public pourra assister aux cérémonies, soit en entrant dans la cour d'honneur de l'Assemblée n[illegible] à partir de 11 h 30, soit en stationnant sur la place du [illegible], la cérémonie étant retransmise par une sonorisation *ad hoc*.

Antenne 2 diffusera la cérémonie en direct de 12 h 15 à 13 h.

•

Mme Marie-France Garaud ayant déclaré que *« Pierre Mendès France n'aurait jamais participé à un gouvernement avec les communistes »* (le Monde du 22 octobre), un lecteur de Paris, M. Michel Bilis, nous écrit : *« Il s'agit là d'une contre-vérité historique : François Billoux et Charles Tillon, tous deux communistes, ont été membres, avec Pierre Mendès France, du gouvernement provisoire du général de Gaulle installé à Paris le 9 septembre 1944. »*

[M. Pierre Mendès France a effectivement été ministre de l'économie nationale, de septembre 1944 au 6 avril 1945, date de sa démission et de son remplacement par M. René Pleven. Il siégeait depuis juin 1943 au Comité français de libération nationale, constitué à Alger et était demeuré dans le gouvernement provisoire de la République française, où étaient entrés, en juin 1944, deux députés communistes, MM. Billoux, à la santé publique, et Grenier, à l'air, ce dernier étant remplacé en septembre, par M. Tillon.]

Dans la presse hebdomadaire

Hommages multiples à un grand « solitaire »

« Le Solitaire ». Ce titre de l'article de Raymond Aron dans *L'EXPRESS* pourrait figurer en tête de nombre d'études, de commentaires, d'analyses, sur l'homme d'Etat défunt.

Pour avoir *« rompu avec les règles du jeu »*, estime donc Raymond Aron, Pierre Mendès France est resté solitaire. Mais, le style même de cette « rupture », qui l'a conduit à une *« traversée du désert qui se prolongea jusqu'à sa mort »*, valut à l'homme d'Etat *« déserté par la Fortune, sans mandat, sans parti »*, d'être *« transfiguré de son vivant »*.

Raymond Aron souligne aussi ce *« paradoxe de P.M.F. »* : *« Il approuvait les principe de la IVe, mais en dénonçait l'avachissement. Il condamnait les principes de la Ve qui mena à bien la décolonisation et qui, pendant dix ans, combina la modernisation industrielle avec la stabilité monétaire. »*

Raymond Aron conclut :

« Vaillant, compétent, homme de caractère, capable d'autorité, P.M.F. n'avait plus d'adversaires au cours de la dernière période de sa vie : il en avait d'autant moins qu'il ne gênait plus personne et qu'il avait en apparence échoué. Au jour de sa mort, la droite et la gauche, les deux France, s'unissent pour lui rendre hommage. En toute sincérité, puisque le mythe Mendès — mythe de gauche à coup sûr, mais sans lien avec une doctrine définie — est celui d'un homme d'Etat dont les vertus le destinent à bien gouverner mais lui laissent peu de chances de diriger le gouvernement. »

Pour Jacques Duquesne, dans *LE POINT* : *« On a moins dit que si, partout premier, il ne se retrouvait jamais gagnant et ne connut que l'amère gloire des chances manquées, il le devait aussi à ses orgueils et à ses refus. « Tout le malheur de cet « homme est dans son caractère », disait de lui Mauriac, qui pourtant l'admirait. »*

Jacques Duquesne note que la gauche ne lui avait *« jamais totalement accordé sa confiance, quand elle ne l'avait pas tout simplement trahi (...)*. Il ajoute : *« Au fil des ans, dans sa solitude et son intransigeance — à cause de cette solitude et de cette intransigeance — devenu le Commandeur de tout un courant politique, il avait peu à peu symbolisé une certaine attitude de l'homme politique face aux problèmes de la nation et de l'Etat. Ce fut cela aussi le mendésisme. Plus qu'une politique. Une morale politique. »*

Dans *PARIS-MATCH*, Jean Bothorel voit en Pierre Mendès France *« une personnalité imprégnée du sens de l'honneur, de la morale, de la rigueur (...) »*. *« A l'origine de son étonnant destin,* écrit-il, *il y a sans doute l'ardeur au travail. Ce mot de « travail », plus que tout autre, je crois, est la marque du « phénomène Mendès » (...). Et si Pierre Mendès France se posa en adversaire résolu des institutions de la Ve République, la Constitution de 1958 était à sa mesure (...). Pierre Mendès France nous a quittés sans nous livrer les clés de son mystère. Un roi sans royaume. Un homme d'Etat sans Etat. »*

Des exigences qui demeurent

TEMOIGNAGE CHRETIEN consacre un numéro spécial à P.M.F. Si Claude Bourdet souligne sa *« fragilité devant la haine »*, et *« une absence de confiance en soi »* qui *« grandissent l'homme »* mais *« n'ont pas servi l'homme d'Etat »*, Georges Montaron, directeur de l'hebdomadaire, écrit notamment :

« Pierre Mendès France parti, les exigences du mendésisme demeurent. Quand, ces derniers mois, nous contestions la politique de l'état de grâce, quand nous critiquions ces mesures laxistes destinées à plaire à toutes sortes de catégories sociales, quand nous en appelions à plus de rigueur pour une politique de plus grande justice sociale, quand nous réaffirmions que seul l'effort porte de bons fruits, nous disions tout haut ce qui demeure l'essentiel du message de Pierre Mendès France. Il est bon que le cap de la politique gouvernementale ait été enfin modifié dans ce sens-là (...). Il est évident que les combats pour une République moderne, pour une nouvelle gauche, pour un style politique qui considère les citoyens comme des partenaires et non comme une masse dont on use, demeurent d'une étonnante actualité. »

« Nous l'aimions. Nous l'admirions. Et nous découvrons aujourd'hui que des millions d'hommes et de femmes, en France et dans le mone, sont dans le même cas », écrit Jean Daniel. *« Attardons-nous,* dit plus loin le directeur du *NOUVEL OBSERVATEUR*, *sur cette insolite communion.*

» Mendès en aurait été comblé car cette communion donne rétroactivement un sens à toute sa vie, sens dont il lui arrivait lui-même parfois, et vers la fin de plus en plus souvent, de douter. Çaurait été pour lui, en effet, l'aboutissement d'une conviction indéracinable : non seulement on peut agir en démocratie sur les citoyens sans être au pouvoir ; mais aussi cette action peut se réduire à la répétition opiniâtre, simple, martelante de ce qu'on croit être juste. Il préférait, et il le proclamait avec une altière insistance, se répéter plutôt que se contredire. Il aurait aimé ce qu'on dit de lui, osons l'expression dans sa banalité épaisse : qu'il était dévoré par la passion de convaincre.

» C'est en cela peut-être que Pierre Mendès France a le mieux réussi sa sortie : en prouvant que son optimisme bourru, acharné, rousseauiste et candide était fondé. Un optimisme sur l'homme. Car ce personnage solitaire, intransigeant et parfois même cassant, était probablement l'homme politique le plus sincèrement démocrate que la société française ait jamais sécrété. »

« Le dernier des justes », ce qualificatif qui ornait la couverture du *Nouvel Observateur*, occupe la même place dans les *NOUVELLES LITTERAIRES*. Richard Liscia, directeur de la rédaction, déclare éprouver *« quelque embarras »* à ajouter *« au concert des éloges posthumes »*.

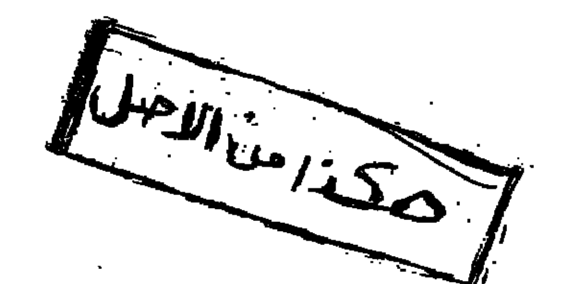
« A lire les quotidiens pleins d'apologies de Mendès, quelle que soit leur appartenance politique, je suis stupéfait, écrit-il, *par le consensus : que ne l'ont-ils mis au pouvoir quand il était vivant ! Quels déboires ce peuple ingrat n'a-t-il pas fait subir à un homme clairvoyant et courageux qui non seulement avait une idée précise et complète de ce qu'il ferait au gouvernement mais disposait, en outre, de toutes les ressources nécessaires à l'exercice du pouvoir ! Les regrets eux-mêmes sont en l'occurrence indécents. Nous voyons Mendès France nous quitter avec un très profond sentiment de nostalgie, mais aussi avec la certitude qu'il a bien fait d'être exemplaire et de le rester jusqu'à son dernier souffle. »*

DEMOCRATIE MODERNE, hebdomadaire centriste, publie un éditorial du président de son comité de rédaction, Bernard Stasi, dans lequel le vice-président (U.D.F.) de l'Assemblée nationale écrit notamment :

« Pierre Mendès France est-il passé à côté d'un plus grand destin ? Je ne le crois pas. Ses rendez-vous manqués avec l'action ont toujours été des rendez-vous tenus avec la conscience. Et faire entendre pendant longtemps, dans la conscience d'une communauté nationale, la voix de l'éthique vaut sans doute davantage que parcourir jusqu'au bout la voie de la politique. (...) Le destin et l'honneur de Pierre Mendès France, c'est d'avoir défendu, dans notre temps, des valeurs qui sont de tous les temps. Et ce démocratie était assez tenaillé par le sens fraternel de la démocratie pour savoir que la grandeur d'une vie consiste souvent davantage à passer le témoin qu'à achever la course. »

Cette unanimité dans les éloges posthumes n'est rompue que par François Brigneau, qui, dans *MINUTE*, affirme : *« L'échec de Mendès tient à une erreur de jugement sur lui-même. Il se croyait démocrate. Il ne l'était pas. La manière dont il a sauté à la tribune quand la Chambre lui eut signifié son congé fut révélatrice. »*

Pour le reste, nous ne citerons pas les injures de caractère antisémiste dont ce journaliste émaille son article, en dissimulant ses jugements derrière ceux de juifs anonymes ou non. — A. G.



POLITIQUE

CHEZ LES ROYALISTES

La logique du socialisme conduira la France au goulag

estime l'Action française

L'aile droite du mouvement royaliste, elle aussi, essaie de mobiliser contre le gouvernement, contrairement à son aile gauche, représentée par la NAR (Nouvelle Action royaliste), qui maintient son appui aux socialistes malgré certaines réserves (*le Monde* du 6 octobre).

Près de deux cents personnes ont participé, samedi 23 octobre, à la salle des Horticulteurs, à Paris, au colloque « Pour une riposte au socialisme » organisé par l'Action française. Les débats ont été animés par les principaux dirigeants de cette tendance monarchiste, en particulier MM. Pierre Pujo, président du comité directeur de l'Action française et directeur de l'hebdomadaire *Aspects de la France*, Jean de Beauregard, Michel Fromentoux, François Léger, Étienne Malnoux, directeur de la *Revue universelle* ; par plusieurs enseignants, MM. Marcel de Corte, professeur à l'université de Liège, René Pillorget, professeur à l'université d'Amiens, Jean de Viguerie, professeur à l'université d'Angers, Yves-Alain Favre, professeur à Pau ; par plusieurs journalistes, MM. Pierre de Villemarest, Bernard Hamel, Alain Sanders, René Sédillot, Louis Salleron, Pierre Debray, André Figueras, Arnaud de Lassus, Roland Gaucher ; mais aussi par des responsables professionnels, MM. Charles Maral, président de l'Union des cadres et dirigeants d'entreprise, François de Saulieu, président de l'Union internationale des chauffeurs routiers, etc.

L'Action française estime que depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir *« nous avons assisté à l'épanouissement d'une philosophie et d'une pratique politique consistant tout à la fois à accorder à l'État des droits qui outrepassent son rôle et à dispenser l'État de certains de ses devoirs »*. Elle affirme notamment : *« Le socialisme, c'est d'ores et déjà la mainmise croissante de l'État sur la société : sur le plan politique, par l'exacerbation des réflexes partisans et par le noyautage communiste : sur le plan économique, par le gonflement du secteur public et de la bureaucratie, par le contrôle du crédit, par une fiscalité dévorante et par le poids écrasant des dépenses publiques et sociales ; sur le plan culturel, par la volonté de nationaliser l'enseignement libre et par l'utilisation de l'école, de la télévision et de la radio comme moyens de propagande. Le socialisme, c'est aussi un État qui ne défend pas la société ; sur le plan extérieur, le gouvernement soutient la révolution mondiale au nom du mythe du tiers-monde et décourage tout sacrifice en faveur de la défense nationale, alors que, face à l'impérialisme soviétique, de lourdes menaces pèsent sur notre indépendance ; sur le plan intérieur, la sécurité individuelle des Français est en danger en raison du laxisme judiciaire et de l'inversion des valeurs mises en œuvre par le nouveau pouvoir, cependant que les conflits sociaux sont attisés par la lutte des classes et que les entreprises sont livrées à la tyrannie des syndicats marxistes. »*

Elle en conclut que *« la logique mécanique du socialisme, si on ne l'arrête pas, conduira la France à la banqueroute et au goulag »*.

Comme les autres formations d'opposition, l'Action française souligne donc que le 10 mai 1981 a consacré une *« rupture »* dans la vie politique française. Elle ajoute, toutefois, que la victoire de la gauche porte aussi *« la marque d'une continuité : notre système politique a changé de degré, non de nature »*. Aujourd'hui, comme hier, la *« racine du mal »*, pour l'Action française, réside dans le système démocratique. Pour elle, le salut, plus que jamais, ne peut venir que d'un pouvoir politique *« qui allie la permanence, l'unité et l'indépendance de l'État, qui respecte les libertés fécondes des corps sociaux et qui s'incarne dans notre histoire »*, autrement dit ne peut venir que de la restauration de la monarchie. C'est la raison pour laquelle l'Action française se flatte aujourd'hui de se situer *« aux antipodes du socialisme »*, où elle demeure très isolée.

BIBLIOGRAPHIE

Les cercles du nouveau pouvoir

Le livre que deux journalistes – Maurice Szafran du *Matin* et Sammy Ketz de l'A.F.P. – consacrent aux « familles du président » a un mérite : il fait découvrir au lecteur les différents cercles que M. François Mitterrand a patiemment constitués autour de lui et qui forment aujourd'hui l'ossature du pouvoir élyséen. Classés par « familles » (les fidélités, les parrains, les confidents, les cadets, les « fils prodiges »), ces privilégiés – par leur appartenance à ces réseaux – sont mis en scène sobrement, avec un regard sympathique mais non complaisant.

Le lecteur découvrira des personnages influents, qui sont peu connus, tels MM. Patrice Pelat et Georges Beauchamp, compagnons de jeunesse et de Résistance, aujourd'hui hommes d'affaires ; les auteurs font également vivre les hommes clés du palais présidentiel et revivre ceux qui ont beaucoup compté dans la vie de M. Mitterrand, tels Georges Dayan et Pierre Soudet, aujourd'hui disparus.

Mais cette lecture plaisante et digne d'intérêt laisse un peu sur sa faim ; certes, la complexité et la subtilité du « système Mitterrand » sont mises en pleine lumière, mais il s'agit plus d'un inventaire que d'une réflexion. Les auteurs écartent d'emblée et sans doute un peu rapidement le spectre d'un isolement du chef de l'Etat, tant leur confiance est grande dans un système conçu non seulement pour relayer la volonté du président, mais aussi pour le maintenir au plus près de la réalité.

Il est vrai que le chef de l'Etat prend soin de multiplier lui-même les plongées dans la France profonde, en se déplaçant ici et là pendant le week-end dans la plus grande discrétion, soit dans la Nièvre, soit dans d'autres départements considérés par lui comme de bons « baromètres » de l'opinion.

Un autre défaut tient à la méthode : les auteurs ont voulu, dans un souci louable, « coller » à l'actualité : leur livre a été conçu alors que M. Pierre Bérégovoy était secrétaire général de l'Elysée. Ils ont donc, dans leur description notammment du processus de décision, remplacé le nom de M. Bérégovoy par celui de M. Jean-Louis Bianco, nouveau titulaire du poste, mais le poids politique des hommes n'est pas le même. Au point que le petit déjeuner du mardi matin qui réunit, autour de M. Mitterrand, le premier ministre, le premier secrétaire du parti et le secrétaire général de l'Elysée, compte un convive supplémentaire depuis le départ de M. Bérégovoy en la personne de M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République.

Ce sont là des imperfections mineures qui ne nuisent pas au plaisir que l'on peut trouver à parcourir les coulisses de l'Elysée.

∴

Le plaisir est moindre, et plus bref, lorsque l'on découvre le « portrait » de Mme Danielle Mitterrand brossé par Michel Picar et Julie Montagnard. Portrait trop rapide pour prendre la mesure de la forte personnalité de l'épouse du chef de l'Etat, et trop exclusivement hagiographique ; mais qui permet aussi de découvrir des personnages-clés, telle la sœur de Mme Mitterrand, Mme Christine Gouze-Rénal.

J.-M. C.

★ *Les Familles du président*, de Maurice Szafran et Sammy Ketz, Grasset éditeur (56 F, 230 pages).

★ *Danielle Mitterrand : portrait*, de Michel Picar et Julie Montagard. Editions Ramsay (60 F, 235 pages).

PUBLICATION JUDICIAIRE

Tribunal de grande instance de Paris, 17e chambre, jugement 24 juin 1981.

A la suite de la parution dans le journal « Minute » d'un article intitulé « Les silences d'Holocauste », le MRAP a cité devant la 17e chambre correctionnelle le directeur de publication et le journaliste — celui-ci entreprend de démystifier l'holocauste en affirmant qu'il est interdit de censurer les juifs dans leurs actions sous peine d'être victime de leur vindicte immédiate... Il reproche à la communauté juive d'avoir organisé en *sous-main* la chute du général de Gaulle, qu'ils sont les auteurs de machinations occultes. *Le lecteur* habituel ou occasionnel de ce quotidien puise dans ces écrits des multiples motifs de défiance, de haine, et la prévention de provocation à la discrimination raciale est à bon droit reprochée.

BRIGNEAU insinue qu'il entend spécialement désigner les juifs comme unique bénéficiaire du maquillage de l'histoire. Il est clairement indiqué que les juifs n'ont pas intérêt à ce qu'on essaye d'élucider les mystères de *l'holocauste*, dans le but de continuer à en tirer profit. Cette allégation *constitue une* diffamation envers un groupe de personnes en raison de sa *race. Il y a aussi diffamation* envers un groupe de personnes, car l'auteur reprend un certain *nombre de thèmes* de l'antisémitisme traditionnel, la dissimulation, la puissance *occulte*, l'esprit de lucre, traits présentés comme des signes distinctifs des juifs. Pour extrait, le MRAP.

Mº George PAU-LANGEVIN, avocat.

Le dernier acte de l'histoire d'un « secret »

Les interprétations, par le P.C.F., de l'histoire de *l'U.R.S.S.*, et, plus précisément, du « phénomène stalinien », constituent, comme l'a très bien souligné Georges Lavau (1), un des points-clés qui permettent de mesurer les changements et de fixer les permanences des positions fondamentales des communistes français. *La nature* de ces *interprétations* varie selon des périodes d'ouverture ou de glaciation, qui ont jalonné l'histoire du parti ces vingt dernières années.

C'est à partir de cette constatation et dans ce contexte qu'on doit évaluer et analyser le précieux recueil de documents, précédé d'une ample introduction, que viennent de publier les Editions sociales. Dirigé et présenté par Roger Martelli, jeune historien communiste, membre du comité central du P.C.F., l'ouvrage, *1956, le choc du 20e congrès du P.C.U.S.*, met un terme à la longue histoire d'un « secret ».

Refusant longtemps une révision profonde de l'histoire de l'U.R.S.S. telle que la logique du rapport « secret » la commandait, butant sur les potentialités libératrices de celui-ci, *le P.C.F. devait choisir l'expectative* et le secret pour ce qu'il appela, une vingtaine d'années durant, le rapport « attribué au camarade Khrouchtchev ».

Ce n'est que dans le sillage de son vingt-deuxième congrès (février 1976) que le P.C.F. met en cause son « retard » sur l'« inoubliable année 1956 (2) ».

Ce n'est qu'en janvier 1977 que Georges Cogniot et Pierre Doize lèvent un bout du voile et avouent – avec la caution du bureau politique – avoir été dans le secret du rapport « secret ».

Mais ce n'est qu'avec le présent recueil que cette histoire prend fin : *pour la première fois*, le rapport « secret » est publié dans son intégralité (3), avec d'autres documents fondamentaux concernant le mouvement communiste de cette période.

Il y a plus. Dans la série de textes que le livre présente pour illustrer les positions du P.C.F. à cette époque, on trouve un article de Marcel Servin et un autre de Roger Garaudy. Quand on connaît l'impératif de silence ou d'« oubli » auquel sont condamnés *tous ceux qui sortent* ou dévient du rang, ce choix me semble être préfigurateur d'un éventuel changement en cours.

L'analyse liminaire de Roger Martelli mérite particulièrement qu'on s'y arrête. Voilà enfin balayée toute une série de tabous, de on-dit. Voilà enfin abordées sans crispation ni blocage – bien que, parfois, d'une façon trop elliptique – des questions-clés d'histoire. Ouvertures et limites du vingtième congrès, réévaluation des positions chinoise, yougoslave, polonaise et italienne de l'époque – positions qui devaient marquer durablement les clivages à l'intérieur du communisme mondial. Enfin et surtRout, l'attitude du P.C.F. est reconstituée, avec ses failles, ses immobilismes, mais aussi avec sa logique interne, propre au contexte national de ce moment.

Les limites de la critique khrouchtchévienne du stalinisme sont dégagées (encore que cette critique ne soit pas énoncée dans la globalité) : *« Le rapport se limite à une remise en cause de l'action de Staline après 1934, la période précédente étant justifiée en bloc, tant en ce qui concerne la répression que les grands choix économiques et sociaux alors réalisés. »* (p. 27). Cela pour le passé. Les limites des perspectives d'avenir, tracées par le congrès sont également relevées : *« Mais si le vingtième congrès fixe des objectifs de redressement, s'il amorce les grands défis de production et de productivité qui marqueront l'époque khrouchtchévienne, il ne définit au positif que très peu de réformes à proprement parler. »* (p. 28). Même approche critique en ce qui concerne les événements de Pologne et de Hongrie, en octobre 1956, qui sont restitués dans leur réel contexte historique : *« Les troupes soviétiques écrasent l'insurrection à Budapest (...). Ce sera un coup très dur pour le renouveau socialiste et pour tout le mouvement communiste international. »* (page 40).

Enfin, les positions italiennes sont réévaluées – et cela est d'autant plus important qu'elles furent à l'origine d'un différend profond entre les deux partis durant une très longue période.

Mais c'est surtout l'analyse des positions françaises qui mérite d'être soulignée. Critiquant la fixation que le parti fit en 1955-1956 sur la « paupérisation », son manque de stratégie explicite et de besoin de renouveau, ses convergences de l'époque sur la question de Staline avec les communistes chinois, le souci de Maurice Thorez de *« dégager le P.C.F. et son secrétaire général de critiques analogues à celles adressées au P.C.U.S. et à Staline »*, Roger Martelli conclut que le parti, en somme, *s'arc-boute sur ses positions (...) et tient à dissocier radicalement « culte de la personnalité » et nature du système social soviétique »* (p. 54). D'où ce rendez-vous manqué entre le P.C.F. et le vingtième congrès du P.C.U.S. D'où le fait que le principe même du « modèle » n'est pas mis en cause. *« Son modèle a été et reste fourni par la révolution d'Octobre (...). Notre parti gardera les yeux fixés sur l'expérience glorieuse du parti de Lénine »*, dira Maurice Thorez en novembre 1956 (p. 63).

Les analyses de Roger Martelli et le choix des documents soviétiques, chinois, italiens, polonais, yougoslaves et français font de cet ouvrage, au-delà d'un instrument de travail indispensable pour tous ceux que l'histoire du communisme intéresse, une pièce politique à verser au dossier de la longue et sinusoïdale marche du P.C.F. vers son *risorgimento*.

Ce recueil est-il l'hirondelle qui annoncera un nouveau printemps ? En d'autres termes, ouvrira-t-il une nouvelle parenthèse telle celles de 1966-1968 (que l'on doit à Waldeck Rochet) et de 1975-1978 (que l'on doit à Jean Kanapa) lorsque le P.C. esquissa ses premières tentatives d'une mise à jour et d'une certaine prise de distance ? Si les noms de *Waldeck Rochet et de Jean Kanapa* furent oubliés ces derniers temps, Roger Martelli les remet à leur juste place, en tant que promoteurs d'une « nouvelle ligne ». De même, le retour référentiel au livre *l'U.R.S.S. et nous*, écrit par cinq intellectuels communistes et publié avec la caution du bureau politique, en 1978, puis mis au rencart dès l'été 1979, est un heureux présage. Serait-ce le signe que quelque chose bouge à nouveau par rapport au blocage du réexamen critique de l'histoire de l'U.R.S.S. imposé par le vingt-troisième congrès (mai 1979) ?

Reste à voir le degré de cette nouvelle prise de distance, sa profondeur critique, ses conséquences politiques. A partir du moment où le parti aborde, dans un esprit critique, la globalité du vingtième congrès et ses multiples conséquences sur le communisme mondial et les sociétés socialistes existantes, il me semble difficile qu'il puisse continuer à garder un jugement « globalement positif » sur le « socialisme réel ».

LILLY MARCOU.

★ *1956, le choc du 20e congrès du P.C.U.S.*, Editions sociales, 464 pages, 45 F.

(1) Georges Lavau, *l'U.R.S.S. et eux... Le parti communiste français et le socialisme existant*, 1964-1981, in *L'U.R.S.S. vue de gauche*, P.U.F., 1982.

(2) J'emprunte ici l'expression, devenue classique, du dirigeant communiste italien Pietro Ingrao.

(3) Il faut rappeler que, de nos jours, ce texte n'est pas encore publié en U.R.S.S.

LES ITINÉRAIRES DE LÉO HAMON

Tout ne change pas. La tradition perdue de couronner la carrière d'un grand universitaire par une gerbe d'articles dus à la plume de collègues et d'amis. En voici pour preuve un ensemble de textes, signés par une soixantaine de personnalités en hommage à *M. Léo Hamon* qui prend sa retraite de l'Alma Mater. Six cent quatre-vingt-six pages ! C'est que la vie professionnelle de l'homme ainsi placé sur le pavois ne fut pas ordinaire. *« Pour quoi faut-il le plus de courage »*, demandent les préfaciés : *« pour entreprendre l'agrégation de droit à cinquante ans ou pour occuper l'Hôtel de Ville à trente-cinq ans ? »*

Il n'y a pas la réponse, bien sûr, mais sur les chemins du résistant, du sénateur, du député, du ministre, du professeur, que de visages rencontrés qui comptent aujourd'hui dans les institutions de la France ! Beaucoup d'entre eux se retrouvent ici pour ces « mélanges » d'une nature très riche, puisque les contributions se réfèrent à la curiosité multiple que M. Léo Hamon portait à la vie intellectuelle et politique. On n'en dressera pas le catalogue. Il serait fastidieux. Ne l'est pas, en revanche, le tour qu'a pris cet ensemble : quelques témoignages sur l'homme et surtout de courtes « séquences » sur telle spécialité, tel point d'ancrage de ceux qui ont voulu se rassembler pour ce sympathique banquet d'idées.

P. D.

★ *Itinéraires* (« Etudes en l'honneur de Léo Hamon »), Editions Economica, 686 pages, 300 F

société

L'AFFAIRE DE MŒURS DU CORAL

« Sauver les lieux de vie »

Il ne s'agissait plus pour les organisateurs de la conférence de presse réunie à Paris, lundi 25 octobre, de revenir sur les « attentats à la pudeur » et les « excitations de mineurs à la débauche » dont sont actuellement inculpés trois responsables du Coral d'Aimargues (Gard), mais de sauver ces lieux de vie, alternative à l'enfermement psychiatrique, mis en péril, selon certains, par cette affaire.

Une quarantaine de lieux existent où les enfants difficiles, psychotiques, autistes, toxicomanes, délinquants, trouvent l'épanouissement que leur interdit toute forme de réclusion psychiatrique, de prise en charge plus lourde et structurée. Selon M. Jean-François Reverzy, psychiatre, la campagne de presse *« orchestrée »* contre M. Claude Sigala, dirigeant du Coral, aurait eu pour résultat de *« diffamer le mouvement des lieux de vie »*. Pour M. Mikaelis Gutayer, psychiatre, la réflexion théorique qui s'y développe est capitale pour *« enfin sortir de la dynamique asilaire »*.

Chacun des intervenants a insisté sur la fragilité de ces expériences originales, qui risquaient de sombrer au moment où le gouvernement socialiste se préparait à leur donner un statut officiel. On a parlé des attaques de la droite, on a écrit au président de la République en protestant contre les insinuations, les calomnies *« visant par cercles concentriques : le Coral, l'ensemble des lieux alternatifs, les homosexuels, et, finalement, la gauche tout entière »*.

M. Chouraki, président du Syndicat des psychiatres, accusant la droite d'avoir *« fait feu de tout bois »*, mais précisant qu'il ne s'agit pas pour lui de *« disculper les coupables »*, a fait remarquer qu'il n'y avait jamais eu de campagne comparable contre *« l'horreur asilaire »*. Enfin, M. Félix Guattari, psychanalyste, a insisté pour que dans une affaire aussi délicate *« la magistrature se garde de toute indiscrétion »*. Autant d'intervenants inquiets quant au sort réservé à ces lieux de vie, qui sont pour eux l'avenir d'une psychiatrie nouvelle. On n'évoquera la pédophilie que pour affirmer, haut et clair, qu'on était contre, et M. Sigala pour donner sa main à couper qu'il était innocent. – C. C.

● *Deux hommes âgés de quarante-quatre et trente-quatre ans*, qui vivaient dans une « communauté familiale » du Maine-et-Loire, viennent d'être inculpés d'attentats à la pudeur sur mineurs de moins de quinze ans et écroués à Angers. Cette affaire a été découverte, il y a une quinzaine de jours, après qu'un photographe d'Angers eut refusé de développer des pellicules. Les deux hommes, dont l'identité n'a pas été révélée, avaient été accueillis au château de la Brulaire, près de Geste (Maine-et-Loire), où depuis deux ans un couple, M. et Mme Lemarié, se fondant sur *« la philosophie de l'harmonisme »*, vit avec une quinzaine d'enfants adoptifs et héberge plusieurs adultes. M. et Mme Lemarié, dont la *« communauté familiale »* est indépendante de toute institution, ont été mis hors de cause.

● *L'ivresse d'un agent.* – Un gardien de la paix stagiaire, M. Dominique Cantat, âgé de vingt-trois ans, a été écroué à Fresnes sur mandat de M. Jean Zamponi, juge d'instruction à Paris, qui l'a inculpé de coups et blessures volontaires et de refus de prélèvement sanguin. En état d'ivresse dans la soirée du 20 octobre, il s'est attaqué dans la nuit qui suivit à des passants, l'arme au poing, rue de la Tour (16e), en s'attribuant le titre de commissaire divisionnaire. Il boxa M. Dominique Webb, illusionniste, frappa un ami de celui-ci, M. Francesco Vaccaro, artiste de music-hall, à coups de crosse de revolver puis entreprit de se livrer à des contrôles d'identité, lorsqu'il fut appréhendé par des collègues. Après un alcootest positif, il refusa toute prise de sang.

● *Le typhon Nancy* a tué, au moins, 66 personnes et en a blessé 296 en passant, la semaine dernière, sur la province vietnamienne de Vinh (à 300 kilomètres au sud de Hanoï).

Déviations

Rien de plus vil que la calomnie. Ses victimes ne s'en remettent pas. La presse peut se tromper, croire coupable un homme au-dessus de tout soupçon, le blesser d'un trait ineffaçable. Les erreurs du journalisme, comme les erreurs judiciaires, existent, on le sait. En matière d'information, le droit de réponse et la poursuite en diffamation sont des garanties nécessaires, comme en justice les deux degrés de juridiction. Pour autant faut-il invoquer ces fautes, rappeler l'affaire Dreyfus, s'en prendre aux journaux, à la justice, chaque fois qu'une révélation dérange, quand on a la conscience troublée, sa confiance trahie par l'ami qu'on vient de jeter en prison ?

Faut-il prendre sa défense, comme si tout n'était que machination politique, provocation policière, tout journaliste de mauvaise foi et tout juge « délirant » ? Dans l'affaire du Coral d'Aimargues, les policiers ont agi sur des dénonciations d'un homme, M. Jean-Claude Krief, aujourd'hui écroué. Le parquet a ouvert une information. Deux enfants de quinze et quatorze ans ont témoigné et confirmé ces accusations, dont les policiers se méfiaient d'autant plus qu'elles mettaient en cause des personnalités. M. Michel Salzmann, juge d'instruction, a prononcé des inculpations en connaissance de cause et de péril. L'un des trois inculpés a avoué. Pour tout autre que M. Sigala, le responsable du Coral, les charges auraient été suffisantes. « L'excitation de mineurs à la débauche » et « l'attentat à la pudeur » n'inclinent pas d'habitude à tant de sympathie. L'indignation ne se porte pas de préférence contre des enfants qui se plaignent d'avoir été sodomisés. Dans ce cas, les soupçons semblent d'ordinaire légitimes, les plus chauds défenseurs se taisent... en attendant.

Au contraire, pour le Coral d'Aimargues, ils ont levé leurs boucliers. La défense d'abord, qui a affirmé que le dossier d'instruction était bien mince, en omettant les aveux de M. Jean-Noël Bardy, l'éducateur écroué. Les parents ensuite, qui n'ont pas voulu y croire, persuadés que les caresses ont une valeur thérapeutique, mais surtout reconnaissants à M. Sigala d'avoir pris en charge leurs enfants difficiles. Les autorités aussi qui ont manqué de vigilance, qui sont passées sur les antécédents des inculpés, séduites à Paris par la personnalité de M. Ségala, reçu à l'Elysée le 15 septembre par Mme Yannick Moreau pour lui exposer les problèmes des « lieux de vie », impressionnées en province par cette personnalité qui avait « ses entrées dans les ministères ».

Une expérience « alternative »

Le directeur de la D.D.A.S.S., M. Abeil, ne se souvient plus aujourd'hui que deux enfants se sont plaints auprès de lui, et les gendarmes n'ont jamais eu de curiosité pour ce centre dirigé par cet homme au bras long. Des marginaux, des originaux d'une expérience « alternative » qui intéressait le gouvernement. On fermait donc les yeux. Enfin, lorsque l'affaire a éclaté, les homosexuels et les pédophiles militants ont poussé de hauts cris contre ce « déni de justice », mais on ne vit personne pour étendre sa compréhension jusqu'à imaginer que des actes sexuels avec des enfants avaient pu être commis au Coral.

Personne pour avouer, si ce n'est M. Jean-Noël Bardy, ce que bien d'autres n'ont cessé de défendre et d'illustrer, notamment dans la revue Possible *de caractère nettement pédophile (1). Aucun « fou d'enfance » n'a simplement soutenu que, dans un lieu de vie où les enfants sont perturbés, mal dans leur peau, leur faire l'amour n'est que façon comme une autre de les épanouir. Sans doute le plaidoyer eût été plus difficile. Plus honnête en tout cas et peut-être il aurait pu alors trouver son Zola (2). Mais avant de modifier les articles du code pénal sur la protection de l'enfance, il serait déloyal, calomnieux même d'accabler ceux qui ont pour fonction de l'appliquer.*

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) La revue *Possible, pour une écologie de l'enfance*, 14, rue Véron, Paris (18e).

(2) M. René Schérer, professeur de philosophie à Paris-VIII, inculpé, écrit dans *le Monde* du 22 octobre : *« L'affaire du Coral n'est pas sans rapport avec le système adopté lors de l'affaire Dreyfus :* « l'intellectuel pédophile » y prenant la place du juif. Malheureusement, il n'existe plus guère, à l'heure actuelle, parmi les *Intellectuels* de Zola ».

● *M. René Schérer*, professeur de philosophie à l'université de Paris-VIII (Saint-Denis), inculpé le 18 octobre par M. Michel Salzmann, juge d'instruction à Paris dans l'affaire de mœurs du Coral, a chargé son avocat, Me Dominique Jourdain, de déposer une plainte auprès du parquet de Paris pour faux et usage de faux à propos d'un faux procès-verbal de police le mettant en cause, publié dans le numéro de *Minute* (daté 23-29 octobre). Avant même le dépôt de cette plainte, M. Robert Bouchery, procureur de la République, avait demandé à l'inspection générale des services d'enquêter sur l'origine de ce document.

La municipalité et les squatters

UNE ACTION EST MENÉE PAR DES INCONNUS CONTRE L'APPARTEMENT DU DIRECTEUR DE L'URBANISME DE PARIS

Un groupe de cinq personnes protestant contre les récentes évacuations de « squatters » par la police a inscrit, le lundi 25 octobre, des slogans à la peinture dans l'appartement du directeur de l'urbanisme de la Ville de Paris, M. Pierre-Yves Ligen, dans le 14e arrondissement.

Ces personnes se sont fait précéder d'une jeune fille tenant un bouquet de fleurs. La femme de ménage de M. Ligen, qui a vu la jeune fille à travers le judas, a ouvert la porte. Quatre jeunes gens portant des cagoules ont alors pénétré dans l'appartement. Ils ont souillé de peinture les murs de l'appartement pour y inscrire des slogans. Ils sont repartis après avoir inscrit sur un mur extérieur *« exproprions les expropriateurs »*. A la mairie de Paris, on précise qu'ils n'ont fait subir aucun sévice à la femme de ménage ni à la petite fille de M. Ligen qui se trouvaient dans l'appartement. Toutefois, selon la mairie, les dégâts causés sont importants.

Les responsables de cette action, qui s'intitulent « honneur de la canaille », ont indiqué dans un communiqué qu'ils voulaient protester contre *« le processus de déportation de la force du travail dans les stalags de la banlieue »* et contre *« l'évacuation des squatts pour satisfaire une politique du logement au profit des riches »*.

D'autre part six des squatters de la rue de l'Est à Paris (20e) interpellés lors de l'évacuation mouvementée de l'immeuble neuf où ils s'étaient installés *(le Monde* daté 24-25 octobre) ont été inculpés, le 23 octobre, par Melle Janine Drai, juge d'instruction à Paris, de rébellion en réunion et avec armes, recel de vols, détention d'armes et d'explosifs, dégradation et destruction d'objets mobiliers et immobiliers.

Cinq ont été placés sous mandat de dépôt : MM. Didier Maisonneuve, vingt-sept ans, artisan menuisier, Christian Nolin, vingt-sept ans, dessinateur, Daniel Pion, vingt ans, poseur de moquettes, Pierre Courson, vingt ans, étudiant, et Nicolas Svetozarevic, dix-huit ans, chômeur. Sixième inculpée, une manutentionnaire âgée de seize ans a été laissée en liberté.



JUSTICE

LE PROJET FRANÇAIS DE TRIBUNAL COMMUNAUTAIRE

L'Europe judiciaire à petits pas

De notre envoyé spécial

Luxembourg. – M. Badinter a tenté de convaincre, lundi 25 octobre, à Luxembourg, ses collègues des pays membres de la Communauté des mérites du nouveau projet français d'espace judiciaire européen. Ce projet prévoit la mise au point d'une convention d'extradition respectant le droit d'asile et la création d'une cour pénale européenne. Cette juridiction serait chargée de juger, en cas de refus d'extradition, les auteurs d'attentats et, de manière plus générale, les malfaiteurs coupables de crime organisé (*le Monde* du 22 octobre).

Ces propositions ont été accueillies avec une certaine réserve par les participants, qui, à l'exception de la Belgique et des Pays-Bas, hostiles à la création d'une nouvelle juridiction, ont cependant estimé qu'elles méritaient un examen.

M. Badinter déconcerte ses collègues. Engagés dans une politique de révision du droit d'asile, les voilà invités à adhérer à un projet totalement opposé. C'est ce qui explique les réticences et les silences prudents qui ont accueilli les propositions du garde des sceaux.

La création d'un tribunal européen est une idée personnelle de M. Mitterrand, qui escomptait sans doute des réactions plus enthousiastes. Il est vrai que le projet français est encore flou. M. Badinter a expliqué qu'il supposait la création de trois instances : un tribunal, une cour d'appel et une juridiction de l'application des peines chargée de décider, notamment, des libérations conditionnelles. Il y aurait un magistrat par Etat membre, mais on n'en sait guère plus.

Commentant les réactions de ses collègues, le garde des sceaux a admis que sa proposition n'avait pas suscité une totale adhésion et qu'il faudrait du temps, beaucoup de temps, pour aboutir. La délégation française semblait néanmoins se consoler en soulignant que le but recherché était partiellement atteint, à savoir que Paris ne pourrait plus être accusé de se désintéresser de la lutte contre le terrorisme.

L'autre proposition de M. Badinter a éveillé un plus grand intérêt. Il s'agit d'une convention multilatérale d'extradition, valable pour toutes les infractions pénales et respectant le droit d'asile. Actuellement, la France n'est liée qu'avec sept de ses neuf partenaires par des conventions d'extradition (il n'en existe ni avec le Danemark ni avec l'Irlande). Celles qui sont en vigueur remontent, pour certaines, au dix-neuvième siècle. Elles ne prévoient ni les délits fiscaux ni les atteintes à l'environnement. Elles sont ainsi pour la plupart dépassées. M. Badinter n'a guère eu de mal à faire partager ce point de vue par ses collègues.

Mais les Dix ne se sont guère inquiétés de cela jusqu'ici, accaparés qu'ils étaient – obnubilés pour certains – par la lutte contre le terrorisme. A Dublin, en 1979, les pays membres de la Communauté ont ainsi signé une convention les obligeant à juger ou à extrader les auteurs de violences graves, même lorsque ces derniers affirment avoir agi pour des motifs politiques.

La France de M. Mitterrand refuse cette alternative, qui fait fi du droit d'asile (en cas d'extradition) et fait courir le risque de représailles au pays qui refuse d'extrader (puisqu'il est obligé de juger). Ce risque, aucun des Dix n'a accepté de le courir jusqu'ici, puisque, si tous ont signé la convention de Dublin (à l'exception de la Grèce), aucun ne l'a ratifiée jusqu'à présent.

Cependant, cette convention a encore de chauds partisans. Le ministre belge, M. Jean Gol, par exemple, qui a qualifié le contre-projet Badinter de « *fuite en avant* », demande que les Dix fassent porter d'abord leurs efforts sur l'entrée en vigueur de cette convention de Dublin plutôt que sur les nouveaux projets français taxés par lui de « chimère ». Malgré ce jugement abrupt, les Belges conviennent de la nécessité de mettre au point une convention d'extradition moderne entre les Dix. Mais ce projet n'a pas pour eux la priorité.

Excepté cette opposition et celle, également résolue, des Pays-Bas, l'Italie et la Grande-Bretagne ont exprimé un point de vue que M. Badinter a jugé « *relativement encourageant* », les autres pays s'abstenant de tout commentaire. A l'évidence, les propositions de la France déroutent ses partenaires, qui souhaitent les examiner de près avant d'exprimer une position tranchée. Leur jugement devrait être connu lors de la prochaine réunion des ministres de la justice des Dix, qui doit avoir lieu au printemps ou à l'automne prochains.

BERTRAND LE GENDRE.

Trois inculpés refusent le « label » Action directe

« *Nous n'appartenons pas à Action directe* ». Tel est le message de Michel Camilleri, Charles Grosmanjin et Olivier Chabaud, arrêtés le 17 septembre par la police et emprisonnés depuis. Dans un texte – cosigné par un « collectif anti-autoritaire » qui demande leur libération – les trois inculpés assurent notamment : « *Nous ne nous reconnaissons ni dans un terrorisme international ni dans un terrorisme tout court. Il est évident pour tous ceux qui nous connaissent que nous n'avons rien de commun avec des attentats comme celui de la rue Cardinet, rue des Rosiers, rue Marbeuf, et bien d'autres (...) Nous opposant par idéologie à tout État, à tout autoritarisme, nous ne pouvons et ne serons jamais les valets et les porte-flingues de nos ennemis. Nous crachons à la gueule des tireurs de la rue des Rosiers, mais applaudissons et nous reconnaissons dans les sidérurgistes qui combattent leur oppression et leur ras-le-bol en allumant de grands feux de joie avec les châteaux patronaux.* »

Selon leur défense, les trois inculpés auraient récupéré les stocks d'armes et d'explosifs découverts par la police pour les « *neutraliser* » et éviter ainsi qu'ils ne servent pour des attentats. Ils n'accepteraient la violence que « *limitée* » et articulée avec « *des luttes sociales internes* ».

● *Un lycéen*, âgé de vingt ans, Abdenbi G..., d'origine marocaine a été blessé d'une balle de 22 long rifle au ventre samedi soir 23 octobre à Nanterre (Hauts-de-Seine) alors qu'il revenait de la Mosquée. Ayant perdu beaucoup de sang, il a pu être sauvé grâce aux soins intensifs qui lui ont été prodigués pendant deux heures sur place.

A l'origine de ce grave incident, *un magasinier*, M. Bernard Depitout, trente-six ans, qui excédé par le chahut d'une bande d'enfants a saisi sa carabine 22 long rifle et a tiré à plusieurs reprises « *sans viser* », dit-il.

M. Depitout a été déféré au parquet du tribunal de Nanterre, lundi soir 25 octobre. Il devait vraisemblablement être inculpé dans la journée du mardi 26 octobre.

RELIGION

ANCIEN SUBSTITUT A LA SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT

Le cardinal Benelli est mort

Le cardinal Giovanni Benelli, archevêque de Florence et ancien substitut à la secrétairerie d'Etat, est mort ce mardi 26 octobre, à Florence. Il avait été hospitalisé vendredi 22 octobre après avoir été victime d'un infarctus du myocarde. Sa mort réduit les effectifs du Sacré Collège à cent vingt membres, dont cent cinq électeurs du pape lors d'un éventuel conclave.

L'homme de Paul VI

Le cardinal Giovanni Benelli, qui vient de mourir à l'âge de soixante et un ans, aura terminé une carrière *commencée de manière brillante* dans le silence le plus complet. En effet, on ne parlait plus de lui, au moins *sur la scène internationale*, depuis 1978, année mémorable où l'ancien substitut de la secrétairerie d'Etat sous Paul VI avait joué un rôle déterminant lors des deux conclaves. En août, c'était le candidat du cardinal Benelli, le cardinal Albino Luciani, qui *fut élu sous le nom de Jean-Paul Ier*. En octobre de la même année, le duel entre les cardinaux Siri et Benelli créa l'impasse qui permit l'élection d'un *non-italien, le cardinal* Wojtyla, aujourd'hui Jean-Paul II.

Pourtant, sous le pontificat de Paul VI, Mgr Benelli était devenu le « *numéro deux* » de l'Eglise, et sa nomination à l'archevêché de Florence en 1977 avait été interprétée moins comme un exil que comme l'étape « pastorale » indispensable pour accéder à la papauté. Il aura finalement été desservi par son âge et par des dons – *efficacité, autorité*, loyauté – qui lui avaient valu... de nombreuses inimitiés.

Le « mur de Berlin »

Qui était ce Toscan dynamique, petit et tassé, au regard lumineux ? Ceux qui le connaissaient bien parlent de son intelligence plus intuitive que contemplative ou analytique. Ce *solitaire sortait rarement ; on lui* connaissait peu d'amis. On évoque son dévouement à toute épreuve, et son travail semblait être sa raison de vivre. Ses talents et ses capacités de travail décourageaient ses subordonnés moins zélés. Une seule distraction : il aimait conduire des voitures rapides...

Ayant obtenu une licence en théologie et un doctorat en droit canonique *à l'université grégorienne* de Rome, il commence sa carrière diplomatique comme secrétaire de Mgr Jean-Baptiste Montini – futur Paul VI, – alors substitut de la secrétairerie d'Etat.

Bientôt, il quitte Rome pour des postes diplomatiques à Dublin, à Paris, à *Rio-de-Janeiro*, puis à Madrid, où il consacre le plus clair de son énergie à empêcher le régime de *Franco de s'immiscer dans les affaires* de l'Eglise espagnole. Ensuite, il revient à Paris en tant qu'observateur du Saint-Siège auprès de l'UNESCO. Il *s'intéresse au programme* d'alphabétisation dans le tiers-monde.

Nommé archevêque titulaire par Paul VI en 1966, il est envoyé au Sénégal comme pro-nonce apostolique pour les pays ouest-africains. Un an plus tard, il est rappelé à Rome pour devenir substitut de la secrétairerie d'Etat aux côtés du cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat, octogénaire et malade. Pendant la décennie qui suit, il se forge la réputation d'être l'homme le plus influent auprès de Paul VI.

La réforme de la Curie, *entreprise* par Paul VI deux mois seulement après l'arrivée de Mgr Benelli à son *nouveau poste*, consistait, avant tout, à regrouper les congrégations romaines – y compris le tout-puissant Saint-Office, rebaptisé Congrégation pour la doctrine de la foi – autour de la secrétairerie d'Etat. Par conséquent, tous les leviers de commande ainsi que les courroies de transmission étaient nécessairement entre les mains du substitut. Et lorsque le cardinal Villot devenait secrétaire d'Etat deux ans plus tard, Mgr Benelli était déjà en place au centre du réseau complexe des *rouages* du gouvernement central de l'Eglise.

En tant que substitut, Mgr Benelli servait de lien entre le pape et tous les, organes de la Curie, entre le pape et l'Eglise universelle, entre le pape et le monde. Barrière souvent infranchissable, il était surnommé le « *mur de Berlin* ». Il lisait toutes les lettres adressées au pape et tous les rapports ; il organisait les audiences, *proposait les nominations de nonces* et d'évêques... Deux fois par semaine, il rencontrait le rédacteur en chef de l'*Osservatore Romano* pour discuter du contenu de l'organe du Vatican. Il surveillait aussi de près les émissions de Radio-Vatican.

On peut dire que Mgr Benelli, bras *droit de Paul VI, a été l'instrument* de la réforme de la Curie. Les effectifs de celle-ci, qui étaient de mille trois cent vingt-deux en 1961, dépassent trois mille personnes aujourd'hui, et les membres de la secrétairerie d'Etat ont doublé, faisant de cette *institution une petite Curie dans* la grande. Jamais, peut-être, la Curie n'a été plus « exécutrice » et moins « délibérante » qu'au cours de ces *années*, où toute décision devait être envoyée à la « centrale » de Mgr Benelli pour approbation.

Conservateur éclairé sur le plan *doctrinal, il donnait l'impression de* considérer les documents de Vatican II comme point d'arrivée plutôt que comme point de départ en ce qui concerne la *réforme* de l'Eglise. C'était un canoniste plus qu'un théologien, pour qui l'efficacité comptait *davantage que l'introspection*.

En politique enfin, il était un Européen convaincu. En 1977, il organisa à Augsbourg un « week-end européen » *auquel il* invita des hommes politiques « européens et chrétiens ». Opposé à l'eurocommunisme, et notamment au rapprochement *entre chrétiens et communistes* en Italie, il a souligné, lors d'une conférence prononcée à Vienne en 1976 (*le Monde* du 8 mai 1976), *combien est difficile « le dialogue avec les personnes qui adhèrent à des idéologies économiques ou sociales fondées sur une conception purement matérialiste de la vie. Parfois*, concluait-il, *il peut paraître impossible* ».

ALAIN WOODROW.

[Né le 12 mai 1921 à Poggiole, en Toscane, le cardinal Giovanni Benelli avait fait ses études en partie au séminaire français de Rome, avant d'être ordonné prêtre en *1943*. Entré à la secrétairerie d'Etat en 1948, où il fut le secrétaire du futur Paul VI, alors substitut, *il fut envoyé, en 1950*, à la nonciature de Dublin, puis, en 1953, à celle de Paris, où il fut en même temps observateur du *Saint-Siège* à l'UNESCO. En 1960, il fut nommé conseiller à Madrid, puis en 1967 substitut de la secrétairerie d'Etat. *Créé cardinal par Paul VI en* 1977, il fut nommé, la même année, archevêque de Florence.

A L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LOURDES

Mgr Vilnet se félicite de l'accord de Rome à propos des catéchismes

De notre envoyé spécial

Lourdes. – Mgr Jean Vilnet, président *de la Conférence épiscopale* actuellement réunie en assemblée plénière à Lourdes, a résumé au cours d'une conférence de presse le lundi 25 octobre le rapport qu'il avait présenté aux évêques, samedi à huis clos. Il en ressort que les évêques *ne se plaignent* nullement des critiques portant sur leur document concernant la situation économique et sociale (*le Monde* du 2 octobre). Les obstacles rencontrés, estime Mgr Vilnet, sont le signe que ce texte a touché de vraies questions traitées du point *de vue* de l'Evangile.

Pour ce qui est des relations entre l'Eglise de France et le Saint-Siège, le président a démenti vigoureusement qu'il y ait « *un hiatus, un fossé ou une distanciation* » avec Rome à propos de la catéchèse, ainsi que le prouve, à son avis, le discours de Jean-Paul II aux évêques de l'Ile-de-France en visite *ad limina*. « *Nos catéchismes sont valables du triple point de vue du fond, de la forme et de la légalité, et le pape a reconnu explicitement que nous étions habilités à les promulguer* » (*le Monde* daté 3-4 octobre). Il y a eu, certes, ainsi qu'il est normal, divers contacts entre l'épiscopat et les congrégations romaines compétentes, pour vérifications. On peut parfaire ces textes catéchétiques mais leur « authenticité » ne saurait être mise en doute. « *Je ne saurais tolérer qu'on démolisse les activités de ceux qui travaillent la catéchèse*, a conclu Mgr Vilnet. *Ceux qui se permettent de le faire au nom de la foi, et je l'espère de leur bonne foi, nous trouveront toujours sur leur chemin.* »

HENRI FESQUET.

ÉDUCATION

M. Savary invite les maîtres auxiliaires à rattraper les heures de cours perdues depuis la rentrée

« *La préparation de la rentrée 1983 est déjà commencée* », a récemment déclaré M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M. Alain Vivien, député de Seine-et-Marne (P.S.), qui attirait son attention sur les difficultés de la présente rentrée scolaire.

M. Savary a annoncé que des mesures relatives à la gestion des enseignants seraient prises pour éviter trop de « *disparités entre les académies du Nord et de l'Est et celles du Sud* ». « *Il n'y a pas d'autre solution*, a expliqué le ministre, *que de limiter l'ampleur du mouvement des enseignants titulaires à destination des académies du sud de la France (...) par une réduction du nombre de postes mis en mouvement. Par ailleurs, un nombre plus important d'auxiliaires titularisés seront affectés à des postes vacants dans les académies déficitaires.* » Les stagiaires qui leur ont été affectés en priorité cette année au titre de mesures exceptionnelles (*le Monde* du 5 octobre) « *seront l'an prochain titularisés sur place* ».

M. Savary a, d'autre part, évoqué les effets du travail à temps partiel – « *progrès social* » pour les personnels – sur la « *désorganisation dans le service d'enseignement* ». « *Pour l'éducation nationale*, a-t-il affirmé, *l'intérêt du service, principe majeur de notre fonction publique, doit être entendu d'abord comme l'intérêt des élèves. Les modalités d'application du temps partiel doivent être déduites de l'organisation des enseignements, et non pas l'inverse.* »

Pour combler les déficits en enseignement subis par beaucoup d'élèves depuis la rentrée de septembre dernier, le ministre invite enfin les maîtres auxiliaires « *dont l'emploi a été stabilisé* », et en particulier ceux qui n'ont pas eu d'affectation pendant les premières semaines mais ont néanmoins été payés, à rattraper les heures d'enseignement perdues.

« *Tout cela fait l'objet de consultations avec les organisations syndicales.* » Pour l'an prochain, M. Savary souhaite pouvoir s'appuyer aussi « *sur les parlementaires pour préparer une meilleure rentrée* ».

UN CONCOURS EXCEPTIONNEL EST OUVERT POUR RECRUTER DES PROFESSEURS CERTIFIÉS EN MATHÉMATIQUES ET EN PHYSIQUE

Un avis de concours exceptionnel de recrutement de professeurs certifiés en mathématiques et en physique est publié au *Journal officiel* du 24 octobre. C'est l'application d'une des décisions annoncées le 2 octobre à Lille par M. Pierre Mauroy afin de résorber le déficit d'enseignants dans certaines académies, surtout du nord de la France (*le Monde* du 5 octobre).

Ce concours offre au total deux cents postes en mathématiques et cent postes en physique. Ces postes sont destinés aux académies d'Amiens, Lille, Nancy-Metz, Orléans-Tours, Rouen et Reims.

Les registres d'inscription sont ouverts dans toutes les académies depuis le 25 octobre jusqu'au 15 novembre à 17 heures. Les candidats – qui passeront le concours les 13 et 14 décembre – seront dispensés des épreuves *orales de la partie* théorique du CAPES (certificat d'aptitude aux enseignements du second degré).

Ils devront souscrire obligatoirement l'engagement d'accepter au 10 janvier 1983 le poste offert. « *le non-respect de cet engagement entraînera la perte du bénéfice du concours* ». C'est le rang de classement qui déterminera l'affectation des admis, qui seront chargés d'un service complet d'enseignement mais pourront être appelés à effectuer des remplacements.

MÉDECINE

Une épidémie de rage animale sévit dans la banlieue de Washington

De notre correspondante

New-York. – Une épidémie de rage a éclaté dans les environs de Washington, inquiétant les autorités, qui demandent aux propriétaires de chats et de chiens de faire vacciner d'urgence leurs animaux.

C'est la première fois qu'une épidémie d'une telle ampleur affecte les faubourgs de la capitale fédérale. C'est aussi la première fois que les animaux porteurs sont des ratons laveurs, particulièrement abondants dans les bois de la région.

Les autorités sont d'autant plus inquiètes que les ratons sont des animaux extrêmement familiers, qui se glissent, la nuit, près des habitations pour explorer les poubelles et élisent volontiers domicile dans les greniers lorsque le froid arrive. Outre quelque cent cinquante ratons laveurs, des skunks, des chauves-souris, une vache et plusieurs chats et chiens ont été trouvés porteurs de la maladie.

La situation est compliquée par le fait que la vaccination antirabique n'est pas obligatoire aux Etats-Unis pour les animaux familiers. Dans la plupart des grandes villes, les propriétaires de chiens doivent acquérir un permis qui comprend une vaccination, mais la règle est ignorée dans la plus grande partie du pays.

Dans l'un des comtés proches de la capitale fédérale, celui de Montgomery, la vaccination des chiens est obligatoire, mais on estime que plus de vingt mille d'entre eux y ont échappé, leurs propriétaires estimant que le « *gouvernement* » n'a pas à réglementer leur vie quotidienne.

Les épidémies de rage sont pourtant fréquentes dans un pays aussi vaste et aussi peu peuplé que les Etats-Unis, qui abrite une grande quantité et une grande variété d'animaux sauvages. La plupart du temps, ces épidémies frappent les skunks et, parfois, les renards, plus rarement les coyotes. En général, les autorités se contentent de lancer une campagne d'information auprès de la population et d'attendre que l'épidémie disparaisse d'elle-même, comme cela est arrivé en 1979 à la frontière du Texas et du Mexique. Le Texas reste, cependant, avec la Californie, l'un des Etats le plus souvent frappés par la maladie.

Pour l'instant, une soixantaine de personnes de la région affectée ont été traitées contre la rage après avoir été mordues par des ratons laveurs. Les autorités demandent aux propriétaires de chiens et surtout de chats de les faire vacciner de toute urgence. En attendant, une opération a été lancée à Rock Creek, le faubourg boisé le plus proche de Washington, pour capturer les ratons et les vacciner. Dans un pays presque aussi amoureux des animaux que l'Angleterre, il n'est évidemment pas question de les supprimer...

NICOLE BERNHEIM.

● *Vaccination antirabique à Bordeaux.* – Soixante enfants et membres du personnel d'un lycée de la banlieue de Bordeaux viennent de subir une vaccination antirabique après le décès du chien enragé du concierge de l'établissement (*le Monde* du 22 octobre).

Après une enquête épidémiologique sur les six cent vingt enfants et le personnel du collège Paul-Langevin de *Mérignac* (*Gironde*), le Centre antirabique de Bordeaux a conclu à la nécessité de vacciner quarante-cinq enfants, huit professeurs et sept agents de service.

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Les catastrophes naturelles d'origine climatique

Où sont les frontières entre la variabilité normale et l'anomalie ?

Du mois de mars à la mi-août 1982, la moitié sud-est de la France a subi une sécheresse relative qui a entraîné des pertes notables, en particulier dans la production du fourrage. De l'avis général, pourtant, cette situation n'est pas considérée comme une catastrophe climatique, à *la différence de celle de l'année* 1975-1976. En effet, entre décembre 1975 et août 1976, dans la moitié nord-ouest du pays, le déficit pluviométrique par rapport à la normale était de 25 à 60 %. Cette sécheresse avait eu des effets très graves sur la production agricole et, à la différence de celle de cette année, elle avait provoqué une baisse alarmante des réserves en eau, à cause de l'enneigement très faible de l'hiver 1975-1976.

Il semble donc qu'une limite encore très mal définie sépare ces deux types de sécheresse et que seule celle de 1975-1976 aurait droit au « label » de catastrophe... Quels sont les *critères qui permettent* de définir de telles catastrophes ? Dans un domaine aussi variable que celui du climat, comment trancher entre ce qui est variabilité « normale » et anomalie climatique ?

par PIERRE ROGNON (*)

LES catastrophes attribuées aux anomalies climatiques sont extrêmement variées : longues sécheresses, grandes inondations, hivers très rigoureux, etc. Pour justifier cette relation avec le climat, il faut qu'une telle catastrophe corresponde à un pic accentué et inhabituel sur les courbes qui retracent l'évolution du climat à l'échelle des mois ou des années. Suivant les cas, il faut recourir aux mesures thermiques, pluviométriques ou même anémométriques. Ces catastrophes ne sont pas des changements climatiques, mais des crises passagères puisque la situation redevient normale au bout de quelques mois ou de quelques années.

Dans les faits, on observe surtout deux grands types de catastrophes climatiques :

● *Les crises thermiques.* Elles sont surtout fréquentes aux hautes et moyennes latitudes. La plus connue est celle qui a affecté l'Europe occidentale, puis orientale entre 1939 et 1943, avec une série d'hivers rigoureux qui, en particulier, ont joué un rôle non négligeable dans l'échec de l'offensive allemande en Union soviétique. En Scandinavie, par exemple, cette anomalie s'était traduite par une diminution de 1 °C à 1,5 °C sur les moyennes thermiques annuelles, ce qui est considérable. Parfois, le pic de l'anomalie est encore plus marqué, comme en 1740, lorsque la moyenne à Paris n'a été que de 8 °C (11,5 °C pour les moyennes actuelles), à cause de la succession d'un hiver froid et d'un été frais et pluvieux.

● *Les crises pluviométriques.* Elles sont plus connues parce qu'elles donnent lieu à de grandes sécheresses de durée et d'intensité très variables affectant les régions tropicales ou méditerranéennes, mais aussi les latitudes tempérées. Mais il faut aussi y ajouter les pluies diluviennes prolongées, *surtout* dans le domaine de la mousson (Chine, Inde), qui peuvent durer plusieurs semaines, comme ce fut le cas de la mi-décembre 1978 à la mi-février 1979 dans le Brésil méridional.

Dans ces différents exemples, on constate, sur les courbes climatiques, des pics se détachant nettement des petites oscillations qui traduisent la variabilité plus ou moins marquée du climat en chaque point du globe. Mais il est impossible de proposer des valeurs limites à partir desquelles se produiraient les catastrophes, car celles-ci dépendent des réactions des milieux naturels, plus ou moins adaptés à cette variabilité selon les régions.

Ainsi, les milieux naturels affectés par les cyclones tropicaux s'adaptent tant bien que mal à des pluies qui dépassent fréquemment plusieurs centaines de millimètres par jour. De telles précipitations causeraient de véritables catastrophes dans d'autres régions du globe. De même, nos campagnes, déjà affectées durement par quelques mois d'une sécheresse relative, ne supporteraient pas la saison sèche quasi absolue *de huit à neuf mois qui* est habituelle au Sahel.

Une définition plus précise des catastrophes climatiques doit donc faire, en fonction de leur durée, une distinction entre :

● *Les catastrophes « météorologiques ».* Elles ont une durée de quelques heures à quelques semaines : chutes de neige excessives, multipliant les avalanches en montagne ou paralysant la vie économique en plaine, inondations catastrophiques, etc. Les plus connues sont causées par les grands cyclones tropicaux. Il s'agit bien de catastrophes si l'on en juge par le nombre des victimes (centaines de milliers de morts au Bangladesh en novembre 1970), et leur origine météorologique ne fait aucun doute. Ainsi, plus de 5 mètres d'eau ont été déversés en sept jours (21-27 janvier 1980) par le cyclone Hyacinthe sur la Réunion.

Ces catastrophes correspondent, en fait, à l'accentuation extrême de situations connues en météorologie. Les cyclones tropicaux, par exemple, sont seulement des supertempêtes. Leur étude et leur prévision relèvent de la météorologie, qui dispose aujourd'hui, avec les photos prises par satellite, d'un outil à la taille du phénomène à étudier et, avec l'ordinateur, d'un moyen d'analyse des masses énormes de données recueillies. Comme ces catastrophes se placent aux limites extrêmes de phénomènes dont *l'étude est très récente, on constate* encore une certaine inexpérience des météorologues quant au déroulement de ces catastrophes. Mais leur prévision, pour les cyclones tropicaux en particulier, commence à entrer dans la phase opérationnelle.

● *Les catastrophes « climatiques ».* Elles durent plusieurs mois ou plusieurs années et affectent de vastes superficies : sécheresse de 1975-1976 en France et en Angleterre, crise du Sahel de 1968 à 1973, ou encore étés très frais de 1816 et 1817, désastreux pour toute l'Europe occidentale et le nord-est des Etats-Unis. Il s'agit là d'un dérèglement prolongé dans le déroulement des saisons. Bien que moins spectaculaires que les catastrophes météorologiques, elles provoquent cependant une déstabilisation bien plus profonde des équilibres naturels : modifications du couvert végétal, migrations temporaires des faunes, baisse du niveau des nappes aquifères, absence de reproduction des êtres vivants, etc. La prévision de ce type de catastrophe pose des problèmes beaucoup plus difficiles car elle échappe à la compétence des météorologues.

Quel est le vrai responsable ?

Les catastrophes météorologiques et climatiques sont, parmi les catastrophes naturelles, celles qui causent les dommages les plus considérables tant en ce qui concerne les pertes en vies humaines que les dégâts matériels. A titre d'exemple, le cyclone Agnès, en 1972, dans le golfe du Mexique a fait plus de 2 milliards de dollars de dégâts. Pour le nombre des victimes, les cyclones tropicaux et les inondations viennent bien avant les séismes ou les éruptions volcaniques. Pourtant, il ne saurait être question de fonder une hiérarchie entre les catastrophes climatiques d'après les effets produits. Il faut, en effet, tenir compte de la diversité de ces anomalies climatiques, *mais aussi du contexte* démographique et économique. Ainsi, la grande sécheresse qui, en 1921, a provoqué en U.R.S.S. des centaines de milliers de morts devrait être considérée comme bien plus catastrophique que celle de l'année 1972, survenue dans des conditions politiques, économiques et technologiques très différentes.

Un diagnostic plus sérieux pourrait être *établi si l'on* prenait la peine d'étudier les effets de ces catastrophes sur les milieux naturels et non plus sur les activités humaines. En effet, ces milieux sont bien adaptés à la variabilité habituelle du climat et une anomalie se traduit, par exemple, par l'élimination, au moins temporaire, d'espèces végétales installées depuis des décennies ou des siècles. On a alors la preuve qu'un seuil a été franchi dans le déséquilibre de ce milieu. Dans ce sens, la sécheresse du Sahel (1968-1973), se situe, par sa durée et par le tarissement très poussé de toutes les réserves en eau et l'hécatombe des nouvelles générations (non seulement parmi les humains, mais dans les règnes végétal et animal), à un degré d'intensité bien supérieur à la sécheresse de 1975-1976 en France.

(Lire la suite page 14.)

(*) Professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie U.E.R., sciences de la Terre (Paris).



AU CONGRÈS DE PALÉONTOLOGIE HUMAINE DE NICE

Les grandes étapes de l'hominisation

A l'issue du premier congrès de paléontologie humaine qui, du 15 au 21 octobre, a rassemblé à Nice des spécialistes venus d'une soixantaine de pays, l'opinion prévaut toujours que, en l'état actuel des connaissances, l'hominisation a bien eu lieu en Afrique. Pour la grande majorité de ces congressistes, l'homme est très proche des grands singes anthropoïdes africains (gorille et chimpanzé), dont il se serait séparé seulement aux alentours de — 5 millions d'années (au plus tôt vers — 7 millions d'années, au plus tard vers — 4,5 millions d'années), alors que la lignée de l'orang-outang (grand singe anthropoïde asiatique) aurait divergé du tronc commun à tous les primates supérieurs il y a au moins 10 millions d'années. L'idée que la lignée proprement humaine s'est individualisée entre — 20 et — 15 millions d'années est donc abandonnée par de nombreux paléontologistes, en raison d'études *récentes en anatomie* comparée et en biologie moléculaire.

TROIS périodes ont été particulièrement importantes pour l'hominisation : un peu avant — 4 millions d'années, vers — 2,5 millions ou — 2 millions d'années, aux alentours de — 500 000 ans. Pour le docteur Elisabeth Vrba du Musée du Tranvaal de Pretoria (Afrique du Sud), il y a là trois seuils qui sont des étapes capitales, non seulement pour l'homme et ses ascendants, mais aussi pour de nombreux mammifères.

Il y a un peu plus de quatre millions d'années, les hominidés, dont la caractéristique essentielle est alors la bipédie, se sont séparés définitivement des lignées des grands singes anthropoïdes africains quadrupèdes. A la même période, de nombreuses espèces de mammifères (certaines antilopes, babouins, etc.) se sont elles aussi individualisées. Or, à cette époque, il y a eu un refroidissement global des climats : la calotte glaciaire antarctique s'est considérablement agrandie et, dans les régions intertropicales de l'Afrique, les forêts, qui étaient jusqu'alors très vastes, ont été remplacées par de grandes étendues herbeuses (la savane). Le changement du couvert végétal est important car, de l'avis général, le passage de la quadrupédie à la bipédie s'est fait lorsque nos ancêtres, n'ayant plus d'arbres pour virevolter et se mettre en sûreté, ont été obligés de vivre en terrain découvert où la station debout sur les deux pattes arrière permettait de voir de plus loin les ressources comestibles et les prédateurs dangereux.

On n'a trouvé en Afrique à ce jour que très peu de fossiles annonçant les hominidés, les gorilles et les chimpanzés, pendant toute la période allant de — 12 à — 4 millions d'années. Quelques dents et quelques fragments d'os ne suffisent pas pour retracer l'évolution des primates supérieurs. Certes, il y a eu d'autres découvertes récentes, mais il s'agit là de pièces très fragmentaires dont l'étude d'ailleurs est loin d'être achevée.

En novembre-décembre 1981, une équipe américaine comprenant notamment les docteurs Desmond Clark et Timothy White, professeurs à l'université de Californie à Berkeley, a trouvé en Ethiopie orientale dans la moyenne vallée du fleuve Awash, un bout de fémur et quelques fragments de crâne. Le premier était situé à 6 mètres au-dessus et les seconds à 12 mètres en dessous d'une couche de cendres volcaniques vieille d'environ quatre millions d'années. Le crâne est donc un peu plus vieux et le fémur un peu plus jeune que quatre *millions d'années. Le fémur est* celui d'un hominidé incontestablement bipède, alors que le crâne, très primitif, ressemblerait plutôt à celui d'un chimpanzé.

En août 1982, une expédition japonaise et kényane a découvert dans le nord du Kenya un bout de mâchoire supérieure. Cette mâchoire est forte et les quelques dents dont elle est encore pourvue sont couvertes d'un émail épais (comme celles de l'homme... et celles de l'orang-outang). Les canines manquent et leurs trous d'insertion dans la mâchoire n'ont pas encore été étudiés, mais il semblerait que ces canines n'aient pas été très longues.

Selon certains spécialistes, si les dates provisoires sont confirmées, l'une et l'autre découvertes viendraient de créatures ayant vécu peu avant ou peu après la divergence à partir de laquelle les lignées de l'homme, du chimpanzé et du gorille se sont séparées.

De la période allant de — 4 à — 2,5 ou à — 2 millions d'années, on connaît un *certain nombre de* fossiles d'hominidés ayant vécu en Afrique de l'Est et du Sud : à Laetoli, Tanzanie (— 3,8 ou — 3,5 millions d'années) ; dans l'Hadar, Ethiopie de l'Est (de — 3,2 à — 2,6 millions d'années, un des plus récents spécimens de l'Hadar étant la célèbre Lucy) ; à Makapansgat, Afrique du Sud (vers — 3 millions d'années) ; à Sterkfontein, Afrique du Sud (— 3 à — 2,5 millions d'années). Toutes ces créatures étaient dotées de la station debout ; leur cerveau (400 à 450 centimètres cubes) n'est pas plus gros que celui de chimpanzés actuels. Mais pour le docteur Phillip Tobias, professeur à l'université Witwatersrand de Johannesburg, les proportions et la forme de ce cerveau annoncent déjà l'homme.

Ces premiers hominidés sont des australopithèques. Mais pour M. Yves Coppens, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, et pour le docteur Donald Johanson, professeur à l'université de Californie à Berkeley, les plus anciennes de ces créatures sont des *Australopithecus afarensis*, qui ont évolué ensuite en *Australopithecus africanus* (ou graciles). Le docteur Tobias et Mme Mary Leakey, qui fouille au Kenya et en Tanzanie depuis des décennies, estiment, eux, qu'il n'y a qu'une seule espèce, l'*Australopithecus africanus*, dont les spécimens présentent de légères différences, *certes, mais il s'agit là d'une variabilité* due à l'ancienneté plus ou moins grande et aussi à une certaine régionalisation des groupes (Afrique du Sud, Tanzanie ou Hadar).

Une évolution explosive

Vers — 2,5 millions ou — 2 millions d'années se place le deuxième seuil du docteur Elisabeth Vrba, que le docteur Tobias qualifie d'« *évolution explosive* ». A cette époque, en effet, les hominidés éclatent en plusieurs rameaux : l'australopithèque gracile survit, mais à côté de lui se développent les *Australopithecus robustus* d'Afrique du Sud et de l'Est, qui disparaîtront et surtout l'*Homo habilis*, le premier maillon de la lignée vraiment humaine.

A la même période, beaucoup de groupes de mammifères éclatent, eux aussi, et se séparent en de nombreuses espèces. Un autre refroidissement global se produit à cette époque : le début des grandes glaciations quaternaires provoque la formation de vastes calottes de glace sur le nord de l'Asie et de l'Amérique, et le climat de l'Afrique intertropicale se dessèche. La savane africaine se réduit à des îlots isolés, ce qui aurait favorisé la différenciation des hominidés en plusieurs groupes.

Le seuil placé par le docteur Vrba aux alentours de — 500 000 années ne semble pas avoir de causes climatiques nettes. Depuis — 2 millions d'années, périodes glaciaires et interglaciaires se succèdent, la dernière période glaciaire se terminant il y a seulement une douzaine de milliers d'années. On peut dire aussi que le troisième seuil du docteur Vrba est beaucoup moins net que les deux premiers.

Depuis environ — 1,7 million d'années à — 1,5 million est apparu en Afrique, l'*Homo erectus*, forme intermédiaire entre l'*Homo habilis* et l'*Homo sapiens*. Le cerveau des *Homo habilis* les plus évolués n'atteignait pas les 800 centimètres cubes. Celui des *Homo erectus* les plus archaïques n'est guère plus gros. Vers — 150 000 ou — 100 000 années, les *Homo erectus* les plus tardifs ont un cerveau de 1 200 à 1 250 centimètres cubes (en moyenne, le cerveau de l'*Homo sapiens* est de 1 400 centimètres cubes).

Très vite après son apparition, l'*Homo erectus* sort d'Afrique. Il serait en Europe du sud dès — 1,5 million d'années, à Java vers — 1,2 million d'années, en Chine peut-être vers — 1 million d'années. Les populations d'*Homo erectus* furent sûrement peu nombreuses et isolées les unes des autres. Ainsi se développèrent les premières cultures régionales. Et vers — 400 000 ans (— 380 000 peut-être), l'*Homo erectus* réussit à maîtriser le feu *aussi bien en Chine qu'en Europe*. C'est là un progrès capital : le feu permet en effet à l'*Homo erectus* de quitter les régions tempérées chaudes et de s'installer dans les régions tempérées froides de tout l'ancien monde.

La pensée

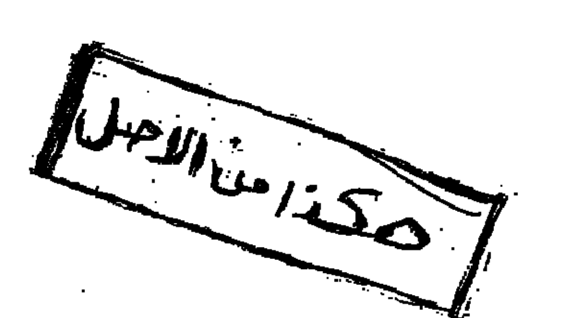
Quand l'*Homo erectus* est-il remplacé par l'*Homo sapiens* ? Les opi*nions divergent, ce qui est compré*hensible étant donné que l'évolution est progressive. L'*Homo erectus* est caractérisé par un front fuyant, un prognatisme marqué, une absence de menton, un pincement de l'occipital, etc. toutes particularités que n'a pas l'*Homo sapiens*. Mais le passage s'étant fait peu à peu, les *Homo erectus* les plus évolués ressemblent déjà plus ou moins à l'*Homo sapiens* archaïque. Dès lors, on comprend que les docteurs Clark Howell et Tobias pensent que l'homme fossile de Broken Hill (Zambie), vieux d'environ 150 000 ans, est déjà un *Homo sapiens*, alors que d'autres spécialistes, notamment M. Henry de Lumley, professeur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris et organisateur du congrès de Nice avec Mme Marie-Antoinette de Lumley, maître de recherche au C.N.R.S., le mettent parmi les *Homo erectus* évolués.

Quoi qu'il en soit, l'*Homo sapiens*, à partir de — 100 000 ans ou — 75 000 ans, est partout dans le monde l'unique représentant du genre humain. Pour les Chinois et pour certains professeurs occidentaux, dont M. Henry de Lumley, l'*Homo erectus* s'est transformé en *Homo sapiens* dans plusieurs régions du monde, mais pas forcément en même temps. D'ailleurs, disent les Chinois, l'anatomie des *Homo erectus chinois a déjà des points de* ressemblance avec celle des mongoloïdes actuels.

Pour d'autres spécialistes, les changements génétiques qui ont fait évoluer l'*Homo erectus* en *Homo sapiens* sont trop complexes pour avoir pu se produire plusieurs fois. L'*Homo sapiens* serait apparu seulement en Afrique d'où il se serait répandu en Asie et en Europe. Doté de capacités plus grandes — en particulier celle du langage vraiment élaboré, *qui seul permet la* bonne transmission de techniques compliquées et l'expression des idées religieuses et artistiques, des rites et des cérémonies, — l'*Homo sapiens* aurait pu éliminer l'*Homo erectus* moins efficace que lui. Toutefois, ce triomphe de l'*Homo sapiens* n'aurait pas fait oublier les techniques régionales qui avaient été développées par les *Homo erectus*.

L'arrivée de l'*Homo sapiens* aurait surtout permis *la diffusion et le* perfectionnement des meilleures techniques existantes, et permis de profiter de toutes les occasions qui pouvaient se présenter et de toutes les niches écologiques, même de celles où les conditions naturelles étaient les moins favorables. Pour le docteur Desmond Clark, il y aurait eu surtout sélection sociale. A partir de l'*Homo habilis*, le premier à avoir fabriqué intentionnellement des outils, la lignée humaine n'est plus un animal comme les autres primates.

YVONNE REBEYROL.



Les catastrophes naturelles d'origine climatique

(Suite de la page 13.)

Ainsi, la prise en compte des effets destructeurs devrait permettre de fixer une limite à la notion de catastrophe. De plus en plus on utilise ce terme dès qu'une crue dépasse les normes ordinaires ou dès qu'une avalanche ou un glissement de terrain font quelques victimes. Ces accidents faisant effectivement partie des « risques naturels », il serait souhaitable d'utiliser le mot « catastrophe » seulement dans son sens originel de désastre entraînant, sur de vastes régions, une amorce de déstabilisation des milieux naturels.

De même, bien des catastrophes résultant de modifications non climatiques du milieu sont attribuées à tort aux anomalies climatiques.

● *Pour des causes naturelles* tout d'abord. Certaines inondations du fleuve Hoang-Ho, par exemple, peuvent provoquer de véritables désastres dans les plaines très peuplées de la Chine du Nord sans qu'il y ait, chaque fois, une liaison évidente avec une pluviosité « catastrophique ». En effet, ce fleuve, chargé à l'excès par l'érosion des loess dans son haut bassin, provoque un intense alluvionnement à l'aval. Son lit se surélève au-dessus du niveau de la plaine et tend à se déplacer sur des dizaines ou des centaines de kilomètres pour inonder les régions proches.

● *Par suite des modifications de ces milieux par l'homme, ensuite*. Les exemples de dégradations liées aux activités humaines sont très nombreux. Ainsi la déforestation inconsidérée d'un bassin hydrographique entraîne l'apparition de crues violentes attribuées à tort à des anomalies climatiques sur des rivières à régime jusque-là équilibré. Le problème est extrêmement complexe en raison de la diversité des facteurs, climatiques ou non, qui interviennent dans la brusque déstabilisation d'un milieu naturel.

On a beaucoup insisté sur le rôle du déboisement et du surpâturage pour expliquer la sécheresse du Sahel, dont la cause première est en fait une anomalie d'origine climatique. Il en va de même pour l'érosion, par le vent, des sols du Middle-West nord-américain et de l'Australie (Dust Bowls).

Attribué au développement de la culture mécanisée extensive sur de vastes superficies protégées auparavant par la « prairie », ce phénomène a, avec le recul du temps, reçu une explication plus nuancée. Ces deux régions ont, au même moment (1930-1940), un déficit important des pluies estivales, accompagnées de températures anormalement élevées ou de vents particulièrement intenses. Sans nier la responsabilité des techniques agricoles nouvelles, il semble maintenant que cette période ait aussi correspondu à une crise d'origine climatique.

Des phénomènes exceptionnels

Un des meilleurs critères pour définir une catastrophe climatique est sa faible récurrence. Celle-ci est, en effet, indispensable pour que ces anomalies climatiques puissent avoir des conséquences catastrophiques : il faut qu'entre deux catastrophes le milieu naturel ait pu retrouver son équilibre antérieur. De tels événements n'ont donc rien de commun avec la variabilité « normale » du climat. Ainsi, en 1981, la crue du Yangtzé a été la plus forte depuis 1949 (par endroits, depuis 1905) et la sécheresse au Maroc, la plus accentuée depuis trente-huit ans. L'hiver 1981-1982 a été le plus rigoureux dans l'est des Etats-Unis depuis le début du siècle. En 1982, le Nord-Est du Brésil a subi sa plus dure sécheresse depuis un siècle, tandis que la crue de la rivière Paraguay était la plus forte depuis 1905, etc. Sur la période 1873-1973, aucune sécheresse n'a atteint les déficits enregistrés dans le nord-ouest de la France en 1976 et, d'après les documents historiques, une telle situation a dû déjà se produire en 1857, 1822, 1785, 1719, 1681, 1605..., soit environ une à deux fois par siècle.

Certains auteurs, partant du postulat que ces anomalies ont un rapport avec des cycles astronomiques (comme les « taches » solaires par exemple), ont utilisé des moyens statistiques considérables pour trouver une certaine périodicité dans le retour des grandes avalanches, des crues exceptionnelles du Nil, etc. Stimulés par les récents essais de prédiction des éruptions volcaniques ou des séismes, quelques-uns n'ont pas hésité, tout récemment, à prédire la prochaine sécheresse au Sahel en 2005 (avec une périodicité de 31,3 ans) ou dans le nord-ouest des Etats-Unis en 2010... Cette prévision à long terme (qu'il ne faut pas confondre avec la prévision météorologique à quelques jours) est vouée à l'échec tant qu'elle sera fondée sur des calculs :

● *De périodicité régulière* car ces cycles sont calculés sur trop peu de cas, vu la faible occurrence des anomalies climatiques et le peu de longueur des statistiques météorologiques. Mais plus fondamentalement, parce que ces corrélations avec des événements astronomiques ne tiennent pas compte des multiples interactions et de l'inertie considérable du système atmosphère - océan - cryosphère qui s'interpose entre ces facteurs externes et leurs effets sur le climat.

● *De probabilité* : si les termes de catastrophes « décennales » ou « centennales », proposés par les statisticiens sont commodes pour calculer les risques dans la construction d'un ouvrage d'art, ils n'ont aucun sens pour la prévision. Comme les séismes ou les éruptions volcaniques, les anomalies climatiques reviennent après un laps de temps extrêmement variable.

Cependant une nouvelle approche dans la compréhension des anomalies climatiques est apparue récemment. Au moment où les climatologues prenaient conscience de la réalité des anomalies dans l'évolution du climat actuel, les paléoclimatologues découvraient la notion de crises climatiques (1).

De nouvelles perspectives

Des méthodes de plus en plus précises (étude des rythmes saisonniers dans les sédiments lacustres, cernes des bois fossiles, mesures isotopiques, etc.), permettent, aujourd'hui, de distinguer des anomalies très brèves, mais très accentuées, au cours de l'évolution du climat des dix derniers millénaires où les conditions « post-glaciaires » n'étaient pas trop différentes de celles du climat actuel. D'une manière plus générale, des « abrupt events », très semblables aux pics des anomalies actuelles, mais d'une durée de quelques siècles, parfois d'un millénaire, viennent perturber l'évolution du climat à toutes les échelles de temps.

(1) Les crises climatiques : *la Recherche* (décembre 1981).

Ces découvertes récentes ouvrent de nouvelles perspectives pour comprendre et prévoir les anomalies du climat. Beaucoup de ces anomalies actuelles sont des retours, brusques et éphémères, à des situations qui ont été « normales » dans le passé. Ainsi la sécheresse de 1975-1976 dans le nord-ouest de la France et en Grande-Bretagne rappelle le climat aussi chaud, mais plus sec que le climat actuel, qui régnait sur ces mêmes régions il y a huit mille à neuf mille ans. Mais la cause probable de ce comportement du climat (des températures anormalement fraîches des eaux du nord-ouest de l'Atlantique) a été amplifiée parce que, à cette période, une petite calotte glaciaire subsistait sur le nord-est de l'Amérique.

Des analogies insoupçonnées apparaissent aussi entre les anomalies actuelles et les crises du passé. On retrouve, en effet, à toutes les échelles de temps des crises thermiques et des crises pluviométriques. Elles obéissent aux mêmes mécanismes compensatoires. En effet, lors de la crise d'aridité du Sahel (1968-1973), on a observé une succession de catastrophes en sens inverse sur la bordure nord du Sahara : crues dévastatrices de 1973 et surtout de 1969 qualifiée de crue « millénaire ») en Tunisie, pluies catastrophiques au Liban en décembre 1968 et janvier 1969 (1 105 mm à Beyrouth en quelques semaines) dont la récurrence serait de treize à quatorze siècles. Les exemples de ces crises affectant au même moment, mais en sens opposé, deux secteurs de la planète se multiplient aussi bien dans l'évolution actuelle qu'en paléoclimatologie. Ils montrent d'ailleurs que ces anomalies peuvent s'expliquer par des distributions « anormales » de calories ou de vapeur d'eau à l'intérieur de l'atmosphère sans faire intervenir, forcément, de grandes modifications de l'équilibre global.

La succession des crises actuelles ou des grandes crises à l'échelle géologique n'a aucune périodicité régulière mais elle semble répondre à une certaine logique si on la replace sur les tendances à long terme de l'évolution du climat. Ainsi, sur la dernière ondulation thermique, prouvée par les mesures météorologiques, les « Dust Bowls » américain ou australien, ou les fréquences maxima des cyclones tropicaux sur les divers océans, se placent entre 1930 et 1940 au maximum du léger réchauffement que la Terre a subi de 1900 à 1940. Au contraire, les sécheresses sur la façade atlantique de l'Eurafrique (1975-1976, dans le nord-ouest de la France ; 1980-1982, au Maroc, etc.) semblent plus fréquentes dans la période de léger refroidissement du climat qui a commencé vers 1940 avec le ralentissement de la circulation cyclonique sur l'Europe occidentale et une plus grande fréquence des situations dites de blocage. Il semble que la position des anomalies climatiques sur ces ondulations thermiques qu'on retrouve à toutes les échelles de temps (et qui sont, elles, probablement en relation avec des causes astronomiques) ne soit pas fortuite. On peut donc espérer retrouver des « scénarios » qui expliqueraient le « comportement » de ces crises dans l'évolution générale du climat.

Cette approche « historique » est bien plus longue et difficile que la méthode statistique. Mais elle peut déboucher sur une compréhension réelle du phénomène des crises.

PIERRE ROGNON.

Cartographie et pêche à la crevette à la Réunion

A l'initiative du conseil général de la Réunion et de l'administration des Terres australes et antarctiques françaises, le *Marion-Dufresne*, le navire de relève des bases subantarctiques et de recherche océanographique, vient d'effectuer une mission d'un mois dans la zone économique exclusive qui s'étend vers le large jusqu'à 200 milles nautiques, soit 370,4 kilomètres de la côte. Les travaux ont permis de dresser une carte des fonds marins qui entourent l'île. Le seul document disponible jusqu'alors datait de 1849 et avait été sommairement complété en 1956. Les pêcheurs réunionnais ne pouvaient se fier qu'à la tradition orale pour déterminer les sites de pêche favorables. La précision de la nouvelle carte est de l'ordre de la centaine de mètres.

Les mesures de bathymétrie ont mis en évidence des fonds très tourmentés en raison de la présence, notamment, de cônes d'éboulis d'origine volcanique, qui excluent, par exemple, l'utilisation du chalut. Bien que, du fait du caractère volcanique de l'île, on atteigne à quelques kilomètres vers le large des profondeurs de plusieurs milliers de mètres, il existe pourtant sur la côte ouest une zone où les fonds d'une centaine de mètres s'étendent jusqu'à 3,5 ou 6,5 kilomètres du rivage.

Pour tirer des conclusions plus précises sur les possibilités de pêche aux abords de la Réunion, des travaux complémentaires devront être menés sur les ressources halieutiques. Toutefois, une étude réalisée par le Muséum national d'histoire naturelle de Paris et le Centre national de la recherche scientifique, avec la participation de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes, a révélé l'existence, tout autour de l'île, d'une ceinture productrice de crevettes (du genre *Heterocarpus*) située entre 3,5 et 9 kilomètres des côtes et entre 500 et 800 mètres de profondeur.

Au cours de la campagne qui s'est déroulée à une période peu favorable pour ce genre de pêche, le *Marion-Dufresne* a remonté des casiers contenant en moyenne de 809 grammes à 1 kilo de crevettes. Le meilleur résultat obtenu a été de 4 kilos. La taille des crustacés varie de 8 à 18 centimètres.

Les scientifiques sont partagés sur les perspectives de rentabilité d'une exploitation de cette ressource. Le directeur régional de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes de la Réunion considère cependant que les crevettes pourraient assurer à quelques artisans pêcheurs réunionnais, travaillant à bord d'embarcations de 10 à 11 mètres, un revenu très nettement supérieur à celui qu'ils perçoivent actuellement.

Au cours de cette campagne ont également été effectuées des recherches géologiques sur l'évolution des fonds sous-marins en liaison avec l'activité volcanique du piton de la Fournaise et des recherches d'hydrologie avec des mesures de température et de salinité ainsi qu'une observation de la remontée des courants d'eau froide provenant de l'Antarctique. La nature des fonds, très abrupts, qui entourent l'île, ont également constitué un site privilégié d'étude de la répartition de la faune benthique (vivant sur les fonds marins). Des espèces jusqu'alors inconnues ont été trouvées. L'ensemble des cherches était coordonné par M. Alain Guille, sous-directeur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Un rapport dressant un premier bilan de cette campagne, qui regroupait une trentaine de chercheurs, sera prochainement présenté aux élus de l'île.

HUBERT BRUYÈRE.

La toxicologie industrielle : une recherche à organiser

Cent dix médecins et toxicologues venus de quinze pays se sont réunis durant trois jours à l'I.N.R.S. (Institut national de recherche et de sécurité) de Nancy-Brabois pour faire le point sur la recherche en toxicologie industrielle. Cette science, relativement nouvelle, s'intéresse notamment aux effets des substances chimiques de synthèse que manipulent quotidiennement à leur poste de travail de nombreux salariés de tous secteurs.

« *ON connaît, bien sûr, depuis longtemps certaines pathologies désormais caricaturales comme celles résultant de l'exposition aux vapeurs de plomb ou de mercure* », résume M. Moncelon, responsable du laboratoire du département de pathologie professionnelle de l'I.N.R.S. « *Mais d'autres substances chimiques sans cesse nouvelles provoquent des irritations cutanées, des allergies, des troubles fonctionnels, cardiaques, respiratoires ou nerveux, voire des cancers.* »

La difficulté principalement rencontrée par les équipes de recherche tient au fait que ce type d'intoxication est clinique et que les effets des produits sont loin d'être aussi aigus que lors d'une intoxication due à un contact à haute dose. Les toxicologues industriels ont ainsi deux possibilités de recherche sur un produit suspect : les enquêtes épidémiologiques et l'expérimentation animale. L'épidémiologie a ainsi permis de déterminer l'influence de l'amiante sur l'augmentation des cancers de la plèvre des poumons chez les professionnels de ce secteur et de mettre en place une réglementation très stricte.

C'est, en revanche, l'expérimentation animale qui a confirmé le bien-fondé de l'effet des inhalations de monochlorure de vinyle sur les cancers du foie. Toutefois, dans les deux cas les moyens d'investigation sont longs. Aussi a-t-on évoqué, lors du congrès, les possibilités d'expérimentation sur des cellules ou des bactéries. Il reste néanmoins à en vérifier la fiabilité.

Autre difficulté soulevée par les spécialistes : la faiblesse numérique des équipes de toxicologie industrielle. « *La majorité des toxicologues sont prioritairement attachés à la recherche des effets aigus spécifiques des toxiques, et il conviendrait de se pencher, de plus en plus, sur les conséquences d'une exposition professionnelle de longue durée, génératrice d'une pathologie insidieuse. Cela répond désormais à une exigence de mieux-vivre professionnel.* »

Cette insuffisance de spécialistes s'allie à un certain manque de coordination dans les recherches en toxicologie industrielle. Celles-ci se heurtent au secret professionnel. « *Les cancers professionnels, en particulier, sont par exemple un gros problème déontologique parce que la manière d'être vis-à-vis de cette information est difficile à apprécier. Il nous faut d'abord acquérir ces informations et, pour les acquérir, nous pouvons semer des angoisses énormes dans une population, angoisses parfois totalement injustifiées* », précise le professeur Etienne Fournier, de l'hôpital Fernand-Widal de Paris. Enfin, regrette le spécialiste, la plupart des recherches sont encore le fait d'initiatives privées, alors que les problèmes sont supranationaux et touchent à la protection de tous les travailleurs.

Un espoir se dessine toutefois en France avec la création récente d'une commission nationale de toxico-vigilance professionnelle. Elle permettra, dès les prochains mois, certaines études et enquêtes sur des thèmes précis. « *Il est temps de coordonner des actions entre pays voisins* », ajoute le professeur Fournier.

Des chiffres développés par le docteur Jean-Jacques Moulin, de l'I.N.R.S., montrent, en effet, l'étendue du chemin à parcourir : « *la production annuelle de substances issues de la chimie organique de synthèse était d'environ, 25 millions de tonnes en 1955 et en 1980 de 180 millions de tonnes. En 1979, on comptait quarante-quatre mille produits chimiques en usage commercial. Or l'Agence internationale de recherche sur le cancer n'avait testé, en 1980, que quatre cent quarante-deux produits... Il semble que, dans les prochaines décennies, la fraction des cancers imputables à un facteur professionnel ne serait pas de 3 %, comme on l'estime actuellement, mais pourrait être de l'ordre de 20 à 40 %, selon l'évaluation faite par le National Cancer Institute.* »

JEAN-LOUIS BEMER.

En toute logique

Le milieu par les arcs

PROBLEME N° 229

Le groupe d'Animation jeunesse de Colombes m'écrit : « *Après de longues et infructueuses recherches, nous avons craqué. Vous êtes notre dernière carte. Nous savons que vous détenez le secret du problème suivant : comment tracer le milieu de deux points donnés uniquement avec un compas, sans règle ?* »

Suis-je vraiment le seul détenteur ?

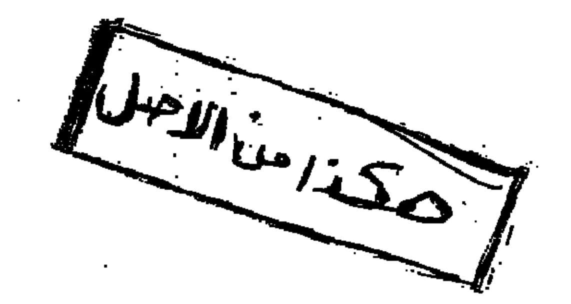
(Solution dans le prochain « Monde, des sciences et des techniques.)

SOLUTION DU PROBLEME N° 228

Le « carré magique » pandiagonal possible est le suivant :

41	109	31	59
37	53	47	103
89	61	79	11
73	17	83	67

PIERRE BERLOQUIN.



INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

APRÈS LE SALON

Si les présentations à grand spectacle attirent toujours autant de journalistes, de photographes et d'acheteurs, les affaires se traitent dans les entreprises et à la Porte de Versailles où vient d'être organisé le dernier marathon du prêt-à-porter féminin.

Son président William Lauriol fait le point : *« 40 000 entrées, dont 53 % d'acheteurs étrangers. »* Si les Allemands, les Belges et les Américains sont moins nombreux, les Britanniques, les Italiens, les Japonais, toujours aussi *friands du label* « made in France », ont été beaucoup plus assidus. Après la *longue saison estivale, les détail*lants se réapprovisionnent pour le printemps prochain.

A *tous les niveaux de prix*, la petite robe prend le pas sur l'ensemble à jupe ou à pantalon. On *la trouvera en housse*, en chemisier, en bain de soleil, cette dernière très souvent jumelée, d'ailleurs, avec le maillot une pièce en dessus-dessous. Le tailleur à veste écourtée en *spencer ou en* caraco se porte aussi bien sur une courte jupe droite que sur *une jupe large, et alors au mollet.* La veste chemise, taillée en liquette, se portera sur tous les *éléments classiques, en uni ou en* imprimé, ainsi que sur de larges shorts-culottes.

Après l'avoir boudé parce qu'il se froissait trop, les consommatrices paraissent prêtes à accepter *le lin... pour les mêmes rai*sons. En effet, rien n'est plus agréable à porter par temps *chaud, sinon* le coton, avec lequel il est mélangé. En entrée de saison, les fabricants ont joué la popeline et la gabardine de coton ou de laine. Les coloris à succès du salon comprennent une gamme d'ocres et de tons d'épices, parfois rehaussés de pointes vives d'orange ou de violet, ressortant d'une véritable marée de noir et blanc. Voilà pour *la ville, en attendant* les pastels vifs de la plage, très inspirés de Brigitte Bardot à Saint-Tropez, *dans les années* 50. Les adolescentes se reconnaîtront dans le style des Halles, en te*nues de sport molletonnées*, de tons naturels, sans oublier les jeans surteints de toutes les couleurs.

Signalons, sur le plan des affaires, qu'*Emmanuel Ungaro* in*troduira au printemps une* gamme « Solo Dona », réalisée en Italie pour le marché euro*péen, une plus large diffusion.* Dans le même esprit, *Angelo Tarlazzi II* propose une nouvelle ligne de jerseys de coton et de tricotines à base de tee-shirts savamment élaborés. Enfin, la gamme *Givenchy* « Nouvelle Boutique » sera désormais commercialisée par *Deux Hémisphères*, société présidée par Hubert d'Arvieu, qui avait mis sur *pied le réseau de boutiques Chanel.* Les modèles seront réalisés en France par des façonniers.

Toujours à la Porte de Versailles, les tissus « Première Vision » pour l'hiver 83 ont été *rassemblés sur* des thèmes révélateurs d'un climat passéiste : brouillards et buvards, mais aussi *modernistes,* artisanaux, chaleureux ou excentriques. C'est dire si la palette est importante en tissages de laine, de coton et spécialités lyonnaises, dans les *fantaisies comme dans les unis.*

Réservées aux industriels de l'habillement et aux stylistes, cette manifestation a vu le succès des tons de brouillard grisés, en opposition aux coloris vifs *sur fonds sombres des mo*dernistes, également très demandés. Les tweeds plats, boutonnés *ou jarrés, seront taillés en* manteaux ; les flanelles chinées ont beaucoup de succès, de *même que les réversibles et* les doubles faces. Mais les laines comprennent aussi de grands *écossais moelleux,* fondus et dégradés, ainsi que des rayures à coordonner aux tricots.

*Parmi les plus vendus, le mol*leton bicolore est travaillé en aspect chiné, gratté à l'envers ou à *l'endroit, avec des variantes* plates et à relief. Les jerseys comprennent aussi des effets tri*cotés, des nids d'abeilles* ou de dentelle Rachel. Les cotons d'hiver utilisés pour les doudounes, des robes ou des chemisiers offrent des côtés vieillis, des contrastes de foncé et de vif, sans oublier les dessins géométriques.

A Lyon, le velours est toujours *en faveur,* en fantaisies et en pannes. Les bandes de satin se retrouvent sur de nombreux fonds, comme les mousselines et les organdis. Les dessins façonnés ressortent sur chaîne noire en lainages, soies et mélanges synthétiques, dont le *Sétila,* dernier-né de Rhône-Poulenc.

N. MONT-SERVAN.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 25 et 26 octobre :

DES DÉCRETS

● *Modifiant* le décret du 25 janvier 1979 portant codification et modification des textes réglementaires concernant les forêts (deuxième partie : Réglementaire) du nouveau code forestier.

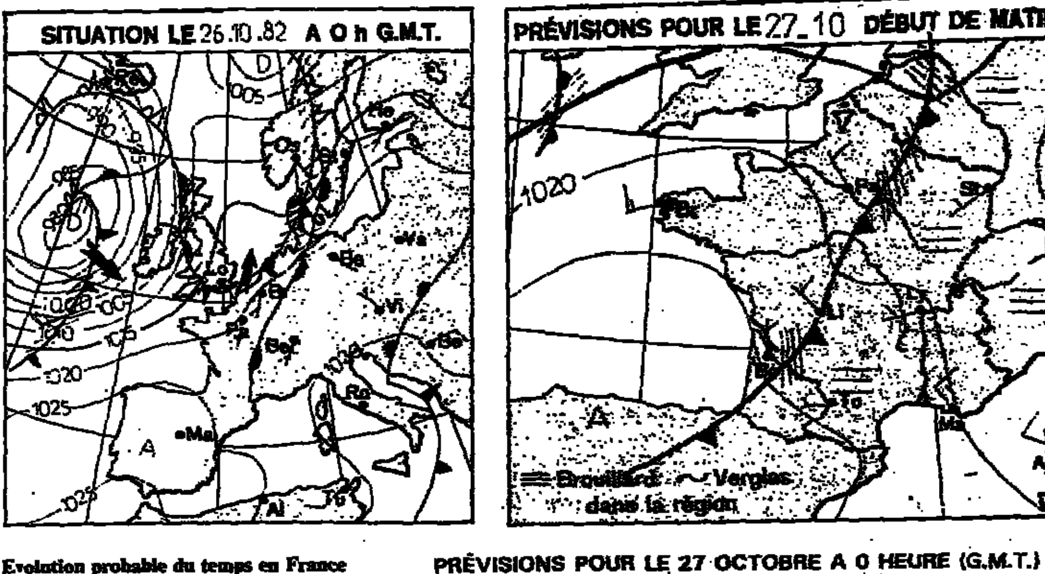
● *Portant modification du décret du* 16 septembre 1958 modifié relatif à la pêche fluviale.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à la répartition entre les sections professionnelles des sommes *incombant* pour l'année 1980 à la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales au titre de la compensation instituée par la loi du 24 décembre 1974.

● Relatif à l'aide spéciale à la modernisation de la petite hôtellerie du Grand Sud-Ouest.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 27 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 26 octobre à 0 heure et le mercredi 27 octobre à minuit :

Une profonde dépression centrée sur l'Islande dirige, aujourd'hui 26, de l'air doux et très humide sur les îles Britanniques et la France, dans un rapide courant de sud-ouest. Demain 27, de l'air *plus frais chassera cet air doux vers l'est* en amenant quelques pluies.

Mercredi matin, il pleuvra faiblement sur les régions de l'Ouest (Vendée, Bretagne, Normandie et Picardie). *les vents s'orienteront à l'ouest, faibles* dans les terres, modérés à assez forts sur le littoral. Les températures seront alors de 10 °C à 11 °C – Cette zone de pluie, large de 100 à 200 kilomètres, s'enfoncera *sur le continent, affectant principa*lement les régions de la moitié nord. Le soir, les pluies, en arrivant sur la Bourgogne, les Vosges, le Jura, le Morvan et, plus tard, la Savoie, se renforceront, suivies par l'établissement d'un temps variable avec des éclaircies. Quelques ondées seront possibles au nord de la Seine l'après-midi, les températures s'élèveront au maximum entre 12 °C et 13 °C.

Sur les régions du Sud-Ouest, temps très nuageux à couvert, avec quelques éclaircies l'après-midi. Température 10 °C à 11 °C le matin, 15 °C à 16 °C l'après-midi.

Sur les régions du Sud-Est, temps bien ensoleillé, températures 8 °C à 9 °C le matin sur le littoral, 4 °C à 5 °C à l'intérieur, et 17 °C à 18 °C l'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer était à Paris, le 26 oc*tobre, à 7 heures, de 1 019,4 millibars, soit 764,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours *de la journée du 26 octobre ; le second le* minimum de la nuit du 26 au 27 octobre) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 17 et 14 degrés ; Bordeaux, 15 et 14 ; Bourges, 12 et 12 ; Brest, 15 et 12 ; *Caen, 15 et 12 ; Cherbourg, 14 et 12 ;* Clermont-Ferrand, 9 et 9 ; Dijon, 7 et 7 ; Grenoble, 12 et 4 ; Lille, 11 et 10 ; Lyon, 10 et 5 ; Marseille-Marignane, 16 et 7 ; Nancy, 12 et 5 ; Nantes, 16 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 12 ; Paris-Le Bourget, 12 et 10 ; Pau, 15 et 13 ; Perpignan, 21 et 16 ; Rennes, *17 et 13 ;* Strasbourg, 10 et 5 ; Tours, 14 et 14 ; Toulouse, 14 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 8 degrés ; Amsterdam, 20 et 10 ; Athènes, 23 et 14 ; Berlin, 8 et 3 ; Bonn, 13 et 6 ; Bruxelles, 11 et 10 ; Le *Caire, 28 et 18 ; Iles Canaries, 24 et 19 ;* Copenhague, 13 et 9 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 21 et 18 ; Genève, 12 et 4 ; Jérusalem, 23 et 13 ; Lisbonne, 21 et 10 ; Londres, 14 et 11 ; Luxembourg, 8 et 6 ; Madrid, 19 et 5 ; Moscou, 10 et 8 ; Nai*robi, 25 et 15 ;* Palma-de-Majorque, 21 et 10 ; Rome, 18 et 10 ; Stockholm, 9 et 6 ; *Tozeur, 23 et 14 ; Tunis, 22 et 10.*

LES PROBABILITÉS DE JEUDI A SAMEDI

Une forte hausse du champ de pression se produira à l'arrière de la perturbation qui traverse l'est de la France jeudi ; ensuite les conditions vont devenir anticycloniques sur l'Europe occidentale.

Jeudi, après des résidus pluvieux dans l'est et le nord-est le matin, le temps va s'améliorer avec développement d'éclaircies par l'Ouest. Partout, ailleurs régnera un type de temps plus frais que la veille avec un ciel changeant et de très belles éclaircies sur les régions de l'Atlantique, l'Aquitaine et le Midi méditerranéen. Le mistral s'établira en Provence. *Les températures vont* avoisiner 14 °C au Nord de la Loire, 15 °C à 17 °C au Sud.

Vendredi et samedi, après dissipation des brouillards nocturnes et matinaux, souvent denses au lever du jour dans le Centre, le Nord et le Nord-Est, le ciel va se dégager l'après-midi. Il fera très beau en montagne et très doux. Les températures minimales seront relativement basses, de 1 °C à 5 °C dans l'intérieur avec des gelées blanches. Les maximums seront de l'ordre de 15 °C sur la moitié nord, 16 °C à 20 °C sur la moitié sud, de la Loire aux Pyrénées et à la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPS LIBRE

ENCADREMENT DE PHOTOS. – Le Centre de l'encadrement organise *une exposition*, le mercredi 27 octobre, de 11 heures à 18 heures, sur le thème « la photo *encadrée* ». Il dispense également des cours jusqu'au 31 mars 1983 sur la façon d'encadrer les photos.

★ **34, rue René-Boulanger, 75010 Paris - Tél. : 206-11-53.**

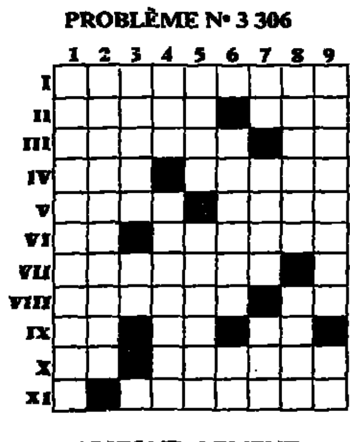
FORMATION PERMANENTE

SECRETARIAT BILINGUE. – Le centre de formation continue du lycée Maximilien-Sorre, de Cachan (Val-de-Marne), organise un stage de secrétariat bilingue anglais de six cents heures.

★ **Centre de formation continue. Tél. : 664-95-99, Mme Hong.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 306



HORIZONTALEMENT

I. Composition mélodieuse. – II. Une conversation souvent muette où les gestes sont éloquents. Ses buvettes sont plus fréquentées que ses cafés. – III. C'est parfois une célébration précédée d'une prise d'habit. Milieu pris en grippe. – IV. Ses mystères ne sont un secret pour personne. Une femme qu'il vaut mieux ne pas prendre au mot. – V. Rond bien connu des bérets ronds. Dialogue pour un bûcheur ; monologue pour une bûche. – VI. Saint béarnais. Invite à renouveler l'air. – VII. Coiffure de sainte Catherine. – VIII. Soporifique sous les tropiques. Toujours à la pointe de l'information. – IX. Personnel. Forme d'avoir. Le maître après Dieu. – X. Préposition. Il y en a deux, sans compter le mauvais. – XI. Leur chair est plus appréciée que celle de leur hôte éventuel.

VERTICALEMENT

1. Paradoxalement, certains le prennent pour se remettre sur pieds. – 2. *Filles coiffées d'un béguin.* – 3. Infiniment plus solides à Thiers qu'à Lyon. Note. – 4. Qui apporte la *sérénité* ou qui *fait faire* la grimace. Aliénation au sommet. – 5. Grec que les Romains célébraient en Mars. Sujet non défloré ou pouvant être totalement défleuri. – 6. Belle de nuit idolâtrée par un invertébré. Négation. – 7. Lettres en franchise. S'entend aux alentours du *Loch Ness. Ceux* qu'ils décorent ont un côté brillant. – 8. Assuras sur l'AVIS. Rideau d'arbres. – 9. Héros *d'une histoire assez corsée. Groupe* d'assassins, grammaticalement ou historiquement.

Solution du problème n° 3 305

Horizontalement

I. Couteaux. – II. Adresse. – III. Œil. Do. – IV. Us. Epis. – V. Es. Rime. – VI. Cloche. Il. – VII. Loi. Ane. – VIII. Epée. Et. – IX. Ut. Amis. (Archipel.). – X. Ca. Garage. – XI. Spéléo.

Verticalement

1. Caoutchouc. – 2. Odes. Tas. – 3. Uri. Eole. – 4. Télescopage. – 5. Es. Hiémal. – 6. Aspiré. Eire. – 7. *UE.* Si. Sao. – 8. Mine. – 9. Côtelettes.

GUY BROUTY.

ANCIENS COMBATTANTS

LES ANCIENS DE LA RÉSISTANCE POUR LA PAIX ET LE DÉSARMEMENT

A l'issue du récent congrès de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.), organisé à Bourges, le communiqué final déclare :

« *Le congrès a pris acte avec satisfaction de l'annonce par M. Jean Laurain que l'attestation de durée des services dans la Résistance délivrée par le ministère des anciens combattants fera, sous quelques jours, l'objet d'un décret interministériel imposant sa prise en considération par tous les régimes de retraite.*

» *Il a vivement exprimé sa volonté que les associations de résistants, déportés et victimes du nazisme, reçoivent de la loi la possibilité effective d'agir directement en justice contre les apologistes du nazisme et de la collaboration, les profanateurs du souvenir de la Résistance et les diffamateurs des résistants.*

» *Le congrès a encore affirmé sa détermination d'agir pour la sauvegarde de la paix et pour le désarmement, selon les principes énoncés lors de la Rencontre mondiale des anciens combattants à Rome.* »

Le congrès a reconduit la présidence collégiale de l'A.N.A.C.R., *composée de MM.* Jacques Debu-Bridel, Louis Terrenoire, Vincent Badie et du colonel Rol-Tanguy.

● *La dix-septième assemblée générale de la Fédération mondiale des anciens combattants* (F.M.A.C.) s'est ouverte, dimanche 24 octobre à Nice, en présence de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants. Trois cents participants, représentant quarante pays, assistent, jusqu'à mercredi 27, aux travaux de l'assemblée. Selon son président, le néerlandais W.Ch.J.M. Van Lanschot, la F.M.A.C. est la réunion de *« tous ceux qui ont souffert de la guerre et qui souhaitent à présent construire la paix »*. M. Jean Laurain avait tenu à saluer, dans son discours, la présence dans la salle de *« représentants de l'Egypte, de la Jordanie et d'Israël »*.

Cependant, la veille de la séance d'ouverture, un incident a opposé les *dirigeants* de la F.M.A.C. à l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord, l'Union nationale des *Français* de confession islamique et l'Union nationale des parachutistes, qui protestaient contre la présence au congrès d'une délégation algérienne.

PARIS EN VISITES

JEUDI 28 OCTOBRE

« Le Panthéon », 12 h 30, entrée, M. Guillier.

« *La Conciergerie racontée aux jeunes* », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Hulot.

« Le clan Colbert », 15 h, *16, rue* Vivienne, Mme Chapuis. « L'École des beaux-arts », 15 h, 13, quai Malaquais, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Département égyptien », 15 h, musée du Louvre, porte Champollion (approche de l'art).

« La vie quotidienne au Moyen-Age », 6, place Paul-Painlevé (Arcus).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 14 h 45, façade de l'église Saint-Gervais (M. de La Roche).

« Hôtel du Pré-aux-Clercs », 14 h 30, métro Solférino (*Paris pittoresque et insolite*).

« La Monnaie », 15 h, 11, quai Conti (*Paris et son histoire*).

« L'île Saint-Louis », métro Pont-Marie (résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, angle quai de Bourbon, Pont-Marie (Mme Romann).

CONFÉRENCES

18 h : 12, rue Vivienne, M. J.-L. Bernard : « Egyptologie » (Ergonia).

17 h 30 : 9 bis, avenue d'Iéna : « Norvège, Islande et Groenland » (Projections).

18 h 30 : Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, M. H. Nyssen : « Lecture d'Albert Cohen ».

20 h 30 : 5, rue Largillière, Mme N. Vavinni : « Le Mandala, image de l'univers » (Nouvelle Acropole).

RÉTROMANIE

L'HOTEL DROUOT OUVERT LE DIMANCHE. – La compagnie parisienne des commissaires-priseurs a décidé d'organiser une série de ventes aux enchères le dimanche après-midi à l'Hôtel Drouot. Une première expérience, qui sera sans doute renouvelée, aura lieu le dimanche 7 novembre. Huit ventes auront lieu simultanément entre 14 h 15 et 18 h. Les expositions auront lieu le samedi 6 novembre de 11 h à 18 h et le dimanche 7 de 11 h à 12 h.

Le Monde

culture

FESTIVALS

« LES BAS-PAYS », à Lille

Une symphonie de l'eau et de la terre

Belgique, Hollande et Nord de la France, ces « Bas-Pays », que le Festival de Lille a choisis pour thème cette année, *« symbolisent plus qu'une entité géographique et historique : la revendication et l'affirmation d'une entité culturelle originale, portant vigoureusement contre vents et marées les fruits d'un héritage précieux qui définit son avenir autant que sa pérennité »*. En enfonçant ainsi plus profondément leurs racines dans le sol nourricier, les Lillois ont voulu aussi affirmer leur espoir en cette grande région européenne battue par la mer du Nord, qui l'unit aujourd'hui autant qu'elle l'a divisée, de Dunkerque à Amsterdam.

Cette main tendue aux deux voisins septentrionaux permet d'envisager un développement des rapports culturels entre les trois pays, que M. Andries Van Agt, premier ministre et ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, a appelé de ses vœux lors de l'inauguration à Lille, le 23 octobre, de la superbe exposition « A la conquête des mers ». Dès cette année, Belgique et Hollande collaborent efficacement au festival et celui-ci se transportera, entre autres, à Mons le 29 octobre, pour célébrer le quatre cent cinquantième anniversaire d'un grand musicien européen, Roland de Lassus.

Un thème aussi vaste cependant, s'il se prête à une importante exploitation régionale (cent cinquante-six manifestations dans vingt-deux villes) dans tous les domaines des arts, des sciences et des techniques, et favorise les rassemblements populaires (tels la Fête des Pays-Bas au temps de Philippe II, la Journée régionale des carillons, ou le Week-end de musique et de chanson dialectale, qui auront lieu les 13 et 14 novembre), entraîne un affaiblissement de l'intérêt au point de vue musical. Le compositeur Luis de Pablo, qui succède à Maurice Fleuret comme directeur artistique, se trouvait devant une tâche difficile, les « Bas-Pays » n'ayant guère occupé une position dominante, sinon à l'époque des musiciens franco-flamands (quatorze et quinzième siècle), bien représentés, mais sur lesquels peut-être il eût fallu concentrer davantage les efforts.

Une épopée

Et l'époque moderne n'y a produit aucun compositeur de la taille de Pierre Henry et de Xenakis, qui ont marqué fortement les festivals de 1977, 1979 et 1980. Pourtant, de nombreux concerts sont consacrés aux créateurs d'aujourd'hui, surtout belges et hollandais, mais se déroulent devant des auditoires très restreints. Nous avons pu entendre ainsi la création d'une œuvre couronnée par le Premier concours de composition du Festival de Lille, *Et le rêve s'en fut*, de Claude Ledoux, tout jeune musicien belge qui, à travers une partition tumultueuse et bigarrée, témoigne d'un réel tempérament et d'une écriture originale.

Dans le répertoire classique, on a procédé à un échantillonnage de musiciens « régionaux », tels Grétry et Franck (de Liège), Lalo (Lille), Roussel (Tourcoing), auxquels on a joint, pour faire bonne mesure, des musiciens de la mer (Debussy, Chausson, Ibert, Wagner...) sans que cela constitue un cycle bien significatif. Cela nous valut cependant la révélation d'une page de Guillaume Lekeu (de Verviers), ce disciple quasiment génial de Franck, mort à vingt-quatre ans du typhus après avoir écrit une des plus belles sonates du répertoire piano et violon.

Hamlet, le premier volet d'un triptyque inachevé, pourrait s'apparenter à l'*Ouverture de Coriolan*, de Beethoven, portrait qui synthétise, à travers une forme symphonique souple et vigoureuse, les traits de caractère et le drame de son héros, sa mélancolie, son émotion frémissante, son action fébrile et désespérée, évoqués avec une grande fraîcheur et un accent très fort.

Cette œuvre de quinze minutes, qui mérite d'être reprise, fut admirablement dirigée par Jean-Claude Casadessus à la tête de l'Orchestre de Lille, aux sonorités de plus en plus raffinées. Le nouveau « super-soliste » de cet ensemble, Jean-Claude Velin, a paru manquer d'abattage, avec une sonorité élégante mais trop frêle, dans un cheval de bataille tel que la *Symphonie espagnole*, de Lalo, où il fut de plus victime d'un trou de mémoire dû sans doute au trac. Dans la *Symphonie de psaumes*, de Stravinski, le nouveau chœur régional faisait des débuts assez prometteurs.

Mais c'est la grande exposition « A la conquête de la mer, marins et marchands des Pays-Bas » qui donne tout son éclat au Festival de Lille. A l'hospice Comtesse, Mme Jacquie Buffin, qui est l'âme de cette manifestation, a réuni trois cent vingt-neuf pièces, prêtées par trente-sept musées ou collections particulières, d'un pouvoir d'évocation exceptionnel.

A travers ces merveilleuses maquettes de bateaux racontant sept siècles d'ingéniosité et d'adaptation, ces objets — maillets de calfat, poulies, cornes de brume, harpons, haches d'abordage, — ces cartes encore grossières et superbement ornées, ces instruments de navigation primitifs captant la position des étoiles, ces gravures de Batavia ou de Nagasaki, ces porcelaines chinoises, ces ex-voto, c'est toute une épopée maritime et commerciale d'une étonnante audace qui revit devant nous. Tandis que les gravures, les plans, les tableaux familiers ou grandioses, les grandes marines de fêtes ou de batailles sur des flots toujours agités, et cent témoignages historiques illustrent le prodigieux développement et l'histoire tumultueuse des ports de Bruges, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, Dunkerque, la montée progressive de cette grande civilisation fondée sur la mer. Une symphonie où l'eau et la terre se fécondent mutuellement, qui fait rêver longuement sur des siècles d'efforts humains pour subsister, puis conquérir le monde.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Hospice Comtesse, jusqu'au 3 janvier.

A L'AQUILA

Une ville des Abruzzes saisie par les caméras

Pour la seconde année consécutive, sous le patronage conjoint des chefs opérateurs Nestor Almendros et Luciano Tovoli, une dizaine de passionnés de cinéma ont réussi à mobiliser la jeunesse, lycéens, étudiants, de cette petite cité haut perchée, L'Aquila.

L'art est partout dans l'air, dans ces paysages chargés d'histoire, à L'Aquila même et sur les hauteurs qui l'entourent majestueusement, un peu comme Florence. Ici Hannibal déboucha avec ses troupes non loin d'un lieu célébré par Virgile, là un ravissant oratoire parsemé de fresques affirme avoir été fondé par Charlemagne. La ville elle-même, pour ceux qui avaient vu et apprécié le film *Sciopen, prima opera*, de Luciano Odorisio, couronné à Venise et situé dans la ville voisine de Chieti, était déjà presque familière ; et le héros du film était incarné par un enseignant de L'Aquila !

Une coopérative cinématographique, *La Lanterna magica*, assure l'organisation et la gestion de ce festival fort peu conventionnel, centré sur la photographie au cinéma. L'idée de base de l'organisateur, Gabriel Lucci, animateur du ciné-club local et lui-même cinéaste, consiste à réconcilier l'animation artistique et le professionnalisme de techniciens de haute volée. On invite à la fois les grands opérateurs italiens comme Vittorio Storaro et Giuseppe Rotunno, Garrett Brown venu spécialement des Etats-Unis avec sa « steadicam » (caméra 35 mm portée, qui permet de garder en toutes circonstances une parfaite fixité de l'image), et Jean Rouch, sans qui Godard n'aurait peut-être jamais existé.

Le spectacle était partout : dans l'amphithéâtre de l'université de L'Aquila bourré à craquer et sur une place devant une église, où Garrett Brown, géant de 2 mètres harnaché comme un Martien, s'essoufflait à démontrer les mérites de son invention ; sur un pré en pente douce en bordure de la ville où Vittorio Storaro commentait le bon emploi de panneaux noirs mobiles chargés de refléter la meilleure lumière possible ; ou encore au coin de deux ruelles où Jean Rouch, pour une fois dépossédé de la caméra, donnait ses instructions à un opérateur italien non des moindres, Marcello Gatti (*la Bataille d'Alger*). Seul Giuseppe Rotunno, l'opérateur de Visconti et de Fellini, mais aussi de Bob Fosse (*All That Jazz*) et de Robert Altman (*Popeye*), ne descendit pas dans la rue.

Un remarquable petit livre de Stefano Masi publié à l'occasion du festival, *la Luce nel cinema*, retrace en une centaine de pages l'évolution de la photographie de cinéma des origines à nos jours ; évolution à la fois technique et esthétique. Assez naturellement, Stefano Masi, vingt-cinq ans, ancien élève du Centre expérimental de cinématographie de Rome et lui-même cinéaste, exalte la photographie italienne aujourd'hui et l'influence considérable qu'elle exerce en Amérique. Tout grand opérateur italien est naturellement nourri de peinture, d'abord celle de la Renaissance. Il a souvent collaboré avec Fellini, Visconti, Antonioni. Il apporte outre-Atlantique des techniques de tournage plus efficaces.

Avec Vittorio Storaro, découvert par Bernardo Bertolucci, qui a travaillé aux Etats-Unis avec Coppola (*Apocalypse Now, One from the Heart*) et Warren Beatty (*Reds*), le tournage devient spectacle, la photographie mystique « du beau et du vrai », poursuivi, comme un absolu ; soudain, on comprend tout ce que le cinéma italien doit à ces « directeurs de la photographie ».

La réussite évidente de la manifestation de L'Aquila, assez généreusement dotée (90 millions de lires en 1982, le double en 1983), exige de progresser encore. Le son, cette plaie majeure du cinéma italien qui a l'art de raboter toutes les voix par le doublage, devrait être au programme l'an prochain. On fera également venir d'Amérique Michel Brault et Richard Leacock ; qui sait même ? on importera peut-être la fameuse caméra Aaton, tand admirée à New-York et Montréal, encore interdite de séjour en Italie. On devra donc obligatoirement reparler du son, inséparable de ce mode de tournage, moins prestigieux certes que celui de Storaro ou de Rotunno, mais davantage à la portée du plus grand nombre.

LOUIS MARCORELLES.

Les deux Afrique

(Suite de la première page.)

Cette pléthore de culture dans un pays qui, comme l'ensemble des nations arabes et africaines, vit en temps normal sous la chape d'un avare conformisme (*Yol*, de Güney, qui devait être projeté à titre d'information au cours des journées, a été retiré pour complaire au premier ministre turc récemment en visite à Tunis...), ne profite pas qu'aux seuls intellectuels mais, sinon à l'ensemble des habitants de Tunis, du moins à la gent masculine de la capitale. La jeunesse dorée et les jolies bourgeoises émancipées qui, il y a quelques années, faisaient leurs délices du festival, ne descendent plus guère des collines luxueusement aménagées de Carthage — car les Journées, malgré leur nom, ont lieu à Tunis même et non pas sur le site de l'ancienne cité punique, à une douzaine de kilomètres, — et ils ont été remplacés par des étudiants sans le sou et par tout un peuple content d'aller pour une fois au cinéma à des prix de faveur et d'y voir autre chose que de vieilles copies fatiguées de Farid El-Atrache, Louis de Funès ou même Ronald Reagan.

Parmi les films en compétition montrés au cours des trois premiers jours, la page d'histoire africaine oubliée (*les Cavaliers*, du Nigérien Bakabé Mahamane) ou la rude poésie du Sahara (*l'Ombre de la Terre*, du Tunisien Taieb Louhichi) n'ont pas, malgré leurs réelles qualités plastiques ou techniques, vraiment soulevé l'enthousiasme des foules. En revanche, la satire appuyée des nouveaux riches, *Chauffeur de bus*, de l'Égyptien Atef Taieb, et surtout la comédie très fraîche sur la crise du logement et le mariage, *Un toit, une famille*..., de l'Algérien Rabah Laradji, ont fait partir des rafales d'applaudissements. Le film algérien aura été, jusqu'à présent, la meilleure surprise des Journées, en grande partie grâce à Faouzi Saichi, acteur non professionnel et bossu, irrésistible synthèse de Goha le Simple et de Garagouz, ces deux figures de l'imagerie populaire islamique.

Finalement, les mines les moins satisfaites que l'on croise à Carthage, ou plutôt à Tunis, ce sont celles des Africains noirs qui, malgré leurs neufs films en lice (sur dix-sept) se sentent, disent-ils, *« de plus en plus en marge »* des Journées, surtout depuis que Carthage a peut-être un peu tendance à s'en remettre à son « rejeton », le Festival panafricain de Ouagadougou, pour illustrer la veine sub-saharienne du cinéma africain. Longtemps la francophonie a été, et est encore à maints égards, à Carthage, un lien entre Maghrébins et Noirs, mais la présence montante d'Arabes du Proche-Orient, qui sont loin d'être toujours francophones, conduit les Nord-Africains à s'exprimer de plus en plus souvent en arabe au cours des débats. Cela est dans l'ordre des choses, mais ne facilite point le dialogue entre riverains du Sahara, surtout quand les interprètes sont défaillants...

La programmation hors compétition du film *Amok*, du Marocain Soheil Ben Barka, qui reconstitue (en partie en Afrique du Sud même grâce à une astuce de passeport) la période des émeutes de Soweto, est *« une preuve de notre intérêt pour les Noirs »*, ont souligné certains Arabes, sans doute avec sincérité. Les Noirs, en général, ne rétorquent rien à ce genre de remarques, mais l'un d'entre eux a confié à des Européens, comme s'il n'osait le dire directement à ses plus proches voisins septentrionaux : *« Les Arabes nous convaincront quand ils feront des films sur leur responsabilité, commune d'ailleurs avec celle des Européens, dans le terrible génocide de l'histoire : l'esclavage des Africains. »* Quel réalisateur arabe relèvera le défi ?

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

THÉATRE

« TROIS CASES BLANCHES », à la Cité internationale

Dictionnaire des secrets

Une petite ville française comme les autres, comme celles qui sont décrites dans les romans et les films : nid de corbeaux et nœud de vipères sous la surface aimable, ensommeillée, qu'un rien suffit à troubler. Le fauteur de troubles est un dictionnaire distribué par un « répliquant », un humanoïde relié au porte-parole invisible d'un certain M. Chumacher — auteur du dictionnaire — qui pourrait s'appeler Godot. Mais on ne l'attend pas, on le cherche, car l'affolement règne. En effet, dans le gros livre, le nom de chaque habitant est inscrit avec une définition en apparence banale, mais qui déséquilibre violemment les intéressés. Tous sont contaminés par l'angoisse du mot révélateur, de la phrase-tic anodine, soupape fragile qui retient les secrets honteux.

L'auteur des *Trois Cases blanches*, Alain-Didier Weill, est psychanalyste. Si la psychanalyse en tant que telle n'apparaît pas du tout, elle apporte une manière de saisir les personnages, et de rêver sur ceux qui échappent aux définitions — cases blanches dans le dictionnaire — inclassables, donc libres. Libres de s'aimer, de jouer du saxophone, de ne rien dire...

Alain-Didier Weill a l'expérience de la parole qui se refuse, qui joue à cache-cache et jongle avec la vérité ; il connaît les ruses de la phrase-alibi, il sait la doser avec les silences, montrer le sens d'une hésitation, d'un sourire, et cela donne à son théâtre une vivacité dansante, une justesse impitoyable.

La mise en scène de Pierre Chabert tire cette fantaisie déchirée vers les clichés du théâtre de l'absurde. La pièce ne s'y adapte pas, les acteurs sont mal à l'aise. Le spectacle y perd beaucoup, pas tout : le texte résiste.

COLETTE GODARD.

★ Cité internationale, Resserre, 20 h 30.

« LÉONCE ET LÉNA » à Gennevilliers

Entre trois miroirs

Jean Jourdheuil et Jean-Louis Besson ont établi une nouvelle traduction, splendide, de *Léonce et Léna*. Grâce à eux, l'été dernier à Avignon, soudain, le public français s'est rendu compte que Büchner n'avait pas seulement écrit *Lenz, la Mort de Danton*, et *Woyzeck*. Grâce à eux, par Jean-Louis Hourdin interposé : le metteur en scène avait déjà monté *Woyzeck*, il fallait aller plus loin avec cette pièce plus « troublante », plus férocement contemporaine encore que les trois autres réunies.

Cela se donne sous un chapiteau. On oubliera vite le bruit de fond de l'air chaud pulsé, ce ronronnement de paquebot, et le passage de temps à autre des motos dehors, avenue Sély à Gennevilliers. On est dedans. Dans une bulle de cirque. Cela ne tombe pas trop mal : le GRAT (Groupe d'action théâtrale de Saône-et-Loire) revendique son attachement aux arts forains, aux techniques des gens de la balle. Cela tome même bien : posé ainsi à même le sol sablonneux, au beau milieu d'un espace rond, le parquet octogonal verni couleurs marron et ivoire, aire de jeu en marqueterie, a davantage encore l'air d'une sorte d'échiquier aux diagonales ésotériques avec son centre, des parcours et des pourtours, des frontières à ne pas transgresser.

Hors du parquet, c'est... l'extérieur, soit, derrière, un rideau rouge, la présence de quelques musiciens, un semblant de petite fontaine où Léna, princesse fuyant l'idée d'un mariage arrangé, ira se mirer bien avant un *happy end* très heureux et très sinistre à la fois. Büchner a pensé à Shakespeare et à Musset en imaginant Léonce, son fils de roi, adolescent sur le point de composer avec les compromissions de la vie, mais résistant encore un peu. Jean Jourdheuil a dit cela lors d'un débat à Avignon. Selon lui, Büchner aurait pensé comme Jean-Luc Godard : *« Ce serait fantastique si je pouvais faire la révolution et que ça soit simple, ça n'est pas simple ; si je pouvais vivre heureux avec une femme et que ça soit simple, ça n'est pas simple ; si je pouvais avoir des relations d'amitié avec les gens et que ça soit simple, et ce n'est pas simple. Ce serait même fantastique si je pouvais raconter ma vie, et ça non plus ne réussit pas. »* Jourdheuil ajoute : la pièce raconte autant l'élaboration d'une fiction que l'échec de l'affection.

La mise en scène de Hourdin pourrait être fantastique. Mais les rôles des femmes sont abîmés pour être tenus par des comédiennes falotes. Et si c'est une bonne idée que des acteurs sachent aussi jouer sur scène des instuments même pour des airs un peu bastringue, ils devraient jouer en mesure.

Tout le reste est un bonheur. Entre trois miroirs, Bouzid Allam, un roi nain, est le roi des rois. Et se portant sur le dos à tour de rôle, au long d'une des plus belles chevauchées qui soient au théâtre, Valério et son maître (François Chatot et Daniel Briquet), s'inventant l'un l'autre, sont deux amis dignes de Thomas Mann. Et drôles en plus.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ *Gennevilliers*, 20 h 30.

DANSE

Le ballet de Tokyo sans Makarova

Le ballet de Tokyo est venu pour une semaine se produire au Théâtre musical de Paris. Sur les programmes du vingtième Festival international de danse était imprimé le nom de la *prima ballerina* russe, Natalia Makarova, artiste invitée, mais Mlle Makarova s'est déguisée en courant d'air, et le public, attiré par cette brillante tête d'affiche, en a été pour ses frais. Ce n'est nullement faire injure à Mlle Eva Edvokimova de constater que de remplacer au pied levé n'est pas forcément chausser la pantoufle de vair des étoiles. Nous avons donc dû nous passer du pas de deux de *Don Quichotte*, où il était intéressant de comparer Makarova à Maximova, et plus encore de *Other dances* que Robbins a chorégraphié sur du Chopin.

Les danseurs japonais n'avaient pas tellement besoin de parrainage. leur entraînement physique leur permet un contrôle musculaire absolu, et cette discipline d'ensemble s'est manifestée, un peu trop sportivement, dans *Études*. Le pluvieux *Saquita* de Minkus, ne pouvait rien exprimer: d'ailleurs, sur les visages lisses des danseuses niponnes, les sentiments restant clos.

Mais, l'excellent *Tam Tam* de Felix Blaska, en fin de soirée, où se donne libre cours une inspiration à la Nikolaïs, a montré les ballerines sous leur meilleur jour : tricotant des gambettes et les mains papillonnant — ces mignonnes, ces adorables mains dont James Michener, dans *Sayonara* se disait si épris.

OLIVIER MERLIN.

★ T.M.P., 20 h 30 ce mardi 26 octobre.

■ Le Centre d'action culturelle de Montreuil organise jusqu'au 29 octobre une quinzaine cinématographique intitulée : « Les écrans des Français de Munich à la libération » (Studio municipal Marcelin-Berthelot, 6, rue Marcelin-Berthelot, 93100 Montreuil. Tél. : 857-38-01.)

■ Le Centre français du théâtre lance une opération en faveur des théâtres polonais, avec la collaboration d'organisations syndicales et professionnelles, afin de recueillir des fonds et du matériel technique. Le matériel sera acheminé vers la Pologne au début du mois de décembre. Les fonds regroupés par les organisations professionnelles sont reçus à l'Institut international du théâtre à l'UNESCO, dont le Centre français représente la branche nationale (1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15.)

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LILI LAMONT. – Fontaine (874-74-40), 20 h 45.
MICHEL LAGUEYRIE. – Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 h.
EN SOURDINE LES SARDINES. – Bouffes-Parisiens (296-97-03), 20 h 30.
LES MIRABELLES. – A. Dejazet (887-97-34), 22 h30.
LA TRAGÉDIE DE CARMEN. – Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30.
EUPALINOS. – Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h.
LE BONHOMME QUI AVAIT UN LION. – Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h 45.
L'ENEIDE. – Choisy, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Corbeaux.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer 20 h 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi, ouvrier algérien ; 18 h 30 : les Petites Filles modèles ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Instructions aux domestiques.
LE PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : le Fauteuil à bascule.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Chantier.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris). Petite salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : 18 h 30 : Alberta Hunter Trio ; 20 h 30 : groupe Alma quintette H. Silver.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 21 h : Carré magique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta, par les clowns Macloma.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Mademoiselle Else.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Journal d'un fou.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h 45 : Dieu nous gâte.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Trois cases blanches.
COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Mamma Marcia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Ici et là ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (372-27-60), 20 h 30 : Dom Juan.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : Vinaver's.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30 : le Funambule unijambiste ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoïevski.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipan ; 20 h 15 : Vive les femmes.
GALERIE 55 (326-65-51), 20 h 30 : A View From a Bridge.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Artaud et la peste.
HUCHETTE (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : le Cri dans la chapelle. – II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa. – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol, « Je m'égalomane à moi-même ».
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 22 h : l'Écume des jours ; 20 h 30 : A. Allais.
TANGO (272-17-78), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (527-13-88), 20 h 30 : Un amour.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 21 h : Voyage en Dualie.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 26 octobre

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (loc. 274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : Une journée particulière. – Petite Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le rêve américain.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h 30 : les Zavatars des zéros zantiques.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Strauss. – II, 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : la Marmite.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Boniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Paris-Paris.
L'ÉCUME (542-71-16), 22 h : Chèque-up.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64), 21 h : Les petits frappent toujours ; 22 h 15 : Raoul, je t'aime.
PATACHON (606-90-20), 21 h : les Petits Hôtels.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy fait de la résistance.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la Douce.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Duo Cathala-Cordier ; 22 h : B. Fontaine et Areski.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 30 : H. Tachan.
CENTRE CULTUREL CANADIEN, (551-35-73), 20 h 30 : R. Bellemare, M. Pinsonneault.
ELDORADO (208-45-22), 20 h 30 : Fantasias do Brasil.
GYMNASE (246-79-79) 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : Hussein el Mari.
MONTPARNASSE (322-89-90), 21 h : R. Devos.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : E. Macias-Adama.
RADIO-FRANCE Auditorium 106, 18 h 30 : V. Michel, P. Mindy, Patric, P. Binteau, B. Lezord.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : Café concert.
TH. DES 400 COUPS (633-01-21), 18 h 30 : Kapia.

La danse

ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42), 20 h 30, Ramakien de Thaïlande.

Les concerts

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Quatuor Via Nova, L. Laskine (Haendel, Haydn, Debussy, Satie).
ÉGLISE DE LA MADELEINE, 18 h 30 : Chœurs de la Madeleine, dir. : J. Havard de la Montagne (Caldara, Carrissimi, J.-Ch. Bach...).
CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h : V. Blanc, I. Wjuniski (Buxtehude, Bach, Froberger...).
CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX, 20 h 30 : V. G. Jog, V. Kichlu, Z. Hussein (musique de l'Inde du Nord).
ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 21 h : G. Fumet, J. Galard (Albinoni, Marcello, Pergolèse...).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Copland, Barber, Ives, Bernstein).
ÉGLISE POLONAISE, 21 h : Chœur de l'École Polytechnique de Wroclaw (Zielenski, Bortnianski, etc.).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : P. Quirni.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Bess ; 22 h 30 : les Diplomates.
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21) 22 h et 24 h : les Etoiles.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h : Ganja.
NEW MORNING (523-51-41), 20 h 30 et 23 h : S. Getz.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : J. Hallyday.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Symphonie Jazz Parade.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Steckar Tuba Pack.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), 21 h : Merce Cunningham.

XXe FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS (723-47-77)

Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Tokyo Ballet.

III. FESTIVAL DE JAZZ DE PARIS

Théâtre de Paris (274-22-77), 18 h 30 : A. Hunter, Cook's trio, 20 h 30 : d'Alma, Nouveau quintette d'H. Silver.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Champigny, Eglise Saint-Saturnin, 21 h : Ensemble Contrastes (Schönberg, Berg, Webern).

Vaucresson, CC, 21 h : Duo Courtois-Collard (Mozart, Schubert, Beethoven, Webern).

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (633-16-16), 20 h 30 : Purgatoire à Ingolstadt.
CLICHY, Th. Rutebœuf (731-11-53), 20 h 30 : Délire à deux.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), 20 h 30 : D. Agesilas. THÉATRE (782-42-70), Douzième rencontre de danse ; 20 h 30 : Voyage intérieur.
GENNEVILLIERS : Galerie E. Manet, 20 h 30 : la Croisade des enfants.
IVRY, Studio (672-37-43), 20 h 30 : le Voyage immobile.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : la Demoiselle et son revenant, de M. Allégret ; 19 h : Fox (1915-1935) : la Maison du bourreau, de J. Ford ; 21 h : Hommage à Miklos Rozsa : Madame Bovary, de V. Minnelli.

BEAUBOURG (278-35-57)

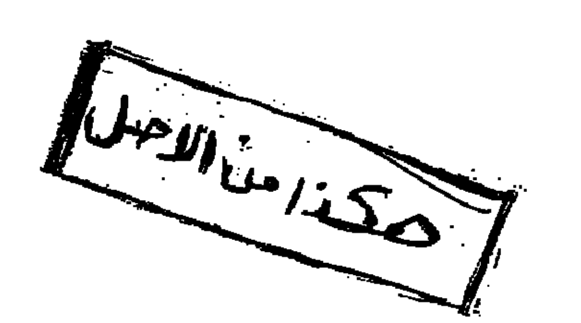
Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
DE LA VIE DES ESTIVANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; – V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10).
LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (241-77-99).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MAMAN IXE (Fr.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MAMAN (QUE MAN) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES FILMS NOUVEAUX

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR, film américain d'Arthur Miller. V.o. : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (559-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA COTE D'AMOUR, film français de Charlotte Dubreuil. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE DRAGON DU LAC DE FEU, film américain de Mattew Robbins. V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage (en mat.), 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 18e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ÉTAT DES CHOSES, film allemand de Wim Wenders. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LETTRE A FREDY BUACHE, Court métrage suisse de Jean-Luc Godard. Studio 43, 9e (770-63-40).
MAYA L'ABEILLE, film autrichien de Marty Murphy. V.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LES MISÉRABLES, film français de Robert Hossein. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-51-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 8e (636-10-96).
LA NUIT DE SAN LORENZO, film italien de Paolo et Vittorio Taviani. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Parnasse, 8e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
POLTERGEIST (**), film américain de Tobe Hopper. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
STAR TREK II : LA COLÈRE DE KHAN, film américain de Nicolas Meyer. – V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).



SPECTACLES

LE MARQUIS S'AMUSE (It., v.o.) : *Quintette*, 5e (633-79-38) ; *Marignan*, 8e (359-92-82).

MEURTRES A DOMICILE (Fr.-Bel.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) : *Ermitage*, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; *U.G.C. Gobelins*, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MOURIR À TRENTE ANS (Fr.) : *14 Juillet Parnasse*, 6e (326-58-00).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : *Paramount Montparnasse*, 14e (329-90-10).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : *Paramount Marivaux*, 2e (296-80-40).

PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Convention (828-42-27).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

POLENTA (Suis.) : *Marais*, 4e (278-47-86).

PORKY'S (A., v.o.) : *U.G.C. Marbeuf*, 8e (225-18-45). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount *Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TRUITE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; *Clichy Pathé*, 18e (522-46-01).

YOL (Turc, v.o.) : *14 Juillet Parnasse*, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 6e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES ANNEES-LUMIERE (Suisse) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (337-57-47).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

AU BOULOT JERRY (A., v.f.) : Astros, 17e (627-60-20).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) ; V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; *Studio* Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

CASABLANCA (A., v.o.) : *Action Christine*, 6e (325-47-46).

CERTAINS *L'AIMENT CHAUD* (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE (A., v.o.) : *Studio Gît-le-Cœur*, 6e (326-80-25).

CINEMA *PAS MORT MISTER GO-DARD* (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra *Night*, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN QUATRIÈME VITESSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, *15e (374-95-04)*.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : St-*Ambroise, 11e (700-89-16)*.

HISTOIRE D'O (Fr.) : (**) Lumière, 9e (246-49-07).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES *HEUREUX (Youg., v.o.)* : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).

LE LAUREAT (A., v.o.), *Saint-Germain* Village, 5e (633-63-20).

LISZTOMANIA (A., v.o.), *Palace Croix-*Nivert, 15e (374-95-04).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

PAPILLON (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA PARTY (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., *v.o.*) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POPEYE (A., v.f.), Paris Loisirs Bowling, *16e (606-64-98)*.

LE PRIVÉ (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE PROFESSIONNEL (Fr.), Hollywood Boulevard, 2e (770-10-41).

QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er, (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A. v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecoles II, 6e (325-72-07).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.), Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

THE ROSE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (343-50-91).

LA VALSE DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; *Olympic Balzac, 8e (561-10-60)*.

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : *Olympic Halles*, 3e (272-63-32) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; *Olympic Balzac*, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42). V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; Français, 9e (770-33-88).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

SEMAINE *DU CINÉMA PUBLICI*TAIRE Forum, 1er (297-53-74).

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : Steamboat Bill Jr.

LA COMÉDIE MUSICALE : Du merveilleux au drame (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), en alternance : Chantons sous la pluie, Movie Movie, Que le spectacle commence.

ROBERT MITCHUM (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Yakuza.

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), les Fantastiques Années 20.

CYCLE UNHEIMLICH Studio 48, 9e (770-63-40), Unheimlich I, Dialogue secret : 15 h ; Kha, les Embaumés, Chant pour Unheimlich, 16 h 30 ; Unheimlich II, Astaci, 20 h ; Unheimlich III, mar., 23 h.

LUIS BUNUEL/ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01), Glissements progressifs du plaisir (**) : 22 h ; le Charme discret de la bourgeoisie : 20 h ; le Fantôme de la liberté : 14 h 30 ; l'Éden et après : 17 h.

FESTIVAL JACQUES TOURNEUR (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). 14 h., la Féline ; 16 h., les Hommes-léopards ; 18 h., Vaudou ; 20 h., Berlin-Express ; 22 h., Pendez-moi haut et court.

PORTRAITS D'ACTEURS EN SEPT FILMS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Wusa.

TOUTE L'ŒUVRE DE FRANÇOIS TRUFFAUT (v.o.) : Olympic (14e) (542-67-42), Fahrenheit 451.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), Le Père Noël est une ordure.

Les séances spéciales

AU-DELA DU RÉEL (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

CHINATOWN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h.

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h 45.

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

EN ROUTE VERS LE SUD (Holl., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14). 17 h 55.

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 10.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 10.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A. v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 15 h 30.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40.

REMBRANDT FECIT 1669 (Holl. v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h.

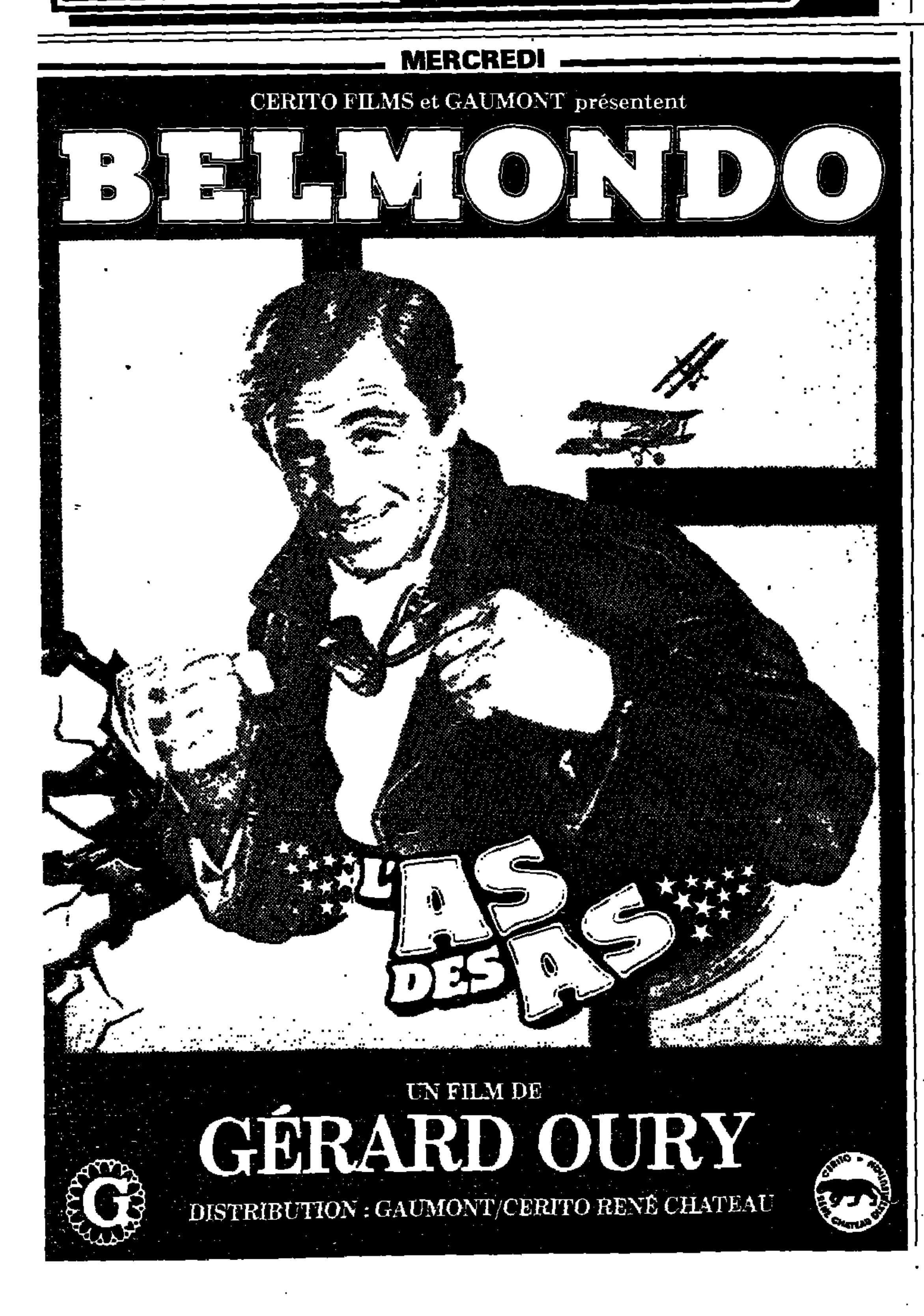
RETOUR (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 40.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 15 h 40.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 05.

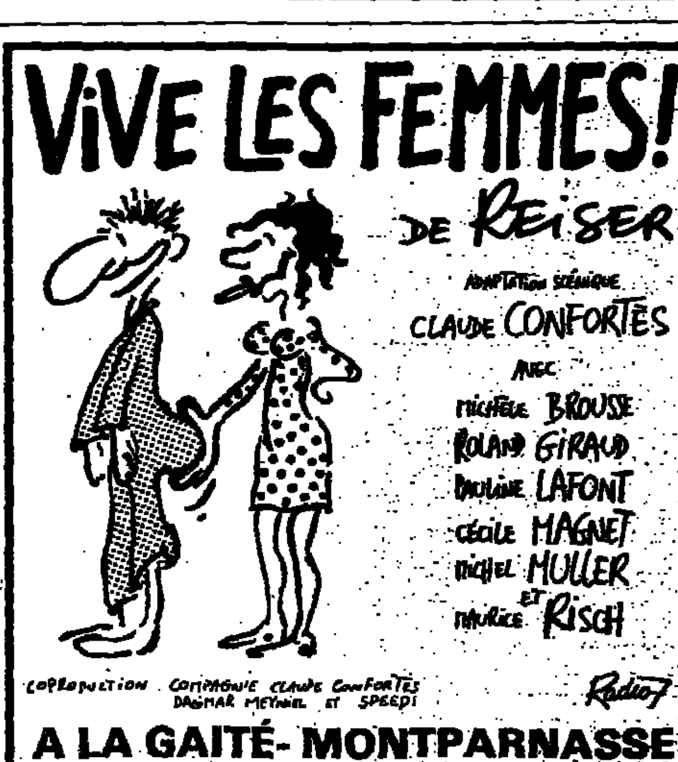
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

MERCREDI



MERCREDI





PRESSE

DOUZE LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES AU « MATIN »

Au *Matin de Paris*, les négociations qui avaient débuté la semaine dernière entre la direction et les délégués syndicaux au sujet du plan d'économies réclamé par M. Perdriel viennent d'aboutir sur les quatre points suivants : 1) Douze personnes acceptent de quitter le journal sur la base du licenciement économique (sept autres départs envisagés sont abandonnés) ; 2) Maintien du volume global de l'emploi après ces départs ; 3) Sortie du blocage des salaires selon un calendrier établi d'après le niveau des rémunérations ; 4) La direction et les délégués du personnel du *Matin de Paris* s'engagent à faire le point sur la situation et son évolution en juin 1983.

Ce « constat de négociations » est subordonné, pour les employés et les journalistes, à deux conditions : « *La participation de la rédaction à l'élaboration du plan de relance rédactionnelle et la connaissance par la rédaction du plan de restructuration financier.* »

DOUZIÈME INCULPATION DANS « L'AFFAIRE HERSANT »

M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a inculpé le 25 octobre d'infraction aux articles 4 et 7 de l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française M. Jean Gaits, soixante-dix-huit ans, ancien directeur de la publication de *la Nouvelle République des Pyrénées*.

Le quotidien de Tarbes est édité par la Société pyrénéenne d'édition et d'imprimerie, dont le capital — lors du dépôt de la plainte des syndicats de journalistes en mars 1977 — était largement détenu par la Socpresse, contrôlée par M. Robert Hersant. Depuis janvier 1982, *la Nouvelle République des Pyrénées* est passée sous le contrôle de *la Dépêche du Midi* (Toulouse).

M. Jean Gaits, qui a choisi pour défenseur Me Roger Charier, du barreau de Tarbes, est le douzième inculpé dans « l'affaire Hersant ».

● *A l'Équipe* — dont la société éditrice est la Sopusi, société elle-même contrôlée par le groupe *Le Parisien libéré* — M. Jacques Goddet, déjà directeur général, devient directeur des publications du groupe, et M. Pierre Skawinski, jusqu'ici, secrétaire général de la direction, devient directeur général-adjoint. Ces nominations interviennent à la suite du départ en retraite de M. René Laure. M. Guy Mosseri, conseiller technique à la direction générale du *Parisien libéré*, entre à la Sopusi comme administrateur général, poste recouvrant les responsabilités qu'assumait M. René Laure. Enfin, M. Édouard Seidler, précédemment directeur de la rédaction, est désormais directeur de *L'Équipe*, de *L'Équipe-Magazine* et de *Vélo*.

● *A France-soir*, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch vient d'être nommé directeur du développement du journal par M. Jacques Hersant, P.-D. G.

[Agé de quarante-trois ans, ancien journaliste, ancien député (U.D.F.) de Paris, 27e circonscription (1978-1981), M. Jean-Pierre Pierre-Bloch est le fils du président de la LICRA.]

● *A la Caisse nationale de prévoyance et de retraites des cadres de la presse*, dont l'assemblée générale a eu lieu le 15 octobre, M. Albert Leclercq, *ancien journaliste à Nord-Éclair*, a été élu président. Il sera assisté de : MM. Jean Hamon, vice-président ; Henri Lochardet, secrétaire général ; secrétaire adjoint : Olivier Lecorre ; Michel Corbineau, trésorier ; Michel Agobet, trésorier adjoint (chef adjoint du service Documentation du *Monde*).

● *M. Pierre Bauby*, secrétaire politique du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L.), a été reçu lundi 25 octobre par Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Il a demandé que l'expression des différentes familles de pensée soit assurée dans les grands médias audiovisuels. Le P.C.M.L. indique dans un communiqué que Mme Cotta fera une « *recommandation* » aux sociétés de radio-télévision pour que la parole soit donnée aussi aux petites organisations.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 26 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau.
Du sang chaud dans la mer.
L'équipe de la *Calypso* retrace l'histoire des mammifères marins, des premières vies uni-cellulaires il y a trois milliards d'années à la baleine ou au dauphin. L'histoire de la mer en belles images.



21 h 35 Documentaire : Jean-Michel Jarre, les concerts en Chine.
Réalisation Andrew Piddington.
22 h 50 Balle de match.
Magazine mensuel du tennis, de H. Duthu et F. Janin.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : Mon amie Flicka.
Film américain de H. Schuster (1943), avec R. Mc Dowall, P. Foster, R. Johnson, J. Bell, D. Hale, J. Corey.
Le fils d'un fermier reçoit en cadeau une jeune pouliche dont la mère était indomptable. A force de soins et d'amitié, il arrive à la dresser.
Un film pour enfants, conçu sur le modèle illustré par la « fidèle Lassie ». Le fait qu'une pouliche remplace la chienne n'y change rien. C'est gentil et désuet.
22 h 15 Mardi cinéma.
Avec J. Poiret et G. Jugnot.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Parole donnée : Les écorchés du point du jour.
Emission de C. Otzenberger, réal. M. Fresnel.
Neuf garçons et filles d'une résidence H.L.M. près de Nice, des marginaux à la limite de la délinquance, ont réalisé eux-mêmes cette séquence sur leur vie.
De nombreux témoignages dits la gorge serrée, beaucoup de petites misères : une émission bien réalisée, émouvante.
21 h 30 Cinéma : L'Empreinte des géants.
Film français de R. Enrico (1980), avec Z. Chauveau, S. Reggiani, M. Adorf, A. Ferreol, D. Laffin, R. Hammstorf, P. Chesnais.
Une adolescente, fille d'un contremaître, fait l'apprentissage de la vie, sur le chantier d'une autoroute, en Bourgogne, dans les années 60.
Une étude de mœurs piétinant dans les anecdotes et les situations outrées (violence ou agressivité des hommes, désillusions et aventures sexuelles des femmes). Personnages réduits à des stéréotypes, sauf Zoé Chauveau et Mario Adorf.
23 h 45 Journal.
0 h 15 Prélude à la nuit.
Alain Kremski, pianiste, interprète *Mégalithes, Dans le temple Gaur'Inio.*

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues franco-allemands : Goethe et la littérature du vingtième siècle, avec H. Mayer et P. Grappin.
21 h, Musiques de notre temps : Ebauches pour un alphabet : Xenakis, Herma, Isang Yun, Loyang, Zimmermann.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert 70e anniversaire de Markevitch (donné salle Pleyel le 8 octobre 1982) : « Symphonie n° 6 », de Beethoven ; « Laurent le Magnifique », de Markevitch ; « Prélude à l'après-midi d'un faune », de Debussy ; « Bacchus et Ariane », de Roussel, par l'Orchestre national de France, dir. : I. Markevitch, sol. : L. Strow, soprano ; P. Gallois, flûte.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 27 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : des métiers de l'optique de précision.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
Variétés ; Dessins animés ; Ateliers ; Dossier spécial Salon de l'enfance.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Emission de M. Thoulouze.
Gitans : le clou volé.
Un reportage de Ludi Boeken et Gérard Bernard sur la condition de gitan. Un peuple venu des Indes, continuellement persécuté au cours de son histoire, une ethnie en marge et suspecte.
21 h 35 Musique en délire : Concert à la mémoire de G. Hoffnung.
Dans le cadre du Festival estival.
22 h 40 Documentaire : le Monde tribal.
Réal. David Collinson.
Derrière le masque.
Symboles, couleurs vives, emblèmes, tout un langage sans parole qui est celui du masque africain utilisé par le sage lors des danses rituelles ou des cérémonies religieuses.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 15 Hommage à M. Pierre Mendès France.
En direct de l'Assemblée nationale, en présence du président de la République.
13 h Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
Kayak Alaska.
14 h 30 Dessins animés.
Wattoo-Wattoo ; Goldorak.
15 h 5 Récré A 2.
Les légendes indiennes.
17 h 10 Platine 45.
De P. Legnen et C. Puech.
Avec Cheena Easton, Johnny Hallyday, Constantin et le groupe Dire Straits.
17 h 45 Terre des bêtes.
D'A. Bougrain-Dubourg. L'actualité animale.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Venise en hiver.
(2e partie), réal. J. Doniol-Valcroze.
Une jeune fille, un cadre supérieur exécrable et un photographe aventurier se cherchent, dans une Venise sous les brumes, le tout sur un fond de terrorisme à l'italienne. D'une lenteur à désespérer de la cité des doges.
22 h 10 Magazine : Remue méninges.
De Gilbert Lauzin et Claude Otzenberger.
Tu me feras cent lignes ; La vie est chouette : photomatons, télécommunications, etc., une série de séquences brèves, cocasses, qui forment un magazine intéressant bien qu'inégal.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 Hommage à M. Pierre Mendès France.
Rediffusion d'un portrait réalisé le 15 mai 1977 pour l'émission « L'homme en question ».
21 h 20 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Récital d'Arturo Benedetti à Lugano : Quatre ballades opus 10 de Brahms.

FRANCE-CULTURE

13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Marseille.
14 h 5, Un livre, des voix : « l'Amour n'est pas aimé », de Hector Bianciotti.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : des musées pour quoi faire ?
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : 2 + 2 = 5.
20 h, La musique et les hommes : Fred Goldbeck ou la rage d'entendre : trente-cinq ans de vigilance musicale, de la revue « Contrepoints » (1946) aux derniers entretiens (1981). Y. Lefébure interprète Bach.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119 de la Maison de Radio-France), œuvres de Vinci, Haendel, J.-S. Bach, Mozart.
14 h 4, Microcosmos : Un quart d'heure avec la maîtrise de Radio-France ; œuvres de Louvier ; 14 h 35, Discotine, œuvres de Harsanyi ; 15 h 5, La musique et son public ; œuvres de Milano, Goudimel ; 15 h 40, Le fait divers ; 16 h 10, Le jeu ; 16 h 30, Haute infidélité ; œuvres de Lejeune ; Filigrane.
17 h 2, Repères contemporains : Hommage à... Schönberg et Stockhausen ; œuvres de Donatoni.
17 h 35, Les intégrales : des œuvres de L. Janacek, sans les opéras.
18 h 30, Concert : IIIe Festival de jazz de Paris (en direct du Théâtre musical de Paris).
19 h 38, Boîte à musique.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : Perspectives du vingtième siècle (donné le 7 novembre 1981 au Grand Auditorium et à l'Auditorium 105), « Sonate pour deux pianos et percussions », de Bartok ; « Mantra pour deux pianos », de Stockhausen, par J.-C. Pennetier, J. Koerner, pianos : G. Cipriani, V. Geminiani, percussions ; « Ouverture pour une fête étrange », de Levinas ; « Océanes », de Barreau ; « Symphonie n° 2 pour cinq orchestres de chambre », par le Nouvel Orchestre philharmonique ; dir. : G. Amy, H. Soudan, A. Bancquart ; et la participation de l'INA G.R.M.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le club des archives ; 23 h, Œuvres de Beethoven, Schubert, J. Brahms ; par C. Solomon, piano.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 26 OCTOBRE

– *Mgr Lustiger*, archevêque de Paris, est reçu à l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h 20.

MERCREDI 27 OCTOBRE

– *M. Laurent Fabius*, ministre du budget, est invité sur France-Inter à 7 h 45.

– *M. Jacques Fauvet*, ancien directeur du *Monde*, est reçu à l'émission « Plaidoyer » consacrée à M. Pierre Mendès France, sur R.M.C., à 8 h 30.

– *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du M.R.G., participe à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

JEAN-PIERRE FARKAS QUITTE LA DIRECTION DE FRANCE-INTER

M. Jean-Noël Jeanneney, président-directeur général de radio-France, a annoncé ce mardi 26 octobre, devant le comité d'entreprise de la société, le départ de M. Jean-Pierre Parkas de son poste de directeur de france-Inter, poste qu'il occupait depuis septembre 1981. Cette décision prépare une réforme en profondeur de France-Inter, puisque M. Jean-Noël Jeanneney a chargé M. Jean Garetto, resposable des programmes de FIP et producteur de l'émission « *L'oreille en coin* », de conduire une mission de réflexion sur l'avenir des programmes et des structures de la station. Au terme de cette mission, M. Garetto serait appelé à mettre en œuvre la réforme qu'il proposera.

Dès à présent, M. Jean Chouquet, actuellement responsable de l'unité de programme « *Théâtre* » à Antenne-2, est nommé délégué du président de Radio-france pour assurer la responsabilité des programmes de France-Inter.

DÉFENSE

M. Hernu inaugure au Bourget le VIIIe Salon de l'armement naval

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a inauguré, ce mardi 26 octobre en fin de matinée, la huitième exposition de matériels pour les forces navales qui a lieu, au Bourget, jusqu'au samedi 30 octobre et qui sera suivie, mardi 2 novembre, d'une visite du port militaire de Brest par les délégations étrangères de quatre-vingt-dix-huit pays officiellement invités par la France.

S'étendant sur environ 6 000 mètres carrés, l'exposition du Bourget réunit une centaine de sociétés françaises, nationalisées ou *privées*, *mais*, à la différence du Salon aéronautique, elle est fermée au public.

La Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) expose notamment, sous le slogan « *une force de frappe imparable à la mer* », les hélicoptères Super-Puma et Dauphin, porteurs des missiles air-surface AS-15 TT ou air-mer Exocet AM-39 pour l'attaque d'objectifs maritimes, ainsi que le projet d'un nouveau système d'armes antinavires capables d'attaquer à deux fois la vitesse du son. De son côté, Matra présente, pour la première fois, le missile mer-air à très courte portée, *baptisé SADRAL*, *pour la* protection antiaérienne de navires de guerre comme de bâtiments marchands.

Des matériels presque sur mesure

Au-delà de 1983, année pour laquelle les exportations et les commandes nationales assurent encore une perspective satisfaisante, le maintien de l'activité des industries françaises d'armement suppose nécessairement de nouvelles commandes étrangères qui viendront compenser la baisse prévisible des commandes nationales. Cette confidence, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, l'a faite il y a une semaine, à l'Assemblée nationale, aux députés membres de la commission de la défense, dont certains s'inquiétaient des conséquences que pourrait avoir, prochainement, le niveau des commandes nationales sur le plan de charge des arsenaux et autres établissements de l'Etat.

Si l'on en croit une analyse de la commission parlementaire, qui semble se référer au courant des livraisons, ces contrats à l'exportation devraient représenter, en 1982, un montant de 28 milliards de francs, contre 58 milliards de francs de matériels destinés aux forces françaises. En 1983, les exportations attendues devraient être de 32 milliards de francs, contre 61 milliards de francs pour les armées françaises.

Conclusion : représentant environ la moitié des achats nationaux, les exportations « *confortent le plan de charge des entreprises françaises* », observe le ministre de la défense, qui, fort de ses nombreux voyages à l'étranger, considère que la part des exportations va même s'accroître notablement.

Dans cette éventualité se dessine, depuis peu, une évolution encouragée par les pouvoirs publics : la conception, pour les besoins propres d'un client étranger appelé à participer plus ou moins au financement, de matériels militaires spécifiques, qui sont ensuite acquis par lui sans, pour autant, équiper les forces françaises. Des matériels presque sur mesure, en somme, comme, du reste, les mêmes industriels français de l'armement avaient été invités à le faire, il y a une dizaine d'années, par un précédent ministre de la défense, M. Michel Debré, qui, déjà, avait rencontré les mêmes difficultés que M. Hernu pour garantir le plan de charge par des commandes d'Etat.

La règle du jeu

A la commission de la défense, le ministre a cité un exemple : la construction, par le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT), un consortium étatique, d'un nouveau modèle de char de combat, spécialement destiné à l'exportation et dénommé AMX-40 en raison de son poids de 40 tonnes. « *Cette opération se répétera, le cas échéant, pour d'autres matériels* », a ajouté M. Hernu. Et, déjà, on parle de ce projet de Matra d'un missile anti-radar ARMAT, qui serait dérivé du missile Martel interdit à l'exportation – parce qu'il est nécessaire au déploiement des bombardiers nucléaires Mirage-IV – et qui intéresse plusieurs Etats du Golfe et, d'abord, l'Irak.

La règle du jeu demeure, néanmoins, celle que le gouvernement socialiste s'est fixée et que le ministre de la défense a récemment rappelée en ces termes « *L'éthique implique de ne pas vendre à n'importe quel pays, ni n'importe quel type d'armement et encore moins de laisser se retourner contre soi le matériel vendu.* » Mais si un client qui correspondrait à ces critères exprimait un besoin spécifique et souvent urgent, la règle n'implique pas apparemment qu'on lui réponde par la négative ou par une incitation à s'adresser à d'autres fournisseurs.

A fortiori lorsque ce client potentiel est un allié naturel de la France. C'est le cas des Etats-Unis qui, sauf décision contraire du Congrès, s'apprêtent à acheter, pour l'équivalent de 3 500 millions de francs, seize mille missiles Durandal conçus par Matra pour, après largage à basse altitude et à vitesse élevée, rendre inutilisables des pistes d'aviation. Or l'engin Durandal, déjà acquis à des milliers d'exemplaires par dix pays étrangers, n'a pas été commandé par l'armée française, qui se sert d'un matériel de Thomson-Brandt.

Tandis que la Grande-Bretagne envisage d'affréter un navire spécialement aménagé en bateau-vitrine de ses productions de guerre pour les présenter sur place à ses clients – tel un voyageur de commerce qui se déplace avec ses échantillons – et alors que l'Italie a organisé, en mai, son propre Salon naval de Gênes, la France donne l'impression de ne pas vouloir, en la matière, se laisser distancer par ses concurrents.

JACQUES ISNARD.

SPORTS

AUTOMOBILISME

LES FINALES DE DEUX ÉCOLES DE PILOTAGE

Sur les traces d'Alain Prost

De notre envoyé spécial

Deux écoles de pilotage, l'une financée par une entreprise pétrolière (Elf), l'autre commanditée par un fabricant de cigarettes (Philip Morris), ont couronné leurs lauréats 1982.

Dominique Dupuy, originaire d'Ars (Charente), a gagné, à vingt-quatre ans, sur le circuit de Magny-Cours, le « pilote Elf » ; Yannick Dalmas, vingt-quatre ans, du Beausset, et Pierre-Henri Raphanel, vingt et un ans, du Grau-d'Agde, ont pris sur le circuit de La Châtre la première et la deuxième place du challenge « Marlboro cherche deux pilotes ». L'année prochaine, ils disputeront le championnat de France de formule Renault, première étape d'une carrière qui pourrait les conduire à la formule 1.

Magny-Cours (Nièvre). – Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage. Yannick Dalmas a dû méditer cette maxime avant de se lancer dans l'aventure. Deuxième en 1980 derrière Michel Ferté, il s'est encore classé second en 1981 derrière Gilles Duqueine. C'est à sa troisième tentative que le jeune pilote a réussi son pari : être le meilleur des mille soixante-trois candidats sélectionnés cet été sur les circuits de La Châtre et du Castellet.

A vingt-quatre ans, Yannick Dalmas n'avait pourtant jamais touché un volant en compétition. Jamais il n'avait fait le moindre tour sur le circuit du Castellet, alors qu'il réside au Beausset, situé à 5 kilomètres de là. Son expérience, il la tient essentiellement de l'école de pilotage.

Dalmas est un produit du motocross. Dès l'âge de quatorze ans, il prenait possession d'une moto jusqu'à devenir un *« professionnel du cross »*. Cette année, le jeune Français a dû, *« faute de résultat, renoncer à en vivre »*.

Dominique Dupuy, en revanche, a suivi une filière différente, celle d'Elf, qui accueille chaque année dans une école cinq cents candidats sur les circuis de Magny-Cours et du Castellet.

Chez Elf, on habitue les élèves à conduire des monoplaces proches de celles qui disputent le championnat de formule 2. C'est sur l'une de ces voitures que Dominique Dupuy, au terme de cinq stages, a franchi les étapes qui l'on amené cette année en finale.

Le jeune lauréat, qui a payé lui-même ses cours – 10 000 francs environ – a gagné. Personne ne songera à lui contester la victoire acquise sur le favori, un Parisien âgé de vingt-trois ans, Xavier Del Sarte, qui a renoncé à tenter sa chance après avoir fait un spectaculaire tête-à-queue.

Des champions, les écoles de pilotage en ont formé depuis plus de dix ans. Parmi les plus célèbres, Alain Prost, René Arnoux, Patrick Tambay, Jacques Laffite sans compter ceux qui ont payé de leur vie leur participation à des épreuves de formule 1 : Patrick Depailler, François Cevert, ou qui ont été blessés en course, Jean-Pierre Jabouille, Didier Pironi.

En créant en 1967 son école de formation, Elf est à l'origine de l'éclosion des jeunes talents. Sa vocation était non seulement *« d'assurer l'approvisionnement en pétrole du pays, mais aussi de susciter la construction de voitures françaises au plus haut niveau et de former des pilotes et des chefs d'écurie »*.

En dix années, Elf a atteint son objectif en contribuant à former quarante-neuf vainqueurs de grands prix.

Reste que l'augmentation en 1974 des prix du pétrole et la crise économique ont conduit l'entreprise française à réduire les crédits destinés à la formation des pilotes. Trois jeunes pilotes parmi les plus talentueux feront en 1983 leurs débuts en formule 3 : Cathy Muller, dix-neuf ans, Gilles Lempereur, vingt-quatre ans, et Olivier Grouillard, vingt-quatre ans, qui se sont affirmés cette saison en formule Renault. Il faut cinq années pour former un pilote de formule 1. Alain Prost est le dernier à y avoir accédé par cette filière.

GILLES MARTINEAU.

● RECTIFICATIF. – Les constructeurs de formule 1 ont décidé, à Modène, de présenter à la commission de formule 1, qui doit se réunir le 3 novembre à Paris, des propositions tendant à *différer l'application* du nouveau règlement adopté par la Fédération internationale du sport automobile et non à *modifier*, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 26 octobre.

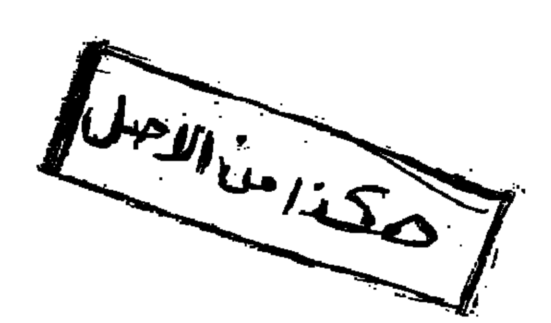
FOOTBALL

LA COLOMBIE RENONCE OFFICIELLEMENT A ORGANISER LA COUPE DU MONDE 1986.

Le président colombien, M. Belisario Betancur, a annoncé, le 25 octobre à Bocota, que son pays n'organiserait pas, pour des raisons économiques, la treizième Coupe du monde de football en 1986. « *La règle d'or selon laquelle le Mundial devrait servir à la Colombie et non pas la Colombie à la multinationale du football, n'a pas été respectée* », a-t-il déclaré, en faisant allusion aux nouvelles exigences de la Fédération internationale que nous avions précédemment développées *(le Monde* du 12 octobre)

le Brésil a désormais les meilleures chances d'être choisi par le comité exécutif de la Fédération internationale, dont la prochaine réunion est fixée au 18 décembre, à Zurich.

TENNIS. – *Le Tournoi de Paris (75 000 dollars), a débuté, le 25 octobre au stade Coubertin, par les victoires de Jérôme Potier devant l'Américain Iskersky, 6-2, 5-7, 6-3, et de Guy Forget contre l'Irlandais Doyle, 7-6, 7-6. Christophe Roger Vasselin a été moins heureux face à l'Américain Manson (tête de série numéro 7), vainqueur 6-4, 6-4, et Bernard Fritz a également été éliminé par le Brésilien Hocevar, tête de série numéro 4, 6-4, 6-3.*



مكذا من الاجل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

FILIALE EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE D'UN GROUPE FRANÇAIS

recherche pour son Département Plastique, un

DIRECTEUR TECHNIQUE

La fonction sera confiée à un candidat, 30 ans minimum, de formation Ingénieur ou équivalent et justifiant d'une expérience réussie de quelques années dans la transformation des matières plastiques (injection, extrusion film, extrusion soufflage), l'entretien du matériel, la conception et la mise au point des moules.

Rattaché au Directeur Général, il aura la responsabilité de l'animation, de l'amélioration de la productivité et des résultats de trois ateliers (150 personnes).

Statut Expatrié - ville agréable.
Envoyer CV à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, sous référence 30011.

HAVAS CONTACT

SOCIETE DE BIENS DE CONSOMMATION INDUSTRIELLE, LEADER DANS SA BRANCHE,

CA 370 MILLIONS DE F, PARTIE INTEGRANTE D'UN GROUPE REALISANT PLUS DE 2,5 MILLIARDS DE F DE CA

recherche

area manager

Tournée résolument vers les marchés à l'exportation (50% du CA), la société renforce son équipe commerciale sur les marchés étrangers en recrutant un nouvel Area Manager.

Dans un marché large offrant de réelles perspectives de développement mais aussi dans un environnement concurrentiel particulièrement stimulant, l'Area Manager devra faire preuve de dynamisme, d'esprit d'entreprise, de capacités commerciales de haut niveau et d'un sens poussé de la négociation.

Son autonomie d'action, sa grande mobilité, son esprit accrocheur et sa capacité de décision doivent lui permettre de s'insérer rapidement dans les milieux d'affaires concernés et d'emporter des contrats dont il saura superviser la bonne exécution.

Conduisant son action commerciale en fonction des grandes lignes de la politique commerciale établies avec le Directeur *Exportation, il saura à la fois prospecter les nouveaux marchés, générer les appels d'offres et promouvoir les ventes par* l'animation des distributeurs et l'élargissement des réseaux de distribution existants.

Il doit posséder une bonne formation de base marketing et commerciale, la connaissance pratique des produits de consommation industrielle, un anglais courant (et si possible l'allemand), une solide expérience des marchés étrangers et tout particulièrement du Moyen et de l'Extrême Orient.

La rémunération, conséquente pour un poste de ce niveau, comprendra un fixe et un intéressement directement lié aux résultats obtenus.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence 893-M à GUILLON Sélection
(Réponse et discrétion assurées).

CSNCR

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

Société d'Édition

en pleine expansion spécialisée en Droit, Fiscalité, Economie et Gestion pour dirigeants d'entreprises, *cherche son*

DIRECTEUR

capable de prendre en charge l'ensemble Marketing/Commercial: études de marché, nouveaux produits, supervision rédaction et production, ventes, publicité, etc.
Il sera responsable du chiffre d'affaires et des résultats.

Cette opportunité s'adresse à un dirigeant de haut niveau qui allie esprit d'initiative, créativité, anticipation des évolutions économique et sociale, sens des contacts et maturité, rigueur de gestion, sens du concret. Une expérience de marketing direct (pas nécessairement dans l'édition) serait utile. La connaissance de langues (anglais, allemand) *serait un avantage.*

Ecrire *avec c.v., rémunération actuelle et pré*tentions sous réf. 7629 M à SERIFO, 47 bis avenue Bosquet, 75007 PARIS.

TRES IMPORTANT GROUPE B.T.P.
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL BATIMENT
FRANCE ET ETRANGER
Réf. DC 210

DIRECTEUR TRAVAUX B.T.P.
FRANCE ET ETRANGER
Réf. DT 210

DIRECTEUR DES AFFAIRES INDUSTRIELLES
FRANCE ET ETRANGER
Réf. DAI 210

Pour tous ces postes nous souhaitons des Ingénieurs de très haut niveau, tant par leur formation que par leur expérience.
Adresser C.V. détaillé sous référence choisie à :
CGS CARRIERES – 19, rue de la Paix - 75002 PARIS

Une entreprise commerciale très dynamique crée, en raison de son développement, le poste de

DIRECTEUR DE LA GESTION COMMERCIALE ET FINANCIERE

Il coordonnera, dans un contexte de forte croissance, les services Comptabilité - Informatique - Administration commerciale (20 personnes). Il assurera la gestion financière de l'entreprise, en liaison directe avec la Direction Générale.

Il possède particulièrement trois qualités :
- *le sens de l'organisation : les services qu'il animera sont jeunes et doivent faire face à des situations toujours nouvelles. A lui d'introduire les systèmes de gestion les plus efficaces, et de former son équipe ;*
- *la rigueur : car la qualité des services rendus par son équipe est primordiale pour l'efficacité de notre force de ventes. Homme de système, il a donc aussi le sens du détail ;*
- *le sens du dialogue : il sait écouter, analyser, convaincre. Il fait face aux problèmes et les traite dans un esprit de totale loyauté vis à vis de ses partenaires dans l'entreprise.*

Il est de formation supérieure. Bien sûr il maîtrise bien les techniques comptables et informatiques. Surtout, il connaît bien la fonction administration des ventes, qu'il a déjà animée dans le contexte d'une entreprise à dominante commerciale très marquée.

Il évoluera dans une entreprise jeune et enthousiaste qui a derrière elle une exceptionnelle réussite, et devant elle des perspectives très riches.

Adressez votre C.V. + photo en indiquant votre rémunération actuelle sous référence 127 M à Fabrizio RUSPOLI

DENEB CONSULTANTS
6, rue Lincoln 75008 PARIS
qui garantit le secret des candidatures.



Nous sommes leader de la location de camions (9000 véhicules) nous recherchons un

DIRECTEUR DE SUCCURSALE
pour Marseille et Strasbourg

Les candidats doivent avoir une excellente expérience de la vente, une bonne culture générale et le désir de devenir un patron.

Adresser candidature et prétentions à : **FRAIKIN S.A.** 191 av. Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly-sur-Seine Cédex.

TOULOUSE

Société agro-industrielle filiale d'un des tout premiers groupes français

recrute son

secrétaire général h.f.

Près du Directeur Général, il se verra confier la direction du personnel, la gestion administrative et juridique, le contrôle interne.

Minimum 30 ans, de formation juridique supérieure complétée par un diplôme ICG, IAE, ESC, DECS, il sera membre d'une jeune équipe de direction dans le cadre d'une société en évolution rapide.

Merci de faire parvenir votre C.V., photo et prétentions salaire, sous numéro 82092 à :

marie-françoise lautrec lepy

conseiller d'entreprise
35, rue des couteliers - 31000 toulouse
discrétion et réponse assurées

PARIS - CLERMONT-FERRAND - PAU

être directeur technique régional

C'est ce que vous propose un grand bâtisseur de maisons individuelles solidement implanté sur tout le territoire et disposant de moyens importants.

VOTRE PROFIL :
ingénieur et/ou expérience de plusieurs années dans poste à responsabilité opérationnelle (entreprise générale, promotion immobilière).

VOTRE FONCTION :
Rattaché au directeur technique national, vous exprimerez vos qualités d'ANIMATEUR et de GESTIONNAIRE dans la double mission qui vous sera confiée :
- Faire exécuter pour le compte de nos clients, des logements de qualité, en assurer le suivi et le service après-vente dans le respect des délais et dans le cadre d'un *prix défini ; vous disposerez pour ce faire* d'une équipe d'une vingtaine de personnes.
- Maîtriser les coûts de fonctionnement (au plan interne et externe) en vue de dégager une rentabilité optimale.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre dossier de candidature (c.v., photo et prétentions en précisant le lieu d'affectation souhaité sous référence 807) à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

LE 4e CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATÉRIEL INFORMATIQUE, TRÈS FORTE CROISSANCE + 78% EN 1981, IMPLANTÉ MONDIALEMENT (CENTRE DE RECHERCHE ET FILIALES EN EUROPE ET USA) CRÉÉ LA FONCTION DE

DIRECTEUR INFORMATIQUE ET ORGANISATION

Après un premier démarrage il y a 4 ans, nous lançons notre nouveau plan d'informatisation à 10 ans, adapté à notre croissance et à l'évolution de notre structure.

Son responsable devra non seulement gérer les applications existantes mais surtout revoir l'ensemble de l'organisation pour concevoir un système d'information intégré en temps réel, qui accroisse la fiabilité, la cohésion, le contrôle et la productivité administrative.

Cette mission sera confiée à un informaticien ayant mené des actions de réorganisation dans une entreprise industrielle et maîtrisant la mise en oeuvre de réseaux conversationnels.

benson
Écrivez à ELIORE,
33, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 PARIS qui nous
assiste dans cette recherche.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
recherche

DIRECTEUR

Pour son Centre de Vacances (600 lits) de CHORGES (Hautes-Alpes).

Expérience de direction et d'animation de Centres de Vacances souhaitée.

Logement assuré, salaire élevé à débattre selon expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 9767
VALENS CONSEIL
B.P. 359 - 75064 PARIS Cédex 02

DIRECTEUR GÉNÉRAL

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE, fabrication de série pour l'industrie (*25 millions de F de CA) recherche* **son Directeur Général.**

En liaison avec le Responsable du Groupe et agissant *comme* Chef d'établissement, il assumera avec autonomie la direction de la société sur les plans :
- *direction et gestion de la production,*
- liaisons avec la clientèle,
- administration générale.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé ou équivalent ayant assuré la direction d'un département ou d'une unité autonome (de préférence dans secteur produits industriels de série).
Lieu de travail : petite ville 150 km de Paris.
Rémunération de l'ordre de 250 000 F/an

Ecrire sous **référence 2.953 M** à **PUBLIPANEL,**
20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

DIRECTEURS DE SUPERMARCHÉS

et ADJOINTS AUX DIRECTEURS

sont recrutés par une importante société de distribution (région Ouest) pour des supermarchés à ouvrir ou existants

Ils devront :
- Tous avoir fait leurs preuves de commercial et de gestionnaires dans leur spécialité.

Ils seront :
- Jugés sur les résultats d'exploitation du *magasin* ou du département confié.

Nous leur garantissons :
- Des pouvoirs en rapport avec leurs responsabilités ;
- Une rémunération non plafonnée, liée aux résultats d'exploitation avec fixe important ;
- Des possibilités de promotion dans une société en plein essor.

Adressez curriculum vitae manuscrit avec photo sous nº T 036.427 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

IMPORTANTE INDUSTRIE
1700 personnes, recherche :

Directeur Relations Sociales

10 ans de références exigées.
Parfaite connaissance des partenaires sociaux

Envoyer CV et photo à : M.V.M.
B.P. 92 – 88507 MIRECOURT Cedex.

J.R.P.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

BAXTER-TRAVENOL
One of the world's leading companies in the medical field which develops, manufactures and markets a wide range of medical products, contributing to the growing resources of medical practices, and with manufacturing and marketing facilities in all major European countries.

scientific project managers (M/F)

For our European Research and Development Center at NIVELLES (Brussels area, Belgium), we are seeking: **scientific project managers.**

The posts will involve coordination and implementation of specific Research and Development projects in the pharmaceutical field, including particularly parenterals nutrition and drug delivery.

It will also involve the establishment of new R. & D. programs to be taken through from concept to manufacture. Liaison will be required with both marketing and manufacturing departments.

The requirements: we are looking for candidates who are oriented towards product development. Capable of interpreting and understanding scientific problems as well as marketing and production requirements.

Candidates should have a University degree in Pharmacy, Pharmacology or other life sciences. Previous experience in University or industrial research is important together with a high level of managerial skill.

Applicants should have an excellent knowledge of English (both written and verbal) and be willing to travel. Facility in other languages will be considered as an asset.

We offer a challenging career in a young and dynamic international company. The salary will be commensurate with the qualifications and experience of the individual, and we offer a wide range of extra-legal benefits.

Candidates should send their application, giving full c.v. details to:
TRAVENOL RESEARCH & DEVELOPMENT CENTER,
rue du Progrès 7,
1400 Nivelles, Belgium.
Attention:
Technical Administration Manager.

Research and Development Center

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour
Algérie

RESPONSABLE SERVICE MAINTENANCE MATERIELS ELECTRONIQUES

BTS ou NIVEAU EQUIVALENT

Pour mission : mise en service equipements - maintenance - supervision chantiers.

Candidat dynamique, autonome - esprit d'initiatives et sens des responsabilités.

— Salaire en rapport avec compétences + avantages : logement, voiture de fonction, frais de déplacement.
— Formation sur matériels assurée.

Envoyer s/réf. 9488/L, candidature - C.V. et prétentions à Contesse Publicite, 74, rue Bechevelin 69363 Lyon cedex 01 qui transm.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Pour prendre la responsabilité d'études sectorielles **outre-mer** (missions et séjours), une société française d'ingénierie recherche

Ingénieurs diplômés

ayant spécialisation ou expérience en

Economie des transports

(factibilité, choix budgétaires)

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 1812/2168 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

IMPT BUREAU D'ÉTUDES INTERNATIONAL
pourrait disposer prochainement de postes

D'INGÉNIEURS DIPLOMÉS

à pourvoir en **Afrique du Nord, Afrique Noire et Moyen-Orient** dans les domaines suivants :

— **Etude et Surveillance des Travaux pour des projets d'infrastructure hydraulique et VRD.**

Env. C.V. photo et prétent. à nº 50.078 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

ALGER
ADJOINT DIR. TECH. bât. 200 000 FF net. T. (4) 445-14-85 21 et 22-10-82. 14 h. à 20 h.

Un des tout premiers groupes commerciaux

D'AFRIQUE NOIRE

FRANCOPHONE
recherche

INGÉNIEUR TEXTILES

(Épinal, Mulhouse, Roubaix, Lyon)

intéressé par le commerce des tissus, notamment imprimés.

Le candidat retenu, âgé de 35 ans environ, justifiera d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans la vente.

Un séjour antérieur Outre-Mer serait apprécié.

Env. C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 6007, à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 Paris cedex 02 (qui transmettra.)

Société fabricant et commercialisant des Produits Ultra-Frais (yaourts, desserts, fromages frais)
recherche pour LA MARTINIQUE

CHEF DE FABRICATION

Responsable des APPROVISIONNEMENTS, de la PRODUCTION et de l'ENTRETIEN.

Le candidat aura :
- 30/35 ans.
- Diplômé de l'ENIL.
- Expérience de 5 ans au moins, dans un poste de responsable de production (produits laitiers), si possible hors métropole.

Salaire motivant, plus logement, plus un voyage annuel en métropole.

Adressez C.V. détaillé, plus photo, plus rémunération actuelle, ou téléphonez au 742.21.11, sous référence LT/M 210 à :

C.G.S. CARRIERES
19 rue de la Paix - 75002 PARIS



emplois régionaux

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



CIMENTS VICAT

11 usines en France et aux U.S.A.

offre à un

INGENIEUR CONFIRME
Mines, Centrale, AM...

une très intéressante opportunité de développement de carrière.

Il lui sera proposé des fonctions opérationnelles en usine au sein de l'équipe de Direction dont il est appelé à devenir l'un des rouages essentiels. La réussite dans ces fonctions lui ouvrira de larges perspectives d'évolution dans le Groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae accompagné d'une photo sous **référence IV à CIMENTS VICAT**, Direction du Personnel – Tour Gan – Cedex 13 – **92082 PARIS-LA DÉFENSE.**

---

usinor DUNKERQUE

Nous employons 10 000 personnes. Nos équipements et notre technologie avancée nous placent aux premiers rangs de la sidérurgie européenne.

Notre usine est située à Dunkerque, dans une région où vous trouverez un environnement accueillant et une vie culturelle reconnue comme une des plus enrichissantes de France.

Afin de maintenir notre avance technologique, nous décidons de renforcer notre équipe chargée de la maintenance et du développement de nos équipements de laminage en engageant deux

INGENIEURS ELECTRICIENS (ESE ....)

Débutants ou 1ère expérience

Nous recherchons des candidats voulant être à la fois :
- des ingénieurs **spécialistes** dans le domaine de l'électricité et de l'électronique industrielle.
- et aussi des **hommes de terrain** car nous leurs confierons dès le départ une responsabilité hiérarchique en tant qu'adjoint de Chef de Service.

Si ces postes à forte évolution correspondent à votre ambition, prenez rapidement contact avec nous en envoyant votre dossier sous réf. 42 M 234 à C.P.A. - 69 rue de Monceau 75008 Paris.

CPA

MEMBRE DE SYNTEC

média system

Société Internationale de Composants électroniques, leader sur son marché recherche pour son unité de Bourgogne Franche-Comté, un

CHEF DU SERVICE OUTILLAGES

DIPLOME INGENIEUR A.M. OU EQUIVALENT

RESPONSABILITES :
- concevoir les outillages
- gérer un atelier de 25 outilleurs
- collaborer étroitement avec le bureau d'études recherche et développement
- réduire les coûts et les délais de fabrication
- implanter et développer des technologies nouvelles.

EXPERIENCES REQUISES :
- 3 à 5 ans d'expérience industrielle dans un service de moules et outils et/ou dans un atelier de moulage/découpe.
- habitude et sens du commandement et des contacts
- goût de l'organisation
- esprit de décision
- anglais nécessaire.

Les perspectives de développement dans la société sont réelles pour un candidat à fort potentiel.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 50053 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC de la DROME
recherche

1 CHARGÉ de MISSION

qui participera à la gestion et au suivi de dossiers techniques d'équipements à caractère public.
Conviendrait à homme de responsabilités, 30 ans minimum, cadre de direction PME ou ingénieur technique, pratiquant la gestion.
Niveau de rémunération : 120/140 000 F/an, suivant formation ou expérience.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à Sudem D.L., BP 931, 26009 Valence Cedex qui transmettra votre candidature.

---

jouffrieau international
TROYES
cherche le

CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ ADMINISTRATIF

130000 à 140000 +

Expert comptable, vous possédez une bonne expérience de la comptabilité générale et analytique, et des contraintes administratives et juridiques qui se posent à l'EXPORTATION.

L'anglais est indispensable.
Lieu de travail : TROYES.

Si ce poste vous intéresse, veuillez adresser une lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à :

JOUFFRIEAU SERVICES - BP 6 - 10190 ESTISSAC

Médecin du Travail

Vous avez acquis une première expérience de quelques années qui vous a ouvert l'esprit sur les différents aspects de la fonction médicale, soit dans un cadre industriel, soit en médecine générale.

Vous avez préparé le CES de Médecine du Travail parce que vous vous intéressez particulièrement aux relations complexes de l'homme avec son environnement et vous souhaitez exercer votre spécialité dans un service médical d'entreprise réellement intégré à la vie de la société où le dialogue avec la hiérarchie est la règle. C'est bien ainsi que nous concevons la fonction. Nous vous proposons de venir rejoindre notre équipe médicale (4 médecins).

Nous sommes une importante société française installée dans une ville universitaire de la région Rhône Alpes.

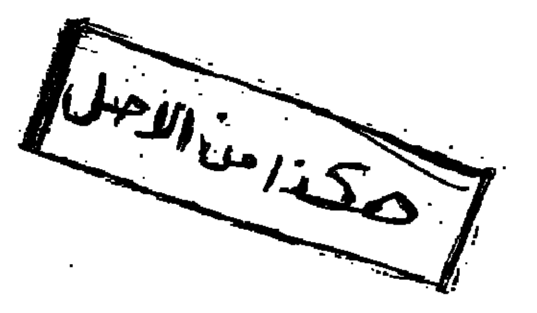


Merci d'écrire avec CV et photo sous référence 2865 M à CORT – 65, avenue Kléber 75116 PARIS.

Paris - Lille - Strasbourg

MEMBRE DE SYNTEC

Dessein



مكان الاحل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48 00	56 45
AUTOMOBILES	48 00	56.45
AGENDA	48 00	56 45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	184.64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm col.*	La mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Entreprise performante (1000 personnes, 8 agences) en pleine expansion, implantée en métropole et Outre-Mer, spécialisée dans les installations Électricité H.T.-B.T., régulation, automation, recherche

JEUNES INGENIEURS

DIPLOMÉS E.S.E. - I.D.N. H.E.I. - ESME - ESTP

Anglais courant, pour consolider le développement de son siège et de ses agences, et pour réaliser des contrats en France et à l'Étranger.

Envoyer C.V. et photo au siège de NORELEC 820, r. de Lille, Boîte Postale 205, 62404 BÉTHUNE CEDEX

P.R.B.



elf aquitaine

HEC, ESSEC, SUP DE CO
des débutants concrets et évolutifs

Destinés dans un premier temps à exercer des activités commerciales «terrain» nécessaires pour une prise de contacts avec les structures de notre Entreprise et les impératifs de nos marchés.

Par la suite, nous leur offrirons des fonctions de responsabilités leur permettant de se réaliser pleinement dans l'un des nombreux domaines de notre Groupe.

Actuellement plusieurs régions sont à pourvoir:

VIENNE	NORD
ORNE	SAVOIE
NORMANDIE	BRETAGNE

Mais d'autres opportunités en France seront envisageables et nous serions heureux de vous rencontrer pour en discuter.

Adressez lettre, C.V., photo à ELF FRANCE, Service Recrutement, 137, rue de l'Université, 75340 PARIS Cedex 07, en précisant le secteur de votre choix, sous référence 50161.

BANQUE HERVET
recherche pour sa succursale de TOURS

UN CHARGÉ DE CLIENTÈLE PRIVÉE
Classe V, VI

Son expérience de 3 à 5 ans dans cette fonction acquise de préférence en milieu tourangeau, s'appuie sur un diplôme de l'enseignement supérieur.

Intéressantes perspectives de carrière.

Adressez C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à :

BANQUE HERVET

Direction du Personnel
Service Recrutement
127, av. Charles-de-Gaulle
92201 NEUILLY-SUR-SEINE

FILIALE THOMSON-BRANDT, recherche
pour Unité de Fabrication située en région Centre-Ouest

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN Réf. 6.534 A.

Pour laboratoire d'études, *possédant une connaissance approfondie dans le domaine H.F.* Il sera chargé de l'étude et du développement de produits H.F. Son action est susceptible de s'étendre au rôle de Chef de projets.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN Réf. 6.534 B.

Pour bureau d'études, possédant des connaissances approfondies dans le domaine des alimentations stabilisées. Anglais ou allemand souhaité.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN Réf. 6.534 C.

Pour bureau d'études, il sera chargé du développement de sous-ensembles d'électronique digitale.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN Réf. 6.534 D.

Pour poste d'animateur qualité dans une fabrication de sous-ensembles électroniques H.F. Il participe au développement des nouveaux produits ainsi qu'à leur homologation. Il développe le contrôle audit. *Il anime une équipe chargée de la vérification des produits finis.* Il participe à l'implantation des cercles de qualité.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence correspondante à : PIERRE LICHAU S.A., Boîte Postale 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

GROUPE THOMSON — BONNET - VILLEFRANCHE

recherche

cadre de gestion export réf 8213
Formation souhaitée : DECS, SUP DE CO. ICG 3 à 6 ans expérience.

Rattaché au chef comptable, il aura en charge les dossiers export. Vente de Biens d'équipement et Chantiers d'installation.

Le candidat devra avoir l'expérience des relations avec la COFACE et les banques. (crédit documentaire, crédit acheteur, caution bancaire, etc...)

- **Anglais obligatoire • Sens de la communication**
- **Possibilité d'avenir • Rémunération attractive.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prét. à INCA 20 Côte des Chapeliers 26000 VALENCE

deb's



250 km au Sud de Paris

Réputée pour la qualité de ses prestations (traitement de photographies couleur), cette PMI cherche son

RESPONSABLE DES VENTES

A la fois stratège et homme de terrain, il sera le bras droit du PDG pour toutes les questions commerciales. Il définira et mettra en place la politique à mener *auprès d'une clientèle de 150* distributeurs.

Nous souhaitons *rencontrer de jeunes diplômés E.S.C. (28 ans minimum)*, motivés par le produit et ayant une première expérience de la vente de biens de consommation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil sous référence L.B./90

Les entretiens pourront avoir lieu à Orléans ou Paris.

Réponse et discrétion assurées.

KEY MEN - 29, boulevard Jean-Jaurès, 45000 ORLEANS.



média system

steli

Société Tonnerroise d'Electronique Industrielle
filiale du **GROUPE THOMSON**

recrute pour ses services de fabrication de matériel audiovisuel, destiné au grand public.

INGÉNIEUR
Niveau II ou III
Formation A.M., E.N.S.I. ou ASSIMILÉ

Ayant quelques années d'expérience production grandes séries.

Responsable dans un premier temps de l'insertion automatique de composants, ses fonctions s'élargiront ensuite à d'autres secteurs.

Possibilité ultérieure de développement de carrière dans le groupe, s'il le souhaite.

Adr. C.V., photo et prét. à STELI TONNERRE, Service du Personnel, route de Tanlay, 89700 TONNERRE.



créent à CHATEAU-THIERRY (AISNE)
un poste d'

INGENIEUR INDUSTRIEL

Sous l'autorité du Directeur des usines, le titulaire du poste coordonnera l'activité de tous les chefs de services dans les domaines :
- amélioration de la productivité et des conditions de travail
- préparation des investissements
- économies d'énergie.

Il sera, également un conseiller qualifié pour les problèmes d'organisation du travail, de la formation technique et de l'animation de groupes multifonctionnels. De formation ingénieur (Arts et Métiers, ENSIA, etc...) il aura déjà une expérience professionnelle, parlera, écrira l'anglais.

Si vous pensez correspondre à ce profil, adressez C.V. et prétentions à J.B. JOUVE - 10, rue Henri Petit 02400 CHATEAU-THIERRY.

L'AGENCE NATIONALE POUR LA RÉCUPÉRATION ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS
A.N.R.E.D.
recherche

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Pour prendre en charge les développements de l'agence *en matière de traitement de données sur les déchets* industriels. Il assurera en particulier l'interface entre l'informatique et les utilisateurs.

Une formation et une expérience de quelques années de *programmation scientifique seraient appréciées.* Le poste est à pourvoir à ANGERS.

Adressez votre candidature et prétentions à
A.N.R.E.D. Service Etudes et Programmes 2, square Lafayette 49000 ANGERS
Téléphone 16 (41) 87-29-24

5 années d'expérience Administrative minimum	1 spécialisation «Personnel et Juridique»
1 formation supérieure	1 *rémunération annuelle supérieure à* 150.000 F

Si vous répondez à ces conditions

VYNEX

115 millions de C.A. - 3 usines - 500 personnes
Région CHARLEVILLE-SEDAN (Ardennes)
l'un des leaders du marché du Bricolage en expansion constante
vous propose de devenir son

SECRETAIRE GENERAL

Adressez à Mr PESSIN - Société VYNEX - Balaives 08160 FLIZE une lettre manuscrite avec CV. photo et prétentions
Votre confiance sera totalement respectée



recherche

UN INGÉNIEUR ESC
ou formation équivalente

pour renforcer l'équipe de la Direction industrielle. Cet ingénieur devra avoir une première expérience dans le domaine de l'organisation industrielle qui lui permettra :

1) De prendre en charge les aspects d'organisation dans les projets impliquant l'informatique.

2) Mener des missions d'organisation administrative auprès des unités de production.

Le développement du Groupe permet d'envisager une évolution de carrière.

Anglais écrit et parlé demandé.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo d'indentité récente à :

Madame RAUDIN, Direction du Personnel, 525 X - 10081 TROYES CEDEX.



adjoint au directeur des relations humaines et sociales

SUD — ***H/F*** — **160.000 ±**

Pour seconder le Directeur des Relations Humaines et Sociales d'un établissement bancaire du Sud de la France (1000 personnes, Siège et Agences).

Il sera directement responsable de la formation (plan - choix pédagogiques - gestion administrative) *ainsi que* des procédures de recrutement et d'intégration.

Il participera à l'amélioration de la communication et de l'information *et se verra confier l'étude et la mise en place de projets sociaux* (temps partiel, amélioration des conditions de travail, etc...).

30 ans minimum • Formation supérieure Sciences Po. ou Grande *Ecole + Droit ou IAE • Expérience minimum de 3 ans dans la fonction* Personnel • Intérêt pour la gestion des ressources humaines et les contacts sociaux.

Adresser au **Cabinet R.C.C.** lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rému*nération actuelle en précisant la réf. 256-M.*

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS
CSNCR

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SA DIRECTION DEVELOPPEMENT TRAVAUX

AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL

Ayant bonne expérience dans les domaine ROBINETTERIE-CHAUDRONNERIE ET SI POSSIBLE TUYAUTERIE.

Il sera chargé en particulier :
— d'élaborer des spécifications et des croquis guides d'appareils haute pression et d'effectuer les calculs s'y rapportant,
— de procéder à des enquêtes sur des matériels, appareils et équipements et de rédiger les rapports d'étude.

Formation : BTS construction mécanique ou équivalent.
Expérience : environ 12 ans en Bureau d'Etudes.
Connaissance haute pression appréciée.
Maîtrise de l'anglais technique.

Lieu de travail PAU, puis toute autre implantation de la Société en France ou à l'étranger.

Envoyer C.V. et prétentions sous No 49388 à SNEAP - D.C. Recrutement
26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU Cedex.

L'Association informatique agricole sud de la France recherche

1) INFORMATICIENS, (M.I.A.G. + EXPÉRIENCE) ;
2) COLLABORATEUR (bonnes connaissances informatique pour conception outils pédagogiques et animation).

Travail d'équipe et de contact. Adres. C.V. + photo + prét. sous nº 7.208 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Laboratoire régional des ponts-et-chaussées de Clermont-Ferrand (63) rech. INGÉNIEUR formation génie civil pour diriger serv. structures et ouvrages d'art. âge maximum 26 ans. zone d'action : Auvergne-Limousin. Adr. C.V. avec photo au Laboratoire régional des ponts-et-chaussées, 8-10, rue Bernard-Palissy, B.P. 11, 63014 Clermont-Ferrand Cedex.

AVIS DE CONCOURS

Un concours sur épreuves est ouvert à l'Hôtel du Département de l'Isère le lundi 6 décembre 1982 (épreuves écrites) et à partir du 15 décembre 1982 (épreuves orales) pour le recrutement d'un conservateur chargé du pré-inventaire des monuments et richesses culturelles de l'Isère.

DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS :
Vendredi 26 novembre 1982.

DÉPOT DES CANDIDATURES ET RENSEIGNEMENTS :
Hôtel du Département de l'Isère
Service du Personnel, B.P. 1096, 38022 GRENOBLE CEDEX.
Tél. (76) 54-81-31, p. 35-23.

---

gsi GÉNÉRALE DE SERVICE INFORMATIQUE

recherche pour sa société

3i DAUPHINÉ-SAVOIE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

– Vous êtes un vendeur confirmé ;
– Vous savez que l'informatique n'est qu'un outil ;
– Vous voulez exprimer vos compétences en termes de solution de gestion ;
– Vous gérez et négociez des contrats à haut niveau.

Nous étudierons confidentiellement votre candidature.

Adresser à Mme Janine BLANC,
G.S.I./3 i, 9, rue du Maréchal-Leclerc,
38130 ECHIROLLES
tél. (76) 22-22-63.



Filiale **ALIMENTATION ANIMALE** du groupe **CARGILL** recherche un

Assistant direction technique

A ce poste ouvert et évolutif, développant sa mission sur la Bretagne et les Pays de Loire au départ de Guingamp, il assumera, dans un premier temps, la fonction « PRODUIT » : recherche fondamentale, achat, contrôle-qualité, résultats. Puis au sein de notre groupe, il progressera suivant son profil vers des fonctions teintées de gestion ou de commercial.

De **formation supérieure du type AGRO, ENSAIA, ENSBANA...,** complétée par une première expérience, il allie facultés relationnelles et disponibilité. Anglais courant.



Adresser lettre de candidature avec C.V. + photo sous référence ADT/4222 à **A.C.P. ENTREPRISES** - 12, r. Dupleix - 29200 BREST - Tél. : (98) 46.20.78. Discrétion assurée.

entreprises

MEDIA PA

QUOTIDIEN REGIONAL

recherche JOURNALISTES

- . localiers
- . secrétaires de rédaction
- . sportifs

Ce poste convient à des professionnels ayant déjà deux ou trois ans d'expérience acquise dans un quotidien régional ou départemental.

Possibilité d'évolution et nombreux avantages sociaux.

Ecrire sous nº 36.469 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

RHONE-ALPES

ÉTABLISSEMENT FINANCIER offre à

UN(E) JEUNE E.S.S.E.C., E.S.C.P. ou E.S.C.A.E.L.

(option finance comptabilité) ayant quelques années d'expérience (Banque ou Audit) de s'intégrer à une équipe D'ANALYSTES FINANCIERS rodée et efficace. En plus de son intérêt pour les problèmes de gestion, le candidat devra avoir le goût du contact avec les chefs d'entreprise, allié à un esprit sûr d'analyse et de synthèse.

Adr. C.V. manuscrit, photo, salaire et prétentions sous nº 036.358 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LE CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE CALCUL DE LA RÉGION CENTRE recrute

UN INGÉNIEUR EN INFORMATIQUE

sur poste 3 A type CNRS.
Bonne pratique de l'informatique exigée.
Connaissances mini 6 CII HB souhaitées.
Diplôme requis : Maîtrise informatique ou équivalent.

Adresser C.V. à :
M. A. PLANÇON
C.I.C.R.C.
B.P. 6102,
45061 ORLÉANS CEDEX.

INSEEC

BORDEAUX
Grande Ecole de Gestion, à vocation nationale, nous recherchons notre :

RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

— NEGOCIATEUR, il entretient et développe des contacts permanents avec les entreprises (stages, emplois, taxes d'apprentissage).
— ANIMATEUR, il organise l'ensemble des stages (objectifs, suivi et évaluation) en liaison étroite avec l'équipe pédagogique.

Il développe enfin toute action de nature à favoriser l'insertion professionnelle des diplômés et à promouvoir la notoriété de l'école dans le monde des affaires.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure, capable de s'imposer avec aisance devant des interlocuteurs variés, étudiants, chefs d'entreprises.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions, sous réf. LM 2.610 à l'INSEEC, 35, cours Xavier-Arnozan, 33000 BORDEAUX.

Association Sociale et médico-sociale du Midi offre un poste de

RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER

- 30 à 35 ans ;
- minimum 3 à 5 ans d'expérience en cabinet d'expertise ;
- D.E.C.S. ou école de commerce option finances ;
- capable de s'intégrer à équipe jeune, dynamique ;
- chargé de la révision des comptes de douze établissements, élaboration et suivi de la politique financière de l'association ;
- Salaire en rapport avec responsabilité.

Ecr. s/nº 7.206 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

UNIVERSITÉ DE CAEN *offre un emploi à un*

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN compétent et dynamique.
Possibilité préparer thèse
8.000 F mensuel.
Ecrire DIRECTEUR DU LABO BIOPHYSIQUE (Sciences) UNIVERSITÉ 14000 CAEN.

Centre de recherches à *MONTPELLIER* recrute

DOCUMENTALISTE

Formation sciences naturelles, biologie.
INTD ou équivalent.
Formation préalable de plusieurs mois à PARIS.
Anglais exigé.
Envoyer C.V. et prét. à nº M 49.208 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

COMMUNE DE SAINTE-TULLE (04220). RECRUTE

— *Immédiatement :*

1 RÉDACTEUR

expérience comptabilité, paie, notion informatique ;

— pour le 15 décembre :

1 ANIMATEUR

(2ème classe) secteur jeunes, titulaire du CAPASE (20 U.) ou DUT ou D.E.C.E.P. ou DEFA ou B.A.F.D.

Adresser demande à la Mairie qui enverra notice explicative ou y retirer dossier, avant le *10 novembre.*

RECRUTONS

UN ANIMATEUR DIPLOMÉ

Très compétent en cinéma pour une salle 35 mm. Ccial géré par une association loi 1901.
Écr. MAISON POUR TOUS PEN-AR-CREAC'H
3, Professeur Chrétien, 29200 BREST.

L'I.U.T. GÉNIE MÉCANIQUE DE BESANÇON

recrute un

SPÉCIALISTE FABRICATION MÉCANIQUE

sur un poste de

PROFESSEUR TECHNIQUE ADJOINT D'ENSAM

B.O. du 14.10.82.

Candidature à adresser à L'I.U.T., 30, av. de l'Observatoire, BESANÇON. Pour le vendredi 29 octobre au plus tard. Ouvert à titulaire ou éventuellement à jeune ingénieur.

LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES COOPÉRATIVES AGRICOLES RHONE-ALPES recherche

1 RÉVISEUR COMPTABLE

— Formation : DECS, Ecole de Commerce ou équivalent.
— Expérience 2/3 ans en révision.
— Lieu de travail : Lyon.
— Déplacements fréquents en région.
— Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V. + rémunération souhaitée à :
F.R.C.A.R.A.
75, rue Dalouvre, 69000 Lyon 4e.

Techniques de pointe
gestion du temps

Nous concevons, réalisons et commercialisons sur le marché de l'industrie, une gamme complète de matériels et systèmes modulaires complexes destinée à la gestion du temps.
Poursuivant notre expansion, nous recherchons, pour notre Etablissement de BESANÇON, un

Chef de projets

INGENIEUR MECANICIEN de formation, il vient de connaître une première expérience réussie en bureau d'études. Responsable d'une équipe de techniciens au service de nouveaux projets, il disposera de son budget et sera maître de ses objectifs.
Agissant, par ailleurs, en relation étroite avec le marketing, les méthodes et la production, il est accessible à tous les langages et notamment à celui des électroniciens.

Aux avantages d'autonomie et d'organisation d'un poste en unité de taille humaine, s'ajoute l'appui considérable d'un groupe international de premier plan en termes de moyens financiers et techniques ainsi que des *possibilités d'évolution en France ou à l'étranger.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous la référence S 180, à FLONIC SCHLUMBERGER, Thierry RAJCA, 12 place des Etats-Unis 92541 Montrouge Cédex.

FLONIC
Schlumberger

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT BANCAIRE CENTRE-OUEST

recherche

POUR SON DÉPARTEMENT DES CRÉDITS

1 CHARGÉ D'ÉTUDES ou ANALYSTE FINANCIER

- Formation supérieure Sciences Économiques ou École Supérieure de Commerce
  ou
- Qualification équivalente acquise par l'expérience d'études P.M.E. P.M.I.
  ou
- Bonnes connaissances Financement Comptabilité Fiscalité.

2 TECHNICIENS

- Formation supérieure en Agro-alimentaire, en particulier Ingénieur Agronome.

Les lettres de candidature, avec curriculum vitae, photographie et prétentions sont à adresser sous le nº 11.280 à HAVAS, Boîte Postale 319, 72007 LE MANS CEDEX qui transmettra.

VOUS

— êtes diplômé d'une École Supérieure de Commerce ;
— souhaitez commencer votre carrière dans la vente ;
— êtes dynamique, travailleur et ambitieux ;
— lisez et parlez l'anglais ;
— acceptez la mobilité.

NOUS SOMMES

une Société internationale
SECTEUR HYGIENE-BEAUTE
dont les produits sont vendus dans la grande distribution.

NOUS OFFRONS

un poste de

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

responsable de ses ventes sur plusieurs départements pour des produits à forte notoriété, et de nouveaux produits.
• un salaire motivant ;
• *une voiture société ;*
• la possibilité d'évoluer dans la hiérarchie des ventes ou de devenir chef de produit, selon vos capacités et résultats.

Envoyez votre lettre de candidature et C.V. sous référence 49871 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01.



هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24,70
IMMOBILIER	48.00	56,45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14,10
IMMOBILIER	31.00	36,45
AUTOMOBILES	31.00	36,45
AGENDA	31.00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

GENERAL ELECTRIC

recherche

MANAGER DATA PROCESSING

LE CANDIDAT :
- Formation comptable : BAC + 2 ans, ou D.U.T. comptabilité/gestion
- Bonnes connaissances de l'anglais (lu et parlé)
- Bonnes notions de programmation
- Expérience mini-ordinateur dans entreprise moyenne
- Expérience comptabilité anglo-saxonne
- Sens des initiatives
- Expérience de Mark III Time Sharing souhaitée

LE POSTE :
- Comptabilité générale et analyse financière
- Développement de l'utilisation mini Matra Data Point
- Programmation
- Suivi du système

Poste à pourvoir rapidement

Envoyer C.V. et prétentions à :
GETSCO Service du Personnel
42 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS

ASSISTANT PUBLICITÉ

Notre Division Produits Minéraux commercialise plus de 450 produits destinés à résoudre les problèmes d'hygiène, de traitement des surfaces, de protection, de qualité d'eau, et ce dans toutes les branches de l'activité économique.

Pour étoffer notre équipe marketing, nous créons un poste d'Assistant Publicité.

En liaison avec les unités de vente concernées et les directions nationale et internationale, ce spécialiste définit la stratégie publicitaire et la met en œuvre ; il imagine et développe les actions publicitaires et promotionnelles, il gère la réalisation de tous les documents de communication publicitaire, il organise les salons professionnels, il conçoit, propose et réalise le plan média...

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous êtes un professionnel de la publicité et, après une première expérience en industrie ou en agence, souhaitez développer votre carrière au sein d'un groupe international œuvrant sur des marchés très diversifiés.

Vous parlez bien sûr allemand.

Écrivez sous réf. n° 2080 M à :



Direction des Relations Humaines. BP 111, 94258 Gentilly.

HAVAS CONTACT



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Futur Directeur d'usine
référence OW 251 AM

UNE ENTREPRISE FRANÇAISE PERFORMANTE première en *Europe dans le domaine du conditionnement à façon* recherche le Futur Directeur d'une de ses usines de 300 personnes.

Directement rattaché au PDG, il se familiarisera, dans un premier temps, avec les activités de la société en assumant la **responsabilité de la maintenance ainsi que des études et de la réalisation des investissements industriels.**
Rapidement, il assurera avec autonomie **la direction et la gestion de l'usine.**
Ce poste conviendrait à un ingénieur AM, INSA, IDN ou équivalent, ayant au minimum 10 ans d'expérience professionnelle acquise dans un service entretien, méthode ou travaux neufs ou production grandes séries. La connaissance des lignes de conditionnement serait un atout (aérosols, liquides ménagers ou alcooliques, etc.).
Il devra disposer de solides connaissances en mécanique, pneumatiques et automatismes, avoir des qualités d'animateur et de gestionnaire. L'usine est gérée par l'informatique.
Poste en Normandie à 100 km de Paris et à 20 km de Rouen.

Diriger une unité de production moderne
référence KS 247 AM

IMPORTANT GROUPE AGRO-INDUSTRIEL DE DIMENSION INTERNATIONALE, nombreuses filiales France et étranger, recherche le **Directeur de son unité de production française.**

Il s'agit d'une usine mettant en œuvre des techniques modernes au plan mécanique – *utilisation de fluides – automatismes et régulation.* Ce poste peut convenir à un ingénieur généraliste diplômé Mines, AM ou école équivalente disposant :
- des connaissances techniques lui permettant de participer à l'amélioration *des machines et des process et la conception d'installations nouvelles,*
- d'une expérience de 5 à 8 ans en gestion de production industrielle : animation du personnel, gestion des budgets et coûts...

Poste impliquant fortes responsabilités et larges perspectives d'avenir.
Lieu de travail : ville universitaire centre France.

Responsable des services de gestion commerciale
référence AK 253 CM

FIRME FRANÇAISE, filiale d'un important groupe français, appareillage électrique et électronique pour automobiles, ville Haute-Savoie proche Genève, recherche le **Responsable de ses services commerciaux.**

Suivi de lancements, gestion de commandes programmées, facturation logistique et assistance à la force de vente.
Ce poste implique :
- *une formation technique de base de bon niveau DUT, BTS ou équivalent,*
- une bonne expérience administrative des ventes acquise dans équipement auto ou domaine industriel proche,
- *une connaissance et une ouverture marquée aux techniques modernes de* gestion et d'organisation : informatique, bureautique,
- des qualités de rigueur et d'animateur (service 20 à 30 personnes à diriger),
- une connaissance pratique de l'allemand usuel.

Situation intéressante et avenir dans firme moderne en évolution pour jeune cadre dynamique 30 ans minimum.
Ordre de grandeur de rémunération : 160 000 F/an +

Informaticien
référence PX 252 AM

VOUS ÊTES *ingénieur grandes écoles ou maîtrise informatique ayant 1 à 2 ans* d'expérience, actif, curieux, pédagogue, vous avez le goût des contacts.

NOUS SOMMES un **GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS** *(CA supérieur à 10 milliards) qui cherche à rajeunir et renforcer son équipe* informatique.
Dans le cadre d'une politique de prise en charge directe par les utilisateurs de leurs *applications informatiques.*

NOUS VOUS PROPOSONS de sensibiliser, de former et d'assister ces utilisateurs.

Dans un premier temps, **vous serez basé à Paris, puis vous bénéficierez de larges** *possibilités d'évolution au sein du Groupe.*

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

LCIE
LABORATOIRE CENTRAL DES INDUSTRIES ELECTRIQUES

— 400 Agents dont 70 Ingénieurs —
D'AUDIENCE INTERNATIONALE,
recherche

INGENIEUR
E.N.S.E.A. (G.B.M.) - I.S.E.P. - E.N.S.E.R.G. - I.N.S.A. - U.T.C.

Pour la conception et la mise en œuvre de moyens d'essais de matériels **d'électronique médicale** de pointe :

- Automatisation de bancs d'essais
- Réalisation de chaînes de mesures
- Travaux de normalisation
- Contacts avec les instances techniques et les pouvoirs publics.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
L.C.I.E. Service du personnel
33 Avenue du Général Leclerc
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

GIRATEV
GROUPE EX-ORTF

Le GIE Informatique de la radio et de la télévision est *équipé d'un 3033 avec réseau SNA de 100 terminaux et* de nombreux minis (R2000, Matra ARC, Mini 6, 8100). Il accroît son potentiel (60 p) d'études et recherches son

Analyste méthodes

- chargé d'élaborer les méthodologies d'analyse et de réalisation de logiciels sur gros et petit matériel, de les promouvoir au sein de l'Entreprise en formant et conseillant les agents d'études. Il proposera des choix d'outils de génie logiciel pour le développement des applications.
- *maîtrise, DEA ou équivalent avec une expérience dans le domaine.*
- formation complémentaire assurée.

Adresser C.V. manuscrit, photo sous réf A.M à



8, rue de Sèze 75009 Paris

média-system

BANQUE PRIVEE - PARIS 8ème
recherche
EXPLOITANT Classe V, VI
- Diplôme enseignement supérieur ou I.T.B.
- Bilingue anglais.
- *Expérience clientèle grandes entreprises et* multinationales.
- Disponible pour fréquentes missions à l'étranger.

Adresser lettre, C.V. + photo sous réf. **5342/O** à
M. GUIGNARD - 86, rue Olivier-de-Serres
75015 PARIS

Banque Populaire

REGION NORD DE PARIS
Nous recherchons
pour la Direction financière

l'Assistant du responsable du service prévisions, objectifs, budgets.

Il aura pour mission :
- de participer à la mise en place du tableau de bord de la banque (conception, réalisation, suivi)
- *d'étendre et d'informatiser le contrôle budgétaire*
- de mener des études financières ponctuelles.

Nous demandons :
- un ingénieur grande école ou un diplômé d'enseignement supérieur à dominante financière
- *de bonnes connaissances en informatique*
- le sens du contact humain
- un esprit de méthode et de synthèse.

Une expérience de 2 à 3 ans dans une banque ou une compagnie d'assurances serait appréciée.

Envoyer CV, photo et prétentions à Direction du Personnel
BPRNP 32, boulevard Jules Guesde 93200 SAINT DENIS.

COFAP

Etablissement financier
de crédit-bail
recherche

JEUNES DIPLÔMES
E.S.C. OU SIMILAIRE

Après une formation d'environ 2 ans à l'analyse des dossiers clientèle, leur carrière sera orientée vers le réseau commercial.

Un goût pour l'activité commerciale (prospection et négociation) et une totale disponibilité géographique après la période *de formation sont nécessaires.*

Envoyer C.V., photo et prétentions
s/réf. 7182 à :
PIERRE LICHAU S.A.,
BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra

calberson
PREMIER GROUPE FRANCAIS DE TRANSPORT

recherche pour la mise en place et la direction d'une petite équipe de réflexion économique, commerciale et technique, à moyen et long terme

UN ECONOMISTE
DE HAUT NIVEAU

Le candidat retenu âgé de 30 à 35 ans aura plusieurs années d'*expérience* dans le domaine des études et de la recherche économique appliquée, de la planification ou de *la prospective.*

Une formation supérieure : Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire sera un atout supplémentaire.

Poste Basé à **PARIS.**

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à Madame LEKADIR,
S.N.T.R. CALBERSON 183, av. de Clichy — 75850 PARIS Cédex 17
réponse et discrétion assurées.

Nous recherchons, pour un des tout premiers groupes industriels français implanté à Paris et dans plusieurs villes de province, des :

INGENIEURS DEBUTANTS

(ou D.E.A. scientifique) ayant déjà une initiation à l'INFORMATIQUE pour les former à la fonction *d'INGENIEUR - SYSTEME sur matériel* IBM. Cette fonction permet une progression de carrière exceptionnelle compte tenu de la très forte demande.

Merci de nous adresser votre C.V. sous référence CG TA 20 à :

CGS INFORMATIQUE — *19, rue de la Paix 75002 PARIS*

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR L'INFORMATIQUE ?

Faites carrière avec nous
Nous sommes une Société de Conseils en Informatique
et recherchons de
JEUNES COLLABORATEURS
ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés *intégralement par la société.*

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous n° 50326 à CONTESSE PUBLICITÉ
20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01,
qui transmettra.



11 usines en France et aux U.S.A.

recherche

• UN EXPERT COMPTABLE
• UN TITULAIRE DECS

et leur offre des opportunités de carrière intéressantes au sein de la **Direction Comptabilité.**
Les candidats devront pouvoir justifier d'une expérience de quelques *années dans le domaine comptabilité et posséder de bonnes connais*sances en informatique.
Rémunérations très intéressantes pour candidats de valeur.

Postes à Paris.

Adresser C.V. et photo sous **référence ECI M à S.A. CIMENTS VICAT** - Tour Gan - Cedex 13 - **92082 Paris-La Défense.**

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col TTC
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

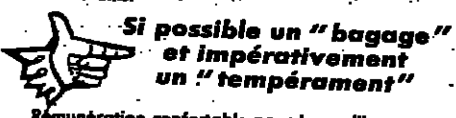
OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Un groupe important
recherche
pour sa filiale la plus performante
(C.A. en augmentation de 60 % en un an)
ses futurs

« CADRES COMMERCIAUX »
de la région parisienne

Après une période probatoire de 8 mois au cours de laquelle ils auront fait montre de leur **dynamisme** et de leur **efficacité**, de larges responsabilités opérationnelles leur seront confiées.

Les postes à pourvoir conviendraient à des jeunes de 24 ans au moins.



Si possible un " bagage " et impérativement un " tempérament "

Rémunération confortable pour les meilleurs
Ecrire Bauce Pub 18 rue Léon 75018 Paris
merci de préciser s/l'enveloppe réf. 822610)

Une Société d'études et de réalisation d'équipements lourds
dans le domaine Pétrole-Pétrochimie,
filiale d'un groupe international,
recherche

un Ingénieur spécialiste en Chaudronnerie

Ce poste s'adresse à un ingénieur mécanicien diplômé justifiant d'une expérience d'une dizaine d'années en résistance des matériaux, métallurgie, soudure et rompu à la pratique des codes de calculs : ASME, SNCT, AD MERKBLATTER, etc...

La connaissance de l'anglais sera un sérieux atout pour ce poste à pourvoir à PARIS LA DEFENSE.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 4981 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

LE DIRECTEUR GENERAL
d'une société d'études et de construction dans le domaine de l'Informatique et des Télécommunications recherche son collaborateur

RESPONSABLE du PERSONNEL

Il prendra en charge et développera tous les aspects de la fonction :
Gestion du personnel, relations sociales et communication, recrutement (cadres et non cadres), administration et paye de 200 personnes.
Diplômé de l'enseignement supérieur, il aura plusieurs années d'expérience en entreprise et une pratique confirmée de la fonction personnel.
Lieu de travail : PARIS-SUD
Le salaire que nous proposons est motivant et nous sommes prêts à tenir compte de vos aspirations.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous réf. 6531 à :
PIERRE LICHAU S.A.,
BP 220, 75063 PARIS Cédex 02,
réponse et discrétion assurées.

---

etap
4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur commercial circuits imprimés
référence BL 254 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE, conception et fabrication de circuits imprimés (30 millions de F de CA) bien implantée sur son marche grâce à sa technicité et la qualité de ses services, recherche pour assurer une nouvelle phase de son développement son **Directeur Commercial.**
La société recherche un ingénieur capable de promouvoir le developpement des produits pour les industries électroniques grâce à sa connaissance du marché des composants, ses qualités de négociateur et son aptitude dans l'animation d'une équipe.
Il poursuivra un objectif de diversification de la clientèle, d'ouverture à l'exportation et pourra disposer d'une grande autonomie d'action.
Base de travail : région parisienne. Rémunération : 200 000 F +

Cadre de personnel confirmé pour poste conseil d'entreprises
référence MU 249 AM

UNE ORGANISATION PATRONALE, comptant plus de 100 entreprises adhérentes, représentant 20 000 salariés recherche un **Cadre de Personnel**, capable d'assumer un rôle d'intervention et de conseil auprès des entreprises pour tous problèmes de personnel et d'assister le Secrétaire Général pour des questions relatives au fonctionnement et à la gestion de l'organisme.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant une solide formation de base, une bonne maîtrise de la législation sociale, une expérience approfondie de la fonction personnel, acquise en entreprise industrielle, des qualités marquées de contact et de pondération.
Poste à Beauvais.

Chef des services techniques entretien travaux neufs
référence JR 246 AM

UNE FIRME FRANÇAISE (plus de 1000 personnes), 3 établissements, un des leaders dans le domaine de l'industrie alimentaire, propose une fonction de **Chef des Services Techniques.**
Rattaché au Directeur d'une unité (250 personnes environ) cet ingénieur sera chargé :
- de l'animation de la fonction entretien (une trentaine de personnes),
- des travaux neufs (un programme d'investissement important est envisagé),
- de proposer des solutions techniques et d'organisation améliorant les performances de l'usine.

La fonction conviendrait à un ingénieur diplômé AM, ENSI, électromécanique, ayant au moins une dizaine d'années d'expérience dans la maintenance d'equipements à base mécanique mais très automatisés (industries alimentaires, cosmétique, pharmacie...).
Poste à Paris. Rémunération de l'ordre de 170000 F/an

Responsable qualité
référence LT 248 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE RENOMMÉE (650 personnes) rattachée à un groupe international et leader dans la réalisation en série de produits destinés à de grands constructeurs recherche son **Responsable Qualité.**
Ce poste conviendrait à un candidat, ingénieur ou niveau équivalent, ayant quelques années d'expérience dans le domaine qualité ou production, dynamique, rigoureux, d'excellent contact.
Il sera chargé de définir les normes qualité, d'assurer le contrôle réception et produits finis, de promouvoir "l'esprit qualité" à l'intérieur de l'entreprise.
Poste évolutif pour candidat de valeur.
Poste à Lyon.

Ingénieur électricien débutant
référence CM 255 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, CA supérieur à 10 milliards de F, activités diversifiées et internationales, plusieurs usines dotées d'installations très modernes et automatisées offre un poste formateur et évolutif à un jeune **Ingénieur Électricien.**
Intégré au service maintenance (électricité, instrumentation) il assumera rapidement des responsabilités sur les plans technique, animation du personnel, organisation.
Larges perspectives de carrière dans le groupe pour candidat ayant le goût de la technique et des qualités d'homme d'action.
Poste : grande ville nord France.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

Association de dirigeants d'entreprise agissant pour valoriser le rôle de l'entreprise dans la collectivité nationale.
nous recherchons notre

responsable de la communication
H/F

Sous l'autorité du Délegué Géneral et au sein d'une équipe légère, il aura la charge des relations extérieures (contacts avec la presse et les Pouvoirs Publics) et de l'information interne (contacts et animation des adhérents).

Agé de 30 ans minimum, diplômé d'études supérieures (Sciences Po., H.E.C., D.E.S. de droit ou de gestion,...), véritable professionnel de la communication, il dispose d'une expérience significative (au moins 7 ans) dans un poste similaire au sein d'une entreprise ou d'une administration. Il possède une parfaite connaissance de la presse économique et sociale, une totale maîtrise des techniques de communication, le goût de l'écriture et l'habitude des contacts à haut niveau.

Si vous êtes intéressé, nous vous remercions d'adresser une lettre manuscrite, une photo, un curriculum vitae détaillé sous réf. 10328 à

Emplois et Entreprises
18 RUE VOLNEY 75002 PARIS

GRANDE ENTREPRISE INTERNATIONALE
présente dans 85 pays, désire renforcer sa Direction Juridique au Siège près de Paris, et recherche

JURISTE D'ENTREPRISE

EXPERIMENTE EN DROIT DES AFFAIRES

Docteur en Droit, DESS ou DEA, ayant acquis 5 ans d'expérience dans les affaires internationales (contrats et contentieux à l'exportation) en entreprise ou en Cabinet d'Avocats.

Anglais courant indispensable, Espagnol ou Portugais apprécié.

Adresser CV, lettre et prétentions s/réf. 50042 à Contesse Publicité 20, av. Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Société d'études et de réalisation d'équipements lourds
dans le domaine Pétrole-Pétrochimie, filiale d'un groupe international
recherche

un Directeur de Projet réf. 4979 A
un Ingénieur de Projet réf. 4979 B
un Ingénieur Process réf. 4979 C

Ces postes s'adressent à des ingénieurs confirmés, de formation Génie Chimique - ENSPM et ayant une expérience d'au moins dix ans dans la fonction d'une part et dans le domaine d'activité de la société d'autre part.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire pour ces postes à pourvoir à PARIS LA DEFENSE.
De fréquents déplacements sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la référence du poste à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
(effectif 4.000 personnes)
proche Banlieue Nord-Ouest Paris
désire s'adjoindre pour son
SERVICE RECHERCHE

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

- Spécialité : métallurgie coulée d'alliages, études métallographiques.
- Connaissances en électrochimie souhaitées.
- DEST métallurgie ou DUT mesures physiques.
- Débutant ou confirmé.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 49062 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX
(qui transmettra)

Société de Services et de Conseil en Informatique,
filiale de l'un des plus importants Groupes de Presse,
diversifie ses produits et crée un poste d'

INGENIEUR COMMERCIAL

Il devra
- assurer le **développement du CA** dans les domaines suivants : **déduplication et personnalisation de fichiers, gestion d'abonnements, logiciels.**
- prospecter et négocier les marchés ; il aura la responsabilité des **contacts au plus haut niveau.**

Une équipe technico-commerciale l'assistera dans la réalisation des études et le suivi des affaires.

Ce poste convient à un **INGENIEUR COMMERCIAL diplômé d'Etudes Supérieures** (Université ou Grande école). Une expérience de la vente dans une **SSCI**, une société de **VPC, de Presse ou d'Edition**, sera fortement appréciée

Les candidats intéressés envoient leur dossier de candidature sous réf. 61 M à

Elisabeth FRENCH
Conseil en Psychologie Industrielle
17, rue Mirabeau - 75016 Paris
qui prendra rapidement contact avec eux

INGENIEURS-ELECTRONICIENS
grandes écoles ou
ATP ou AT3
pour étude et rédaction notices techniques.

Envoy. C.V. et prétent. N. 2464 PUBLICITES REUNIES, 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS

SAPHYMO-STEL

ACTIVITES RADIAMETRIE

Pour son
SERVICE PRODUCTION

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

Il sera chargé d'animer l'équipe industrialisation (Bureau d'Etudes, Méthodes, Gestion Informatique des dossiers). Une expérience de 3 à 5 ans en tôlerie fine et petite mécanique est vivement souhaitée. Réf IEMP

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Il doit avoir de bonnes connaissances en microinformatique. Il sera chargé de superviser une plateforme d'essais et de contrôle de microsystèmes. Une expérience industrielle de 2 à 3 ans est souhaitée. Réf IEP.

Pour son
SERVICE TECHNIQUE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

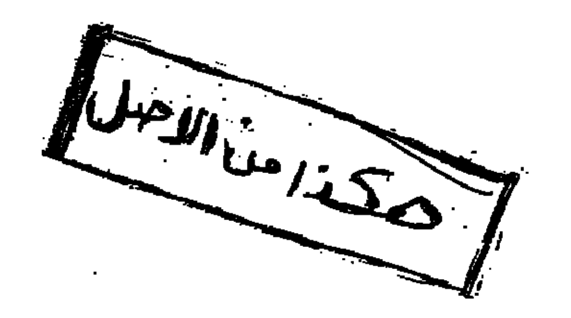
connaissant la mini et la micro-informatique. Une expérience de 3 à 5 ans est nécessaire.

Il aura à définir et concevoir les produits entrant dans des systèmes électroniques de surveillance concernant le domaine de la radio protection (énergie nucléaire), tant sur le plan matériel que logiciel. Il devra en outre assurer le suivi et la coordination des affaires. Réf IET.

Ces 3 postes sont basés à Massy.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) en rappelant la référence du poste qui vous intéresse à Madame JAULIN - BP 53 – 29, avenue Carnot - 91301 MASSY.

Dessein



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

consultants en recrutement

Paris - Lyon

Sema - Sélection - Nous sommes spécialisés dans le conseil aux entreprises pour le recrutement d'ingénieurs et cadres de toute fonction, l'orientation et l'évaluation du personnel, et les études de salaire. Nous souhaitons renforcer nos équipes implantées à Paris et à Lyon et recherchons des consultants confirmés dans ces domaines.

Après une période d'intégration, ils bénéficieront progressivement d'une large autonomie et trouveront un appui auprès des équipes pluridisciplinaires de **Sema**, une des premières sociétés de conseil en France.

Ces postes s'adressent à des professionnels de formation supérieure, rigoureux dans leurs méthodes de travail, ayant une expérience d'au moins 5 ans dans la gestion des ressources humaines, acquise en entreprise ou en conseil, et entraînés aux contacts et à la négociation.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 10358/M à P. Salaberry, Sema-Sélection : **Centre Metra - 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Prenez la tête avec l'informatique NCR

NCR

Nous sommes le troisième constructeur mondial de systèmes informatiques, avec un C.A. de $ 3,5 milliards et entendons le rester en consacrant plus de $ 200 millions au budget recherche. Notre développement nous conduit à offrir des opportunités de carrière à plusieurs

ingénieurs commerciaux

Paris - Bordeaux - Lille - Lyon - Montpellier - Strasbourg ou Nancy

à qui nous confierons l'étude et la vente de systèmes informatiques sur les marchés spécifiques industrie, commerce, administration et services, affectés en fonction de l'expérience des candidats.

Vous avez :

- une formation supérieure commerciale ou technique
- une expérience de plusieurs années dans le domaine de l'informatique (commerciale ou technique)
- une bonne pratique de l'anglais.

Valorisez cet acquis en saisissant cette opportunité de carrière chez un grand constructeur.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et rémunération sous la référence M 635 à M. de Caix, NCR France, Tour Neptune, 92086 Paris la Défense Cedex 20, qui vous garantit discrétion de rigueur et réponse rapide.

DELAS-WEIR
groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE

Société d'INGENIERIE du Groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE, leader européen des équipements thermiques, recherche, pour faire face à son *développement*

INGENIEUR SERVICE ETUDES GENERALES

Cet ingénieur, de formation supérieure (grande école, CNAM), participera à des travaux de développement sur des équipements de centrales électriques impliquant des connaissances en mécanique, thermique et mécanique des fluides.

Une expérience minimum de 3 ans est nécessaire ainsi que la connaissance de l'anglais ou de l'allemand.

Ce poste est basé à LEVALLOIS (92) à proximité de la Porte Champerret (Paris 17ème).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à DELAS-WEIR
B.P. 72 - 92302 LEVALLOIS-PERRET (Discrétion assurée).

Création de poste
Crédit Bail Immobilier

Pour compléter la gamme de ses prestations financières auprès des sociétés d'un des plus grands groupes industriels français, un établissement financier en cours de formation développe, dans le cadre d'une nouvelle structure juridique (SICOMI, Paris 8e), le Crédit Bail Immobilier.

Rattaché au Directeur Général, la fonction comporte une large autonomie d'action, impliquant une *réelle polyvalence.*

Ce poste intéresse un cadre, spécialiste du Crédit Bail Immobilier, justifiant d'une expérience complète de 10 ans dans ce domaine, capable d'apporter à ses interlocuteurs un conseil personnalisé, et de rentabiliser son action.

Outre les compétences professionnelles, les qualités de gestionnaire et de négociateur seront des atouts appréciés.

M.L. GUIOMAR *étudiera* en toute discrétion les dossiers de candidature. Ecrire sous réf. 22065/M, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Jeunes Ingénieurs

PONTS, CENTRALE, AM, ESTP... DEBUTANTS OU PREMIERE EXPERIENCE.

Homme de chantier ou d'études, vous avez choisi le BTP. Vous y appréciez cet «esprit de corps» qui, traversant les âges, rend ce métier si différent des autres confréries. Vous y trouvez aussi une volonté commune d'entreprendre, qui n'a nulle part ailleurs sa pareille, vous en percevez pourtant toutes les difficultés. Centrale, Ponts, AM, ESTP... autant de formations qui ont trouvé leur place parmi nous.

1100 personnes : nous sommes implantés en Normandie et nos chantiers : bâtiments collectifs et individuels, réhabilitation, génie civil et nucléaire, ouvrages d'art, s'ouvrent sur tout l'ouest. Nos structures, décentralisées, mettent en oeuvre les dernières applications technologiques (informatique, études techniques et de prix, gestion de chantier...). Vous souhaitez - quant à vous - devenir

Ingénieurs Etudes

Au sein de notre Direction Technique, vous serez chargé d'études d'avant-projets et d'exécution dans les domaines Bâtiment, Génie Civil, Ouvrages d'Art ou Nucléaire.

Ingénieurs Travaux

Vous bénéficierez d'abord d'une période d'intégration et de formation. Puis très vite, nous vous confierons la responsabilité d'un ou plusieurs chantiers de Bâtiment TCE ou de Travaux Publics.

Ingénieurs Etudes de Prix

Vous serez d'abord chargé de ces études au sein de notre Direction Technique. Puis, vous évoluerez selon vos goûts et vos compétences, vers une fonction typiquement Technique, Commerciale, ou Travaux.

Et si d'autres fonctions vous intéressent, nous pouvons en parler. Auparavant adressez-nous votre dossier de candidature en précisant la nature du poste envisagé et vos souhaits de rémunération.

Ecrivez sous référence 4260 à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS.

Dessein

DEVENEZ CHEF DE PROJET LOGICIEL

Nous sommes un constructeur de matériels informatiques en forte expansion 20 % / an. Nous souhaitons intégrer dans nos Equipes Techniques un *CHEF DE PROJET LOGICIEL.*

SA MISSION :

Maître d'œuvre d'un ou plusieurs développements, il a la responsabilité d'un ou de plusieurs produits logiciels depuis l'élaboration des spécifications fonctionnelles jusqu'à la qualification des produits. A ce titre il est responsable :

- de la qualité des produits,
- du planning et des délais de réalisation,
- de l'animation d'une équipe,
- d'un budget de développement,
- de la coordination des actions avec d'autres directions.

SON PROFIL :

C'est un ingénieur ayant une bonne pratique du développement de logiciels d'applications en temps réel sur mini-calculateur dans un environnement évolué.

S'il a la connaissance des réseaux informatiques c'est un atout supplémentaire.

En outre, il a le goût et les aptitudes *pour animer une équipe de réalisation.*

LIEU DE TRAVAIL : banlieue Sud proche RER.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser un Curriculum-Vitae accompagné d'une lettre manuscrite à notre Conseil : ANNE MALDIDIER

STANDARDATA 128, Boulevard Haussmann 75008 PARIS

UN JEUNE DIPLOME POUR REJOINDRE UNE EQUIPE STRATEGIQUE

NEGOCIER ET ACHETER EN FRANCE ET EN EUROPE

Nous sommes une entreprise commerciale, nous *distribuons plusieurs gammes de produits.* Nos équipes marketing et technique les mettent au point ; nous les *faisons réaliser à l'extérieur* par des industriels.

Vous vous en doutez, dans un *tel contexte*, notre équipe de négociateurs joue un rôle de premier plan. c'est elle qui recherche les industriels qui vont améliorer la qualité de nos produits. C'est elle qui garantit notre rentabilité. C'est elle qui négocie et traite les marchés des produits nouveaux ; et nous en lançons beaucoup.

Nos objectifs 1983 sont ambitieux (+ 35 %). Pour les réaliser nous recherchons un jeune ESSEC, ESC, EAP, HEC... débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expé*rience. Il intégrera une équipe de «jeunes diplômés»* qui chaque année participe à notre augmentation de *CA de plus de 30 %.*

A ce poste clé - c'est un tremplin dans l'entreprise - ce sont avant tout les qualités humaines qui font la différence.

Vous serez basé à Paris.

J.L. Chauché, notre conseil, attend vos candidatures (CV + photo + rémunération actuelle) sous réf. LM 651, au 1 rue Moncey 75009 Paris.

COPERS

Nous sommes un Département chargé des *GRANDS CONTRATS D'ENTREPRISES A L'EXPORTATION* de

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

Pour animer de Paris notre activité «Affaires d'Aéroports» (recherche d'appels d'offres, responsabilité des devis, supervision des réalisations, organisation des services).

Nous recherchons un

INGENIEUR PRINCIPAL

DIPLOME D'UNE GRANDE ECOLE (X, ECP, ESE...)

Diplômate et gestionnaire, il a acquis 8 à 10 ans d'expérience, dans une entreprise exportatrice.
Minimum 35 ans — Anglais courant.

Des déplacements fréquents et de courte durée sont à prévoir.

Faire offre de candidature en adressant CV, lettre manuscrite et prétentions s/réf. 50036 à *Contesse Publicité* - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris *cedex* 01, *qui transmettra.*

THOMSON-CSF

CENTRE ELECTRONIQUE DE SARTROUVILLE

situé en banlieue Nord-Ouest, recherche

INGENIEURS DEVELOPPEMENT B.E.

Débutants, de formation ingénieur en électronique. Ils assureront l'interface entre le B.E. et le service technique concepteur. Ils participeront à l'établissement des dossiers de définition et à la fabrication du matériel, et règleront les problèmes techniques qui se posent au contrôle, aux essais, etc ... Ils participeront à la mise en place de la C.A.O. réf. 4073

INGENIEUR MATERIEL

Grandes Ecoles *d'Electronique. Débutant accepté.* Il aura la responsabilité technique des essais d'un matériel radar. réf. 4010

INGENIEUR SYSTEME

Grandes Ecoles d'Electronique ou Doc*torat 3ème* cycle. Responsable technique, il encadrera une équipe chargée des essais finaux d'un matériel radar. réf. 4104

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Grandes Ecoles d'Electronique. Débutants ou courte expérience en systèmes radars. Ils participeront à *l'étude* et au développement de matériel de maintenance radar. réf. 4127

Merci d'adresser C.V. détaillé + photo + prétentions, en rappelant la référence du poste, au Service Emploi - 17, quai Pierre Brunel 78501 SARTROUVILLE cedex.

Professionnel Averti Gestion Administration du Personnel

200000 F/an ±

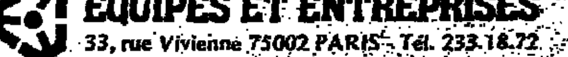
La Direction Administrative et Financière de notre établissement public à caractère industriel et commercial (environ 450 personnes), situé en proche *banlieue parisienne*, recherche son Chef de la Division Relations Sociales et Administration Générale.

Dans le cadre de politiques de personnel définies par la Direction Générale, ce professionnel élaborera, appliquera, coordonnera avec les *principaux intéressés des programmes* novateurs couvrant progressivement l'ensemble de la fonction : gestion du personnel, information et communications, relations paritaires, analyse sociale... Il sera responsable en outre de l'administration du personnel et des services généraux.

Ce poste de confiance intéresse un cadre de formation supérieure, 30 ans minimum, ayant assumé en entreprise ou/et en conseil des *responsabilités d'administration et de gestion* dynamique des ressources humaines.

Merci d'adresser votre candidature sous *référence* 10101 M à François CORNEVIN qui *traite confidentiellement cette recherche.*





L'AIR LIQUIDE

Un Groupe Français présent dans 56 pays, vous propose un développement de carrière.

SPECIALISTE AUTOMATISMES

– Améliorer le fonctionnement de nos appareils en concevant et développant de nouveaux "packages" : c'est le défi que lance notre Directeur de l'Ingénierie à des hommes passionnés par les systèmes de régulation numérique, les automates programmables, les *miniprocesseurs industriels*...

Nous recruterons un Ingénieur ayant une bonne expérience de la mise en place d'automatismes sur des procédés complexes et capables de collaborer efficacement avec les Directions Techniques des Divisions et Filiales du Groupe.

(Référence SA 100)

SPECIALISTE ELECTRICITE

Au sein du Département Ingénierie, il est entièrement responsable de l'ensemble des opérations concernant son domaine : moteurs de forte puissance. matériels haute et basse tension. réseaux industriels de distribution, réglementations et normalisations...

Après un diplôme d'Ingénieur, les candidats ont acquis une dizaine d'années d'expérience et sont très motivés par cette spécialité. L'ouverture internationale du Groupe implique une assez bonne connaissance de la langue anglaise et des déplacements réguliers de courte durée.

(Référence SE 200)

CHEF DE SERVICE MARKETING

La construction et la vente de materiels cryogéniques constituent l'autre pôle d'activité de notre departement ingéniene.

Déterminer la stratégie de développement de ces produits est la première tâche que nous confierons à ce Responsable Marketing.

Pour postuler. nous pensons qu'une formation de base de haut niveau (scientifique et/ou commerciale) et une première expérience de la vente ou du marketing des Biens d'Equipement sont nécessaires.

La Maitrise de la langue Anglaise est imperative.

(Référence CSM 300)

RESPONSABLE ETUDES CRYOGENIQUES

Basé au Centre de recherche de Grenoble, il est chargé dans un premiers temps, des études concernant les équipements cryogéniques. Dans ce cadre, il anime et coordonne les travaux de 6 Ingénieurs et 20 Techniciens. Par la suite, nous souhaitons lui confier des responsabilités plus larges touchant à d'autres aspects de la Recherche.

Les candidats sont de formation de haut niveau scientifique et particulièrement intéressés par le domaine des basses températures. En outre, une expérience d'environ cinq ans à la tête d'une petite équipe nous paraît indispensable.

(Référence REC 400)

CHEF SERVICE DOCUMENTATION

Il se verra confier la responsabilité complète des moyens de documentation scientifique et technique (banques de données entre autres) de notre Direction de la Recherche et du Développement. Assisté de 3 collaborateurs, il devra développer des relations d'information avec l'ensemble des Départements et Filiales du Groupe.

Une double formation (scientifique + sciences et techniques de l'information) ainsi que plusieurs années d'expérience constituent la base du profil souhaité. La maîtrise de la langue anglaise est impérativement requise.

(Référence CSD 500)

RESPONSABLE MARKETING

Notre production de gaz spéciaux connaît un développement intéressant en particulier dans l'industrie électronique. Afin de bien nous positionner sur ce marché et préparer nos produits aux besoins futurs, nous souhaitons rencontrer le Responsable Marketing de cette activité.

C'est un homme (ou une femme) de formation supérieure, avec une première expérience de cinq ans de marketing industriel, si possible acquise dans le domaine des semi-conducteurs. Très novateur, il reste sensible aux prolongements commerciaux de son action et cherche à rejoindre une équipe très dynamique.

(Référence RM 600)

télex P.A. Jonction

Les dossiers de candidature avec C.V. et photo sont à adresser, en rappelant la référence du poste à L'AIR LIQUIDE Direction des Relations Humaines 75, quai d'Orsay 75321 PARIS CEDEX 07



TEKELEC AIRTRONIC, société française leader dans le domaine du matériel électronique professionnel (800 personnes - C.A. : 700 millions), recherche :

Ingénieur technico-commercial
Testeurs téléphonie

Promotion d'équipements **TEKELEC** auprès des constructeurs de centraux téléphoniques. Fréquentes relations avec notre Bureau d'Etudes. Possibilité d'évolution, à terme, vers un poste d'**Ingénieur produit** (réf. M/1).

Ingénieur technico-commercial
Testeurs transmission de données et téléinformatique

Promotion de matériels français et étranger auprès du secteur tertiaire (banques, assurances, S.S.C.I., etc.). **Anglais indispensable.** Il s'agit d'une création de poste (réf. M/2).

Ces 2 postes comportent la responsabilité d'un C.A. sur l'ensemble du territoire français.

Ils pourraient être confiés à un **Ingénieur diplômé** (débutant possible) ou à un **Technicien supérieur ayant acquis une première expérience professionnelle.**

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à **TEKELEC AIRTRONIC** - Madame GAROND - 1, rue Carle-Vernet - 92310 SEVRES.

MEDIA PA

TEKELEC TA AIRTRONIC

GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE
implanté au niveau EUROPEEN
recherche pour
HOLDING PARIS NORD

auditeur interne
HF

25 ans minimum, apportant une première expérience, soit en cabinet comptable, soit de service comptable d'entreprise.

Il sera chargé, sous l'autorité du responsable du service de :

- l'audit comptable,
- l'audit des procédures,
- l'établissement des bilans pour quelques filiales.

Ce poste évolutif nécessite des déplacements de courte durée.

Allemand apprécié.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions et C.V. sous référence 206 M à

degré Conseil 11, rue La Boétie 75008 PARIS

CSNCR

LE GROUPE SOFRESID

est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale plus de 3000 INGENIEURS/TECHNICIENS - 80% du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants :
MINES - PETROLE - METALLURGIE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES

SOFRESID recherche

ingénieur en climatisation industrielle

Cet ingénieur de formation grande école, débutant ou possèdant quelques années d'expérience acquise en Bureau d'Etudes, devra en outre avoir des connaissances en Informatique.
Il sera intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire, chargée de l'Ingénierie de bâtiments industriels (études de projet et d'éxécution, suivi de chantiers).
Une bonne connaissance de l'anglais contrôlée par test est nécessaire.

Ce poste à pouvoir en proche banlieue pourra nécessiter des déplacements de courte ou longue durée en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet s/réf. 852 à
B. MAZIERES - Direction du Personnel
SOFRESID
59, rue de la République
93108 MONTREUIL CEDEX.

sofresid

---

answare
FILIALE THOMSON - C.S.F. INFORMATIQUE

recherche

INFORMATICIENS
5-6 ans d'expérience

Profil : - études supérieures (maîtrise, écoles d'ingénieurs...)
- réalisation de projets de gestion sur mini-ordinateurs (interactifs - S.G.B.D. - télé-systèmes), en milieu bancaire et financier de préférence.

Poste : - encadrement d'équipes de réalisation dans le cadre d'un grand projet de gestion en milieu bancaire. Sous la responsabilité du Directeur de projet, ils devront assurer la conception et la production du logiciel jusqu'à sa recette.

**Envoyer C.V. à Mme TANGUY sous référence U3/4
ANSWARE - 135, rue de la Pompe - 75.016 - PARIS.**



BERTIN & Cie
Recherche et Développement

recherche pour sa division
ENERGETIQUE

UN INGENIEUR confirmé ELECTRO-TECHNICIEN

(SUPELEC, ENSI Toulouse, Grenoble, A.M., ...)
pour la conception et la réalisation de MOTEURS ALTERNATEURS SPECIAUX entrant dans le fonctionnement de l'ensemble des EQUIPEMENTS INDUSTRIELS développés par notre Société.
(Bonne expérience en ELECTRONIQUE de COMMANDE et de REGULATION).

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée sous référence 846 à :
M.H. DUFOURMANTELLE-BERTIN & Cie
BP 3 - 78370 PLAISIR

Jeune homme (ou femme) ...dans la finance

Nous sommes en plein essor. Dans notre activité la distribution des produits «bruns», les achats sont primordiaux.

Pour nous permettre les meilleurs performances, nous recherchons un(e) «CONTROLEUR D'ACHATS».

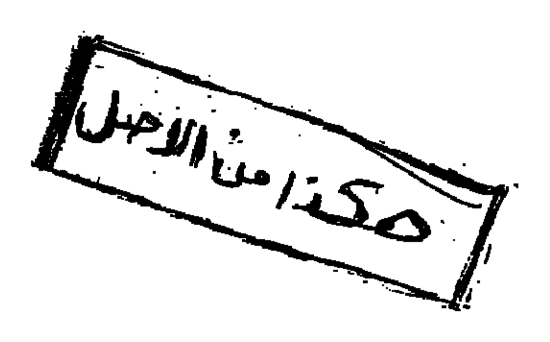
En liaison directe avec la Direction Financière, il ou elle devra s'assurer du suivi des décisions financières, négocier à tout moment les conditions optimales de paiement, tenir l'échéancier des marchandises, contrôler les prévisions etc...

Le poste peut être tenu par un(e) jeune ESC (Option Finances, Comptabilité) précis, méthodique mais aussi négociateur et astucieux, *bénéficiant déjà d'une première expérience.*

Le développement prévu de l'entreprise peut lui permettre d'envisager une réelle évolution de carrière.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur dossier sous référence CA 1055 M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Contrôle Bailey

Ingénieurs de haut niveau,

la 1re entreprise française de Systèmes de Process Contrôl a besoin de vous.

Pour faire face à une expansion de 20% par an depuis 3 ans en France et à l'étranger, nous recrutons pour notre siège à Clamart (Hauts-de-Seine)

22
Ingénieurs de haut niveau.

COMMERCIAL

Réf. 1 CF-51 FRANCE
Six Ingénieurs technico-commerciaux
spécialisés en process control Fabricant ou Ingénierie.
Domaines: centrales électriques, chimie, agro-alimentaire.
Clients: utilisateurs finals et/ou Société d'Ingénierie. Langue anglaise demandée.

Réf. 1 CE-61 EXPORT
Deux responsables (très expérimentés) de zone géographique expérience process control - montage et direction de réseau international (filiales ou agents):
- **Amérique latine:** connaissance espagnol, anglais et/ou portugais.
- **Moyen Orient:** connaissance anglais et arabe.

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Réf. 1 RD-11
Deux Ingénieurs Grande Ecole, expérimentés
automates industriels (matériel, logiciel et redondance) et/ou application aux systèmes séquentiels (Batch control)

Réf. 1 RD-12
Un Ingénieur Grande Ecole, expérimenté
réseau de communication de données industrielles, pour études de Bus rapide à haute sécurité.

Réf. 1 RD-13
Un Ingénieur expérimenté
conception L.S.I., pour transmission de données haute vitesse.

INGÉNIERIE

Réf. 1 IA-21
Chefs de Projet
Trois Ingénieurs Grande École, expérimentés
responsabilité de projet Process Control - Thermiciens et/ou Automaticiens. Anglais demandé.

Réf. 1 IA-22
Informatique Industrielle
Deux Ingénieurs
systèmes temps réel en process control. Connaissance souhaitée SOLAR.

Réf. 1 MSV-31
Mise en Service
Quatre Ingénieurs Electronique, débutants
pour mise en service et maintenance de systèmes de process control France et Étranger. Anglais demandé.

DOCUMENTATION TECHNIQUE

Réf. 1 DC-41
Un Technicien Electronicien Supérieur,
forte expérience rédaction de notices en technique électronique industrielle.

Réf. 1 DC-42
Technical writer engineer
English mother tongue
Responsible for technical manual and commercial brochure group.
Technical advertising as well.

Adresser CV détaillé à Contrôle Bailey Direction du Personnel, 5, avenue Newton 92142 CLamart Cedex en précisant la référence du poste.

GROUPE CGEE - ALSTHOM Contrôle Bailey

CONCEVOIR, DEVELOPPER, REALISER : UNE OPPORTUNITE POUR UN CHEF DE PROJET.

NOUS SOMMES UNE SOCIETE INDUSTRIELLE DANS UN SECTEUR DE POINTE :
LES AUTOMATISMES.
NOTRE PROGRESSION : 20 % PAR AN.

Nous recherchons un Ingénieur ayant une expérience dans le domaine : aéronautique, instrumentation, construction électro-mécanique, péri-informatique, la *CONDUITE DE PROJETS* ou souhaitant évoluer vers cette fonction.

Les responsabilités que nous proposons couvrent, outre la participation à la DEFINITION DU PRODUIT :
la recherche de solutions originales, l'industrialisation des produits, la gestion d'un budget et l'animation d'une équipe.

Nous sommes situés dans une banlieue facile d'accès : Sud de Paris.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V., prétentions) sous référence 8768 M à :
ALINEA - 49, avenue *Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.*

TRAVAUX PUBLICS — PARIS

Cadre administratif et comptable

Nous sommes une entreprise de B.T.P. de premier rang (C. A. 3 milliards) réputée tant pour la qualité de ses ouvrages que de son management.

Pour l'une de nos importantes Directions (C.A. 500 MF), nous proposons un poste de Responsable de l'Administration, de la Comptabilité et de la Gestion du personnel. Rattaché au Directeur, il assure ses fonctions en liaison avec les Services fonctionnels du Siège et dirige une vingtaine de personnes.

Nous souhaitons rencontrer un cadre de formation supérieure, d'environ 35 ans, dont une partie de l'expérience concerne nécessairement le Bâtiment et les Travaux Publics.
Traitement confidentiel des candidatures.

Merci d'écrire, en précisant la référence 2006 à COFAP.40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.



En expansion forte et continue en proche banlieue Sud (*très bonne desserte transports en commun*),
notre département RCM conçoit et réalise des RADARS et équipements CONTRE-MESURES aéroportés.
Disposant de moyens de tout premier ordre, nous souhaitons intégrer des

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

(ENSAE - ENST - ESE - ENSI - ISEP - ISEN...)
au sein de nos équipes techniques
dans des secteurs évolutifs et variés.

A) ÉLECTRONICIENS ÉTUDES

1 : – traitement du signal : matériel logiciel, algorithmes
2 : – propagation, réception, radio-communications
3 : – MICROONDES
Formation complémentaire prévue pour des scientifiques de très bon niveau intéressés par ce secteur en plein développement
4 : – électronique de puissance
5 : – prospective, simulations, faisabilité, calcul scientifique.

B) ENSEMBLES RADARS

Conception et essais de systèmes, coordination et suivi de projets, responsabilités de maîtrise d'œuvre impliquant le goût des contacts et le sens de l'organisation.

Merci d'envoyer lettre, CV et photo en précisant *les Centres d'intérêt* à
THOMSON-CSF - DÉPARTEMENT RCM
Service du Personnel, 68, avenue P.-Brossolette
92242 MALAKOFF CEDEX.

Métro Mairie-de-Montreuil (93)
IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES
recherche :

INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDES ÉCOLES

POUR ÉTUDES DE CONCEPTION ET DE RÉALISATION DE GÉNIE CIVIL BATIMENT. EXPÉR. PROFESSIONNELLE 2 A 3 ANS.

RÉF. COORDINATION D'ÉTUDES SOUHAITÉES.

Ecr. à O.P.F. nº 444, 2, r. de Sèze, 75009 Paris qui tr.

VOUS CONNAISSEZ

A.P.L. ?

Nous recherchons pour la première Société française de distribution d'ordinateurs évolués : 16 BITS, MOTOROLA 68000, LANGAGE : A.P.L., PASCAL; *ADA, Système Type UNIX.*

INGÉNIEURS COMMERCIAUX (A 125)

minimum 3 ans expérience vente ordinateurs, si possible marché A.P.L.

INGÉNIEURS D'ÉTUDES (A 126)

connaiss. requises *A.P.L.* et *souhaitées* FORTRAN, PASCAL, SYSTÈME et HARDWARE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V.,
photo et prétentions en rappelant réf. à :
IX CONSEIL
Cabinet IX-CONSEIL
6, rue Paul-Bert
92800 PUTEAUX



Systèmes de télécommunications publiques et télématiques.
Lieu de travail : 78 VELIZY

nous assurons la formation de futurs ingénieurs informaticiens

SINTRA Alcatel



Systèmes informatisés en temps réel. Applications industrielles et militaires.
Lieu de travail : 92 ASNIERES GENNEVILLIERS

Vous êtes **Jeune Ingénieur ou Universitaire de formation scientifique (Maîtrise, DEA ...)**. Vous souhaitez vous orienter vers la conception et la réalisation de logiciels dans les domaines où notre Groupe connaît un important développement, tant sur le marché national qu'international.

Votre formation ne vous y a pas directement préparé mais vous êtes intéressé par cette spécialité d'avenir.

Dans le cadre d'un contrat **«EMPLOI - FORMATION», destiné aux moins de 26 ans** (Décret 78.798 du 22/9/82), nous vous proposons un **stage rémunéré débutant en Janvier 1983**. Celui-ci vous permettra de vous intégrer ensuite dans nos équipes afin de poursuivre votre carrière à l'intérieur de notre Groupe.

Adresser votre C.V., photo sous référence FOR, à CIT ALCATEL
Service Recrutement et Orientation - B.P. 57
78141 VELIZY VILLACOUBLAY
en précisant le lieu d'affectation après le stage.

INTERVIEW

L'Ingénieur technico-commercial à IBM : avant tout un conseil qui analyse et imagine

Un entretien avec Michel GALLOIS - Responsable de la fonction technico-commerciale - Division des Systèmes d'Information (D.S.I.) d'IBM France.

Vous menez une importante campagne de recrutement de jeunes diplômés qui deviendront Ingénieurs technico-commerciaux. Quel sera leur rôle exact chez IBM ?

L'Ingénieur technico-commercial, l'I.T.C. comme nous l'appelons, assiste nos clients dans la mise en œuvre d'importants projets informatiques. C'est un véritable conseil qui analyse le besoin du client, l'étudie puis soumet une solution adaptée. Plus qu'un produit, c'est son utilisation qu'il propose.

Son rôle se limite-t-il à cette phase initiale ?

Certainement pas. Le rôle de l'I.T.C. est bien sûr essentiel au moment de la vente, où il travaille en équipe avec l'Ingénieur commercial, chacun utilisant au mieux ses compétences pour la satisfaction du client. Mais sa mission est aussi au niveau de la gestion des installations et du suivi.

Quels sont vos clients ?

La D.S.I. a pour mission de commercialiser tous les systèmes IBM auprès des grandes entreprises et des Administrations. En fait, notre clientèle recouvre tous les secteurs d'activité, ce qui est très intéressant et formateur pour nos I.T.C.

Faut-il être informaticien pour remplir cette mission ?

En aucune façon. Les jeunes diplômés que nous recherchons peuvent être issus aussi bien d'une Ecole d'Ingénieurs, que d'une Ecole de Commerce. Plus que leur formation initiale, ce sont leurs qualités qui importent.

Quelles qualités vous paraissent essentielles pour réussir ?

Un esprit clair, synthétique, bien organisé. Du sens pédagogique pour expliquer et convaincre et aussi de l'imagination pour concevoir un projet adapté. N'oublions pas que nous faisons du "sur-mesure".

Même s'il possède toutes ces qualités, un débutant peut-il être immédiatement opérationnel ?

La formation IBM est là pour ça. Les jeunes I.T.C. ont un programme alterné où ils suivent les cours de notre Centre d'Education et travaillent sur le terrain, dans le cadre de leur agence. C'est ainsi que des formations de base différentes, scientifiques ou commerciales, peuvent convenir. Il est évident que pendant cette période de formation, nos I.T.C. sont rémunérés normalement.

Cette activité s'exerce-t-elle plutôt en région parisienne ?

Nous avons besoin d'I.T.C. à Paris, mais aussi dans nos directions régionales de province. C'est un recrutement à l'échelon national.

Les femmes ont-elles leur chance dans ce type d'emploi ?

Tout à fait, et elles réussissent d'ailleurs très bien.

En quoi, d'après vous, ce travail peut-il intéresser un jeune diplômé ?

C'est d'abord un travail varié fait de contacts multiples, dans des secteurs divers. C'est aussi un emploi qui laisse beaucoup d'autonomie au sein d'une petite équipe. Et puis, sur le plan technique, il offre un environnement technologique qui évolue chaque jour. Enfin, il y a des relations et une ambiance de travail qui surprennent toujours les débutants. IBM n'est pas une grosse machine inhumaine. C'est tout le contraire : nos I.T.C. travaillent dans de petites unités d'environ 60 ingénieurs.

Ces jeunes diplômés qui entrent chez vous pensent certainement à leur carrière. Que leur proposez-vous pour l'avenir ?

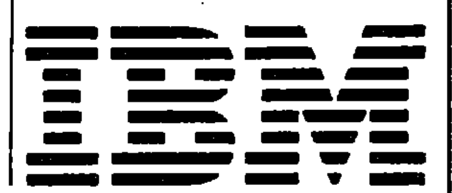
La carrière de ses collaborateurs est un souci constant d'IBM. La fonction d'I.T.C., très enrichissante comme je vous l'ai dit, peut conduire à des responsabilités commerciales, techniques ou administratives, à Paris, en province et même à l'Etranger.
L'évolution d'une carrière chez IBM peut passer par plusieurs métiers complémentaires.

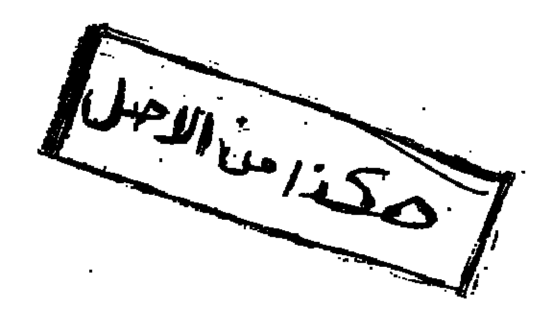
En contrepartie, vous avez la réputation d'être très exigeant, qu'en est-il ?

Outre les critères de formation et les qualités personnelles exprimés auparavant, nous demandons à nos I.T.C. des connaissances en anglais et une certaine mobilité géographique. Bien sûr, nous sommes exigeants car nos clients le sont aussi à notre égard. Mais n'est-ce pas normal ? ■

(Propos recueillis par Organisation et Publicité)

IBM FRANCE
Service Recrutement (Réf. G 010 M)
2, rue de Marengo - 75001 PARIS





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Pour ses activités logiciels CARUS FRANCE et SODILOG, le groupe FIPINLAC recherche des jeunes

INGENIEURS COMMERCIAUX

– Vous êtes un homme ou une femme de terrain, vous avez le sens de la négociation et le désir... de conclure.

– Vous disposez d'une formation de base informatique et d'une première expérience commerciale.

– Nous vous proposons la responsabilité complète d'un secteur géographique avec un poste basé à PARIS. – Salaire fixe + intéressement.

Venez rejoindre notre équipe, une des premières dans son domaine.

Nous vous remercions d'écrire à Joëlle LE MENN en joignant C.V. + photo - Département Recrutement - 30, rue du Château 92200 NEUILLY S/SEINE.



responsable des transports

200.000 F +

Nous sommes une importante ENTREPRISE FRANÇAISE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES. Nous créons le poste de Responsable des Transports, directement rattaché au Directeur de la distribution physique. Il s'agit, pour ce nouveau collaborateur, de prendre en charge l'organisation et la gestion de la fonction transport (500.000 tonnes/an). Ses décisions s'appuient sur l'analyse de la valeur ajoutée par le transport sur toute la chaîne de distribution ; il définit à chaque stade les techniques appropriées et les met en œuvre ; il est le conseil permanent de la direction du Groupe et des 30 établissements. Il gère le matériel et les équipements (1.200 véhicules). Ce poste convient à un cadre d'une trentaine d'années, de formation supérieure, ayant acquis une bonne expérience de la fonction transport au sein d'une entreprise industrielle ou de distribution, ou chez un grand transporteur routier. Le poste est à pourvoir à PARIS et implique des déplacements fréquents, de courte durée.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence A 169.82 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

CB Chantal Baudron. s.a.

BÉGHIN SAY

DÉPARTEMENT PAPIERS DOMESTIQUES ET TEXTILES

Notre Département en expansion constante et soutenue, fabricant des produits en ouate de cellulose et des produits textiles destinés aux secteurs Collectivités, Pharmacies, Hôpitaux et Cliniques,

offre pour

son Établissement d'Hondouville

(CA : 600 millions de francs ; 600 personnes ; dans l'Eure)

le poste de

secrétaire général

Il sera responsable

- des affaires sociales et de toutes questions qui en relèvent;
- de la comptabilité analytique;
- de l'organisation administrative et des services généraux,

en liaison constante avec les directions fonctionnelles du Groupe.

Vous êtes de préférence diplômé d'Études Supérieures avec une formation générale *(Ingénieur, HEC, Sciences PO...)*.

Vous avez des qualités d'homme de contact, désireux de parachever les actions entreprises et de donner au poste sa pleine dimension.

Si cette proposition de rejoindre notre équipe, de disposer d'une rémunération attrayante et de résider dans une région agréable vous intéresse :

Vous adresserez lettre manuscrite avec C.V. + photo *(retournée)* sous réf. H5 MO à :

BÉGHIN-SAY - B.P.A. - 54, avenue Hoche 75008 PARIS

amp





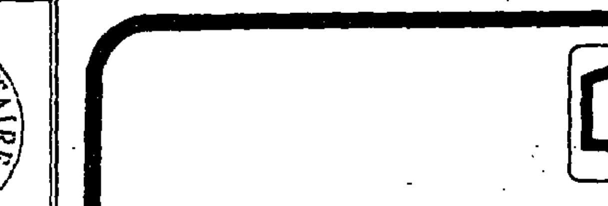
RECHERCHE ÉTUDIANTS

(Paris - Province)

- Excellents vendeurs
- Horaires libres
- Rémunération élevée
- Travail en fac, école ou lycée.

Écrire rapidement à l'OFUP / Th. Prud'homme 70, rue Mouffetard 75255 PARIS CEDEX 05

Solicitor anglais, parfaitement bilingue avec expérience en droit français recherché pour Cabinet parisien d'une firme londonienne.
Écrire sous le n° 036.437 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.



elf aquitaine

RECHERCHE POUR DIVISION ORGANISATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION PARIS et GRENOBLE

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

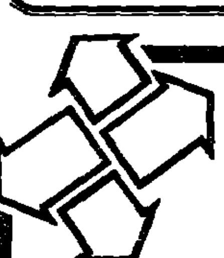
DEBUTANTS

Diplômés d'une Grande Ecole : MINES - CENTRALE - SUPELEC - INSA Lyon - ENSEEG.

Ces ingénieurs prendront en charge des projets informatiques importants, comportant la création de bases de données et s'appuyant sur des réseaux.

Pour un candidat mobile géographiquement une évolution de carrière importante pourra être envisagée dans les diverses activités du Groupe en France ou à l'étranger.

Adresser lettre, CV et photo sous No 49400 à ELF FRANCE Service Recrutement 137, rue de l'Université 75340 PARIS CEDEX 07.



RÉUSSIR DANS LA VENTE : UN MOYEN D'ACCÉDER A L'INFORMATIQUE

CONTROL DATA recherche pour la région Centre

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Basé à TOURS

et pour la région Nord

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Basé à LILLE

Vous serez chargé d'assurer la promotion et le développement des ventes de nos SUPPORTS MAGNÉTIQUES POUR ORDINATEUR

Votre rémunération sera liée en grande partie à votre réussite personnelle et doit vous permettre d'atteindre un niveau de revenu élevé.

Vous êtes issu d'une école supérieure de commerce et/ou vous possédez une bonne formation à la vente.

Le poste nécessite un fort dynamisme et une grande disponibilité.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous ref. MX 213 à CONTROL DATA France - Service du Recrutement - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.



MOBILISER DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, FINANCIÈRES ET HUMAINES.



propose à

JEUNES HEC, ESSEC, SUP. DE CO. ...

des

POSTES D'AVENIR

Dans le cadre de sa politique de développement, SAINT-GOBAIN VITRAGE recrute un certain nombre de jeunes H.E.C., ESSEC, SUP. de CO. ... pour des *postes d'avenir dans la Société ou le groupe.*

Avant d'accéder à ces postes, les personnes recrutées devront, pendant quelques années, faire leurs preuves dans la vente sur le terrain.

Pour être candidat, il n'est pas nécessaire d'avoir déjà travaillé, mais une première expérience de commercialisation de produits techniques sera appréciée.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récents et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous référence 2.443) DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Message à un Jeune ATTACHE de PRESSE

Vous souhaitez entrer dans une société de taille internationale dont l'activité couvre le champ de

l'électronique professionnelle, l'informatique et les télécommunications

Nous vous recherchons pour vous intégrer à notre service chargé de la communication.

Vous aurez la responsabilité des relations avec la Presse, vous contribuerez *au développement de l'information interne du groupe* (France et étranger).

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez au minimum 28 ans et 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire, si vous avez une *formation supérieure et si vous parlez parfaitement anglais.*

Un certain acquis technique en électronique constituerait un plus significatif.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/152/A à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.



CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris



SOCIÉTÉ DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, 91 MASSY

recherche pour son Service CAO

INGENIEUR LOGICIEL

débutant ou première expérience.

Assistant du responsable du centre de calcul ordinateur VAX 11

Connaiss. en bases de données et réseaux d'ordinateurs appréciées.

Écrire avec C.V. et prétentions à Direction des Affaires Sociales B.P. 74 - 91301 Massy Cedex

Publicités Réunies

LE C.X.P.

recherche son :

FUTUR RESPONSABLE DE CATALOGUE DE PROGICIELS

Candidat dynamique attiré par la connaissance du marché informatique pour réaliser des tâches de :
- prospection de produits ;
- contacts avec les fournisseurs, la presse ;
- synthèse et rédaction.

Formation :
- diplôme de l'enseignement (niveau maîtrise), connaissances en traitement de texte ;
- stage ou, de préférence, première expérience.

Adresser C.V. + photo (et prétentions) au :
C.X.P. 5, rue Monceau 75008 PARIS

ORGANISME DE CONSEIL ET DE FORMATION
DANS LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

recherche

3 INGÉNIEURS DE CONCEPTION

(INFORMATIQUE, SYSTÈMES D'INFORMATION)

- Assistance et conseil en informatique et organisation.
- Diplômés d'études supérieures (Universitaire ou Grandes Écoles).
- Expérience d'entreprises et/ou du conseil mini 4 ans.
- Maîtrise des problèmes techniques et de conception.
- Nombreux déplacements en Province.

Référence : 3.295

1 EXPERT COMPTABLE OU FUTUR EXPERT COMPTABLE

- Titulaire du DECS + 4 à 5 certificats de préparation à l'expertise.
- Ou expert-comptable diplômé.
- Mission : Prise en charge progressive de commissariats aux comptes, révisions comptables et audits de procédures administratives.

Référence : 3.296

1 INGÉNIEUR RESPONSABLE FORMATION

- Diplômé ingénieur agronome, École Supérieure de Commerce, ou autre.
- Mission de gérer, de développer l'activité du service par des contacts avec les adhérents.
- Expérience 5 ans dans un poste similaire.

Référence : 3.297

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à : SWEERTS, Boîte Postale 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

CABINET DE CONSEILS EN BREVETS D'INVENTION A PARIS

intervenant dans importantes opérations internationales d'acquisition et de défense de la propriété industrielle pour clientèle française et étrangère.

recherche pour compléter équipe

INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE ou NIVEAU ÉQUIVALENT

- Orientation technique, physique, mesure ou électro-technique, électronique.
- Connaissant très bien anglais, allemand lu.
- De préférence possédant diplômes complémentaires droit ou sciences économiques (licence, C.E.I.P.I..)
- Connaissant déjà la propriété industrielle ou intéressé par l'innovation.
- Ayant capacités de rédaction et d'argumentation.
- Souhaitant s'intégrer dans une équipe de conseillers d'entreprises après formation appropriée.
- Travaux très variés. Ambiance dynamique.
- Poste de confiance à caractère évolutif.
- Salaire prévu 130 à 260.000 F/an selon expérience et qualification.

Envoyer C.V. manuscrit prétentions et références, S/nº T 036.337 M à :
RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.
Discrétion assurée.

La Procure, 3, rue des Mézières 75006 PARIS recrute

UN LIBRAIRE SPÉCIALISÉ

en littérature religieuse (Théologie, exégèse, patristique)

Envoyer lettre manuscrite, photo et C.V. à M. BOUVIER.

Société d'études et de recherches dans le domaine ENGIN SPATIAL recherche

INGÉNIEURS

ÉLECTRONICIENS INFORMATICIENS

diplômés grandes écoles ou équivalent, expérience de quelques années dans un de ces domaines :
- Gestion automatisée.
- B.F. - H.F.
- Maintenance électronique.
- Systèmes engins.
- Servo-mécanismes.
- Contrôle qualité.

Anglais courant indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature avec C.V. et photo à : M. J.-P. EUVRARD, 122, av. du Général-Leclerc, 75014 Paris, chargé du recrutement.

TRANSAC Alcatel

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES LEADER DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANÇAISE

Nous sommes aujourd'hui 1600 personnes.
Pour poursuivre notre expansion constante (en moyenne 30 % l'an depuis 3 ans), nous créons de nombreux postes. Nous recherchons notamment :

ingénieurs logiciels

CONFIRMES : possédant quelques années d'expérience.

Suivant le goût et la compétence des candidats, nous leur proposons une activité de développement et de conception sur nos gammes de produits :

GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES - TERMINAUX MULTIFONCTIONS

dans les domaines suivants :

LOGICIEL DE BASE ET SYSTEMES D'EXPLOITATION - TRAITEMENT DE TEXTE ET BUREAUTIQUE - TELECOMMUNICATIONS ET RESEAUX - SYSTEMES TEMPS REEL INTERACTIFS - SYSTEMES DE GESTION TRANSACTIONNELLE.

Nous leur assurons une formation sur nos produits et un soutien par notre méthodologie.

Notre expansion spectaculaire assure à des candidats de valeur, de réelles perspectives d'évolution.

Lieu de travail : MASSY 5 minutes du R.E.R.

Merci d'adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 8810 M à la Direction des Relations du Travail - TRANSAC ALCATEL - B.P. 92 - 91301 MASSY

---

ingénieur mécanicien paris

VÉHICULES DE TRANSPORT

FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL, nous études et réalisons de nouveaux systèmes de transport urbain.

Pour mener à bien notre projet, nous cherchons un ingénieur mécanicien spécialisé dans l'étude et la réalisation de véhicules de transport (caisse, châssis, suspension, roulement-guidage et dispositifs annexes).

Ce poste convient à un ingénieur ECP, ECL, Arts et Métiers, ayant au minimum 5 ans d'expérience dans le domaine des véhicules de transport.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la référence 269 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris



membre de syntec

SOCIÉTÉ DE TAILLE NATIONALE SUR SON MARCHÉ, AFFILIÉE A UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

propose à :

Jeune CADRE débutant (e)

Libéré obligations militaires

LA RESPONSABILITÉ DE SA TRÉSORERIE ET DE SES ÉTUDES FINANCIÈRES

- POSTE CONVENANT : à DIPLÔMÉ I.E.P. et ECOFI ou équivalent
- et à POURVOIR : à BOULOGNE-BILLANCOURT

Adresser curriculum vitae et prétentions à :

PROSERVICE SERVICE du PERSONNEL
11, rue Lazare-Hoche
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

HAVAS CONTACT

---

digital design

s'impose dans le monde de l'informatique industrielle
Robotique, Process, Traitement d'images.
Imposez-vous avec nous sur ce marché en pleine expansion

Ingénieur commercial

Motivé par ● la vente de matériels et de logiciels de tout premier plan, ● une grande autonomie dans sa prospection sur l'ensemble de la France, ● un salaire lié aux résultats obtenus, ● une voiture de fonction.

Une première réussite dans la vente est nécessaire. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser CV détaillé et prétentions sous réf DD 1 à



60 rue de Javel 75015 Paris
Tél : 577.75.66.

média-system

FILIALE GROUPE EUROPÉEN PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION recherche son

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

diplômé ESC ou équivalent, expérience de 2 à 3 ans dans poste similaire ou commercial.

Il sera en particulier responsable :
- du contrôle et traitement des commandes,
- du suivi de l'activité des forces de vente,
- de la gestion de l'activité des merchandisers,
- des relations avec la clientèle et les transporteurs en matière d'après-vente,
- des relations avec le service informatique concernant la facturation et les statistiques commerciales.

Il devra être rigoureux, organisé, méthodique, porté à la communication et à la négociation, conscient de l'enjeu commercial et financier de son poste.

Lieu de travail : REGION VERSAILLES.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à VGS DISTRIBUTION, Direction du Personnel, Immeuble International, 2 rue Stéphenson, 78181 ST-QUENTIN-YVELINES CEDEX.

HAVAS CONTACT

CABINET EXPERTS COMPTAB. Paris-8e, recherche

ASSISTANT

avec solide expérience surveillance, révision commissariat aux comptes.
Adresser C.V. et prétentions à :
SA KIMMEL-TOUATI
9 bis rue Vezelay,
75008 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PARIS-9e, recherche pour son service production

RÉDACTEURS

AUTO ET MULTIRISQUES
Préférence donnée si expérience de travail sur écran. Salaire et situation en fonction des compétences.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 5.662 à L.T.P., 31, Bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex qui transmettra.

Centre d'Informations Financières recherche
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)
- Débutants ou expérimentés.
- Sens de la négociation.
- Excellente présentation.
- Formation assurée.

Tél. pr R.-V. 553-91-30, p. 210.

Sté 19e arrondissement, proche gare du Nord, rech.

COMPTABLE HME

pour comptabilité fournis. et clients - informatique « écran »
Expérience exigée.
Libre rapidement.
Adr. C.V. et prét. à nº 2.465 Publicités Réunies, 112 bd Voltaire, 75011 PARIS.

GROUPE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE

PARIS-BRETAGNE
Pour partic. à d'import. projets de télécom. de processus industriels de base de données.

INGÉNIEURS TÉLÉPHONE

4 ans d'expérience en logiciel appliqué à la TÉLÉPHONIE TEMPORELLE

INGÉNIEURS SYSTÈMES

4 ans d'exp. MOTOROLA 6809 - 68000, projets de concep. de logiciel de télécommunication.
Postes à responsabilités.
SALAIRE TRÈS MOTIVANT.
Écrire à nº 2.427 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Pour Société aéronautique recherchons pour créations de postes

INGÉNIEURS

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
5 ans d'expérience minimum connaissant outil informatique et CAO.
I.F. - ETT
15, rue Jussieu, Paris 5e.
Mº Jussieu. Tél. 707-57-59.

BANQUE RÉGIONALE PRIVÉE recherche pour son agence parisienne un ou une

ATTACHÉ(E) DE DIRECTION

Pour gestion et développement antenne commerciale ; une excellente présentation et une bonne expérience bancaire sont indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº T 036.494 M à REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOPELEM

SOCIETE D'OPTIQUE, FABRICANT D'INSTRUMENTS DE PRECISION ET SYSTEMES VARIES, UN DES LEADERS DANS LES EQUIPEMENTS OPTRONICS MILITAIRES
1500 personnes - 120 ingénieurs
recherche pour son Siège à LEVALLOIS-PERRET (92)

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

1) ASSERVISSEMENTS HYDRAULIQUES
Formation ingénieur mécanicien avec 3 ans d'expérience dans les asservissements ou systèmes hydrauliques

2) ACTIVITE SYSTEMES
Formation ingénieur électronicien avec une expérience en informatique (SOFT)

3) EQUIPEMENT ARMEMENT
Ingénieur mécanicien, électronicien ou opticien, ayant quelques années d'expérience commerciale pour la négociation de marchés avec les organismes d'état ou sociétés civiles d'armement, en grande partie français, mais également à l'export.

Pour ces postes, les candidats seront chargés, sous l'autorité d'un chef de division, et en liaison avec nos services techniques et de fabrication, de la prospection, des études correspondantes, et de la négociations avec nos clients.

Adresser C.V. au Service du Personnel de SOPELEM
102, rue Chaptal
92306 LEVALLOIS PERRET Cedex.

JEAGER recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour COORDINATION CLIENTS B.E. PRODUCTION
Ecrire avec C.V., réf. 82.337 ECOP, 100, avenue Lénine 92000 NANTERRE chargé de la sélection.

Cabinet expertises comptables clientèle variée (PME, Sociétés cotées en bourse) recherche

STAGIAIRES

débutants ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience ; pour missions d'expertises comptables et de révision.
Les candidats issus d'une grande école de commerce ou Paris-Dauphiné seront titulaires du DECS et auront une bonne connaissance de l'anglais.
Adresser votre candidature avec C.V. et prétentions à : Nº M. 49.142 BLEU 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

VILLE DE SAINT-DENIS recrute par mutation ou sur titre

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE ou DIVISIONNAIRE

- Pour direction service nettoiement :
- Dynamisme aptitudes direction personnel facilité contact population ;
- Connaissances mécanique souhaitées.

Adr. cand. et C.V. à Monsieur le Maire.

CABINET DE BREVETS D'INVENTION PARIS

Recherche pour collaboration extérieure

TRADUCTEURS DE BREVETS EXPÉRIMENTÉS

Anglais et/ou allemand version et/ou thème haute qualification technique et linguistique exigée.

Écrire en précisant : langue, spécialité technique, références, conditions.

Bureaux de traductions s'abstenir.
CABINET A. BOUJU
38, av. de la Grande-Armée, 75017 PARIS.

Organisme National de Formation recherche

ANIMATEUR DE FORMATION

en gestion de stocks et droit social.
(Vacations ou temps plein).
Adresser C.V. dét., lettre manuscrite et prét. s/réf. 7178 à PIERRE LICHAU SA, BP 220, 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

Dans le cadre de son développement ARGOS – Société de conseils – recherche :

- UN INGÉNIEUR CONSEIL, formation supér., avec bonnes connaissances informatique ;
- UN ANALYSTE PROGRAMMEUR, niveau IUT pour trv. base de données et conversationnel mini-ordinateurs et IBM 38 :
- UN PROGRAMMEUR expérimenté IBM 28 (GAP III) disponible rapidement ;
- UN PROGRAMMEUR expérimenté micro-ordinateurs et micro-processeurs (APPLE,CP/M...) ;

Pour ces différents postes, env. C.V., photo, prét., et date de disponibilité à ARGOS, 17, r. Lamandé, 75017 Paris.

QTEL

PRODUITS pour les RESEAUX

Pour élargir nos activités nous recherchons des

ingénieurs informaticiens analystes programmeurs

Nous concevons et réalisons des logiciels de communications portables, intégrés dans des architectures complexes (X25, Teletex, Vidéotex, SNA, DSA...).

Nous demandons une expérience préalable sur micro-processeurs, systèmes d'exploitation, procédures CCITT et IBM, ainsi qu'une forte motivation pour un travail rigoureux et autonome.

Merci d'adresser votre candidature, C.V. et prétentions à Bénédicte DELAHAYE sous réf. E 13/10.

SUGAT
11 rue Bailly - 92200 Neuilly
chargée de ce recrutement

CAISSE DE RETRAITE recherche pour son service informatique

RESPONSABLE DES ÉTUDES

Diplômé de l'enseignement supérieur, il aura une première expérience réussie.

Il sera chargé du suivi des liaisons avec les services utilisateurs, de l'élaboration et de l'adaptation des programmes.

Informatique moderne, moyen système + télétraitement. Equipe études : 10 personnes.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 247.517 M., à RÉGIE-PRESSE LE MONDE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

ENTREPRISE BATIMENT PARIS (8e) recherche

CHEF DU BUREAU PAIE

- Connaissances approfondies paies chantiers ouvriers et mensuels, législation sociale, formation continue.
- Expérience confirmée indispensable.

Adresser curriculum vitae + photo + prétentions sous nº T 036.510 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES

pour l'une de ses principales usines située dans le Sud-Ouest de la France

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ-RÉGULATION

Diplômé d'une grande école électricité électrotechnique, et ayant de fortes connaissances en électronique.

- Il aura la responsabilité du maintien en bon fonctionnement des installations électricité et régulation de l'usine.

tout en contribuant à la détermination des travaux neufs à exécuter et à leur réalisation

- Il établira le budget des travaux électricité et régulation et assurera le suivi des coûts.

Ce poste, formateur et évolutif, et qui exige des qualités humaines aussi bien que techniques, s'adresse particulièrement à un ingénieur débutant ou ayant une première expérience.

Adresser dossier et candidature précisant la rémunération souhaitée sous référence A2 à C.F.A. (DPRS), B.P. 133, 92200 NEUILLY.

Editeur juridique connu

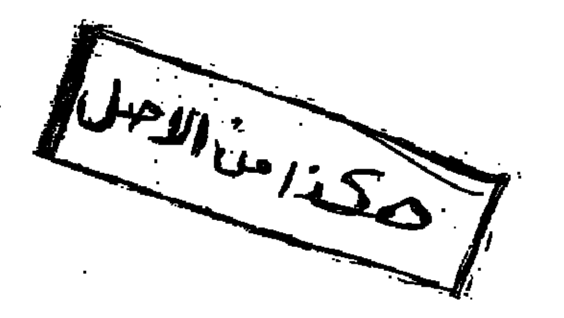
recherche pour assurer

LA REDACTION EN CHEF

D'études en droit des Sociétés, une personne ayant un très haut niveau de qualification juridique. Ce poste pourrait éventuellement être occupé par professeur de droit travaillant à son domicile à temps partiel, résidant à Paris ou en Province.

Rémunération en fonction de la qualification.

Prendre contact avec Madame RENAULD, 26, cours Albert-1er, 75008 Paris.



هكذا من الاصل

formation professionnelle

FORMATION-INFORMATIQUE
GARANTIE D'EMPLOI
(PAR CONTRAT)
SAPIAS FORMATION
forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
qui recevront
une formation privée (4 mois)
très complète
(COBOL, BASIC, TÉLÉTRAITEMENT)
BAC - Adresser C.V. lettre manuscrite au responsable
SAPIAS FORMATION
Tour Courcellor I, 2 rue Curnonsky
75017 - Paris - M° Louise Michel
Tél. 758.12.72 758.11.50 poste 41.55 ou 41.62

DEMANDES D'EMPLOIS

Femme capable cherche à mi-temps possibilité de seconder dans commerce. Libre de suite. Écr. s/nº 6.384, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 15 ans d'expér. secrétariat, dactylo. ch. emploi bant. Est. Écr. s/nº 6.386 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Retraité cadre, recherche : activité sec. commerc. ou industrie-contact. 603-10-61.

H. 32 ans, étude sup., journalisme, chinois. socio, exp. 2 a. en Chine. correspondant A.F.P. Shanghai, anglais, chinois, étudie ttes prop. presse, édition, ministères, relat. publiques, prof. socio-culturelles. T. 586-64-42.

J. F. 26 ans, 6 ans expér. BTS sec. dir., excell. présentation, tril. anglais, espag., cherche poste assist. direct., libre de suite. Téléph. : 647-66-88.

EXPORT MANAGER
expér. vente et marketing produits gde consomm., connaiss. marchés Europe, U.S.A., Moyen-Orient, Japon. Animat. d'équipe-nég. à niv. intern. Hme, quarant., format. CLE Sup. AC/HEC, tril. Anglais/Allemand. Rech. poste à respons. Écr. s/nº 3.675 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 31 ans, secrét. tril. angl., all., 10 ans, expér., licence histoire, cherche travail à temps partiel axé sur week-end. Écr. s/nº 3.651 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 28 ans, représentant en emballage (carton-polystyrène) cherche place région parisienne (N.E.). Possédant véhicule. Écr. s/nº 6.379 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 31 ans, licencié russe, diplôme russe affaires (CCIP) russe et anglais courants, exp. interprète et enseignement. Libre de suite étudie toutes propositions. 576-15-30.

JURISTE 27 ans, niveau doctorat, spécialisé droits des affaires, droit international, Anglais, Italien, 2 années expérience en entreprise et cabinet. Recherche emploi service juridique ou exportation. Écrire M. THORIN Thierry, 78, r. Beaubourg 75003 Paris.

Ex-gérant de société, attaché commercial depuis deux ans, 31 ans, bonne présentation, recherche emploi commercial. Étudie toutes propositions. Téléphone : 575-29-72.

DIRECTION GÉNÉRALE
H. 39 ans. Universitaire (Droit + Sc. P.)
- Exp. management, direction commerciale, marketing, organisation.
- Exp. direction P.M.E. + 50 pers.
- Angl.-Espag. connais. All. et It.
- Rompu négociations internationales.
- Esprit volontariste et de synthèse.
- Connais. marchés Espagnol-Italien, Amérique Latine.

Recherche : poste actif d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou Direction P.M.E.
Écr. s/nº 6.375 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCIAL d'ENVERGURE ACHETEUR 1re FORCE
ch. poste responsabilités pour défendre intérêts entreprises à caractère social.
Écrire ORBIS-CH
28, av. Franklin-Roosevelt. Paris-8e.

J.F. 25 ans, maîtrise ANGLAIS + formation commerce international + pratique micro-ordinateur : traitement texte. U.I.S.I.C.A.L.C., comptab. + dactylo. Libre immédiate. Écrire S. PAUTHIER, 25, av. Philippe-Auguste. 75011 PARIS.

Lic. écon. pol., 35 ans, cherche poste enseign. d'anglais, franc. courant. Libre fin nov. M. O'Doherty, 82, Durley Road. London N.16. Angleterre.

Jeune Femme 20 ans, DUT relations publiques recherche : son 1er emploi après stages, étud. toutes offres, très motiv. par sport musique et tourisme. Écr. s/nº 3.656 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 26 ans, formation supérieure
ATTACHÉE PERSONNEL
et de
RELATIONS SOCIALES
Expérience en entreprise, propose sa collaboration au sein de votre Service du Personnel
Écrire nº 49.338 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

Jeune fille 20 ans, niveau bac B, parle couramment espagnol, notions dactylographie cherche emploi de bureau ou de téléphoniste réceptionniste. Écr. s/nº 6.374 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 28 ans, lic. Sciences Eco., 4 ans de vente, anglais-italien courant, cherche poste cadre commercial, export ou marketing ou encadrement de vente. Écrire sous le nº T 036.466 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Américain, 32 ans, bilingue écrivain traducteur, spécialiste cinéma expér., carte de travail, cherche emploi Paris. Écrire sous le nº T 036.493 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme 35 ans, 17 d'expérience autodidacte B.P. Banque DIRECTEUR FINANCIER puis SECRET. GÉNÉRAL depuis 5 ans, dans P.M.E. ch. POSTE DIRECTION dans P.M.E. dynamique ou agence Banque de Paris ou Banlieue sud de préf. Mais province possible si propositions sérieuses. Écrire sous le nº 036.351 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 37 ans, 3e cycle gestion Eco, anglais, expér. formation 4 a., ch. poste gestion finance, service éco., format. entreprise, banque bur. d'étude France/étranger. Écrire M. de Souza, 58, rue de Cléry, 75002 Paris.

J. F., 31 ns, formation univers. économie, histoire et chinois, tril. Angl., chinois, (+ Esp.), exp. bureau, enseig., voyages, rech. emploi. Tél. : 287-28-56.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont moins nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une doc. sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS -Cedex 09.

LES ÉDITIONS LITO
PUBLIANT DES OUVRAGES DESTINÉS AUX ENFANTS
recherche de
NOUVEAUX AUTEURS
Écrire un texte d'imagination, ainsi que 3 textes de 10 lignes à : PIERRE ROSDAHL, ÉDITIONS LITO, 40, rue de Verdun, 94500 Champigny-sur-Marne.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends 604 turbo-diesel A-46, mod. 80, vert algue, intérieur havane boîte 5 vit. direct. assist. 61 000 km, état impec. Px 60.000 F. 781-69-68.

A vendre, VOLVO 343 L, automatique. Blanche. Juin 82. 3 000 km. Prix : 35.000 F. Tél. de 18 à 20 h, 205-09-07.

laissez les soucis aux autres achetez Volvo !
OFFRE EXCEPTIONNELLE
JUSQU'A JANVIER 83
VOITURES DE SERVICE
343-345
automatique
MODELES 81
VOLVO
VOLVO NEUILLY
16, RUE D'ORLEANS
747.50.05

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

PRÈS RUE ST-HONORÉ ÉGLISE DES HALLES EMPLACT. TOP 1 ORDRE 9, RUE VAUVILLIERS
Pptaire vd SURF. à rénover de 30 à 140 m², agences accept. 551-31-98 - 551-21-06.

Près PALAIS-ROYAL - Rare-Liv., 3 chbres, gde cuis., tt cft caractère. Prix 1 050 000 F. Téléphone : 550-34-00.

2e arrdt

RUE MONTMARTRE
Pptaire vd LIVING DBLE + 3 chbres, 2 bains. Refait neuf. 4e étage, asc., 130 m², 950.000 F. Tél. : 526-99-04.

N.-D.-des-Victoires pptaire vd Dans imm. caract. 2 p. 21 m². 160.000 F. Tél. : 553-91-45.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
GD HOTEL PARTICULIER
Nombreuses surfaces à rénover. Tél. : 766-03-18.

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES
50 m², 2 P. immeuble neuf, cave, parking. 544-26-30.

GOBELINS, limite 5e, 2 pièces à rénover 37 m², 210.000 F. Téléphone : 545-34-28.

CENSIER immeuble p. de t. ravalé 4 pièces, tt cft. 600.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

2, RUE DUPUYTREN
87, BD ST-GERMAIN. ODÉON. Imm. p. de taille, asc., 3 p. 90 m², rénové luxueusement, cuis. équipée + park., visite sur place. MARDI 26 de 13 h. 30 à 17 h. 30.

BD RASPAIL URGENT
Récept. s. à manger, cuisine équipée. 2 chbres, impecc. 1 450 000 F. Tél. 222-08-19.

7e arrdt

PLACE BRETEUIL (près) superbe studio refait neuf, 33 m², immeuble rénové. Prix : 359.000 F GARBI. 567-22-88.

8e arrdt

PRÈS MADELEINE
28 RUE GODOT-DE-MAUROY
Bel imm. ravalé, asc., TRÈS BEAUX STUDIOS et 2 P. refaits neufs, équipés 4e et 5e. Tél. : 551-31-98, 551-21-06.

12e arrdt

FAIDHERBE-CHALIGNY
Pptaire vd plusieurs 2 p. libres et occupés imm. pierre. BAS PRIX. Tél. : 526-54-61.

13e arrdt

Ravissant DUPLEX 115 m² liv. 3 chbres + TERRASSE 45 m², calme, sol. Tél. : 370-16-96.

14e arrdt

DENFERT sur square bel imm. 5e ét. asc. 82 m² + service. 850.000 F. Tél. : 545-34-28.

15e arrdt

Sèvres-Breteuil 354-95-10.
2 P. 40 m² CHARME

FÉLIX-FAURE
Je vends Rez-de-Chaussée et 2e étage, 2 studios état neuf. 130.000 F l'un à débattre. Tél. : 554-74-85.

CONVENTION
récent très beau 2 p. et c., gde loggia, 550.000 577-74-38.

RUE LOURMEL
Beau studio tt cft, 9e ét., balc. vue, imm. gd stand. 320.000. VERNEL. 526-01-50.

PIED. Mº CONVENTION
Récent standing 1974
Splendide 85 m² + balcon, 11e étage. Vue exceptionnelle 1.050.000 - 532-66-10.

PASTEUR PLEIN CIEL
55 m² + terrasse 30 m² sud, box. Tél. : 370-16-96.

16e arrdt

AV. VICTOR-HUGO
près Étoile, beau 300 m², formant hôtel part., très belle récept. 150 m² + 4 ch. 2 sanit., 2 ch. serv. 4.000.000 F à déb. Sté FERRARI, 42, rue de Berri, 75008 PARIS. 563-07-77.

17e arrdt

PRÈS ÉTOILE
10.000 F le m². Bel imm. 1900, pierre de taille. BEAU 7/8 P. 290 m², 2e ét., asc., balc. Expos. Sud-Est, 2 chbres serv. idéal profes. libér. 523-50-95.

CHAMPERRET - Bon choix studios et 2 pces à partir 208 000 F - Tél. : 553-91-45.

18e arrdt

Mº LAMARCK
Bel immeuble pierre de taille, 4e étage, ascenseur, 100 m² + service, grand living + 3 chambres. Tout confort. Prix intéressant. 1, rue Gaston-Couté (angle 45, rue Lamarck). Mardi Mercredi, 14 h 30/17 h.

RUE CUSTINE
dans immeuble pierre de taille
2 P. R.-de-Ch. Libre 130.000 F
2 P. R.-d-Ch. Occupé 88.000 F
3 P. 6e ét. Occupé : 105.000 F
Téléphone : 227-74-80.

RUE LAMARCK
Pour acheteur avisé 2 et 3 p. occupés. Imm. pierre, ascens. Téléphone : 280-26-23.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, RARE
170 m², gd stand., serv. Park. 1.750.000. VERNEL. 526-01-50.

NEUILLY BARRES
APPARTEMENT DE PRESTIGE
S/bois récept. boiseries 100 m², salle à manger, 3 chambres, 3 bains, 4 chambres serv., salle de bains, boxe 3 voitures. 5.500.000 F
Ag. Matignon Immobilier. Tél. : 747-95-40 +.

A vendre BOULOGNE 3 p. tout confort, asc., tél., cave. Inf. 296-61-38 ou 277-33-11 ap. 20 h

CLICHY. Rue de Neuilly SNCF et Mº - 3 pièces confort Dans bel imm. - 553-91-45.

Province

A vendre, Nîmes-Ouest, appt T5, standing bien exposé, avec ou sans box dans garage. fermé. Prix à débattre. S'adresser M. Sueur, 48, galerie Richard-Wagner. 30000 NIMES.

propriétés

SOLOGNE
A VENDRE
PETITS TERRITOIRES DE CHASSE
dont un constructible
Possibilités étangs
Écrire HAVAS ORLÉANS, nº 200.395.

LOT MANOIR XIIIe
Restauré, 10 pces + dépend., falaise et grottes 6 hectares. Prix intéressant VU URGENCE. A.V.L., téléph. : 874-82-22.

15 KM DE VERSAILLES
370 m², 11 p., parc 8.600 m². A.V.L., téléph. : 874-82-22.

SAONE-ET-LOIRE
16 pces, écuries, 7 hectares. A.V.L., téléph. : 281-07-94.

secrétaires

ETABLISSEMENT FINANCIER
faisant partie d'un groupe important, spécialisé dans le financement des véhicules et biens d'équipement, quartier place Vendôme, recherche pour son service PRÉ-CONTENTIEUX
UNE COLLABORATRICE
- 30 ans environ ;
- très bonne sténo-dactylo ;
- connaissances de base de droit et de procédures indispensables ;
- capable après une période d'adaptation de gérer des dossiers en cours de procédure.

Poste stable à pourvoir immédiatement
- salaire fixe X 13.5 ;
- restaurant d'entreprise ;
- mutuelle-prévoyance ;
- horaires libres.

Écrire avec prétentions et C.V. détaillé à nº 9.337 TELEX PA-JONCTION 34 Bd Haussmann, 75009 PARIS qui transmettra.

Cherchons Paris, quartier Étoile, secrétaire-dactylo à temps partiel. Connaissances anglais. Envoyer C.V. + photo. Écrire sous le nº T 036.486 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représentation offres

Société spécialisée dans électrodes et brasures spéciales recherche sur l'ensemble du territoire des V.R.P. multicartes introduits dans industries. Forte commission. Envoyer photo et C.V. détaillés s/nº 7.209 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris qui transmettra.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX copies, thèses, rapports, etc. Téléphonez au : 306-08-88.

capitaux propositions commerciales

RECHERCHE INVESTISSEURS
projets AGRO INDUSTRIEL et IMMOBILIER au
COSTA-RICA
projet IMMOBILIER en ESPAGNE
(COSTA BLANCA)
Écrire COSTA EURO-KORTRIJKSTRAAT 22 D 8600 MENEN/BELGIQUE.

cours et leçons

Cours particuliers américain tous niveaux, spécialiste cas difficiles. Tél. : 327-67-26.

occasions

GAYOUT, 4, bd Saint-Martin (10e), 607-61-10, fermé lundi ach. cpt photo, ciné, films, vidéo, Hifi, disques, cassettes, télé et grands choix matériel occasion.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

PORTE D'ITALIE petit imm. neuf 1000 m²
MOTTE-PICQUET immeuble indépendant 150 m²
ÉMILE-ZOLA 600 m²
PREBAIL
260-30-83 — 296-53-01.

Locations

PONT DE NEUILLY
Immeuble moderne sur quai. Burx 50, 100, 200, 600 m². Prix intéressants, parkings à volonté. Tél. : 285-21-64.

VOTRE SECRÉTARIAT PERMANENT
VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL (8e) COLISÉE-ÉLYSÉES
TÉLEX ET TOUS SERVICES CRÉATION DE SOCIÉTÉS
A.F.C. : 359-20-20.

Proximité place Victor-Hugo
A LOUER : 720 m²
de bureaux luxueux
possibilité exposition sur belle façade. Parking. Archives.
HAMPTON : 225-50-35.

PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES
UN NOUVEAU CENTRE D'AFFAIRES PRESTIGIEUX
Votre adresse, votre bureau, votre secrétariat, votre salle de réunion. POUR UN JOUR OU PLUS
LE SATELLITE,
8, rue Copernic, 75116 Paris. Téléphonez au : (1) 727-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
Tél. : 355-17-50.

8e-St-Philippe-Roule,
330 m², imm. stand. 8 park.
AVENUE DE NEUILLY
350 m², neuf
SAINT-AUGUSTIN
844 m² divisibles
POISSONNIÈRE
200 m² en bon état
ÉTOILE
200 m² bon standing
PORTE MAILLOT
1.000 m², grand standing
DE MONCAN
Téléphonez au : 563-17-63.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F PAR MOIS 1 DOMICILIATION + SERVICES S.A.R.L. Artisans. 296-36-74.

DOMICILIATION (8e)
R.M., R.C. - 200/300 F/mois.
Av. SERVICE COMPLET
TÉLEX SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
TOUTES DÉMARCHES
AGECO : 294-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ.)

(9e) 90 m² - 200 m²
4 et 9 bureaux très clairs TRÈS BON ÉTAT
M. SOLAL : 562-63-28.

RUE D'HAUTEVILLE
Imm. indépend. récent R. + 4 Parfait état nombrx parkings.
M. SOLAL : 562-63-28.

(11e) République, 200 m² divis.
(18e) Guy-Môquet, 600 m².
Vente ou location
PLACE DE L'OPÉRA, 200 m², grand standing
MARAIS, 500 m², rénové.
(8e) EUROPE, 350 m².
MARC DANTARD
Téléphonez au : 265-03-23.

WEATHERALLS
CONCORDE, 164 m², luxueux.
NEUILLY, 180-268 m², bon standing.
MILAN, 834 m² vente ou loc.
CAMBRAI, 370 m², standing.
Tél. : 563-05-50.

NE LOUEZ PLUS VOS BUREAUX SANS CONSULTER
IMINCO
50, CHAMPS-ÉLYSÉES (8e).
Tél. 562-35-50.

15e ÉMILE ZOLA
220 m² standing neuf s/jardin. 562-62-14.

Votre Nouvelle Implantation ?
UFFI
522-12-00

1e 150,260,380m²
2e 50,73 ; 136m²
8e 110,164,300m²
11e 650,950,1600m²
13e 400 à 8600m²
19e 78,410,1200m²
NEUILLY 250 m²
Prébail 260-30-83/296-53-01

RÉAUMUR ARTS ET MÉTIERS
Bureaux sur 2 niveaux 400 m²
A rénover — bail neuf
SAGGEL VENDOME
522-38-00.

R. SAINT-LAZARE
115 m² 6e étage
140 m² 2e étage
187 m² 3e étage
BUREAUX RÉNOVÉS BON STANDING
SAGGEL VENDOME
522-38-00.

AV. CH. DE GAULLE
280 m² rénové immeuble récent. Parking
GEFIC CTI
720-50-80.

5e LUXEMBOURG
600 m² à louer
AUGUSTE THOUARD
Tél. 265-54-07 (Poste 248).

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES recherche ctre Paris 3/4 bur. 80 m² Téléphone : 539-55-65.

8e A LOUER
ALMA : précaire 180 m²
SAINT-AUGUSTIN : 280 m²
AUGUSTE THOUARD
265-54-07 p. 242-248.

8e COURCELLES
200, 400,950 m² à louer
AUGUSTE THOUARD
265-54-07 Poste 318.

PROX. BEAUVAU
Galerie 80 m² bail à céder
AUGUSTE THOUARD
S. BRUGERE 265-54-07.

locaux commerciaux

Locations

(9e) CHAPTAL
480 m² SUR DEUX NIVEAUX, entrée indép. Idéal show-room.
M. SOLAL : 562-63-28.

PÉRIPH. NORD 600 à 1400 m²
LEVALLOIS 1000 m²
PANTIN 800 m²
Prébail 260-30-83/296-53-01.

locaux industriels

Locations

WEATHERALLS
ARGENTEUIL, à part. 300 m².
FRESNES, 1.100 m².
BAGNOLET, 1.600 m².
GENNEVILLIERS, à partir de 500 m².
Tél. : 563-05-50.

PARIS 18e LOCAUX INDUSTRIELS NEUFS
Petites et grandes surfaces
SOPREC 306-03-03.

fonds de commerce

Ventes

Part. vend raisons santé centre gde ville, rég. Est (Lorraine) SALON DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTÉ 500 m² en pleine exp., très grande renom., install. réc., grand standing. Très gros c.a. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais très bon gestionnaire). Écrire sous le nº T 036431 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RUE TOLBIAC
BIJOUTERIE (possibilité autre commerce) installation chic. logt 3 p., cuis., petit loyer + cession bail. Tél. : 285-21-84.

Locations

Loyer annuel : 12.000 F. Bail : 8 ans + petit logement, excellente situation, prox. nouveau Parc des Princes Cession de Bail : 140.000 F. Tél. (1) 672-04-48.

boutiques

Ventes

(7e) BOURGOGNE
500 m² + 50 m² à céder.
(8e) FR.-ROOSEVELT
35 m² + 30 m² à céder.
(9e) LAFAYETTE
30 m² + 30 m² à céder.
M. SOLAL : 562-63-28.

CREEZ VOTRE ENTREPRISE
AVEC L'ASPAC LE 1ER RESEAU FRANCAIS
- Siege Social et domiciliation (de 150 a 350 Frs par mois)
- Secretariat, telex, permanence téléphonique.
- Loc bureaux meubles, recrutements, assist. commerciale.
- Constitutions de societés, toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux-boutiques de gestion
CAEN, GENEVE, LUXEMBOURG, LYON, MONTPELLIER, NANCY, NANTES, NICE, ORLEANS, RENNES, ESSONNE, VAL DE MARNE, VAL D'OISE
PARIS (8ème - 9ème - 15ème)
Renseignements et réservation centrale : (1) 293.60.50 +

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SELECTIONNES LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES Téléphonez au 296-58-10.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphone : 282-12-50.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement, clientèle assurée. Service gratuit — 770-25-90.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pav. pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates, APPARTS HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT 562-78-99

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés. Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

immeubles

A vdre à L'ISLE-ADAM
Bon immeuble, 2e étage, libre, rez-de-chaussée, loué commerce Tél. ap. 20 H 30, SILLY. Tél. : (3) 496-26-87.

BATIMO - 553-91-45
Ach. immeub. Paris-périphérie.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris (XIe), tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

12e. Libre de suite, 2 p., tout conf. 75.000 F cpt + 3.650 F. Fmme 80 ans. — 266-19-00.

EUROPE, bel imm. pierre de t.
BEAU 4 PIÈCES, LIBRE
83 m², soleil, impeccable 400.000 F + rente 6.300 F. 75 et 85 a. Vernel. 526-01-50.

Très bon placem. BOULOGNE Pte St-Cloud, stdg. p. de t. beau 3 p., 72 m² occ. 1 tête 82 a., 146 000 + rente 4 500 LODEL 356-00-44.

villas

BOUGIVAL
S/Coteau boisé charmante villa Ile-de-France, gd séj. av. mezzanine, salle à manger, 5 chbres, 2 bns, cabinet toil. Dépend. tt cft, jardin boisé. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET (3) 976-05-90.

domaines

Achèterais
VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Écrire sous la réf. 246.608 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

INVESTISSEZ FRANÇAIS AUX CARAIBES A SAINT-MARTIN
Terrains viabilisés en bordure de mer. Téléphonez au : 261-84-56.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

CARNET

Réceptions

— En l'honneur du président de la Chambre des représentants, M. Georges Ladas, et de la délégation des parlementaires chypriotes en visite officielle en France, l'ambassadeur de Chypre et Mme Petros Michaelides ont donné une réception, lundi, dans les salons de leur résidence.

Naissances

— M. et Mme Jean-Louis BALOUZET ont la joie d'annoncer la naissance de

Fabien,

le 5 octobre.
5, rue de Luynes, 75007 Paris.

— Marie-Hélène et Laurent DU PASQUIER, Guillaume LANES, son frère, ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathilde,

le 20 octobre.
54, rue de l'Eglise,
75015 Paris.

— Le docteur Francis PEILLET et Mme, née Madeleine Bordarier,
sont heureux d'annoncer la naissance de leurs deuxième et troisième petits-enfants :

Alice,

le 26 mai, à Saint-Etienne, au foyer de Françoise et André Bonnet.

Armand,

le 15 octobre, à Paris, au foyer de Marianne et Jean-Philippe Delage
45, rue Francisque-Voytier,
42100 saint-Etienne.

Mariages

— Agnès LANDWEHRLEN et Thierry WEILL ont le plaisir d'annoncer leur mariage, le 2 octobre, à Besançon.
Les Balcons de Velchée,
Avenue du Général-Leclerc,
54220 Malzeville.

Décès

— Mme Marcel Jacob,
Catherine et Daniel Breton,
Véronique et François Bock,
Eric Breton
font part du décès de

M. ANDRÉ-LEVY,
violoncelliste,

survenu le 23 octobre 1982.
Les obsèques auront lieu le 27 octobre, à 14 heures, à l'église réformée, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

— Mme Horace Billet, son épouse,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Blotière et Valérie,
M. Jean-Pierre Billet,
Le comte et la comtesse Michel de Saint-Seine, Eric et Gaëlle,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Horace BILLET,
chirurgien des hôpitaux de Paris,
membre de l'Académie de chirurgie,
professeur au Collège de médecine,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 octobre 1982.
Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 22 octobre 1982.
Cet avis tient lieu de faire-part.
115, rue de Courcelles,
75017 Paris.

— Mme Julien Durand
Et ses enfants :
Micheline et Maurice Maingay,
Odile et Alex Zaitra,
Janine-Claire et Derek Shingleton,
Christian Durand et Josiane Laclau,
Alain et Maria-Térésa Durand,
Jean-Claude Durand-Castel,
Bernard et Christiane Durand,
Jacqueline et Rainer Kruse,
Ses vingt petits-enfants, ses neveux et nièces,
Les familles Trouillet, Galibert, Parot ont la douleur de faire part de la mort de

Julien DURAND,
ingénieur général des mines
en retraite,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
et des mines,
ancien directeur des Carburants,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

endormi dans la paix du Seigneur, où il retrouve son fils aîné

Jacques,
mort pour la France
à l'âge de dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 26 octobre, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Etienne à Toulouse.
La famille ne reçoit pas.
Prière de s'inscrire.
34, rue de Metz,
31000 Toulouse.

— Lyon, Morestel, Paris.
Il a plu à Dieu de rappeler à Lui sa servante,

Mme veuve FLEURY CHAVANNE,
née Marguerite Terrat,

pieusement endormie dans la paix du Seigneur dans sa cent unième année.

De la part de
M. et Mme Jean Chavanne,
Docteur et Mme Louis Chavanne,
Docteur et Mme Henri Chavanne,
Mme Jean Nicolaï,
Professeur et Mme Albert Chavanne,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Chavanne, Hamel, Granier, Picketty, Abelin, Guérin et de la Chapelle.
La messe de funérailles sera célébrée le mercredi 27 octobre à 11 heures en l'église de Collonges-au-Mont-d'Or (corps déposé).
Condoléances sur registre.

— M. Marcel Chatelet, ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Lavollay, ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Mme Marguerite LAVOLLAY,

leur belle-sœur, tante et grand-tante, survenu le 11 octobre 1982, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Tour Athènes, 75, rue du Javelot, 75645 Paris Cedex 13.
4, rue des Jacobins, 77160 Provins.

— On nous prie d'annoncer les décès de

Etienne LÉVY,
vice-président d'honneur
du Syndicat national des antiquaires,
expert près les douanes françaises,

survenu le 10 octobre 1982, dans sa quatre-vingt-unième année,
Et, le 18 octobre 1982, dans sa soixante-seizième année, de son épouse,

Denise LÉVY,
née BEQUE,

qui repose à ses côtés au cimetière du Montparnasse.
Leurs obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
De la part de M. et Mme Claude Lévy et de leurs enfants, ainsi que de toute la famille et des proches.

— M. et Mme Francis Mahieux,
Mmes Florence et Sophie Mahieux,
Mlle Catherine Delétang,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine LYARD,
née Delétang,

leur mère, grand-mère et sœur.

L'inhumation a eu lieu à Antibes dans la plus stricte intimité.

— Mme Anne Piontkowsky,
Philippe Jacquinot,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

comte Georges PIONTKOWSKY,

leur père et grand-père,
survenu le 17 octobre 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église Saint-Séraphin de Sarov.
Cet avis tient lieu de faire-part.

163, rue de Rennes, 75006 Paris.

— Mme Noël Pouderoux,
M. Paul André Pouderoux,
M. et Mme Hermant
Et leur famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Noël POUDEROUX,

survenu le 21 octobre.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 25 octobre 1982.
Cet avis tient lieu de faire-part.

62, boulevard Flandrin,
75016 Paris.

— Le conseil d'administration de l'association CEGOS,
La direction et les collaborateurs du groupe CEGOS,
ont le profond regret d'annoncer le décès, le 21 octobre 1982, de leur président d'honneur,

M. Noël POUDEROUX.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Tour Chenonceaux,
204, rond-point du Pont-de-Sèvres,
92516 Boulogne.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Jean Poupardin,
M. et Mme Marc Poupardin,
M. et Mme Jacques Tissot,
M. et Mme Denis Poupardin,
M. François Poupardin,
Le docteur Didier Poupardin et le docteur Danièle Ducas,
Ses douze petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean POUPARDIN,
née Cécile Pigeaud,

survenu le 19 octobre 1982.
« Ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour, mais la plus grande des trois est l'amour. »
I. Cor. 13.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Fontainebleau.

— Mme Jean-Baptiste Roy-Puzenat,
Les familles Migny, Darbelet, Rivière et Doury
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste ROY,
ingénieur technicien,
conseiller technique
à la direction Renault,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 24 octobre 1982, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Nicolas de Ville-d'Avray, suivie de l'inhumation au cimetière de Beaulon (Allier), dans le caveau de famille.

6, rue de la Sablière,
92410 Ville-d'Avray.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Roger SPINHIRNY.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 21 octobre à Blajan (Haute-Garonne).
Une messe sera dite à son intention à l'église Saint-Séverin, Paris-5e, par le chanoine F. Connan, le samedi 6 novembre, à 10 h 30.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Gérard Le Floch, M. et Mme Loïk Le Floch-Prigent, Fanny et Vincent, touchés des très nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès du

docteur Gérard LE FLOCH,

remercient toutes les personnes qui ont partagé leur peine.

Avis de messes

— Un service solennel à la mémoire de

M. Noël LE MARESQUIER,
membre de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,

décédé le 20 octobre 1982,
sera célébré le jeudi 28 octobre 1982, à 12 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

De la part de :
Mme Noël Le Maresquier, son épouse,

Mme Jean-Pierre Durand-Gasselin,
Mme Isabelle Le Maresquier,
M. et Mme Nicolas Le Maresquier, ses enfants,

M. et Mme René Galy-Dejean, Carl-Erik, Marie-Isabelle, Marie-Caroline et Marie-Victoire Henin, Eléonore Le Maresquier,
ses petits-enfants,

Cyril, Adrien et Jérôme Galy-Dejean,
ses arrière-petits-enfants,

22, boulevard Flandrin,
75016 Paris.

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

Gilbert SIGAUX,
écrivain,
mort le 12 octobre,

en l'église de Théméricourt, le vendredi 29 octobre, à 11 h 15.
Théméricourt, 95450 Vigny.

Soutenances de thèse

— Université Paris-V (René-Descartes), jeudi 28 octobre, à 15 heures, salle des Commissions, Mme Cecilia Quaas Fermandois : « Les nouvelles tendances de l'évaluation de la performance scolaire : l'évaluation normative et l'évaluation critériée ».

— Université Paris-X (Nanterre), jeudi 28 octobre, à 14 heures, salle C 26, M. Yvon Lafrance : doctorat d'Etat sur travaux.

— Université Paris-II, vendredi 29 octobre, à 10 heures, salle des Commissions, M. Bruno Carre : « Les liaisons économiques entre la rente et le pouvoir. »

— Université Paris-II, vendredi 29 octobre, à 14 h 30, salle des Commissions, M. Othman Bouabid : « La politique marocaine des Etats-Unis. »

— Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), vendredi 29 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Martine de Rougemont : « La vie théâtrale en France au dix-huitième siècle. »

— Université Paris-VIII, vendredi 29 octobre, à 14 heures, salle G 201, M. Jacques Crépault : « Genèse du raisonnement cinématique ; processus d'inférences chez le préadolescent et l'adolescent. »







Le Monde **régions**

Limousin

L'EAU, NOTRE CAPITAL

La Creuse aux mains des aménageurs

TROIS BARRAGES : DES GORGES NOYÉES SUR 15 KILOMÈTRES

Trois barrages E.D.F., et ce sont 15 kilomètres de gorges de la Creuse qui sont noyées, quatre digues, et, cette fois, ce sont les gorges de la Vézère qui se transforment en lac artificiel. Ainsi, par bribes et par morceaux, se gaspille le patrimoine naturel du réseau hydrographique national. Les kilowatts et les taxes professionnelles priment tout. D'un côté les électriciens et les élus, de l'autre les défenseurs du milieu naturel : la partie n'est pas égale.

L'intérêt national ? On attend en vain une politique globale, cohérente et à long terme qui définirait les règles de la mise en valeur et de la protection des cours d'eau français. L'équivalent, en somme, des textes qui ont mis un peu d'ordre dans l'exploitation de la montagne et du littoral.

De notre correspondant

Limoges. — En juillet dernier, le conseil général de la Creuse a, par 21 voix sur 23, donné son accord à la construction d'un ensemble hydro-électrique dans la moyenne vallée de la Creuse, entre Guéret et le barrage d'Eguzon. Dans le dossier que les pouvoirs publics ont en main, cet avis favorable rejoint celui émis par les commissaires enquêteurs à la suite de l'enquête publique. S'y trouvent aussi deux avis en partie défavorables : celui de la commission départementale des sites et celui de la délégation régionale à l'environnement. Cette dissonance résume la controverse suscitée dans la région limousine par le projet de l'E.D.F.

Pour les ingénieurs, il s'agit d'achever la domestication de la Creuse par une série d'ouvrages. Il y a d'abord le barrage de l'Age, qui vient d'être mis en eau. Deux autres retenues sont prévues en amont : l'une aux Chézelles, l'autre à Champsanglard. Ces trois digues successives formeront un escalier de retenues qui, au total, « couvrira » 15 kilomètres de rivière.

Or ces 15 kilomètres sont aujourd'hui les plus pittoresques de la vallée de la Creuse. La rivière s'y enfonce dans des gorges granitiques profondes et sauvages, à peine effleurées par les routes carrossables. La nature, préservée, y attire de tous les départements à l'entour les pêcheurs de truites, les virtuoses du kayak et les alpinistes à la recherche de belles parois pour s'entraîner.

C'est pourquoi l'hostilité au projet a immédiatement gagné des sphères d'opinion plus larges que les traditionnels mouvements d'écologistes militants. Neuf associations locales et régionales ont conjugué leurs efforts pour tenter de s'opposer à cet aménagement : on y trouvait des protecteurs des sites, des canoéistes, des varappeurs, des archéologues, des scientifiques de la Fédération limousine d'étude et de protection de la nature.

Pour désamorcer le conflit, le préfet de la Creuse proposa une procédure inhabituelle : l'organisation au mois de juin dernier d'une « audition publique », à la mairie de Champsanglard. Là-bas, M. Jean-Louis Allera, président du Kayak-club marchois et porte-parole des neuf associations, rappela le point de vue commun des opposants : « *Nos associations ne sont opposées ni au développement économique local ni à l'hydro-électricité... Mais elles rappellent leur attachement aux gorges de la Creuse, qui sont l'un des plus beaux sites naturels préservés du Limousin. Depuis de nombreuses années s'y développent des activités sportives et culturelles auxquelles participent de très nombreux jeunes : pêche sportive, canoë-kayak, escalade, randonnées pédestres, étude du milieu naturel. La qualité de ce site, cette animation en toute saison, c'est une réalité et c'est un atout majeur pour un tourisme vert que le département et la région s'efforcent de promouvoir. La Creuse va-t-elle brader ce qu'elle a de plus original et de plus prestigieux ?* »

L' « opposition » accepte l'édification du barrage de Champsanglard, à l'entrée des gorges. Il aurait l'avantage de noyer un barrage plus petit, aujourd'hui désaffecté, celui de Bonnavaud, édifié en 1902, et dont l'état d'abandon actuel constitue une indéniable dégradation du paysage. Ce point de vue a été également celui de la commission des sites et de la délégation régionale à l'architecture et à l'environnement. Oui à Champsanglard, ont-elles dit, mais non aux Chézelles, qui noiera l'essentiel des gorges, notamment les parcours de kayak et la base de l'à-pic rocheux de Jupille, où se retrouvent les varappeurs. « *Les projets*, conclut M. Jean-Louis Allera, *doivent être modifiés, améliorés, assortis de compensations.* »

Quelques redevances pour des budgets squelettiques

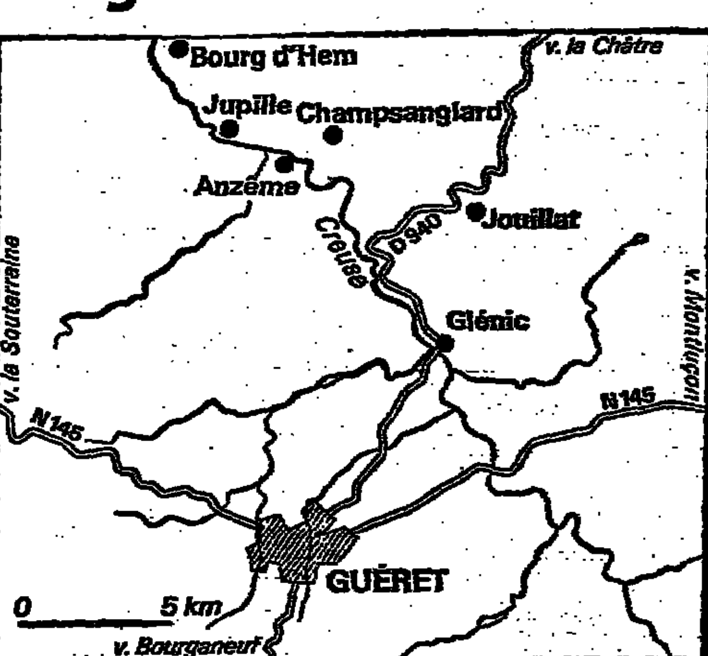
Pour E.D.F., il n'est pas question de modifier le projet initial : les trois barrages forment un ensemble. C'est parce que l'eau de la Creuse sera turbinée trois fois successivement que ce complexe hydro-électrique atteindra sa pleine efficacité. Des compensations ont néanmoins été promises. Le conseil général a demandé qu'elles soient notées sur le cahier des charges : l'aménagement d'un parcours kayak de substitution et une plate-forme d'accès au site d'escalade.

Quant aux élus des cinq communes riveraines intéressées (Anzème, Bourg-d'Hem, Champsanglard, Glenic, Jouillat), après bien des hésitations, ils ont accepté le projet E.D.F. A elles cinq, ces communes ne totalisent pas deux mille âmes. Elles continuent à perdre une cinquantaine d'habitants par an. Elles saisissent donc le moindre ballon d'oxygène, la plus petite espérance de survie. Non que le projet soit créateur d'emplois (les bassins sont entièrement automatisés), mais il procurera quelques redevances qui nourriront des budgets squelettiques. Les plans d'eau amèneront peut-être des touristes moins sportifs et plus traditionnels, mais plus « consommateurs ». Le conseil général a déjà suscité une réunion des élus locaux et départementaux pour créer un syndicat mixte. Celui-ci réaliserait les aménagements nécessaires à l'exploitation touristique de cette zone.

Les opposants au projet semblent donc avoir perdu la bataille. Mais sont-ils résignés à perdre la guerre ? Dès la rentrée, plusieurs associations ont décidé de saisir le haut comité de l'environnement.

Des kilowatts plutôt qu'un site sauvage, des pédalos à la place des canoës ? Dans la Creuse comme ailleurs, le problème est posé.

GEORGES CHATAIN.



Trois barrages hydroélectriques vont barrer — et noyer — la vallée de la Creuse entre Glénic et Bourg-d'Hem. Les élus sont pour, les associations contre.

La Vézère à son tour

Les gorges de la Creuse ne sont pas seules en cause en Limousin. E.D.F. a en cours un second projet de quatre barrages en escalier dans les gorges de la Vézère (dans la commune de Vigeois, en Corrèze), dans des sites dont la morphologie est identique : un passage granitique, encaissé, difficilement accessible, avant le débouché de la rivière en Périgord.

Le passage de la voie ferrée Paris-Toulouse au fond des gorges limite la hauteur des ouvrages prévus à moins de 20 mètres chacun. Production globale envisagée : 79 millions de kilowatts-heure par an, soit la consommation de l'agglomération de Brive (Corrèze). En Corrèze comme en Creuse, ce projet divise la population entre les partisans du développement économique (au premier rang desquels les élus locaux) et les défenseurs de l'un des derniers sites préservés du Limousin.

30 MILLIONS POUR AIDER LES COMMUNES RURALES

Trop de nitrates dans les canalisations

Trente millions de francs destinés à aider les communes rurales à s'assurer de nouvelles ressources en eau potable viennent d'être répartis entre les régions. C'est ce qu'annonce un communiqué du ministère de l'agriculture.

Ces travaux, qui porteront sur l'amélioration des réseaux d'adduction et la recherche de nouvelles ressources, sont rendus nécessaires par la pollution croissante des eaux potables, notamment par les nitrates. Selon le ministère de l'agriculture, sept cent mille habitants de communes rurales consomment actuellement une eau dont la teneur en nitrates dépasse la limite de 50 milligrammes par litre. Or les pays de la Communauté européenne se sont engagés à ne pas dépasser cette norme à partir de 1985.

Pour y parvenir on évalue à 600 millions de francs les sommes qui devront être consacrées à des travaux à courte échéance sur le seul territoire français. Il s'agit d'éliminer les nitrates dans l'eau distribuée, d'interconnecter les réseaux de communes voisines, d'approfondir ou de déplacer des forages.

La décision du ministère de l'agriculture fait suite à la publication en septembre dernier par le mensuel *Science et Vie* d'une enquête sur la qualité des eaux intitulée « Eau potable : imbuvable dans plus de quatre mille cinq cents communes ». La rédactrice de cette enquête, Mme Jacqueline Denis-Lempereur, y rappelait que la première alerte avait été donnée en juin 1981 par un rapport de l'équipe de M. Jean-Claude Lefeuvre, professeur au *Muséum d'histoire naturelle*, à Paris.

Ce travail, qui analysait la situation de onze départements, concluait que dans six départements plus de 30 % des communes étaient alimentées avec une eau non conforme aux normes. Ce « sondage » assez alarmant avait provoqué une enquête du ministère de la santé. Celle-ci, à son tour, avait montré que 23 % des « unités de distribution » d'eau (c'est-à-dire les captages, réservoirs et canalisations d'un réseau) desservant une ou plusieurs communes fournissaient un liquide insatisfaisant sur le plan bactériologique.

En septembre 1982, après une enquête aprofondie, la revue a publié la liste des quatre mille cinq cents communes françaises où l'eau est soit douteuse, soit contaminée *parfois* par des germes d'origine fécale.

Ces données reposent sur les analyses officielles effectuées en 1979, 1980 et 1981. Comme la qualité de l'eau est un phénomène évolutif, l'auteur de l'enquête conseillait aux consommateurs d'aller vérifier eux-mêmes les fiches d'analyses dans les mairies ou à la direction départementale d'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) de leur département.

Déjà en 1979...

La situation exposée par la revue est à rapprocher d'une statistique établie par le laboratoire d'hygiène et de recherche en santé publique de Nancy, selon laquelle on aurait enregistré, entre 1972 et 1980, trente-trois épidémies d'*origine* hydrique ayant provoqué plus de mille cas de gastro-entérite dus à des déficiences du traitement de l'eau.

Mme Denis-Lempereur a publié en outre la liste officielle (recensée par le ministère de la santé) des « unités de distribution » dont l'eau contient plus de 50 milligrammes de nitrates par litre. Elles sont au nombre de plus de cinq cents, essentiellement situées dans des communes rurales. Elle rappelait que non seulement la Communauté européenne a adopté une directive sur l'eau potable qui impose aux pays membres de ne pas dépasser 50 milligrammes de nitrates par litre, mais qu'elle a recommandé de ne pas excéder en fait la teneur de 25 milligrammes. Ces sels représentent, en effet, une menace pour les nourrissons, les personnes âgées et les femmes enceintes (voir *le Monde* du 23 mars 1977), et ils peuvent favoriser la formation dans le tube digestif de nitrosamines soupçonnées d'être cancérigènes.

Or la pollution des nappes par les nitrates, déjà révélée par un rapport officiel en 1979, ne cesse d'augmenter régulièrement en raison notamment de l'emploi systématique d'engrais azotés par les agriculteurs.

MARC AMBROISE-RENDU.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

DES USAGERS EN CONGRÈS

Les transports publics sont toujours des parents pauvres

De notre envoyé spécial

Toulouse. – De bonnes intentions, mais des actions concrètes déconcertantes et même parfois décevantes : tel est le bilan de près d'un an et demi de gestion du gouvernement de gauche en matière de transport, bilan établi par la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT), au cours de son troisième congrès.

Les intentions sont contenues dans la loi d'orientation des transports intérieurs adoptée récemment par l'Assemblée nationale. La formation d'un *« service public des transports »* et du *« droit au transport »*, la réorientation des investissements, sont autant d'idées pour lesquelles la Fédération se bat depuis longtemps. Le texte de M. Charles Fiterman n'en recèle pas moins, aux yeux des usagers, quelques « points faibles ». Il est jugé *« peu volontariste sur les problèmes concrets »*, souvent vague et flou, le conditionnel remplaçant souvent l'affirmatif ; l'action de la F.N.A.U.T. auprès des parlementaires a permis de l'amender sur certains points dans un sens loins laxiste. On l'a également trouvé « faible » sur les questions de transport urbain, de sécurité routière, de desserte des zones rurales, de coordination entre modes de transport.

On a regretté l'absence des usagers dans les organes départementaux et régionaux qui mettront demain en œuvre la politique des transports en France. L'entrée de l'un de ces usagers au conseil d'administration de la future S.N.C.F. n'est qu'une petite consolation. Bref, *« la politique des transports n'a fait qu'amorcer un virage, mais elle l'a bel et bien amorcé »*, a résumé M. Loïs Tercinier, membre du bureau. Et l'on attend beaucoup des décrets d'application, dont M. Fiterman a promis qu'ils feraient l'objet d'une vaste concertation.

L'action gouvernementale des seize derniers mois est jugée de manière beaucoup plus mitigée. La généralisation du versement-transport aux villes de 30.000 à 100.000 habitants, la politique en faveur des handicapés, la réouverture de lignes ferroviaires secondaires, l'affectation, au titre du fonds spécial des grands travaux, de 750 millions de francs aux transports collectifs, les augmentations sensibles des crédits pour les transports collectifs urbains, sont évidemment bien accueillies. Mais d'autres mesures suscitent des critiques souvent vives, même celles qui partaient parfois d'une intention généreuse.

Les investissements routiers

Ainsi, la prise en charge partielle par les employeurs des frais de transport des salariés en région parisienne, bonne dans son principe, va-t-elle désormais exclure de toute aide au déplacement ceux qui n'ont pas de transports publics à leur disposition, pénaliser encore un peu plus tous ces défavorisés. La politique en faveur des deux roues, en dépit des crédits en nette augmentation, est encore « peu de chose ». Le chemin de fer, malgré *« une bonne analyse du président de la S.N.C.F. et du ministre »*, connaît encore bien des « points noirs » : la politique financière n'a pas changé de manière spécifique, les augmentations de tarif excessives découragent le public de revenir au train, le « maintien des investissements » inscrit dans le budget 1983 apparaît comme une mesure insuffisante. Le problème des transports collectifs en zone rurale, sauf exceptions, n'a *« pas été compris par le gouvernement : le droit au transport dans les zones rurales ne veut strictement rien dire »*, a observé M. Jean Sivardière, secrétaire général de la FNAUT, car dans bien des régions les moyens de déplacements collectifs font à peu près totalement défaut.

Dans le même temps, il a critiqué la nouvelle augmentation des investissements routiers pour l'an prochain, alors que, compte tenu des faveurs dont ils ont bénéficié depuis une décennie, il eût paru judicieux de les freiner. La hausse du prix de l'essence, qui ne suit que partiellement et avec retard celle du dollar, montre bien aussi, selon la FNAUT, que l'on hésite à s'en prendre de front au « lobby routier ». Comme, au demeurant, la politique en matière de sécurité routière. *« Il faut être très sévère avec le gouvernement*, a lancé M. Sivardière. *Après l'accident de Beaune, on pouvait faire beaucoup de choses à la faveur de l'anesthésie de l'opinion. On ne l'a pas fait. On a dit : « pas tout de suite ». A notre sens ce fut une erreur.*

La FNAUT regrette donc le refus de certains choix clairs et reproche aux pouvoirs publics d'avoir *« mal apprécié l'ampleur des besoins »*. La motion générale de son troisième congrès conclut que *« le redressement espéré n'a pas encore eu lieu »*. On est loin, observe-t-elle, de la *« maîtrise de l'automobile »*, de la *« réorientation immédiate des efforts budgétaires vers les transports publics »* promise par M. François Mitterrand pendant sa campagne électorale, et de *« l'inversion des priorités »* annoncée il y a près de dix-huit mois par M. Charles Fiterman.

JAMES SARAZIN.

AUX ASSISES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE DU TRAFIC

L'alcool et la vitesse : deux fléaux en liberté

De notre correspondant

Lille. – Une centaine de médecins et d'experts de disciplines diverses ont participé, les 22 et 23 octobre, à Lille, aux vingt-troisièmes assises nationales sur les accidents et le trafic, organisées par la Société française de médecine du trafic.

Bien entendu, on a beaucoup parlé de l'alcool et de la vitesse, mais on s'est placé, cette fois, dans la logique de la décentralisation. Il s'agit, en effet, a déclaré M. Mayet, délégué interministériel à la sécurité routière, de *« responsabiliser et de décentraliser »*. Pour cela il faut peut-être aller, dans les constats d'accident, au-delà des données jusqu'alors recensées. Il conviendrait d'analyser plus finement les circonstances dans lesquelles ils se produisent. (douze mille morts par an). C'est pour cela que des commissions seront créées à l'échelon régional. La première d'entre elles sera installée, dès le mois de novembre, dans le Pas-de-Calais avec la participation d'inspecteurs de la sécurité spécialement nommés. Mais cela ne suffira pas pour atteindre l'objectif que s'est fixé le gouvernement, c'est-à-dire faire diminuer d'un tiers, en cinq années, le nombre des accidents mortels. D'autres mesures seront nécessaires, mais on a bien senti, à Lille, au fil des communications, que personne ne détenait vraiment la solution. On veut réformer le permis de conduire : on instituera sans doute une formation permanente du conducteur qui pourrait se traduire par une journée de « révision » tous les trois ans... Mais il reste les deux facteurs essentiels, l'alcool et la vitesse, qui sont toujours dénoncés mais qu'on ne parvient pas à éliminer, ni même à juguler. On constate par exemple que dans les accidents de trajet remboursés par la Sécurité sociale entre le travail et le domicile, les deux tiers des accidents se produisent au retour. L'alcool y joue certainement un rôle, mais dans beaucoup de cas on ne veut même pas l'admettre : *« Comment raisonner une majorité presque exclusivement masculine*, dit M. Mayet, *des hommes hyperactifs vivant la compétition dans la vie et la mimant de façon infantile sur la route ? »*

S'agissant de la vitesse, on constate là aussi bien des divergences quant aux remèdes. Ainsi en est-il de la ceinture de sécurité. Le rapport du docteur Spicket, de Paris, tend à prouver que le port de la ceinture n'est vraiment efficace qu'au-dessous d'une vitesse de 60 kilomètres-heure ; au-delà, *« c'est la loterie »*. En 1972, 7 % seulement des automobilistes bouclaient leur ceinture et il y avait 3,65 morts pour mille accidents ; aujourd'hui, 80 % des conducteurs bouclent leur ceinture et le pourcentage de morts est de 3,85 pour mille. On note toutefois, et ce n'est pas négligeable, une régression considérable de certains traumatismes.

Même interrogation au sujet du casque : les mieux conçus pour protéger efficacement la boîte crânienne seraient les plus dangereux pour le rachis cervical en cas de choc...

Bien d'autres sujets ont été abordés, notamment l'expertise par le professeur Muller, de Lille. Il convient *« de ne plus indemniser une lésion, mais une victime »*. Peut-on appliquer un barème automatique comme le souhaite la Sécurité sociale ? Les médecins disent non. On cite un exemple extrême pour marquer la nécessité *« d'individualiser le préjudice »* : une fracture du poignet n'a pas les mêmes incidences chez un employé que chez un violoniste.

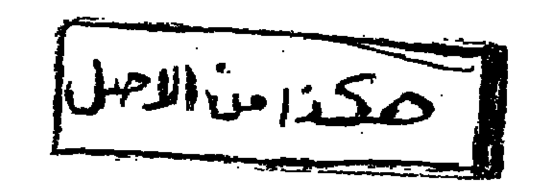
GEORGES SUEUR.



CONVENTION ETAT-REGION EN BOURGOGNE

M. Charles Fiterman, ministre des transports, a signé, lundi 25 octobre à Dijon, avec M. André Billardon, député P.S. de Saône-et-Loire, nouveau président du conseil régional de Bourgogne, la première convention en matière de transports associant l'Etat à une région. Cet engagement contractuel, dont le montant a été fixé pour une durée de six ans à 600 millions de francs, permettra un financement commun de la région et de l'Etat pour améliorer une partie du réseau routier régional.

Associant étroitement la région Bourgogne et l'Etat, et parfois les départements et les communes, ce contrat a d'ores et déjà plusieurs priorités : l'aménagement des routes nationales 6 et 7, la réalisation d'une voie rapide Dijon-Dôle pour relier directement la capitale bourguignonne à l'autoroute Mulhouse-Lyon, l'amélioration de la route transversale Centre-Europe - Atlantique qui coupe le sud de la Bourgogne. – *(Corresp.)*



Le Monde

économie

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE BUDGET 1983

« Dans la ligne de la politique économique et sociale définie en juin dernier »

« Le projet de loi de finances pour 1983 s'inscrit logiquement dans la ligne de la politique économique et sociale du gouvernement telle qu'elle a été définie en juin dernier. Budget de rigueur, il contribue, pour sa part et à sa place, aux efforts des pouvoirs publics pour redonner dynamisme et vigueur à notre industrie et pour jeter les fondements d'une société de justice et de solidarité », note, en conclusion de son rapport sur la loi de finances pour 1983, M. Christian Pierret, rapporteur de la commission des finances à l'Assemblée nationale.

L'affaiblissement de l'appareil productif

Le rapporteur montre comment le collectif budgétaire de juillet 1981 et le budget de 1982 *« appuyaient leur parti pris de stimulation économique sur l'anticipation de la reprise mondiale »* mais que cette hypothèse favorable ne s'est pas vérifiée sans que quiconque ait pu le prévoir. *Au lieu de la reprise attendue est venue une crise toujours plus profonde »*, note M. Pierret, en faisant l'analyse d'une situation internationale désormais connue. Il analyse longuement ce qu'il appelle *« les conséquences désastreuses de l'économie reaganienne »*. Elle a, dans sa première phase, *« encouragé la persistance des tendances dépressives dans les économies développées »*. Le complet retournement de cette politique au cours de l'été 1982 n'a pas suscité, jusqu'à présent, *« une modification importante de la place du dollar dans les échanges internationaux et donc une diminution des facteurs d'imprévision dans l'évolution de l'économie mondiale »*.

L'incertitude qui pèse dès lors sur les échanges mondiaux affecte d'autant plus la France, considère M. Pierret, que son appareil productif connaît une crise dont la gravité *« n'a pu être parfaitement estimée dans les mois suivant l'alternance »*. Mettant en cause la politique du précédent septennat, M. Pierret affirme que *« l'affaiblissement considérable de notre appareil productif a joué, malgré le caractère sélectif de la relance initiée en 1981, un rôle important dans la dégradation de nos échanges industriels, dégradation qui est, pour l'essentiel, à l'origine du déséquilibre de notre balance commerciale, dont l'aggravation est l'une des causes de l'infléchissement de la politique économique décidé en juin 1982 »*.

Le gouvernement français a dû procéder à des ajustements rendus nécessaires par la conjoncture internationale. Cela ne doit pas faire oublier, poursuit le rapporteur, que la France aura connu, en 1982, une croissance supérieure à celle de ses principaux partenaires (1,8 % contre 0,6 % selon les dernières estimations), en même temps que l'on assistait à un ralentissement de la montée du chômage et à une tendance à la décélération de l'inflation. S'il a fallu réagir, ce fut en raison de la différence persistante de taux d'inflation avec nos principaux partenaires et à l'aggravation du déficit structurel de notre balance commerciale et de ses répercussions sur la balance des paiements.

La fin des mécanismes d'indexation

Selon M. Pierret, *« les mois à venir, marqués par la sortie du blocage des prix et des revenus, seront particulièrement importants pour la réussite du programme engagé par le gouvernement »*. *« En ce qui concerne les rémunérations salariales*, précise-t-il, *la sortie du blocage doit s'accompagner de la fin des mécanismes d'indexation automatique ; l'indispensable amélioration des bas salaires doit trouver sa contrepartie dans le refus des facilités catégorielles ; la négociation sociale ne peut trouver sa réelle signification que dans l'esprit de responsabilité de tous les partenaires. »*

Le projet de budget pour 1983 n'en repose pas moins sur l'hypothèse d'une reprise modérée des pays de l'O.C.D.E., hypothèse qui *« se fonde sur l'évolution favorable des termes de l'échange entre l'O.C.D.E. et les pays producteurs d'énergie et de produits de base, sur la réduction des rythmes d'inflation et sur le retour à des balances de paiement plus équilibrées (...). Quant aux hypothèses relatives aux données internes de notre économie, elles reposent sur un point central : la désinflation qui doit se traduire en 1983 par un glissement des prix de 8 % et une augmentation en moyenne annuelle de 8,3 % »*.

Les dépenses définitives augmentent de 11,8 %, indique le rapporteur, citant le chiffre que contestent certains membres de l'opposition (voir ci-contre).

Le calendrier de la discussion budgétaire

La discussion de la première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1983 devait commencer, mardi 26 octobre, à l'Assemblée nationale, par les interventions de MM. Pierret (P.S., Vosges), rapporteur général de la commission des finances, et Fabius, ministre du budget.

La séance de mercredi matin devait, d'autre part, être abrégée ou supprimée, en raison de l'hommage que rendra le président de la République à Pierre Mendès France, dans la cour d'honneur du Palais Bourbon. Mercredi après-midi, après les questions au gouvernement, les principaux orateurs des quatre groupes politiques de l'Assemblée prendront la parole. Il s'agit de MM. Chirac (R.P.R., Corrèze), Barre (app. U.D.F., Rhône), Lajoinie (P.C., Allier) et Goux (P.S., Var). La discussion des articles de la première partie devrait s'achever vendredi 29 octobre. L'examen de la seconde partie (dépenses) du budget, c'est-à-dire l'examen des différents fascicules budgétaires, doit commencer mardi 2 novembre, selon le calendrier suivant :

Mardi 2 novembre : commerce et artisanat ; *droits de la femme* ; Légion d'honneur et ordre de la Libération ; justice.

Mercredi 3 : temps libre, tourisme, jeunesse et sports ; culture.

Jeudi 4 : urbanisme et logement ; mer ; éducation nationale.

Vendredi 5 : éducation nationale (suite) ; fonction publique ; départements et territoires d'outre-mer.

Lundi 8 : services économiques et financiers, *comptes spéciaux du Trésor*, monnaies et médailles ; charges communes ; budget, Imprimerie nationale et taxes parafiscales ; recherche, *industrie*, énergie.

Mardi 9 : agriculture et BAPSA.

Mercredi 10 : intérieur et décentralisation ; consommation.

Vendredi 12 : Postes et télécommunications ; commerce extérieur ; défense et service des essences.

Samedi 13 : défense et service des essences ; anciens combattants ; formation professionnelle.

Lundi 15 : santé ; emploi ; environnement.

Mardi 16 : transports ; *premier ministre* (services divers : S.G.D.N., Conseil économique et social, *Journal officiel*) ; relations avec le Parlement, rapatriés.

Mercredi 17 : Plan et aménagement du territoire ; relations extérieures, affaires européennes, coopération.

Jeudi 18 : relations extérieures, affaires européennes, coopération (suite) ; affaires sociales, solidarité nationale et travail ; communication et radiotélévision.

Vendredi 19 : articles non rattachés ; seconde délibération ; vote sur l'ensemble.

M. CHIRAC : une ignorance ou un mépris total des réalités économiques

Depuis le discours programme qu'il avait prononcé lors des journées d'études parlementaires du groupe R.P.R. à La Grande-Motte, le 26 septembre, M. Chirac saisit chaque occasion pour développer certains des thèmes qu'il avait exposés ce jour-là et qui constituent en quelque sorte le fonds de son argumentation électorale.

Lundi 25 octobre — comme il l'avait fait quelques jours auparavant devant les jeunes dirigeants d'entreprise, le maire de Paris a répondu, au cours d'un dîner-débat, aux anciens élèves de l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales). En raison de la proximité du débat budgétaire, qui s'ouvre ce mardi à l'Assemblée nationale, il a donné en primeur son sentiment sur la loi de finances pour 1983. M. Chirac a déclaré :

« Ce budget est inquiétant dans la mesure où l'on enregistre une augmentation très importante de son déficit. J'ai entendu le chef de l'État dire que cela n'était pas grave, puisque cela ne représentait que 3 % du produit intérieur brut. Or une telle affirmation révèle, au regard des réalités économiques, soit une ignorance, soit un mépris total. Ce déficit représente en effet à lui seul toutes les capacités d'épargne des Français. Pour le combler, nous devons donc faire appel à la création monétaire, c'est-à-dire à la planche à billets. D'où le caractère nocif et fortement inflationniste de ce déficit budgétaire. Si l'on y ajoute le déficit des comptes sociaux et de la Sécurité sociale, cela représente environ 70 milliards supplémentaires. Aujourd'hui, au total, le montant du déficit n'est pas finançable selon les règles de la gestion économique. Certaines opérations font que la réalité de ce budget est très différente de sa présentation actuelle. » Le maire de Paris a également affirmé que la baisse du niveau de vie et de la protection sociale était évitable, mais qu'elle est due uniquement à des « erreurs de gestion » commises depuis juin 1981.

Selon M. Chirac, le pays est déjà entré dans un nouveau type de société qui est *« un système de contrôle et de contrainte étatique généralisé »*. Pour lui, en effet, si l'État doit être *« le garant d'un certain nombre de principes et de valeurs, il ne peut être le gérant de toutes les affaires de France »*. La solution, que M. Chirac a seulement esquissée, est donc à rechercher dans *« le désengagement de l'État de la vie économique »*.

Enfin, le président du R.P.R. — qui a été fréquemment applaudi par ses hôtes — a souhaité que les cadres et les dirigeants d'entreprise s'engagent davantage dans la vie politique pour ne pas en laisser le monopole aux fonctionnaires et, notamment, aux enseignants, à qui *« certaines conceptions du monde sont étrangères »*. Il a demandé qu'une organisation interprofessionnelle prévoie de garantir l'avenir des cadres qui s'engageraient dans l'action politique et qui obtiendraient des mandats publics.

A. P.

M. BERNARD PONS (R.P.R.) : la politique socialiste de défense n'est qu'une illusion

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., évoque, dans une déclaration publiée par *la Lettre de la Nation* du 26 octobre, l'annulation par arrêté ministériel, de 16,6 milliards de francs des crédits du ministère de la défense, votés pour 1982 (*le Monde* du 23 octobre 1982). Il écrit :

« La politique socialiste de défense n'est-elle qu'une parodie de politique et cette continuité dans l'effort d'indépendance nationale dont se targue si volontiers le président de la République n'est-elle qu'une illusion ? La réponse est « oui ».

« Mais si des crédits ont été supprimés parce qu'inutiles, cet acte de gestion courante est en fait une modification profonde de la politique de défense. Il y a plus grave. Des explications embarrassées, données à la presse par le ministre de la défense, il ressort que l'opération était préméditée : selon lui, c'est en juillet dernier que les programmes d'armement, dont l'annulation vient d'être décidée, ont été définis. Le gouvernement devait en effet, à l'époque, satisfaire aux exigences du chancelier d'Allemagne fédérale, qui n'avait accordé son soutien à la dévaluation du franc d'octobre 1981 que sous condition du gel de certains crédits budgétaires.

« Toute cette opération a été dissimulée à l'opinion publique et au Parlement. Cette dissimulation est une atteinte de plus au crédit du gouvernement. Le gouvernement s'engage ainsi dans la voie d'un affaiblissement durable de nos forces armées. En effet, il n'y a pas que les forces classiques qui sont touchées. C'est désormais la sécurité de notre pays qui est en jeu, celle de l'Europe et la validité de notre engagement aux côtés de nos alliés. « Rien n'est abandonné », a affirmé le ministre de la défense. *Mais les faits sont là pour lui répondre :* « tout est compromis. »

Un entretien avec M. Christian Pierret

« Les modifications comptables n'affectent en rien » l'équilibre du budget

Rapporteur de la commission des finances à l'Assemblée nationale, M. Christian Pierret répond aux questions les plus actuelles à propos du budget, notamment en ce qui concerne sa présentation et la répartition en capital des entreprises publiques.

— Les modifications apportées à la présentation du budget de l'État pour 1983 re difficile une comparaison rigoureuse avec le budget de 1982. Voulez-vous nous dire dans quelle mesure — en comparant des budgets de présentation semblable — les chiffres-clés avancés en septembre dernier concernant l'importance du déficit et le freinage de la croissance de la dépense publique restent valables ?

— De tout temps, les documents budgétaires ont successivement subi des transformations parfois très importantes. J'en rappellerai trois :

» — Celle relative à la présentation des dégrèvements et remboursements d'impôts qui, dans le budget 1973, établi par M. Giscard d'Estaing, s'est traduite par une diminution de près de 5 % des masses budgétaires ;

» — Celle du budget 1975 présenté par M. Fourcade, où les dépenses sont été réduites de 7 milliards de francs par la création de deux prélèvements sur recettes ;

» — Enfin celle du budget de 1979 établi par M. Papon, où la nouvelle présentation des retraites des P.T.T. a minoré de 5 milliards de francs les dépenses et les recettes.

» Si cette année les changements intervenus peuvent paraître significants, c'est parce qu'ils traduisent généralement les réformes de structure engagées depuis mai 1981. Aussi est-il périlleux, comme l'a fait récemment M. Barre, de vouloir reconstruire le budget 1983 sur la base de 1982, surtout lorsque, pour parvenir à ses fins, on pratique l'amalgame et on recourt sans hésiter à de grossiers artifices.

» *Pour gonfler les chiffres du déficit* 1983 jusqu'à 130 ou même 150 milliards de francs, les soi-disant experts de l'opposition ont fait preuve d'une imagination débordante. *Ils* augmentent par exemple le déficit du montant d'une hypothétique dotation du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social), alors qu'en 1983 l'État substitue à l'octroi de prêts par le Trésor la technique des bonifications d'intérêt. Ce phénomène n'est pas nouveau puisque les bonifications d'intérêt sont passées de 4 milliards de francs en 1970 à 22 milliards de francs en 1980. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est d'inclure, comme le font les prétendus experts, le montant des prêts bonifiés dans les dépenses budgétaires.

» J'ai du mal à comprendre pourquoi les ministres du budget n'ont pas pratiqué dans le passé cette méthode aujourd'hui préconisée par l'opposition. En outre, les mêmes experts « corrigent » le déficit par l'inclusion des dépenses du Fonds spécial de grands travaux. Or, ces travaux sont financés par un emprunt gagé sur une taxe affectée dont le produit est d'environ un milliard de francs, sommes qu'ils ne réintègrent pas du côté des ressources !

» Aussi bien la querelle de la débudgétisation conduit ceux qui l'animent à dresser une caricature du budget. Elle leur fait aussi oublier les nombreuses opérations du même type qui sont intervenues depuis les années 1960, comme, par exemple, *la constitution de la caisse des prêts* aux H.L.M. en 1970, ou le déclassement de 50 000 kilomètres de routes nationales dites secondaires, ou encore le transfert au Crédit agricole de prêts du F.D.E.S.-agriculture.

» Si donc l'on souhaite avoir une approche globale des charges et des ressources de l'État et des administrations publiques, il est préférable d'utiliser le cadre de la comptabilité nationale, car celui du budget est inadéquat.

» Les modifications comptables du budget 1983, qu'elles concernent le F.C.T.V.A., le fonds de péréquation de la taxe professionnelle ou la taxe sur les salaires, *n'affectent* en rien l'équilibre et permettent de mieux appréhender la réalité économique du prélèvement fiscal de l'État.

» D'autres changements par contre sont passés sous silence alors même qu'eux aussi rendent difficile une comparaison avec le budget 1982 : la création de la dotation globale d'équipement des collectivités locales, la contribution de l'État au financement de l'allocation aux adultes handicapés, ou encore, l'augmentation des dotations en capital accordées aux entreprises publiques. Sans doute, leur contenu est-il jugé positif, cette qualité rendant inopportune leur utilisation pour illustrer une thèse qui n'est que de médiocre combat politicien.

» Le budget pour 1983 est sincère et rigoureux, il mérite une analyse objective et non ces critiques qui, sous le masque de la technique et de l'amalgame, participent en réalité d'une tentative de désinformation.

Annulation de crédits : l'information a fait défaut

— Les annulations de crédits annoncées il y a quelques jours au J.O. concernant le budget de 1982 ont soulevé un grand émoi dans l'opposition comme au sein du parti socialiste et même au sein du gouvernement.

» Ne pensez-vous pas que ces coupes budgétaires importantes qui remettent en cause certains choix de politique économique ou sectorielle (armée) auraient dû être soumises au Parlement lorsqu'elles furent décidées il y a un an ?

— Votre question appelle une réponse à plusieurs niveaux. Juridiquement, le gouvernement était en droit de procéder à une telle annulation en application de l'ordonnance organique du 2 janvier 1959. Une telle décision s'inscrit, à l'évidence, dans le cadre des responsabilités gouvernementales telles qu'elles sont définies par la Constitution.

» On doit se situer ensuite au plan des rapports entre l'exécutif et le législatif. A cet égard, il n'y a pas en de surprise : le communiqué officiel du conseil des ministres du 7 octobre 1981 annonçait, *en effet*, que l'exécution de dépenses d'investissement et de soutien de l'activité d'un montant de 15 milliards de francs serait différée, afin, notamment, de rendre compatibles les impératifs du financement du budget de l'État avec le volume de l'épargne longue.

» J'observe, à cet égard, que si l'on a prêté beaucoup d'attention aux annulations, on n'a pas indiqué que, sur la réserve annoncée de 43 milliards de francs d'autorisation de programme et de 15 milliards de francs de crédit de paiement, 18,5 milliards de francs d'autorisation de programme et 5 milliards de francs de crédits de paiement avaient été débloqués au cours des huit premiers mois de 1982, notamment pour soutenir l'activité du bâtiment et des travaux publics.

» J'observe aussi que l'opposition est bien inconséquente qui dénonçait, hier, le laxisme budgétaire pour s'indigner aujourd'hui des efforts de rigueur accomplis par le gouvernement.

» Pour ma part, l'an passé, je concluais ainsi mon rapport général sur le projet de loi de finances : *« la volonté de relance est vitale : elle ne doit pas exclure la rigueur »*. Je ne feindrai donc pas la surprise.

» Il est vrai que je soulignais aussi qu'il était souhaitable que la régulation portât tout autant sur les dépenses ordinaires que sur les crédits d'investissement.

» Force est cependant de reconnaître que l'inertie des phénomènes budgétaires est telle qu'il est difficile d'agir, après le vote du budget, sur les crédits de fonctionnement. Sur ce point, les importantes économies proposées en matière de fonctionnement dans le cadre du budget 1983 répondent à mon attente.

» Enfin, votre question appelle une réponse en ce qui concerne les rapports entre le gouvernement et sa majorité.

» Nous ne sommes pas naïfs au point d'imaginer qu'un gel de dépenses annoncé lors de l'ajustement monétaire de 1981 resterait sans effet, compte tenu notamment de l'ajustement monétaire de juin 1982. La difficulté ne porte donc que sur le contenu des mesures d'annulation.

» A cet égard, une meilleure information préalable sur les intentions du gouvernement aurait sans doute permis d'éviter certaines réactions, dont la vivacité est à la mesure de l'importance des annulations décidées dans certains secteurs. »

— Pouvez-vous nous dire comment seront répartis entre les entreprises publiques, les 11 milliards de francs de dotation en capital, inscrits au budget 1983 ?

— Il est difficile d'en indiquer complètement la ventilation. En effet, des dotations sont « calibrées » de façon à conforter la structure financière de ces entreprises et à faire face à leurs besoins en fonds de roulement et à leurs programmes d'investissements. Si, pour les entreprises de transport, il est relativement facile de déterminer avec précision les besoins, il est nécessaire, pour les entreprises industrielles, davantage soumises à des phénomènes de marché, de connaître plus précisément leur situation. En outre, les rapports à moyen terme entre l'État et ces entreprises feront l'objet de contrats de plan qui sont actuellement en cours de négociation. Aussi bien, la répartition des dotations en capital entre les entreprises industrielles ne peut-elle actuellement être précisée. Sur les 11 milliards prévus, 2 milliards iront à la S.N.C.F., 800 millions à la C.G.M., 50 millions à Air France, 400 millions à diverses entreprises dont la SEITA et les sociétés de télévision, et 500 millions à Renault.

» Les entreprises du nouveau secteur public industriel et la chimie d'État recevront, globalement, 6,8 milliards, enveloppe au sein de laquelle 500 millions de francs sont d'ores et déjà affectés, au titre du budget civil de la Recherche, à C.I.I.-H.B.

» Il est urgent que l'on détermine les points d'application précis de la politique industrielle de la France. Cette politique ne peut s'exprimer simplement en termes de flux financiers mais doit trouver, pour chaque secteur une stratégie précise, discutée, expliquée et connue. »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	7,1860	7,1880	+ 195	+ 240	+ 385	+ 465	+ 950	+1990
$ can.	5,8590	5,8630	+ 30	+ 65	+ 75	+ 135	+ 325	+ 460
Yen (100)	2,6030	2,6060	+ 140	+ 165	+ 270	+ 305	+ 780	+ 845
DM	2,8200	2,8230	+ 140	+ 170	+ 285	+ 320	+ 825	+ 900
Florin	2,5900	2,6000	+ 140	+ 160	+ 285	+ 305	+ 790	+ 850
F.B. (100)	14,5840	14,6000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F.S.	3,3700	3,3770	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L. (1 000)	4,9412	4,9430	− 330	− 260	− 595	− 510	− 1625	− 1450
£	12,1000	12,1100	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	10	9 3/4	10 1/8	9 13/16	10 3/16	[illegible]	[illegible]
DM	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Florin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F.B. (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F.S.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L. (1 000)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
£	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F. franç.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COMMERCE INTERNATIONAL

LA MENACE PROTECTIONNISTE

La Grande-Bretagne s'apprête à son tour à limiter les importations

De notre correspondant

Londres. – Le conseil économique du gouvernement britannique, qui réunit autour de Mme Thatcher les ministres concernés par les questions économiques et financières, devait examiner, ce mardi 26 octobre, un ensemble de mesures visant à limiter les importations. Le gouvernement de Londres est inquiet du déficit croissant de la balance commerciale : malgré la baisse du niveau de vie au cours des deux dernières années, l'activité du commerce de détail n'a pas diminué, les ménages ayant tiré sur leur épargne, et les importateurs de produits étrangers en ont plus profité que les sociétés britanniques.

La Grande-Bretagne n'envisage pas de rétablir des quotas ou des droits de douane, qui seraient en contravention avec les règles du GATT ou qui risqueraient de relancer une course au protectionnisme. Elle compte d'abord sur des *« restrictions volontaires »* de la part de certains de ses partenaires, comme le Japon ou les pays d'Europe de l'Est. Si la bonne volonté réciproque ne suffisait pas, le gouvernement britannique pourrait prendre des mesures contraignantes pour rétablir la réciprocité.

Ainsi les automobiles en provenance d'Espagne sont-elles soumises à des droits de 4,2 % à leur entrée en Grande-Bretagne, alors que les véhicules fabriqués en Grande-Bretagne sont frappés de droits s'élevant à 36,7 % en arrivant en Espagne. Dans ce cas particulier, les autorités britanniques pourraient refuser le certificat de conformité aux voitures construites dans la péninsule. C'est à des mesures administratives de ce type qu'elle songe également dans d'autres secteurs.

Cependant, les gains de productivité enregistrés en 1981 et en 1982 dans l'industrie, grâce à la politique de rigueur de Mme Thatcher, n'ont pas encore eu de conséquences évidentes sur les exportations. Aussi certains observateurs conseillent-ils aux autorités monétaires d'accepter une baisse de la demande britannique qui permettrait de donner un coup de fouet aux ventes à l'étranger. Le moment leur paraît venu de procéder discrètement à cette opération, car, avec une hausse des prix estimée à 5 % pour le début de 1983, une baisse de la livre ne devrait pas avoir d'effet inflationniste profond.

DANIEL VERNET.

La France prendrait seule des mesures contre le Japon

(Suite de la première page.)

M. Haferkamp, le vice-président de la commission chargée des relations extérieures, a fait valoir que les livraisons japonaises des cinq produits mis sous surveillance avaient diminué de façon substantielle au cours du premier semestre 1982.

M. Davignon, vice-président de la commission chargée des affaires industrielles, toujours un peu plus rapide, a compris tout de suite le sens de l'avertissement de M. Jobert et le danger qu'il recèle : il est clair en effet que des mesures nationales françaises de protection contre le Japon seraient une très mauvaise affaire pour la cohésion communautaire et pour les efforts entrepris afin de pratiquer à Dix une politique commerciale et une politique industrielle solidaires. M. Davignon cherche donc à parer le coup : il a promis aux ministres que les études exécutées par le groupe à haut niveau seraient prêtes pour le mois de décembre et qu'elles seraient accompagnées des propositions de la commission qui mettront le conseil des ministres en mesure de prendre alors des décisions.

M. Jobert répéta qu'il n'était pas certain de pouvoir attendre aussi longtemps. *« Ils ne veulent rien faire avant la session ministérielle du GATT qui se tiendra à Genève du 24 au 26 novembre »*, commente le ministre français.

Ainsi, sauf sursaut communautaire très rapide, il y a tout lieu de penser que la France reprendra bientôt sa liberté. Or un tel sursaut, même s'il se trouvait une majorité au sein de la Commission européenne pour le provoquer – ce qui n'a rien d'évident – se heurterait au refus, à première vue catégorique, de certains Etats membres, d'agir avec netteté contre le Japon.

M. Lambsdorff, le ministre allemand de l'économie, plus libre que jamais pour contrer les thèses françaises en la matière, l'a clairement répété.

La préparation de la session ministérielle du GATT a donné à nouveau l'occasion à M. Jobert de se déchaîner : il a estimé que le document préparé par la commission à cette intention était *« anémique et irréaliste »*. Il a constaté aussi que le conseil des ministres n'avait pas eu de débat de fond sur cette session à laquelle les Etats-Unis attachaient une grande importance.

M. Jobert voudrait que la Communauté au GATT aborde et fasse aborder les questions *« modernes »*, celles que soulève le commerce international des années 80, et non celui des années 60. *« Il faudrait qu'on y parle de problèmes monétaires, des obstacles mis au commerce par le Japon et par les Etats-Unis malgré les engagements récemment pris lors du Tokyo Round, du rôle des nouveaux pays industrialisés... »* M. Jobert a exigé que le texte de la commission soit révisé. Il est prêt à venir en discuter à Bruxelles ou à Luxembourg dans une semaine ou dans quinze jours. M. Jobert, on s'en rend compte, est pressé.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MAGNÉTOSCOPE DANS LE COLLIMATEUR

La décision du ministère du budget de renforcer et de centraliser le contrôle des importations de magnétoscopes à Poitiers (Vienne) – publiée au *Journal officiel* du 22 octobre et applicable immédiatement – mécontente la Fédération des importateurs de la métallurgie, de la mécanique et de l'électronique. Elle estime que *« cette mesure anti-économique s'inscrit dans un arsenal protectionniste évident et permettra de réduire artificiellement et temporairement le déficit du commerce extérieur »*. Poitiers étant hors des routes commerciales habituelles, la nécessité d'y accomplir toutes les formalités de douane entraînera un renchérissement des coûts de transport et de stockage. Selon certaines firmes vidéo, l'établissement de Poitiers ne compterait que quatre personnes et ne serait pas équipé d'une procédure informatisée de dédouanement, ce qui risque d'allonger les délais nécessaires à ces formalités douanières et augmentera les prix des magnétoscopes.

Après l'imposition d'une redevance de 471 F en 1983 sur les magnétoscopes, cette nouvelle mesure risque de casser un marché en pleine expansion (cinq cent cinquante mille magnétoscopes seront vendus en France en 1982, presque exclusivement japonais) (*le Monde* du 16 octobre). Il est vrai que ce « boom » creuse le déficit commercial de près de 2 milliards de francs cette année.

● **La balance du commerce extérieur suédois** a enregistré, pour les trois premiers trimestres de 1982, un déficit de 500 millions de couronnes, contre 290 millions pour la même période de 1981. Les importations se sont élevées à 119,8 milliards, et les exportations 119,3 milliards. L'achat de pétrole représentait 22 % du total des achats. En septembre, le solde extérieur a été déficitaire de 1,2 milliard, les importations ayant atteint 15,1 milliards et les exportations 13,9 milliards de couronnes. – *(A.F.P.)*

● *Un accord des « Dix » sur la contribution britannique :* Les Dix se sont mis d'accord mardi 26 octobre à Luxembourg sur la mise en œuvre de leur décision du 25 mai dernier, de rembourser 850 millions d'Ecus (1 Ecu = 0,93 dollar) à la Grande-Bretagne pour sa contribution au budget 1982 de la C.E.E., a-t-on appris de source communautaire mardi à Luxembourg.

La solution retenue, ajoute-t-on, fait l'objet d'une réserve d'ensemble de la France, qui sera levée ou confirmée dans les trois jours.

MONNAIES

LÉGER REPLI DU DOLLAR 7,18 F

Après son accès de hausse du début de la semaine, qui l'avait porté de 7,1450 F à 7,20 F et de 2,5250 DM à 2,55 DM, le dollar s'est légèrement replié mardi 26 octobre, revenant à 7,18 F et 2,5450 DM.

Le franc s'est bien comporté au sein du Système monétaire européen, notamment vis-à-vis du mark, dont le cours s'est établi aux alentours de 2,82 F, contre 2,8280 F à la veille du week-end.

En neuf mois

L'EXCÉDENT COMMERCIAL DE LA R.F.A. A DÉPASSÉ 100 MILLIARDS DE FRANCS

Wiesbaden *(A.F.P.)*. – La balance commerciale de la R.F.A. a enregistré un excédent de 5,2 milliards de deutschemarks (14,7 milliards de francs) contre 2,7 milliards de deutschemarks en août et 3,5 milliards en septembre 1981. Selon l'Office fédéral des statistiques, les importations ont progressé de 11 % se situant à 31 milliards de deutschemarks et les exportations de 18 %, s'inscrivant à 36,2 milliards de deutschemarks. En un an, de septembre 1981 à septembre 1982, les importations ont augmenté de 0,2 % et les exportations de 5 %.

La balance des paiements courants a enregistré, pour sa part, un déficit de 0,5 milliard de deutschemarks (1,4 milliards de francs) contre 3,2 milliards en août et 3,2 milliards également en septembre 1981. Toutefois, cette balance des paiements est équilibrée, compte tenu des variations saisonnières, précise l'office. Pour les neuf premiers mois de 1982, les importations ont atteint 281,3 milliards de deutschemarks, en augmentation de 3 % par rapport à la même période de 1981, et les exportations 317,3 milliards de deutschemarks, en progression de 11 %, soit un excédent de 36 milliards de deutschemarks (101,5 milliards de francs).

Pour sa part, la balance des paiements courants a enregistré un solde négatif de 5,7 milliards de deutschemarks (16,1 milliards de francs) depuis le début de l'année, l'excédent commercial ne suffisant pas à compenser les déficits de la balance des services et de celle des transferts, respectivement de 20,5 et 21,2 milliards de deutschemarks. Toutefois, au cours de la même période, la balance des paiements courants était déficitaire de 26,4 milliards de deutschemarks.

M. LAMBSDORFF CRITIQUE LES MESURES FRANÇAISES

Les mesures adoptées par le gouvernement français afin de contrer le processus de détérioration de sa balance commerciale vont assez loin dans le domaine du protectionnisme, a estimé M. Lambsdorff, ministre fédéral de l'Économie. Au cours d'un *entretien radiodiffusée*, le ministre a souligné qu'à son avis l'initiative de Paris n'est pas de nature à résoudre les problèmes du commerce franco-allemand.

M. Lambsdorff relève en outre que la France a pratiqué une politique économique de nature à susciter un flux d'importations, de sorte que plusieurs pays – dont la R.F.A. – ont pu réaliser d'importants excédents dans leurs échanges avec la France. – *(Agefi.)*

L'INDUSTRIE AMÉRICAINE DE LA CHAUSSURE ACCUSE LA C.E.E.

Washington *(Reuter)*. – L'industrie américaine de la chaussure accuse la C.E.E. et trois autres pays d'avoir adopté des mesures protectionnistes contre ses exportations, tout en continuant d'inonder le marché américain avec les leurs. Patrons et syndicats, regroupés dans un comité d'action contre les importations, accusent la C.E.E. – notamment la France, la Grande-Bretagne et l'Italie – ainsi que le Brésil, la Corée du Sud, le Japon et l'Espagne d'avoir contingenté leurs importations de chaussures américaines, et ainsi violé les accords commerciaux internationaux. Cependant les Britanniques, Coréens, Italiens et Taiwanais ont pu augmenter substantiellement leurs exportations vers les États-Unis grâce aux subventions dont ils bénéficient, indique le comité, qui a porté plainte auprès du département du commerce.

Plus de 500 millions de paires de chaussures seront importées aux États-Unis cette année, estime-t-il, en hausse de 25 % sur l'an dernier (405 millions), ce qui représente 60 % du marché américain et l'équivalent de 20 600 emplois perdus pour les Américains. 56 % de ces importations viennent de Corée du Sud et de Taiwan.

Le comité reproche notamment à la France de vouloir réduire de 15 % ses importations de chaussures américaines et note qu'en revanche les exportations de chaussures françaises aux États-Unis ont augmenté de 10 % au premier semestre 1982.

UNE PREMIÈRE

AFFAIRES

M. Mitterrand inaugurera le Salon international de l'alimentation

Le président de la République inaugurera, le 15 novembre prochain, le dixième Salon international de l'alimentation. C'est la première fois que ce Salon, qui se tient tous les deux ans et qui représente la plus grande manifestation mondiale d'échanges de produits alimentaires (1), est inauguré par le chef de l'Etat.

En présentant le 25 octobre ce Salon, Mme Cresson, ministre de l'agriculture, a indiqué que le secteur de l'industrie agro-alimentaire, secteur clef dans l'économie française, résistait mieux que d'autres aux contraintes du marché extérieur. Succès pour la balance commerciale, maintien des grands équilibres socio-économiques en milieu rural, sont autant de causes d'intérêt. Mais surtout les industries alimentaires sont un atout dans l'environnement monétaire actuel : au moment où le nombre des pays insolvables s'accroît pour l'ensemble de nos industries, les industries alimentaires, a indiqué Mme Cresson, représentent l'un des rares secteurs où les exportations peuvent se développer sur des marchés solvables.

L'ennui, c'est que nos concurrents européens ont tenu le même raisonnement et progressent souvent plus vite. Aussi le gouvernement entend-il favoriser les implantations commerciales à l'étranger. C'est l'une des mesures que Mme Cresson devrait proposer à la mi-novembre au cours d'une communication au conseil des ministres consacré à la politique agro-alimentaire. Pour ce faire, le comité d'aides à l'exportation pour les entreprises, créé, au printemps dernier, par M. Jobert, ministre du commerce extérieur, devrait commencer à fonctionner en janvier prochain.

Ce comité aura pour objectif la coordination des différentes procédures d'aides, afin que soit évitée, sur les Etats-Unis notamment, une concurrence effrénée entre les différents industriels et que soient réservées les interventions de l'Etat à des cibles privilégiées. Mme Cresson a parlé des produits laitiers frais nouveaux, des produits dérivés des céréales et des produits d'exportation traditionnels. Les P.M.E. agro-alimentaires, à structures le plus souvent familiales, sont confrontées à un double problème financier : insuffisance de fonds propres et de fonds de roulement, problème encore aggravé par le ralentissement observable sur le marché intérieur et les handicaps technologiques. D'où, selon Mme Cresson, un besoin de mesures spécifiques pour réduire, notamment, les frais financiers.

Une réponse

La création du fonds de développement de l'emploi rural, doté de 600 millions de francs par le Crédit agricole, fonds qui devrait être mis en place prochainement, est une première réponse, notamment pour les opérations de « portage » de capitaux, afin de régler les questions de succession qui se posent fréquemment dans les entreprises familiales. Quant aux prêts participatifs, facilités de trésorerie et prises de participation dans le capital, ce sont autant de moyens par lesquels les banques, non seulement peuvent, mais doivent, selon le ministre de l'agriculture, prendre leurs responsabilités, afin de répondre à ce que Mme Cresson appelle *« l'impératif alimentaire »*.

Mais les problèmes de l'heure subsistent : le blocage des prix, *« qui, sous une forme ou sous une autre, a toujours existé »*, a provoqué une insuffisance de capacités d'autofinancement préjudiciable aux investissements, notamment commerciaux. Mais, dans le même temps, seule la réduction du différentiel d'inflation autorise une politique d'exportation viable à long terme. Reconnaissant que les industries alimentaires sont confrontées au double problème, encore, de l'encadrement du crédit et de la nécessaire répercussion des hausses des produits agricoles, le ministre a conseillé aux entreprises qui éprouveraient des difficultés pour s'entendre avec le ministère de l'économie et des finances sur les modalités de sortie du blocage des prix de prendre contact avec la cellule qu'elle a créée à cet effet au sein de la direction des industries agro-alimentaires du ministère de l'agriculture.

Auparavant, M. Lepâtre, président de l'Association nationale des industries agro-alimentaires, avait exprimé un certain scepticisme en déclarant : *« On ne peut à la fois prôner le développement industriel, vouloir soutenir l'innovation et la recherche et mener une politique de déflation. »*

J. G.

★ Du 15 au 20 novembre, au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, le SIAL accueille mille sept cent cinquante exposants français, mille trois cent cinquante étrangers, venus de soixante et un pays, alors que cinquante et un pays y auront une participation officielle. En 1980, les visiteurs du SIALA se répartissaient ainsi : province, 45 % ; région parisienne, 27 % ; étranger, 28 %. Parallèlement au SIAL se tiennent le Salon international de l'emballage, du conditionnement et de la présentation, le Salon international du matériel et des techniques pour l'industrie et le commerce de la viande et le Salon international du génie industriel alimentaire.

● **Le groupe Generale Biscuit accroît sa présence aux États-Unis.** – Le premier biscuitier européen et troisième mondial (4,1 milliards de francs de chiffre d'affaires) va acheter Salerno, société de production et de distribution implantée dans la banlieue de Chicago (430 millions de francs de chiffre d'affaires). Salerno appartenait au biscuitier britannique Huntley and Palmer, qui vient de faire l'objet d'une O.P.A. de la part du groupe américain Nabisco Brands. C'est pour éviter un blocage de la part de la commission antitrust des États-Unis que Huntley and Palmer aurait décidé de se défaire de ses filiales américaines. Generale Biscuit était déjà présente aux États-Unis depuis 1980, après la reprise de la division Burry du groupe Quaker-Oasts. La filiale constituée alors, Burry-Lu, a réalisé un chiffre d'affaires de 525 millions de francs. Le développement de l'implantation de l'industrie de la biscuiterie française aux États-Unis contraste avec la constante et déjà ancienne pénétration de ce secteur de l'industrie française par les capitaux britanniques et américains.

M. CHEVÈNEMENT ENTEND FAVORISER LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

(De notre correspondant.)

Besançon. – M. Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a confirmé, le 25 octobre 1982 à Besançon, que la France favoriserait les investissements industriels étrangers sur son territoire, dans la mesure où ceux-ci contribueraient à créer *« un équilibre dynamique »* soutenu par le jeu de la concurrence. *« Il faut accélérer les procédures d'importation »*, a-t-il déclaré, en inaugurant l'usine que Berg Electronics, filiale de Du Pont de Nemours, a construite à Besançon avec l'aide des collectivités locales. L'implantation de cette unité spécialisée dans la fabrication de connecteurs électroniques et qui a l'Etat parmi ses clients (télécommunications notamment) répond, entre autres, au besoin de reclassement du personnel de l'usine textile dont Rhône-Poulenc a décidé la fermeture à Besançon.

M. Chevènement a par ailleurs annoncé qu'une autre firme étrangère, C.E.A.T., allait s'implanter à Devecey (Doubs) et que, là encore, priorité serait donnée, lors de l'embauche, aux salariés de Rhône-Poulenc Textile.

Pour autant, la C.G.T. considère ces mesures de reclassement inopérantes et superflues, affirmant qu'il serait possible, étant donnée, la demande existant sur le marché intérieur, de maintenir à Besançon une production de fibres synthétiques s'inscrivant dans la tradition de Rhône-Poulenc Textile.

Changement de patrons à la chambre de commerce de Paris

Les chefs d'entreprise industrielles et commerciales vont élire, le 22 novembre, leurs représentants dans les chambres de commerce et d'industrie. Pour celle de Paris, qui regroupe Paris et les trois départements de la petite couronne (Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine), ces élections seront particulièrement importantes puisque, de par les statuts, M. Jean Theves, président du conseil de surveillance de Céraliment-Lu-Brun, devra, à cette occasion, abandonner la présidence de l'organisme consulaire qu'il détenait depuis 1977. Au début du mois de décembre, il présidera encore l'inauguration officielle du nouveau parc d'expositions de Paris-Nord-Villepinte, la région parisienne disposant ainsi d'un emplacement moderne pour les Foires et Salons, qui viendra renforcer le parc de la Porte de Versailles et le CNIT de la Défense, tous deux saturés. Dès le 14 décembre prochain, les état généraux de l'entreprise pourront se tenir à Villepinte qui, le 19 janvier, accueillera son premier Salon professionnel, celui du jouet.

Dressant devant la presse le bilan des derniers mois de sa présidence, M. Theves a souligné que la chambre de commerce était toujours aussi souvent « écoutée » par le nouveau pouvoir, même si elle n'était pas aussi facilement « entendue » que par le passé. Son successeur devrait être – si les électeurs ne s'y opposent pas – M. Philippe Clément, entrepreneur de travaux publics.

Pour la chambre, le changement de direction devrait être complet puisque M. Pierre Darrigrand, qui fit toute sa carrière dans ses services administratifs et qui, depuis 1977, en était le directeur général des services, va lui aussi quitter la C.C.I.P. Il sera remplacé par M. François Essig, ancien délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Un homme de la DATAR, organisme accusé par tous les responsables parisiens d'avoir mis à mal l'économie d'Ile-de-France, va donc devenir le responsable d'une des principales organisations économiques de la région parisienne. Lui permettra-t-il d'avoir un nouveau regard sur la décentralisation ?

M. Philippe Clément, né en 1922, est un ancien élève de l'École nationale d'administration. Après avoir été administrateur civil au ministère des finances, il est entré en 1956 dans l'entreprise de travaux publics Léon Chagnaud et fils, dont il est devenu le président-directeur général en 1969. Il fut président de la Fédération nationale des travaux publics de 1973 à 1981, vice-président du C.N.P.F., de 1975 à la fin de 1981, et membre du conseil économique et social de 1974 à 1979. Il siège à la chambre de commerce et d'industre de Paris depuis 1976, il en a été élu vice-président en 1980.

M. François Essig, né le 18 décembre 1934, est maître des requêtes au Conseil d'État. Ancien élève de l'ENA, il a été chargé de mission à la DATAR en 1964, il en est devenu délégué adjoint en 1969 et délégué en 1975. Il fut directeur général de la marine marchande de 1978 à janvier 1981, date à laquelle il avait réintégré le Conseil d'État.

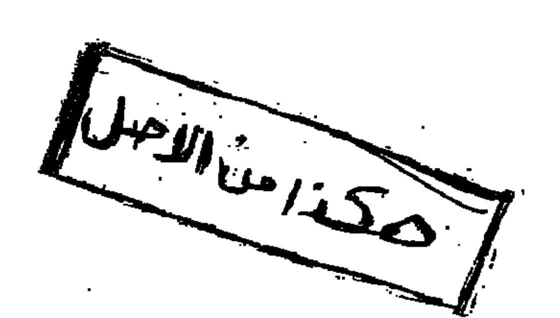
Faits et chiffres

Affaires

● **Alcan U.K. cherche à racheter British Aluminium.** – Alcan Aluminium U.K., filiale à 100 % du groupe canadien, entreprend des négociations pour le rachat de British Aluminium Company (Baco). Les deux sociétés, qui emploient chacune sept mille personnes en Grande-Bretagne, ont perdu de l'argent ces derniers dix-huit mois. Une fusion leur permettrait de rationaliser leur outil industriel.

● **Discriminations à E.D.F.-G.D.F., selon la C.G.T.** – M. François Duteil, secrétaire général de la fédération C.G.T. de l'énergie, a dénoncé, samedi 23 octobre à Mulhouse (Haut-Rhin), les *« discriminations »* dont seraient victimes à E.D.F.-G.D.F. les cadres inscrits à ce syndicat, affirmant que leurs candidatures sont *« le plus souvent écartées »* pour l'attribution de postes de leur compétence. *« Nous sommes les mauvais élèves*, a-t-il ajouté, *les empêcheurs de tourner en rond »*. M. Duteil a, d'autre part, déploré *« l'absence de concertation avec le ministre de l'énergie »*.

● **Un séminaire international sur le vieillissement** sera organisé l'an prochain à Paris, du 28 mars au 1er avril, a annoncé, vendredi 22 octobre, devant la commission sociale de l'ONU à New-York, M. Alain Gillette, directeur de cabinet de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État chargé des personnes âgées. D'autre part, la France contribuera, en 1983, au fonds d'affectation spéciale de l'ONU pour les handicapés.



CONJONCTURE

Les blocages et leur « sortie »

(Suite de la première page.)

Les mesures intervenaient pourtant aux Etats-Unis à un moment où la philosophie libérale et monétariste du célèbre Pr. Friedmann y régnait en maître et où l'économie concurrentielle était célébrée à la façon d'un culte. L'indice des prix à la consommation n'augmenta que de 0,9 % d'août 1971 à janvier 1972 ; tout au long de l'année 1972, la majoration ne dépassa pas 3,3 %.

Aucun drame n'accompagna la sortie progressive des blocages, ni pour les prix ni pour les salaires.

A la différence du blocage des rémunérations et des bénéfices, le blocage des prix est une très ancienne manie dans notre pays. A s'en tenir aux trente dernières années, on relève celui du 11 septembre 1952, décidé par M. Antoine Pinay ; du 17 février 1954 (M. Edgar Faure) ; du 19 juillet 1956 (Guy Mollet et Paul Ramadier) ; du 27 août 1957 (Félix Gaillard).

La grande réforme de l'automne 1958, qui suivit le retour du général de Gaulle, prétendait sonner le glas de toutes les réglementations de prix et le démantèlement du contrôle économique.

Toutefois, l'ordonnance du 30 juin 1945 ne fut pas abrogée. De sorte qu'on vit reparaître, décidés par M. Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, les blocages des prix à la production des produits industriels (12 septembre 1963) et de certains services (28 octobre 1963). Dans la perspective d'une concertation orientée, des mesures de contrôle éphémères et limitées se succédèrent ensuite.

Surtout, le 22 septembre 1976, M. Raymond Barre rétablit le blocage général des prix (à l'exception de ceux des produits frais de l'agriculture et de la pêche), tant à la production qu'à la distribution, jusqu'au 31 décembre suivant.

Dans la quasi-totalité de ces cas, les décisions de blocage appartinrent à des gouvernements modérés. Seul, le blocage de juillet 1956 fut le fait d'un gouvernement à direction socialiste, mais je puis assurer qu'au plus fort de la crise algérienne (et à la veille d'autres très graves crises internationales), il fut imposé par Guy Mollet à Paul Ramadier, qui, en ces matières comme en beaucoup d'autres, dissimulait mal un grand scepticisme. Plus encore, on notera que le blocage le plus complet, le plus rigoureux, et qui s'étendait aux prix agricoles, fut celui de 1952 – et l'on sait combien M. Pinay était foncièrement libéral.

La « sortie » des trois premiers blocages mentionnés (1952, 1954 et 1956) eut lieu sans entraîner de hausses sensibles ; la période 1952-1956 fut celle de la plus grande stabilité des prix constatée depuis la guerre ; l'écart sur les indices de prix à la consommation demeura inférieur à 3 %. Bien entendu, un certain sacrifice des investissements ou une importante surcharge budgétaire ne furent pas sans accompagner cette stabilité qui prit fin en 1957.

L'opinion rechigne

Des gouvernements aussi dévoués au libéralisme que ceux de MM. Pinay, Faure et Gaillard et, plus récemment, de MM. Giscard d'Estaing et Raymond Barre, ont donc recouru au blocage des prix, et apparemment sans mauvaise conscience. Mais il faut reconnaître qu'il n'a pas bonne presse. C'est, pour beaucoup, un expédient ; pour certains, une tricherie, voire une malhonnêteté.

Les cadres actuels de notre administration économique (publique et privée) sont imprégnés d'un respect quasi religieux pour le « libre jeu des marchés » dont on leur a inculqué la vertu dans les universités et les grandes écoles et que les milieux professionnels exaltent à l'envi pour des raisons évidentes. Les dirigeants syndicaux eux-mêmes s'en méfient : il est inefficace, il cache la réalité, c'est un moyen hypocrite de différer ou de modérer les ajustements de salaires. Nos spécialistes ont appris les deux moyens sérieux de lutter contre l'inflation : l'action fiscale et bugétaire, l'action monétaire. On leur a moins enseigné l'échec fréquent de ces moyens. La politique des revenus, c'est la solution du désespoir, dont on n'est pas très fier, et même un peu honteux.

Il m'apparaît que les objections au blocage des prix peuvent se classer selon trois perspectives :

a) Il y a d'abord les fidèles de la « vérité des prix ». Pour eux, le blocage la viole, il met en perte les entreprises, il retarde ou bouleverse leurs programmes d'investissement et d'amélioration de la productivité ; il fait obstacle au développement des ventes à l'étranger ; il accroît le déficit des services publics, qu'il faudra donc subventionner. Cette objection (la plus sérieuse) vaut qu'on en tienne compte ;

b) Viennent ensuite les dévots de la « libre concurrence » et du « libre jeu des marchés ». Ici, nous sommes dans le domaine de la théologie. On suppose qu'en l'absence de toute contrainte la fluidité des marchés permettrait l'ajustement spontané des prix ;

c) Dernière perspective : le blocage emprisonne les prix dans un carcan imperméable aux incidences extérieures (cours des matières premières importées, dont, bien entendu, le pétrole, décisions de la Communauté européenne), et aux bouleversements monétaires ou fiscaux. Cette objection est parfaitement valable, mais les décisions de blocage en tiennent généralement et rapidement compte.

On déduit aisément de ces considérations que la « sortie » du blocage des prix peut intervenir d'une façon plus rapide et plus libérale quand il s'agit des produits industriels – mais selon des règles de grande prudence, et sans trop de hâte, dans les deux domaines de la distribution et des services.

L'impression générale que l'on retire des diverses « sorties » de blocage énumérées serait plutôt rassurante. Mais il faut souligner qu'il s'agit de périodes relativement courtes (quelques mois) et que, dans certains cas, la stabilité ne fut garantie que par le freinage des investissements, l'accroissement du déficit budgétaire, la dégradation de la balance des comptes ; l'évolution constatée dépendait aussi, naturellement, du caractère plus ou moins inflationniste de l'économie mondiale. Si l'on s'en rapporte au dernier blocage précédent (celui de 1976), il n'apparaît pas que son influence sédative ait été très durable. Il est vrai, aussi, que ce fut une période de forte inflation mondiale. A dater de 1977 fut instituée la technique des engagements de modération, dont celle des « accords de régulation » prévue par l'arrêté du 7 octobre 1981 ne semble pas très différente.

Ces engagements furent présentés comme un grand succès de l'économie concertée et caractérisaient la politique des prix de MM. Barre et Monory ; malgré les moyens relativement modestes dont disposait encore l'administration de la concurrence et de la consommation, le nombre des engagements conclus pendant les deux premières années fut considérable : environ 400 en 1977 et 350 en 1978. Toutefois, l'examen des hausses en pourcentages, dans l'indice des prix à la consommation, pour les quatre années 1977-1980, laisse un peu perplexe :

Indices	1977	1978	1979	1980
Total	9,2	10,2	12,9	12,4
Alimentation	11,6	8	9,8	9,6
Produits manufacturés	7,8	10,4	15,4	13,8
Services	8,6	11,8	12,1	13,9

Sur les produits manufacturés et les services, les hausses ont été particulièrement fortes en 1979 et 1980, années où la concertation jouait à plein. Dans certains cas, celui des loyers par exemple, où, dans le cadre de ces engagements, la hausse annuelle pouvait atteindre celle du coût de la construction encore majorée de 4 %, elle laisse vraiment rêveur.

Plus ardu pour les salaires

La « sortie » du blocage des salaires soulèvera les problèmes économiques, sociaux et psychologiques les plus ardus. Le gouvernement a exposé les principes selon lesquels il tentera de régler la question dans le secteur public, les modalités adoptées servant de repère, de référence au secteur privé. Ces principes doivent être parfaitement compris. Le succès de leur mise en œuvre dépend essentiellement de la modération, de la bonne volonté des fonctionnaires, des salariés (dont les cadres), du secteur public et du secteur privé.

Si nous relevons l'évolution de l'indice général des taux de salaires ouvriers de fin 1975 à fin 1981 au *Bulletin Mensuel de la Statistique*, nous constatons les pourcentages de hausse suivants :

	%
octobre 1976-octobre 1975 ..	14,6
octobre 1977-octobre 1976 ..	12,1
octobre 1978-octobre 1977 ..	12,8
octobre 1979-octobre 1978 ..	13,0
octobre 1980-octobre 1979 ..	15,7
octobre 1981-octobre 1980 ..	15,2

Compte tenu de l'ampleur du chômage, ces majorations seraient totalement incompatibles avec une économie vraiment libérale et concurrentielle et suffisent à prouver que cette économie existe moins encore en matière de salaires qu'en matière de prix.

Elles montrent aussi la rigueur des objectifs qu'on s'est assignés pour sortir du blocage, les efforts et le doigté que nécessitera cette « sortie ».

On conçoit que les centrales syndicales désirent discuter librement de leurs affaires avec les dirigeants patronaux, mais le gouvernement est seul maître de la lutte contre l'inflation et du combat pour la monnaie. Certaines expériences anciennes peuvent faire craindre que des discussions abandonnées aux seules organisations professionnelles (et qui pourraient, sans doute, conduire à des accords) négligent les conséquences générales des accords ainsi conclus.

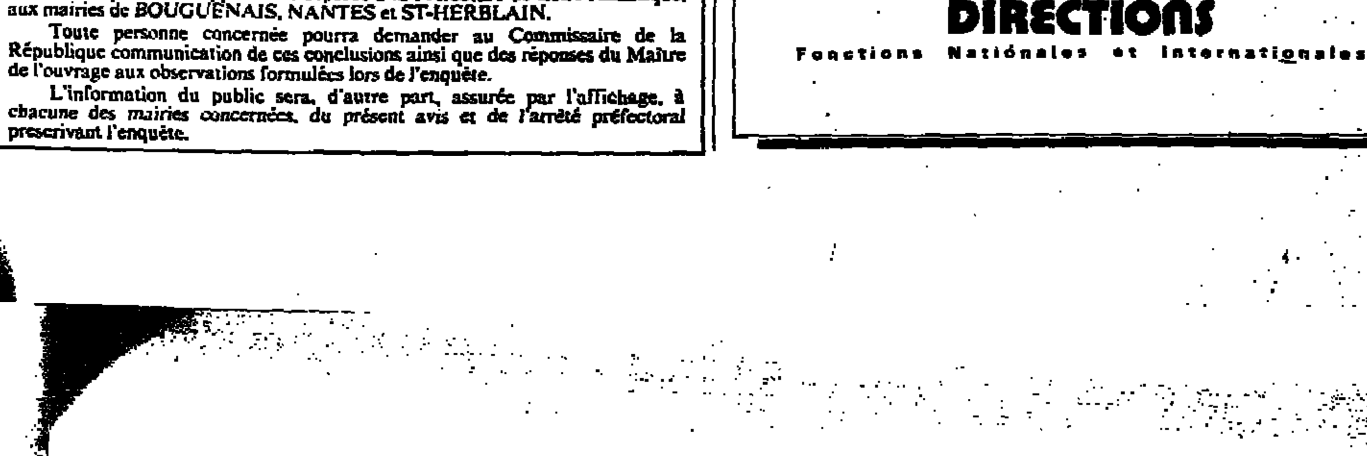
Cette « sortie » du blocage des salaires est donc, à l'évidence, le problème le plus sérieux auquel nous devions faire face. Et c'est un problème nouveau.

Mais le succès de cette rigoureuse politique salariale dépendra lui-même, pour beaucoup, de l'évolution du coût de la vie et, spécialement, des prix de produits alimentaires et de certains services (dont les loyers, les dépenses de santé et d'entretien, les assurances, etc.). C'est souvent dans le courant du printemps, période de soudure, période d'envolée des prix de la viande, que se manifeste avec le plus d'acuité la hausse des prix alimentaires. C'est donc à cette époque que les tensions sociales risquent d'être les plus graves ; d'autres raisons, purement politiques, peuvent d'ailleurs y contribuer.

***

Toute politique de stabilisation des revenus est difficile à conduire. Elle requiert du courage, une inlassable ténacité, l'art de dire non, et de le dire sans trop heurter. Cette difficulté dépend en partie de la conjoncture internationale et de ses aspects plus ou moins inflationnistes. A cet égard, les tendances mondiales à la désinflation actuellement perceptibles et encourageantes pourraient faciliter le déroulement et le succès de l'expérience en cours. Toutefois, il nous apparaît qu'une grande modération dans les ajustements de salaires, observée tout au long de l'année 1983, demeurera la condition majeure de ce succès. Cette modération dépendra, elle-même, de l'évolution des prix. Pour ces derniers, répétons que toute libération prochaine des marges de distribution et de prestations de services, toute libération antérieure à l'été prochain présenterait de grands risques. Dans ces secteurs, une confiance excessive dans les vertus de la libre concurrence ouvrirait sans doute un nouveau chapitre dans l'épais recueil des illusions perdues.

LOUIS FRANCK.



هكذا من الأصل

SOCIAL

Les syndicats et la politique salariale

(Suite de la première page.)

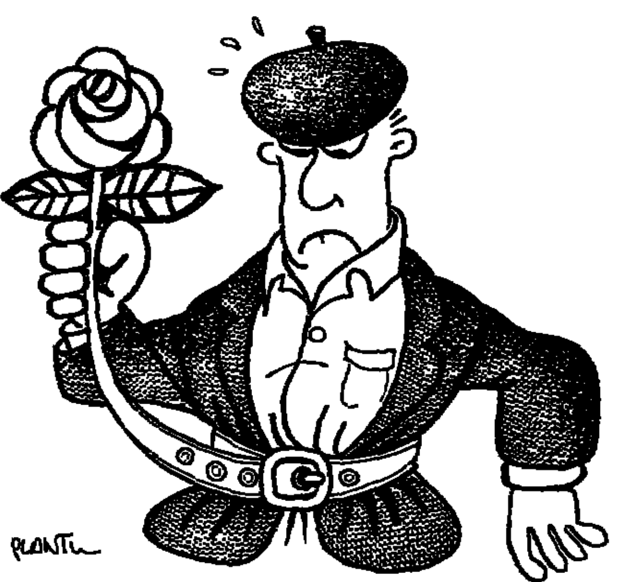
Venant de M. Maire, l'avertissement témoigne d'une certaine irritation devant un refus d'affichage complet de la rigueur, alors même que la C.F.D.T. est la seule centrale à admettre que le pouvoir d'achat des salariés gagnant plus de 6 800 francs ne soit assuré progressivement que d'ici la fin de 1983. Pour les cédétistes, le « *conflit* » principal avec le gouvernement et le patronat porte sur les bas salaires qui, jusqu'à 4 100 francs, doivent voir leur pouvoir d'achat garanti. A cet égard, l'intention de M. Mauroy de ne revaloriser le SMIC que le 1er décembre, et non comme prévu initialement le 1er novembre – sans que l'engagement de revaloriser le pouvoir d'achat du salaire minimum de 4 % en 1982 ne soit tenu – risque d'aiguiser les tensions.

La C.G.T., elle, se place sur une tout autre optique que la C.F.D.T. Dans une interview publiée par *le Matin de Paris*, le 26 octobre, M. Louis Viannet, secrétaire de la C.G.T., chargé de la politique revendicative, se montre dur vis-à-vis du gouvernement : « *Nous demandons le maintien du pouvoir d'achat des salaires couverts par les conventions. L'augmentation des prestations sociales ne peut, en aucun cas, servir de monnaie d'échange à une baisse du pouvoir d'achat. Il ne peut y avoir aucun compromis sur le pouvoir d'achat en 1982* ». M. Viannet met ainsi fermement les points sur les *i* en rappelant que « *il n'y aura pas de redressement sans maintien du pouvoir d'achat* ». Au passage, le dirigeant cégétiste accuse le gouvernement de s'être « *fait avoir* » en accordant aux entreprises des aides au moins égales à tout ce qui a été accordé sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, sans pour autant avoir enrayé la baisse de l'investissement.

Même si aucun mouvement de protestation d'ensemble ne se dessine, même si les syndicats agissent plutôt en ordre dispersé – ce qu'a regretté M. Maire, – la grogne n'est pas seulement verbale. Ce 26 octobre, la C.F.D.T. a appelé à des arrêts de travail dans la fonction publique, à la S.N.C.F. en province, et à la défense nationale, tandis que les dockers C.G.T. sont invités à débrayer. Le 27 octobre, la R.A.T.P., à Paris, devrait être quasiment paralysée sauf si, ce qui est bien improbable, la négociation salariale avancée de quarante-huit heures débouche positivement ce mardi, et les fonctionnaires C.G.T. manifesteront à leur tour leur mécontentement. La FEN, de son côté, vient de rappeler qu'« *il n'y aura pas de négociations salariales* » le 28 octobre, si ses exigences préalables (rattrapage début 1983 des 2 % perdus en 1982 et clause de sauvegarde à la fin de l'année prochaine) ne sont pas acceptées.

Dans le secteur privé, le climat semble plus calme. A l'initiative de la C.G.T., les grèves se poursuivent dans l'industrie sucrière, mais un « *déblocage* » est espéré lors de la réunion salariale du 27 octobre. Dans la métallurgie, les discussions se sont achevées, le 25 octobre, sur une recommandation de l'U.I.M.M. à ses entreprises de ne pas accorder par rapport au 1er janvier 1982 plus de 6,5 % au 1er novembre (en incluant les majorations antérieures au blocage) et 9 % pour l'ensemble de l'année. Avec 8 % en 1983, le cadre recommandé par l'U.I.M.M. aboutira, si les entreprises suivent, à un relèvement salarial de 17 % sur deux ans, avec un effort pour les bas salaires, ce qui place la barre légèrement au-dessus des orientations gouvernementales pour le secteur public. Mais les syndicats sont unanimement mécontents. « *On nous a servi un pot-au-feu dans lequel il n'y a que des os* », a commenté un cédétiste résumant un sentiment qui semble partagé bien au-delà de la métallurgie.

MICHEL NOBLECOURT.



(Dessin de PLANTU.)

PERTURBATIONS PROBABLES MERCREDI 27 OCTOBRE A LA R.A.T.P.

D'importantes perturbations sont à craindre mercredi 27 octobre dans le métro parisien, mais aussi sur le réseau R.E.R. et sur celui des autobus, en raison des mots d'ordre de grève de vingt-quatre heures, lancés par les syndicats F.O., C.F.T.C., autonomes et indépendants de la R.A.T.P., d'une part, et des consignes de débrayages de deux heures à vingt-quatre heures, de la C.G.T., d'autre part.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SODEXHO

Le Conseil d'Administration s'est réuni le vendredi 22 octobre. Ses administrateurs, qui détiennent 90 % du capital de la société, ont voté à l'unanimité la résolution suivante :

SODEXHO constate qu'en se portant acquéreur des titres JACQUES BOREL INTERNATIONAL elle a été le meilleur défenseur des petits actionnaires.

SODEXHO confirme solennellement que tous les engagements pris dans son Offre publique seront intégralement tenus.



GROUPE DARTY

Résultats du 1er semestre 1982-1983

VENTES

Les ventes consolidées du premier semestre 1982-1983 (mars à août) ont atteint 1 626 330 000 francs contre *1 149 024 000 francs pour la même* période de l'exercice précédent (+ 41,5 %).

RÉSULTATS

Les comptes consolidés pour le premier semestre 1982-1983 présentent, avant provision pour impôts sur les sociétés et provision pour investissements, un résultat de 76 014 000 francs contre 53 288 000 francs pour l'exercice précédent (+ 42,6 %).

Le bénéfice d'exploitation consolidé s'est élevé à 83 605 000 francs au lieu de 54 749 000 francs pour le premier semestre 1981-1982 soit un accroissement de 52,7 %.

Les évolutions favorables de l'activité et des *résultats sont imputables en* partie à la modification de la saisonnalité des ventes de téléviseurs et magnétoscopes, entraînée par la Coupe du monde de football.

Les tendances du premier semestre ne peuvent pas être transposées à l'ensemble de l'exercice du fait des trois éléments suivants :

1) *Le deuxième semestre* couvre traditionnellement une activité plus importante que le premier.

2) Les ventes déjà réalisées pour les raisons évoquées ci-dessus l'ont été pour partie au détriment de l'activité prévisible des derniers mois de l'exercice.

3) La situation créée par le blocage des prix et des revenus a pu modifier le comportement des ménages en favorisant une anticipation de leurs achats de biens d'équipements.

OUVERTURE DE MAGASINS

Après l'ouverture de quatre magasins à l'enseigne DARTY en début d'exercice, une nouvelle surface de vente est entrée en activité fin août au Havre. De plus, un magasin à l'enseigne SPARTY a été ouvert début octobre à Paris.

S.N.C.M.P.

La Société Nouvelle Constructions Métalliques de Provence (S.N.C.M.P.) annonce un plan de mesures structurelles visant à renforcer sa compétitivité sur un marché très lourdement affecté par la crise économique.

– *L'activité de la société est en effet liée aux marchés du pétrole et de ses dé*rivés, du gaz naturel et du nucléaire pour le compte desquels elle construit des installations de stockage (réservoirs cylindriques et sphériques, réservoirs cryogéniques), des appareils à pression, des éléments de plate-forme offshore et des structures métalliques pour enceintes de confinement nucléaires. L'ensemble de la profession est touché par la réduction ou le report des investissements résultant de la baisse de la consommation, donc de la production mondiale de pétrole.

– *Les mesures annoncées se traduiraient par une concentration des activités de* fabrication, une adaptation des moyens de construction à un marché potentiel en diminution et un renforcement de l'action commerciale.

– La société a développé un plan social qui devrait permettre de faciliter les opérations de transfert et d'aider à la réinsertion professionnelle du personnel concerné.

– *Le groupe américain Chicago Bridge Industries qui créé S.N.C.M.P.* en janvier 1981 confirme en même temps sa volonté de fournir à sa filiale les moyens qui, associés aux mesures envisagées, lui permettront de surmonter les difficultés actuelles afin de maintenir dans le présent et pour l'avenir le potentiel industriel et technique de S.N.C.M.P.

DELALANDE S.A.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe DELALANDE à fin septembre 1982 s'est élevé à 610 000 000 de francs, *soit une progression moyenne de* 4 % par rapport à la même période de l'année précédente. L'activité des filiales pharmaceutiques marque une expansion de 16 % par rapport à 1981, due surtout aux sociétés étrangères. Les produits nouveaux lancés récemment sur le *marché français poursuivent favorable*ment leur carrière.

Les commandes de principe actif du VASODISTAL passées par le licencié japonais DAIICHI à la Division Chimie, qui s'étaient ralenties pendant le premier semestre après l'importante mise en place de 1981, ont repris en juillet, car le succès du BRENDIL au Japon se confirme. Le chiffre d'affaires hors taxes de la Division Cosmétique en France n'a pas marqué de progression en raison du blocage des *prix* et de la mise à la charge des producteurs de la hausse de la T.V.A.

Les résultats consolidés publiés à fin juin font apparaître une perte de 24 178 000 F après provisions fiscales. Ce montant, qui excède le déficit correspondant à la courbe saisonnière constatée *chaque année, est dû entièrement* aux résultats des filiales cosmétiques américaines, la situation globale des autres sociétés du Groupe étant bénéficiaire. Les perspectives prises en compte par le Groupe permettent cependant de ne pas déprécier la survaleur qui figure au bilan au titre de FRANCE-DENNEY.

L'ÉPARGNE DE FRANCE

La distribution gratuite par incorporation de réserves à raison d'une action pour douze actions anciennes, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1982, est en cours de réalisation à compter du 25 octobre 1982.

Le capital est désormais porté à 45 916 650 F *divisé en* 612 222 actions de 75 F.

L'Épargne de France a procédé tous les ans *depuis 1971 à des distributions* d'actions gratuites, notamment une action gratuite pour douze en 1978, en 1979, en 1980 et en 1981.

Ainsi, le porteur de 50 actions de 100 F en 1971 détient fin 1981 377 actions de 75 F, compte tenu de quelques opérations sur rompus du dédoublement des actions décidé *en 1972 et de l'aug*mentation du nominal décidée en 1979.

Pour les sept premiers mois de l'année, les *encaissements nets d'annulation* ont progressé de près de 15 % par rapport à l'an dernier.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OBLISEM

Le conseil d'administration d'OBLISEM *réuni le 25 octobre 1982 a arrêté* les comptes de son quatorzième exercice clos le 30 septembre 1982.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires la mise en *distribution d'un dividende* net de F. 12,20 assorti d'un d'impôt déjà au Trésor de F. 1,01, *soit un dividende global* de F. 13,21 contre F. 12,58 l'an dernier.

Au 30 septembre 1982, avec un nombre de 3.327.081 actions en circulation, *le montant* de l'actif *net s'*établissait à F. 440,80 millions et la valeur liquidative à F. 132,49.

Le conseil d'administration a décidé de coopter M. Patrick THUILLIER, Président du Crédit Industriel de l'Ouest, comme administrateur en remplacement de M. Gilles Brac de La Perrière, démissionnaire, et de la désigner comme Président dudit conseil.

ENVIRONNEMENT

Un Haut Comité de l'environnement remis à neuf

Le projet de barrage de Loyette, sur le Rhône, est-il condamné ?

Le site de Loyette, au confluent de l'Ain et du Rhône, sera classé en réserve naturelle et ses abords seront protégés. C'est ce qu'a indiqué M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, aux cinquante-cinq membres du *Haut Comité de l'environnement, réuni lundi 25 octobre* à l'hôtel Matignon. Les projets de la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.), qui souhaite construire à cet endroit, situé à 20 kilomètres en amont de Lyon, le dernier de ses barrages hydroélectriques, semblent donc remis en cause.

L'annonce de cette décision a pris un relief particulier puisque c'était la première fois depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir que le Haut Comité de l'environnement se réunissait.

Cette assemblée consultative, créée il y a dix ans et solennellement « installée » à plusieurs reprises par des ministres et même par le président de la République (à l'époque M. Valéry Giscard d'Estaing), n'avait guère jusqu'ici apporté la preuve de son utilité. Sa composition a été récemment élargie : aux fonctionnaires et aux représentants d'association se joignent à présent des élus et des syndicalistes. Sa mission, qui est de conseiller le gouvernement sur la politique de l'environnement, a été réaffirmée et élargie.

A l'ordre du jour de sa première réunion depuis le 10 *mai* 1981 *figu*rait l'affaire de Loyette. Dans son discours d'introduction, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a donné le ton en affirmant que son gouvernement « *entend donner un nouvel élan à la politique de l'environnement* » et que celle-ci n'est « *ni un luxe ni un complément, encore moins un correctif* ». Le premier ministre a déclaré que les préoccupations d'environnement doivent être prises en compte avant et non après les décisions d'aménagement, et que, à cet égard, les grands établissements publics doivent donner l'exemple. L'allusion était claire.

Puis M. Philippe Lebreton, professeur à l'université de Lyon, a démontré d'une manière particulièrement convaincante la nocivité écologique et le peu d'intérêt économique du projet de la C.N.R. Le confluent de l'Ain et du Rhône est l'un des derniers sites naturels entre Genève et la Méditerranée. Refuge de plusieurs espèces rares, c'est un milieu de « *dimension internationale* ».

La puissance de l'usine projetée (47 mégawatts) ne représenterait que 1,5 % de l'ensemble des barrages déjà construits par la C.N.R. Quant à sa production, elle n'atteindrait que 1/100 de celle de la centrale nucléaire toute proche de Bugey. « *La principale, pour ne pas dire la seule raison du projet, est le maintien des activités de la C.N.R.*, a affirmé le professeur Lebreton. *Or, les milliards qui seront dépensés ici pourraient l'être ailleurs, dans des secteurs plus rentables et beaucoup plus créateurs d'emplois.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Plongeon historique

Historique, le mot n'est pas trop fort. Mais cette fois, ce qualificatif ne s'applique pas à un mouvement de hausse. Wall Street a, lundi, effectué en effet un des plus formidables plongeons journaliers de toute sa carrière, le célèbre « Dow Jones » décrochant d'un seul coup de 36,33 points (3,5 %) pour revenir en dessous de la barre des 1 000 en s'établissant à 995,12. Ce recul historique, qui ne trouve son équivalent que le 29 octobre 1929 (– 38,33 points), s'est produit, notons-le quand même, avec une activité nettement plus faible par rapport aux séances précédentes, 83,72 millions de titres ayant été échangés contre 101,12 millions vendredi.

Le retournement de tendance n'en a pas moins été brutal après trois mois de hausse presque ininterrompue et trouve essentiellement son origine dans la crainte des milieux boursiers de voir la Réserve fédérale resserrer les conditions de crédit après l'accroissement trois fois plus important que prévu de la masse monétaire (3,2 milliards de dollars). Cette crainte a été encore avivée par l'apparente décision des grandes banques américaines de ne pas suivre la Chemical Bank dans la désescalade des taux en maintenant leurs « primes rate » à 12 % et par des rumeurs faisant état de nouveaux emprunts d'État. A ceci s'ajoute la hausse des taux des bons du Trésor.

Psychologique, la baisse des cours l'a indiscutablement été. Mais bien des analystes en atténuaient l'importance, faisant à la fois valoir que le passage des 1 000 constitue toujours une étape difficile, surtout l'orsqu'elle survient après une longue période de fermeté, et qu'il fallait comparer les choses comparables. En 1929, lors du fameux « mardi noir », le « Dow » était à 298,67 et le repli avait atteint près de 13 %. Qui plus est : la gamme des valeurs était loin d'être aussi large qu'aujourd'hui.

VALEURS	Cours du 22 oct.	Cours du 25 oct.
Alcoa	28 1/2	27 1/2
A.T.T.	60 3/4	60
Boeing	27 1/8	25 1/4
Chase Manhattan Bank	54 1/2	53 3/8
Du Pont de Nemours	40 1/2	38 3/4
Eastman Kodak	92 1/2	88 7/8
Exxon	31 1/4	30
Ford	31 1/8	29 1/8
General Electric	85 3/8	83 3/8
General Foods	44	43
General Motors	54 1/2	51 3/4
Goodyear	29 7/8	28 7/8
I.B.M.	82 7/8	80
I.T.T.	30 3/4	29 1/2
Mobil Oil	26 3/8	25 3/8
Pfizer	70 1/2	68 7/8
Schlumberger	42 1/8	39 5/8
Texaco	32 3/8	30 3/8
U.A.L. Inc.	27	24 3/4
Union Carbide	57	56 1/2
U.S. Steel	21 1/4	20 3/4
Westinghouse	37	36 1/4
Xerox Corp.	37 3/4	35 7/8

PARIS - 26 octobre

Tassement

« Let us not panic » : Ne nous paniquons pas. La Bourse de Paris n'a, mardi, que mollement réagi à ce que certains commentateurs avaient qualifié d' *« effondrement de Wall Street »*. Les cours ont baissé, certes, mais de façon assez peu marquée dans l'ensemble et avec des volumes d'échanges étriqués dans la plupart des cas. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané de tendance accusait un repli, somme toute, très modéré de 0,4 %.

« Paris n'a même plus la force de baisser », nous a déclaré un professionnel, rapportant les propos de l'un de ses collègues.

En fait, notre marché semble avoir parfaitement jugé la situation, se refusant à dramatiser un événement qui ne méritait pas de l'être. *« Toute comparaison ou même toute analogie avec ce qui s'est produit au New-York Stock Exchange le 28 octobre 1929, serait non seulement hasardeuse, mais dangereuse »*, affirmait un gérant de portefeuille, qui ajoutait : *« Rien ne permet encore d'affirmer que le FED va effectivement restreindre le crédit »*.

Ajoutons à cela qu'après sa hausse vertigineuse en l'espace de trois mois, Wall Street était inévitablement appelé un jour ou l'autre à céder sous la pression des ventes bénéficiaires. Cela, notre place l'a parfaitement compris, tout comme celles de Londres et de Francfort, où la tendance s'est révélée là-bas tout aussi résistante.

Avec le recul du dollar, la devise-titre a fléchi, se négociant entre 8,47 F et 8,51 F, quand la veille elle était montée jusqu'à 8,55 F. Nouveau repli de l'or dont le prix à Londres a été fixé à 416,50 dollars l'once (– 2,30 dollars). A Paris, le lingot a perdu 1 500 F à 96 000 F et le napoléon 7 F à 699 F.

L'union latine, dont la cotation avait été initialement réservée à 676 F, a valu 680 F (+ 65 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EXXON. – Le groupe américain, numéro un mondial de l'industrie pétrolière, a enregistré pour le troisième trimestre une baisse de 0,5 % de son bénéfice net (1 070 millions de dollars contre 1 075 millions) pour un chiffre d'affaires en diminution de 8 % à 25,3 milliards de dollars. Pour les neuf mois, les résultats nets du « major » se sont très sérieusement érodés, revenant à 3,2 milliards de dollars (– 29 %), au lieu de 4,5 milliards en 1981 à pareille époque, pour un montant de ventes de 85,4 milliards de dollars (+ 10,2 %). Selon la direction du groupe, ce recul provient à la fois de la diminution de la demande pour les produits pétroliers et chimiques et de la concurrence accrue qui en découle.

TÉLÉMÉCANIQUE. – La situation du groupe s'améliore comme prévu. Pour le premier semestre, à niveau comparable, le bénéfice consolidé atteint 54,4 milions de francs (+ 20 %) pour un chiffre d'affaires accru de 23 % à 2 009,2 milions de francs. Cependant, en raison du provisionnement fait pour participation des salariés (13,9 millions de francs), le résultat net ressort à 40,5 millions de francs (– 11 %). Les pronostics pour le second semestre font état de résultats équivalents à ceux des six premiers mois.

GENERAL MOTORS. – Le retour à la santé financière se confirme. Pour le troisième trimestre, le résultat net est positif de 129,4 millions de dollars contre une perte de 468,2 millions de dollars en 1981 à pareille époque. Pour les neuf mois, le bénéfice net du groupe atteint 817,7 millions de dollars contre 236,7 millions. La G.M. précise cependant que les bons résultats des trois derniers mois est due à l'augmentation des bénéfices de sa filiale financière et de sa filiale d'assurances.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	21 oct.	22 oct.
Valeurs françaises	183,6	184,4
Valeurs étrangères	127,1	128,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 oct.	25 oct.
Indice général	100	99,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 octobre .... 13 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 oct.	26 oct.
1 dollar (en yens)	275,75	276,35

BOURSE DE PARIS Comptant 26 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	25 30	0 214	Crédit Univers.	325	315	Marseille Créd.	....	....
5 %	....	3 671	Créditel	104	101 20	Métal Déployé	300	299
3 % amort. 45-54	71	0 715	C. Sabl. Seine	108 50	....	Mic	242	....
4 1/4 % 1963	103	0 338	Darblay S.A.	82 10	82	Mors	210	213
Emp. N. Eq. 6 % 67	110	2 433	De Dietrich	312	310	Nadella S.A.	5	5 80 o
Emp. 7 % 1973	8430	..	Degremont	104	108	Naval Worms	125	129
Emp. 8,80 % 77	102 50	3 785	Delalande S.A.	93 80	90	Navig. (Nat. de)	57 60	55 90 o
9,80 % 78/93	80 90	2 873	Delmas-Vieljeux	494	475	Nicolas	296	299
8,80 % 78/86	82 80	7 691	Dév. Rég. P.d.C (Li)	116 20	118 20	Nodet-Gougis	85	86
10,80 % 79/94	83 50	1 568	Didot-Bottin	272	268			

VALEURS (Étrangères)	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	105	100
Akzo	78	....
Alcan Alum	207	201
Algemene Bank	790	778
Am. Petrofina	475	470
Arbed	173	....
Asturienne Mines	43	46
Bco Pop Espanol	71	71

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. (Applic. méc.)	60	60
Total C.F.N.	74	....
Ufinex	207	....
Voyer S.A.	1 35	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel (Ly)	440	....	Loca-Expansion	116 30	116	Union Habit.	184	185
Cogifi	150	151 10	Locafinancière	184	164	Un. Imm. France	177	174
Comindus	372	372	Locatel	362	370	Un. Ind. Crédit	224	223 80
Comiphos	140	140 90	Lordex (Ny)	123 10	122 90	Union Ind. Ouest	315	315
Comp. Lyon-Alem.	139 50	140	Louvre	217	217	Unipol	122 80	135 90 d
Concorde (La)	238	240	Luchaire S.A.	78	75 10	Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
C.M.P.	9 60	9 95	Magasins Uniprix	66 20	67	Virax	42 80	45
Conte S.A. (Li)	21	19 o	Magnant S.A.	52	50 20	Waterman S.A.	162 20	162 10
Crédit (C.F.B.)	181	180	Maritimes Part.	86 60	86 60	Brass. du Maroc	142	....
Créd. Gén. Ind.	220	225	Marocaine Cie	28	28	Brass. Ouest-Afr.	22 10	23 70

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS (SICAV)	Émission	Rachat
Alser	148	....	Sogitar	780 34	744 95
Cellulose du Pin	20	....	Soleil Investiss.	355 81	339 68
Coparex	419	415	U.A.P. Investiss.	253 59	242 09
F.B.M. (Li)	70	3 50 o	Unifrance	194 77	185 94
Iena Industries	13	....	Unifoncier	504 61	481 73
La Mure	65	....	Unigestion	441 98	421 94
Océanic	45	41 o	Uni-Japon	609 62	581 98
Petrofigaz	335	....	Unirente	1503 56	1454 12
Procuptia	125	110 o	Univar	11444 41	11444 41
Ratier For. G.S.P.	....	....	Valorem	283 92	271 05
Rorento N.V.	540	539	Valrex	112252 02	112139 88
Sabl. Morillon Corv.	120	....	Worms Investiss.	523 85	500 10

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1910 10	1900	1888	1871 50
3145	C.N.E. 3 %	3126	3160	3145	3110
330	Agence Havas	338	335 20	335 20	328 50
620	Facom	615	612	610	601
750	Fichet-Bauche	743	726	726	726
168	Finextel	167	167	166 50	165 10
295	Paris-Réescomp	294	288	288	286
95	Pechelbronn	95	95	95	93 20
320	Penhoet	322	333	333	329
355	Pernod-Ricard	355 20	355 10	356 10	355
105	Pétroles (Fse)	101 50	100 50	101 30	100 50
175	– (obl.)	175 60	176 10	176 10	176
27	– (certific.)	26 50	25 10	25 10	24 60
40	Pétroles B.P.	38 90	38 20	38 20	37 65
136	Peugeot S.A.	136 80	134 80	138	134 80
326	– (obl.)	325 80	325 80	325 80	322 10
116	Vallourec	113	115	114 90	113 10
1130	V. Clicquot-P.	1149	1148	1148	1126
840	Viniprix	842	842	842	828
215	Amax Inc.	206 50	199 50	199 40	199 50
495	Amer. Express	490	482	482	475
625	Amer. Teleph.	510	502	502	502
106	Anglo Amer. C.	106 40	104	104 10	103
730	Amgold	707	680	680	693
700	B. Ottomane	719	715	715	715
375	BASF (Akt)	377	376	376	380
265	Exxon Corp.	259 50	252	252	250
270	Ford Motors	265	255	250	251
340	Free State	320	313	315	308
153	Gencor	148 20	151 20	150	148 10
215	Gén. Belgique	212 90	213 80	213 80	213 80
725	Gén. Electr.	707	705	705	702
465	Gen. Motors	463	444	443	440
66	Goldfields	68 80	64	64	64 10
134	Harmony	126 70	126 10	127 10	123 60
22	Hitachi	22 65	22 20	22 50	21 75
350	Hoechst Akt.	352	352	352	351
44	Imp. Chemical	45	45	45	45
92	Inco. Limited	89 40	85	84 50	83 30
700	IBM	690	680	681	669
32	Ito-Yokado	30 70	30 60	30 60	30 60
265	ITT	255	246	246	241 20
40	Matsushita	39 80	38 70	38 70	38 15
705	Merck	692	670	670	662
640	Minnesota M.	637	618	618	610
230	Mobil Corp.	224 80	210	210	207 50
810	Siemens A.G.	806	801	801	810
120	Sony	117	115 50	116	114 60
147	T.D.K.	145 20	141	141	143
585	Unilever	585	581	579	....
480	Unit. Techn.	474 30	466	466	462 50
670	Vaal Reefs	659	649	650	649
335	West Deep	328	323 50	325 50	323 50
375	West Hold.	360	358	358	356
330	Xerox Corp.	318	307	307	307
2 18	Zambia Corp.	2 17	2 13	2 13	2 10

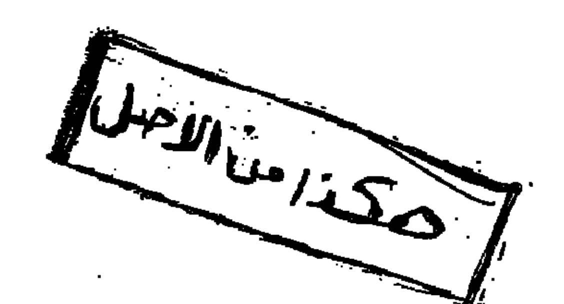
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 201	7 174	6 980	7 330
Allemagne (100 DM)	282 140	282 080	274	288
Belgique (100 F)	14 581	14 592	13 400	14 500
Pays Bas (100 fl.)	259 680	259 710	252	264
Danemark (100 krd)	80 280	80 260	76	82
Norvège (100 k)	99 300	99 700	96	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 123	12 104	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 945	9 940	8 800	10 800
Italie (1 000 lires)	4 947	4 940	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	327 780	328 100	319	337
Suède (100 krs)	96 900	96 780	93	99
Autriche (100 sch)	40 150	40 150	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 173	6 184	5 850	6 300
Portugal (100 esc.)	7 930	7 950	6 500	7 700
Canada ($ can 1)	5 861	5 856	5 700	5 960
Japon (100 yens)	2 600	2 601	2 510	2 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/10
Or fin (kilo en barre)	98000	96000
Or fin (en lingot)	97500	96000
Pièce française (20 fr)	699	692
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	624	624
Pièce latine (20 fr)	615	680
Souverain	721	724
Pièce de 20 dollars	3165	3200
Pièce de 10 dollars	1555	1555
Pièce de 5 dollars	801 25	.....
Pièce de 50 pesos	3745	3795
Pièce de 10 florins	598	602



مكذا من الاجل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. PUBLICITÉ : « Danger, musée imaginaire », par Vincent Clergier ; « Réhabilitation des Huns », par Yves Crehalet ; « Culture du prosaïque », par Georges Peninou ; « Peut-être de l'art ? », par Philippe Colleux.

ÉTRANGER

3. PROCHE-ORIENT
— ISRAEL : M. Sharon devant la commission d'enquête sur les massacres de Beyrouth.
3. AMÉRIQUES
— CANADA : La visite de M. Shultz à Ottawa.
4. DIPLOMATIE
— La fin de la visite de M. Marchais à Pékin.
5-6. EUROPE
— ESPAGNE : « Des élections sous la menace... » (II), par Marcel Niedergang.
6. ASIE
— JAPON : La crise gouvernementale.
7. AFRIQUE
— Le conflit somalo-éthiopien : Addis-Abeba n'est pas parvenu en quatre mois à briser la résistance de Mogadiscio.

POLITIQUE

8. Le différend sur les séquelles de la guerre d'Algérie : « Les fausses fenêtres », point de vue par Henri Noguères.
9. Après la disparition de Pierre Mendès France.

SOCIÉTÉ

11. L'affaire de mœurs du Coral.
12. EDUCATION : M. Savary invite les maîtres auxiliaires à rattraper les heures de cours perdues depuis la rentrée.
— RELIGION : La mort du cardinal Benelli.
21. DÉFENSE.

SCIENCES ET TECHNIQUES

13. Les catastrophes naturelles d'origine climatique, par Pierre Rognon.
15. La toxicologie industrielle : une recherche à organiser.

CULTURE

18. FESTIVALS : Musique à Lille et cinéma à l'Aquila.

RÉGIONS

36. LIMOUSIN : La Creuse aux mains des aménageurs.

ÉQUIPEMENT

37. Aux assises de la société française de médecine du trafic : l'alcool et la vitesse, deux fléaux en liberté.

ÉCONOMIE

38. Le rapport de la commission des finances sur le budget 1983.
39. COMMERCE INTERNATIONAL : La menace protectionniste.
42. SOCIAL.

RADIO-TELEVISION (21)
INFORMATIONS « SERVICES » (16)
La mode ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Carnet (35) ; Programmes des spectacles (19-20) ; Annonces classées (22 à 34) ; Bourse (43).

Nouvelle négociation jeudi 28 octobre sur l'avenir de l'assurance-chômage

Syndicats et patronat doivent se réunir, jeudi matin 28 octobre, au ministère des affaires sociales, en présence de M. Pierre Bérégovoy, pour tenter, au cours d'une négociation tripartite, de sortir de l'ornière le régime d'assurance-chômage qu'est l'UNEDIC.

Lundi, c'était toujours l'attentisme. Toutefois le C.N.P.F., lors de la réunion du conseil d'administration de l'UNEDIC, lundi matin, n'a pas dénoncé la convention qui régit le fonctionnement de l'assurance-chômage. Mieux encore : les administrateurs patronaux et syndicaux ont décidé de majorer les allocations : la partie fixe de l'indemnisation passe de 32,46 F par jour à 34,05 F et les allocations proportionnelles sont relevées de 4,6 %.

En revanche, le patronat a confirmé son opposition à toute majoration de cotisation, mais le C.N.P.F. a provisoirement mis les pouces. Les gestionnaires de l'UNEDIC ont décidé de se réunir très prochainement. « Dépassionnons les moments que nous traversons et nous trouverons une solution », a déclaré le président de l'UNEDIC, M. Bernasconi (P.M.E.) ; de son côté, M. Chotard, premier vice-président du C.N.P.F., a déclaré, à Gap (Hautes-Alpes), qu'il n'est pas question que le patronat quitte l'UNEDIC.

En fait le C.N.P.F. entend toujours dénoncer la convention de l'UNEDIC, non pas pour abandonner le système mais pour le modifier profondément, d'où le scepticisme des autres partenaires, les syndicats.

De son côté, M. Jean Brunet, au nom de la C.G.P.M.E., a rappelé, mardi matin, l'opposition des petites entreprises à toute majoration de cotisation. « Ce serait un crime contre l'économie et la collectivité française, a-t-il déclaré. Le patronat ne veut pas d'une politique de gribouille qui aggraverait le chômage. Celui-ci a des causes nationales, et c'est par la solidarité nationale ainsi que par des économies qu'il faut sauver l'UNEDIC, dont les P.M.E. n'entendent pas dénoncer la convention. »

A dire vrai, l'attentisme des uns et des autres s'explique par la proximité des décisions que devra prendre le gouvernement pour rétablir l'équilibre du budget de l'UNEDIC et maîtriser les dépenses. Un comité interministériel s'est tenu lundi à Matignon, et le conseil des ministres de mercredi pourrait, sinon prendre des décisions, du moins fixer des orientations qui seront présentées, jeudi, aux partenaires sociaux, lors d'une réunion tripartite, afin de tenter d'aboutir à un accord. En cas de refus, les pouvoirs publics feraient appliquer par décret un compromis provisoire permettant aux partenaires sociaux de reprendre leur discussion pour aboutir à une réforme plus profonde. — J.-P. D.

La hausse des loyers ne devrait pas dépasser 10 % en 1982

La hausse des loyers ne devrait pas dépasser, pour l'ensemble de l'année 1982, un taux maximal de 10 %, quel que soit le secteur locatif (H.L.M. ou privé). Le projet de décret soumis lundi 25 octobre à la commission nationale des rapports locatifs, organisme paritaire réunissant les représentants des propriétaires et des locataires, et que doit examiner ce mardi le Conseil d'Etat, limite en effet les hausses à 80 % de l'évolution de l'indice du coût de la construction.

Pour les logements du secteur libre révisés tous les ans, trois cas sont possibles selon l'indice pris en compte (celui qui figure en référence dans le contrat ou le dernier connu à la date de révision). Lors du blocage des loyers intervenu le 11 juin, le dernier indice connu (quatrième trimestre 1981) indiquait une hausse de 10,32 % depuis ; deux indices ont été publiés, l'un en juillet (indice du premier trimestre 1982, + 10,67 %) et le dernier en octobre (indice du deuxième trimestre 1982, + 12,70 %). Selon l'indice retenu, la hausse des loyers à partir du 1er novembre sera donc soit de 8,23 %, soit de 8,6 %, soit 10,16 %. Le décret prévoit deux exceptions à cette règle pour les logements vacants ou ceux dans lesquels les propriétaires ont effectué des travaux. Dans ces deux cas, la hausse pourra atteindre 90 % de l'évolution de l'indice de la construction au lieu de 80 %

Pour les loyers réglis par la loi de 1948, la hausse des loyers sera limitée à 8 % pour l'ensemble de l'année. Dans le secteur H.L.M., enfin, où les hausses interviennent deux fois l'an, la même règle s'applique. Compte tenu des augmentations déjà effectuées au premier semestre (de 5 à 7 % selon les cas), la hausse moyenne autorisée au 1er novembre ne devrait pas dépasser 2,5 %.

Seuls bénéficient d'une liberté totale les logements neufs, ceux laissés vacants depuis dix-huit mois ou ceux qui sortent de la loi de 1948 après des travaux de mise aux normes effectués par les propriétaires.

Le projet de décret permettra-t-il, comme l'espère le gouvernement, de dégeler quelque peu le marché du logement locatif, très tendu depuis l'automne, notamment à Paris, à Grenoble et à Toulouse ? Le blocage des loyers, succédant à la loi Quilliot et à l'impôt sur les grandes fortunes, avait eu indéniablement un effet psychologique désastreux sur les propriétaires, incitant ces derniers à vendre les logements laissés vacants, voire à les laisser inoccupés. Le déblocage et, surtout, le « coup de pouce » accepté par les pouvoirs publics pour les logements vacants ou ayant fait l'objet de réparations devraient rassurer.

Le gouvernement a d'ores et déjà annoncé d'autres mesures, visant notamment à relancer la construction neuve locative, et entamé une campagne nationale d'information sur la nouvelle loi. Il devrait également « encourager », de manière plus ou moins autoritaire, les propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances notamment) à faire un effort dans le domaine locatif et à tout le moins à ne pas laisser vacant une partie de leur parc (pour retrouver après dix-huit mois la liberté totale de fixer les loyers). En outre, les pouvoirs publics réfléchissent à une réforme éventuelle de la loi de 1948, afin d'éviter que les logements qui « sortent » du régime de cette loi ne soient majoritairement transformés en bureaux ou vendus. A moyen terme, un assouplissement de la procédure du plafond légal de densité — qui alourdit le coût de la construction dans le centre-ville — ainsi que les actions visant à faciliter l'intervention des organismes de logement social (H.L.M.) en région parisienne sont envisagés. — V. M.

LA VILLE DE PARIS AUGMENTE SES PRESTATIONS FAMILIALES

Le Conseil de Paris a voté, lors de sa séance du lundi 25 octobre l'amélioration d'un certain nombre de prestations familiales versées par la Ville.

— L'allocation de congé parental d'éducation qui permet à la mère — ou au père — de famille de rester chez eux après la naissance du troisième enfant (ou d'un premier s'il est malheureusement handicapé) est portée de 1 480 F par mois à 1 700 F ; son versement pourra durer vingt-quatre mois et non plus un an.

— L'allocation versée une fois l'an aux parents seuls qui ont la charge d'un enfant unique âgé de trois ans à seize ans passe de 2 000 F à 2 730 F ; le plafond de ressources nettes mensuelles imposables au-dessus duquel elle n'est plus versée passe de 5 000 F à 5 700 F.

— Les plafonds d'intervention du bureau d'aide sociale pour aider les familles à améliorer leur logement est fixé dorénavant à 7 000 F pour les familles de un ou deux enfants et à 10 000 F pour les familles d'au moins trois enfants.

— L'aide annuelle aux familles non assujetties à l'impôt sur le revenu pour leurs factures d'électricité passe à 750 F pour celles de moins de trois enfants et à 1 500 F pour les autres.

— Une prime de déménagement de 10 000 F sera maintenant attribuée par la Ville de Paris aux familles qui, à l'occasion d'une naissance, au moins une troisième, s'installeraient dans un appartement sensiblement plus grand que le précédent.

— Toutes les mères de famille, qu'elles vivent seules ou non, pourront dorénavant bénéficier de l'aide à la formation professionnelle versée par la ville, aide qui sera par ailleurs augmentée.

LES PRIX DES CARBURANTS SONT RELEVÉS DE 2 CENTIMES PAR LITRE

Du fait de la fiscalité, les prix des produits pétroliers vont augmenter le 1er novembre de 2 centimes pour le litre d'essence, de super et de gazole. Le fuel domestique n'est pas touché par ce renchérissement. Les prix de vente plafonds, à Paris, seront donc de 4,71 F pour le litre de super, 4,40 F pour l'essence et 3,58 F pour le gazole.

Il s'agit d'appliquer les mesures votées par le Parlement pour financer le Fonds spécial de grands travaux. La majoration de la taxe intérieure, adoptée, de 1,4 centime par litre, est accrue du montant de la T.V.A. Une nouvelle hausse — de 2,7 centimes hors T.V.A. — est prévue le 1er janvier pour financer ce Fonds spécial de grands travaux.

Les prix des produits pétroliers devraient en outre subir une nouvelle augmentation le 12 novembre pour des raisons économiques et non fiscales cette fois-ci. Il s'agira en effet de prendre en compte l'évolution du dollar, le raffermissement des prix sur les marchés libres et les hausses intervenues dans plusieurs pays voisins de la France. M. Delors avait d'ailleurs déclaré le 24 octobre, lors de l'émission « Le grand jury R.T.L. - le Monde », qu'il penchait pour une répercussion de ces facteurs, « les Français devant apprendre à payer le pétrole à son prix ». Il est cependant vraisemblable que l'application de la formule de prix restera plafonnée à 9 centimes par litre pour l'essence et le super, et à 6 centimes pour le fuel et le gazole.

M. MITTERRAND A L'UNESCO

L'éducation des adultes est une des clés du devenir de nos sociétés

déclare le président de la République

La formation permanente est une nécessité aussi bien pour les pays industrialisés que pour les pays en voie de développement. C'est ce qu'a déclaré lundi 25 octobre M. François Mitterrand, président de la République, à la séance inaugurale de la conférence du Conseil international d'éducation des adultes.

Plus de cinq cents délégués représentant des associations non gouvernementales d'une centaine de pays, sont réunis à Paris jusqu'au vendredi 29 octobre sur le thème du « rôle de l'éducation des adultes pour un vrai développement ». Le mouvement français Peuple et Culture a été chargé de l'organisation de cette manifestation, dont les conclusions seront portées en 1984 devant la quatrième conférence de l'UNESCO.

Au cours de la séance d'ouverture, qui s'est déroulée au siège de cette organisation, M. Mitterrand a souligné l'importance que la France attache à l'éducation permanente, « une des clés du devenir » de nos sociétés affrontées aux bouleversements technologiques de la troisième révolution industrielle.

Après avoir évoqué les progrès accomplis — notamment la signature en 1982 d'un avenant aux accords de 1970 sur le droit à la formation dans l'entreprise — le président de la République a rappelé que l'an dernier un travailleur sur six avait pu bénéficier en France d'une action de formation permanente et que cent mille jeunes de seize à dix-huit ans pourraient, d'ici à 1983, bénéficier d'une formation alternée.

Mais il faut aussi voir plus loin que l'Hexagone. Convaincu que, dans les pays en développement, les inégalités culturelles « engendrent toutes les autres injustices », M. Mitterrand estime que « la coopération ne peut-être efficace dans le domaine économique que si elle est accompagnée, et même précédée, par une politique de coopération dans le domaine de la formation ». La France, a-t-il conclu, est prête à assumer pleinement ses responsabilités.

JEAN-PAUL II SE MONTRE OPTIMISTE AU SUJET DU DIALOGUE AVEC PÉKIN

Rome (A.F.P.). — Jean-Paul II s'est déclaré lundi 25 octobre « confiant » au sujet de la possibilité de voir « se renouer le dialogue » avec Pékin. Le chef de l'Eglise s'adressait aux participants d'un congrès sur le missionnaire jésuite Matteo Ricci, à l'occasion du quatrième centenaire de l'arrivée du Père Ricci en Chine.

« Nous estimons possible, a dit le pape devant des professeurs et des sinologues venus du monde entier, de surmonter les obstacles qui empêchent que le dialogue ne reste constamment ouvert, grâce à des méthodes et des structures bien étudiées. Tous les croyants chinois pourront ainsi se sentir à l'aise aussi bien dans la communauté nationale que dans l'Eglise. Nous sommes certains que [la reprise du dialogue] est aussi dans l'intérêt de toute la nation chinoise, que l'Eglise estime et aime profondément. »

Le pape a souhaité que les jésuites, « inspirés et encouragés par l'exemple du Père Ricci », « aient la possibilité d'apporter leur contribution efficace à l'enrichissement culturel et à l'évangélisation du peuple chinois. »

[Dans le courant de l'année 1979, des rumeurs laissaient entendre que les jésuites seraient autorisés à rouvrir leur université « Aurore », à Shanghai. Puis, en août de la même année, Jean-Paul II lançait un appel à Pékin pour une reprise du dialogue, en rappelant qu'en 1949 plus de trois millions de catholiques, cent évêques et cinq mille huit cents prêtres — dont on n'avait plus de nouvelles — vivaient en Chine. En 1980, enfin, les cardinaux Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, et Franz Koenig, archevêque de Vienne, se sont rendus en Chine.

Malgré tous ces signes optimistes, qui laissaient présager une normalisation des rapports entre Pékin et Rome, le dialogue est à nouveau interrompu. D'abord il y eut des démentis formels, aussi bien des autorités chinoises que jésuites, sur la réouverture de l'université « Aurore ». Mais c'est surtout la nomination par le Saint-Siège, comme évêque de Canton, de Mgr Dominique Tang, libéré après vingt-deux ans de prison et vivant aujourd'hui à Hongkong, qui a été très mal accueillie par l'Eglise « patriotique ». Celle-ci a procédé depuis à l'ordination de nouveaux évêques et vient d'être autorisée à ouvrir un séminaire à Sanghai. — A. W.

L'ÉTAT BELGE EST CONDAMNÉ POUR MAUVAISE GESTION

Bruxelles (A.F.P.). — Le tribunal de commerce de Bruxelles a reconnu l'Etat belge coupable de « mauvaise gestion » dans l'entreprise métallurgique Bodart, à Leeuw-Saint-Pierre, près de Bruxelles, et l'a condamné à payer 300 millions de francs belges (42 millions de francs français), apprend-on le 26 octobre de source judiciaire. Parmi les fautes de gestion relevées par le tribunal figure notamment l'absence d'étude de rentabilité et de plan de restructuration.

Le numéro du « Monde » daté 28 octobre 1982 a été tiré à 519 993 exemplaires.

A B C D F G H

